

Nos Origines littéraires

ABBÉ CAMILLE ROY

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC ET À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Nos Origines littéraires

POURQUOI NOTRE LITTÉRATURE FUT TARDIVE ET LANGUISSANTE.

LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE DE 1760 À 1800 :

MILIEU HISTORIQUE ET SOCIAL ; PREMIÈRES ŒUVRES.

NOTRE LITTÉRATURE AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE ;

LES JOURNAUX ; LA PROSE ; LES VERS.

JOSEPH QUESNEL — JOSEPH MERMET — MICHEL BIBAUD.

BIBAUD ET LA VIE LITTÉRAIRE DE SON TEMPS.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE *L'ACTION SOCIALE*
103, rue Sainte-Anne, 103

—
1909

Permis d'imprimer.

J.-C. K.-LAFLAMME, p^{tre}.

Sup. du Sém. de Québec.

Québec, le 8 décembre 1908.

Permis d'imprimer.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Québec, le 8 décembre 1908.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, concernant la propriété littéraire, l'an mil neuf cent neuf, par l'abbé CAMILLE ROY, au ministère de l'Agriculture et des Statistiques, Ottawa.

A MES CHERS ÉLÈVES DE RHÉTORIQUE

JE DÉDIE TRÈS AFFECTUEUSEMENT CES PAGES

C. R.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire,
grand in-8, 6.5 $\times$ 9.2, 395 pages.

Essais sur la Littérature canadienne, in-12, 5 $\times$ 7.5,
380 pages.

*Tableau de l'Histoire de la Littérature canadienne-
française,* plaquette de 84 pages, in-12, 5 $\times$ 7.5.

En préparation :

Essais sur la Littérature canadienne, 2^{ème} série.

AVANT-PROPOS

Les études que nous réunissons aujourd'hui en volume ont paru dans le *Bulletin du Parler français au Canada*.

C'est à la demande des membres du comité chargé de la direction du *Bulletin* que nous avons entrepris, en 1904, de rédiger une série d'articles sur l'histoire de la littérature canadienne. On avait pensé que ceux-là qui veulent bien se soucier de conserver intact le patrimoine sacré de notre langue française, s'intéresseraient également sans doute au récit et à la critique des manifestations littéraires de notre esprit français. L'histoire de la langue d'un peuple et l'histoire de sa littérature ont plus d'un rapport nécessaire, et cette double histoire pouvait donc être simultanément racontée dans les pages du *Bulletin*.

Notre intention est de continuer dans le *Bulletin* ces travaux que nous avons commencés. Si nous faisons dès maintenant un livre des articles jusqu'ici publiés, c'est qu'on a bien voulu nous dire qu'ils seraient sous cette forme plus utiles parce que plus accessibles à tous, et spécialement aux jeunes étudiants. Si, en effet, c'est au public, c'est à tous les lecteurs du *Bulletin* que nous avons songé en écrivant ces articles, c'est à nos jeunes

et chers étudiants des petits séminaires et des collèges que nous destinions surtout ces pages. A eux qui étudient maintenant notre littérature canadienne, qui cherchent dans notre pensée et dans nos traditions historiques l'inspiration ou la leçon de leur vie, nous avons voulu être secourable ; et nous avons essayé de définir, pour eux, l'effort intellectuel des générations qui nous ont précédés. Cet effort fut modeste, assurément ; et il fut quelquefois peu énergique. Nos jeunes amis ne seront pas pour cela tentés de s'abandonner à l'inactivité de l'esprit ; ils essaieront plutôt, eux qui n'ont pas à lutter autant que nos pères contre des circonstances très dommageables à la vie littéraire et artistique, ils essaieront de faire mieux qu'eux, et ils s'empresseront de procurer à notre patrie bien-aimée une gloire qu'elle n'a pas assez et qu'elle attend d'eux.

Ce premier volume de nos études sur l'histoire de la littérature canadienne, n'offre pas au lecteur tout l'intérêt qui peut s'attacher à l'examen des chefs-d'œuvre de l'esprit. Nous n'y apercevons que les premiers vestiges d'un art nouveau, d'un art qui s'éveille et qui trahit sans cesse son inexpérience. Cependant, si imparfaites que soient les œuvres dont nous parlons, elles sont éminemment représentatives de la vie d'une époque déjà lointaine, ce sont des documents que nous ne pouvons pas ignorer. Au surplus, nous avons accompagné l'étude de ces œuvres de quelques aperçus historiques qui pouvaient convenir à notre sujet, et

nous osons penser que cela même aidera le lecteur à mieux comprendre notre passé littéraire, et à s'y reporter avec plus de curiosité et plus d'intelligence.

Plusieurs des études que l'on trouvera dans ce livre ont été données d'abord sous forme de conférence devant un public qui n'était pas censé connaître nos articles parus dans le *Bulletin*. Nous avons conservé à ces conférences leur forme première. Et c'est pourquoi il arrivera peut-être que l'on retrouvera à certaines pages du livre, quoique en termes différents, des idées et des faits que déjà ailleurs l'on aurait pu rencontrer.

Nous avons examiné avec tout le soin possible les problèmes d'histoire littéraire qui se posaient sous notre plume. Nous avons rectifié certaines affirmations, de peu d'importance il est vrai, que nous avons reconnu être inexactes depuis la rédaction première de ces études. Il peut arriver encore que nos renseignements aient été quelquefois insuffisants. Le sujet sur lequel nous avons à travailler est à peu près neuf, et il est toujours dangereux de s'avancer sur des terrains inexplorés. Nous serons toujours très heureux que d'autres chercheurs viennent, s'ils le peuvent, corriger notre œuvre ou la compléter.

CAMILLE ROY, p^{tre}.

NOS ORIGINES LITTÉRAIRES

JUSQU'OU REMONTE NOTRE HISTOIRE LITTÉ-
RAIRE — POURQUOI NOTRE LITTÉRATURE
FUT TARDIVE ET LANGUISSANTE ?

Nous avons l'habitude de dire que notre littérature canadienne est vieille de cinquante ou soixante ans. Volontiers nous la faisons naître au lendemain des luttes si ardentes de 1837, et nous affirmons qu'elle fut une protestation de notre esprit français contre les tentatives d'asservissement qu'osait, à ce moment-là, la politique anglaise. C'est, en effet, une pléiade d'historiens, de poètes, d'orateurs, de publicistes qui se lève alors au-dessus de notre horizon littéraire, et, si variable, pâlotte ou brillante, que soit la lumière qu'elle a versée sur nous, nous lui devons un regain de vitalité intellectuelle qui lui assure une place considérable dans nos souvenirs littéraires. Parent, Garneau, Crémazie Ferland, Chauveau, Gérin-Lajoie, Casgrain auron

été de très actifs précurseurs, et des ouvriers intrépides de notre très jeune littérature canadienne.

Est-ce à dire que nous n'avons aucune œuvre à signaler avant 1840, qu'il n'importe pas de remonter plus haut dans notre histoire, ni de rechercher plus loin dans notre passé les origines de notre littérature ? Ce dédain d'un patrimoine littéraire plus ancien serait un aveu d'impuissance aussi injuste que maladroit. Il donnerait raison à Lord Durham, dont la sensibilité britannique s'apitoyait un jour sur les tristes conditions de vie intellectuelle dans lesquelles nous étions placés et le faisait souhaiter de nous voir renoncer à notre nationalité française pour nous incorporer dans la très illustre et très intellectuelle race anglaise. On sait, en effet, que ce gouverneur priait la reine Victoria de mener aussi sûrement et aussi fermement que possible l'œuvre d'*anglification* de la province du Bas-Canada, et que, outre plusieurs autres raisons très convaincantes, il lui représentait que les Canadiens, isolés dans leur patriotisme et dans leur faiblesse, étaient incapables de se créer une vie littéraire et artistique qui pût leur procurer les joies de la véritable civilisation. « On ne peut guère concevoir, écrivait, en 1839, le très noble Lord, de nationalité plus dénuée de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que celle que présentent les descendants des Français dans le Bas-Canada, par suite de ce qu'ils ont retenu leur langue et leurs usages

particuliers. Ils sont un peuple *sans histoire ni littérature* ». ⁽¹⁾

Ce que Durham affirmait si catégoriquement, nous pouvons le nier avec non moins d'assurance. On ne supprime pas d'un trait de plume l'histoire héroïque du peuple canadien-français, ni non plus on ne sacrifie avec autant d'entrain toutes les premières et très nombreuses manifestations de notre pensée nationale. Il faut donc recueillir avec soin les premières œuvres que, depuis la cession du Canada à l'Angleterre, les Français, nés ou définitivement fixés dans la colonie, ont successivement produites : ces œuvres remplissent la première page, constituent le premier chapitre de notre histoire de la littérature ; elles sont ici le premier rayonnement de l'art et de la pensée canadienne-française.

Mais, en même temps que nous ramasserons avec piété les fragments épars de notre littérature primitive, il faudra bien éviter de tomber dans cet excès d'admiration où le patriotisme conduit souvent les âmes bienveillantes, et proclamer chefs-d'œuvre des essais où brille surtout une modeste et extrême bonne volonté. Avouons-le, en effet, et sans crainte de froisser notre orgueil, la prose et la poésie qui, après 1760, se sont essayées à balbutier la pensée et le sentiment de l'âme canadienne, sont plutôt faibles. Lyrisme, éloquence, nouvelles,

(1) *Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, traduct. française, p. 69. Nous avons nous-même souligné.

récits, sont nés, à cette époque, d'une inspiration très pure, mais que soutiennent, en général, assez médiocrement les règles d'un art qui n'est pas assez connu. Et il a fallu plus d'un demi siècle de lente préparation et d'efforts incertains, pour faire prendre à nos esprits des habitudes de méditation plus profonde, et un goût plus vif pour les choses de la littérature. La renaissance de 1840, déterminée sans doute et dans la plus grande mesure par d'autres causes, a été aussi comme le terme, l'aboutissement de cette très patiente élaboration.

Et l'on conçoit, dès lors, que si des circonstances nouvelles, que si l'instant critique et décisif où sont apparus les écrivains de 1840, ont été pour quelque chose dans cet essor plus libre et plus large où a commencé de s'envoler notre pensée littéraire, des circonstances toutes particulières aussi, et des causes non moins décisives ont longtemps retenu trop près du sol où nos pères creusaient péniblement leur sillon, ces souffles de vie très pure et très artistique, qui faisaient ici tressaillir toujours, et palpiter, l'âme française qui est la nôtre.

Aussi est-il à propos, avant d'ouvrir les pages où l'on conserve les premiers documents de notre littérature, de laisser entrevoir quelques-unes de ces causes qui ont entravé, ralenti, quelquefois paralysé le développement des lettres canadiennes : toutes causes, d'ailleurs, qui ont souvent laissé paraître leur influence et qui ont introduit quelques défauts dans les œuvres mêmes que nous aurons à étudier.



La première de ces causes, c'est vraisemblablement la cession de notre pays à l'Angleterre, c'est l'éloignement de la France, et avec elle l'éloignement de son influence artistique et littéraire.

En 1760, à l'heure même où de Québec l'on vit disparaître à l'horizon du fleuve les vaisseaux anglais qui reconduisaient au pays les officiers, les soldats, les derniers défenseurs du drapeau blanc, c'est bien la France que tristement l'on regardait s'en aller, et il a dû paraître à ceux qui restaient que l'Océan, à ce moment précis, se faisait plus large et plus profond, et reculait indéfiniment les rivages d'une patrie que l'on ne reverrait plus. C'était entre la France et la colonie une rupture aussi brusque, aussi complète que douloureuse.

Il ne serait plus possible à l'avenir, car elles ne comptaient pour rien les vaines et touchantes espérances que d'obstinés patriotes gardaient encore au fond de l'âme, il ne serait plus possible d'ici à bien longtemps de renouer avec cette France disparue les relations étroites et suivies qui seules pouvaient établir entre l'âme française et l'âme canadienne une communauté de vie, et d'élan, et de pensée. Ce ne sont pas seulement les rapports de commerce qui cessaient entre la France et la colonie, les relations intellectuelles se trouvaient aussi radicalement coupées.

Sans doute, littérairement, nous étions à peu près séparés de la France depuis 1608. Les premiers colons et les premiers coureurs de bois avaient autre chose à faire que de rimer des odes, et de composer des tragédies, ou de lire et d'étudier celles que l'on publiait et que l'on applaudissait à Paris. Ils aimaient, certes, à faire sautiller sur leurs lèvres la gaie chanson française ; et c'est au pays d'origine, c'est aux villages aimés de Bretagne, de Normandie, de Saintonge ou d'Anjou que l'on empruntait les joyeux refrains. Mais la poésie des chansons populaires est peut-être la seule qui ait vraiment émigré avec nos premiers colons ; et parce que ceux-ci n'avaient pas le temps de se livrer aux travaux de l'esprit, ils restèrent assez étrangers aux grandes évolutions dans lesquelles fut entraînée au dix-septième et au dix-huitième siècle la littérature française. Les quelques jeunes gens qui faisaient leurs études au Collège des Jésuites n'avaient guère de temps à consacrer aux études et aux travaux littéraires ; ils se donnaient plutôt tout entiers aux œuvres de colonisation, à la carrière des armes ou à la défense militaire du pays, et ne suivaient que de très loin les mouvements d'idées dont la France était agitée. Bref, en 1760, le Canada était bien devenu une importante colonie de la France politique, il n'était pas encore une province de la France littéraire. ⁽¹⁾

(1) Nul n'ignore que quelques œuvres littéraires de la France ont pu être connues ici dans un certain monde de religieux, de bourgeois et de seigneurs. Frontenac fut un

Mais voici qu'au moment même où notre pays, s'il eût été mieux administré et mieux protégé à Paris, pouvait entrer dans une période de plus considérables développements, au moment où après plus d'un siècle et demi d'existence il pouvait peut-être joindre bientôt aux préoccupations économiques qui avaient jusque là absorbé toute son activité des préoccupations d'un ordre supérieur, au moment où les fils nés du sol pouvaient aspirer à jouer ici un rôle plus important, et à accroître leur fortune intellectuelle, voici qu'à ce moment précis ils sont abandonnés seuls sur ces terres devenues tout à coup terres anglaises, et ils ne doivent plus compter pour fonder leur avenir politique, littéraire et national que sur eux-mêmes. Certes, nous savons bien que l'esprit de centralisation excessive qui a toujours inspiré la politique française pouvait retarder encore longtemps, pour le Canada, la création, l'organisation de sa libre et puissante autonomie. Louis XIV n'avait pas voulu que l'on introduisît ici l'imprimerie, et il ne songeait à faire de nos pères que de braves colons, bons seulement pour défricher et batailler. A l'époque de la conquête, cette imprimerie n'existait

gouverneur lettré. D'autre part, il y eut beaucoup de Français, de religieux surtout, qui profitèrent de leur séjour dans la colonie pour en écrire l'histoire, ou pour en faire d'intéressantes relations. Ces ouvrages écrits par des Français de France, et imprimés en France, ne peuvent constituer déjà une littérature canadienne originale. Et si nous ne devons pas nous désintéresser de ce patrimoine qui nous est commun avec la France, nous ne pouvons le revendiquer comme un bien qui nous serait propre.

pas encore au pays ⁽¹⁾. Notre littérature, comme nos industries, aurait sans doute souffert pendant de bien longues années encore d'une tutelle aussi jalouse. Mais cela même n'empêche pas que les événements de 1760 portèrent ici un rude coup au développement de la race française, privèrent celle-ci de ses meilleurs moyens d'action, l'éloignèrent brusquement des sources de vie intellectuelle et artistique où elle aurait pu puiser, et compromirent pour cela et pour longtemps ses destinées littéraires.

Cet éloignement définitif de la France, ces conditions de la vie nouvelle où nous jetait la révolution de 1760, allaient certainement nous fournir plus vite des occasions d'agir et de penser par nous-mêmes ; nous serions plus vite forcés, si nous voulions vivre et garder nos mœurs et nos institutions françaises, de constituer un peuple capable de trouver chez lui, dans les ressources de son activité, dans les initiatives de son énergie, tout

(1) Quelque temps après la cession du Canada, dans une *Lettre aux Lords du Commerce et des Plantations* où il rend compte de l'état de la colonie, Murray écrit : « Les Canadiens sont très ignorants. Ça été la politique du gouvernement français de les tenir dans l'ignorance. Peu ou point savent lire. L'imprimerie n'a jamais été permise en Canada, jusqu'à ce que nous en ayons pris possession. » La *Lettre* de Murray, dont certaines affirmations trop absolues sur l'instruction des enfants peuvent être contestées, a été publiée tout entière dans *Le Canadien*, 29 novembre 1806. C'est là que nous l'avons lue. On consultera avec profit sur la question de l'*Instruction primaire au Canada*, l'excellente étude publiée par M. l'abbé Amédée Gosselin, de l'Université Laval de Québec, dans le *Bulletin du Parler français au Canada*, V, pp. 281-300, 321-337, 361-375.

ce qu'il faut pour affirmer sa personnalité. Mais, combien faibles nous étions pour assumer une pareille tâche, et pour entreprendre de jouer un semblable rôle ! Aussi bien, avoir entrepris ce rôle, et avoir accompli cette tâche est-il encore pour nous un fécond sujet d'étonnement !

Comment, par exemple, pouvions-nous espérer créer ici, à brève échéance, une littérature qui serait la légitime expression de nos pensées, de nos regrets, de nos rêves, de nos espérances, et qui serait par là même, aux yeux du peuple anglais, l'affirmation toute puissante de notre vitalité nationale ? Lord Durham avait raison de croire qu'un peuple qui n'a pas de littérature n'en est pas un, et manque de ce qu'il faut pour constituer une nation qui compte sur la carte du monde. Seulement, il aurait dû moins vivement nous reprocher la lenteur de nos débuts et de nos progrès, et songer plutôt qu'à l'éloignement de la France s'ajoutait encore, pour expliquer ces longs retards, une autre cause non moins capable de stériliser nos efforts : les conditions toutes défavorables où devait longtemps se débattre notre existence.

*
* *

Au lendemain de 1760, nous ne nous retrouvions que soixante dix mille à peu près, dispersés sur des ruines ou groupés autour de nos clochers. Nos prêtres étaient restés avec le peuple des villes

et des campagnes ; une bonne partie de la noblesse aussi, malgré une opinion toute contraire qui a trop longtemps surpris la bonne foi de nos historiens ⁽¹⁾, n'avait pas quitté ses terres. Les classes dirigeantes de la colonie française et le clergé surtout allaient donc jouer un rôle considérable dans la réédification de notre fortune politique : pouvaient-ils aussi bien et aussi efficacement travailler à la création de notre littérature ? Et vraiment s'agissait-il de littérature quand partout dans le pays on ne voyait que désastres à réparer, que blessures à guérir, qu'hostilité à désarmer ? Le plus pressé n'était-il pas plutôt cette liberté et cette vie nationale elle-même qu'il fallait à tout prix sauvegarder ?

C'est donc la lutte pour la vie qui absorba pendant de très longues années la meilleure et la plus grande part de notre activité : lutte pour assurer à la famille les bienfaits de la vie domestique, lutte pour refaire la fortune privée et pour refaire la fortune publique, lutte pour conserver l'existence intégrale de notre langue, de nos institutions et de nos lois françaises.

Ajoutons à cela que l'infériorité politique où se trouvait placée, par le fait de la cession de notre pays à l'Angleterre, la population canadienne-française, était peu propre à favoriser chez elle le développement de ces formes supérieures de la vie qui sont les arts, les sciences et les lettres. Nous étions

(1) Voir sur ce sujet *L'exode des classes dirigeantes du Canada* par l'hon. juge Baby, Montréal, 1899.

plutôt, à côté du fier vainqueur, une nation déchue, une race d'ilotes ; nous n'avions aucune part à l'administration des affaires publiques ; nous étions inaptes à nous conduire, nous ne pouvions qu'être gouvernés et être jugés. Et s'il est vrai que notre âme a besoin de se sentir libre, joyeuse et respectée pour s'ouvrir à l'inspiration, et pour créer des œuvres artistiques, comment pouvions-nous, surtout avant que la constitution de 1791 nous eût dotés d'un régime parlementaire, et nous eût permis de prendre part à la discussion des affaires politiques, comment pouvions-nous trouver ce repos, et dans notre vie sociale cette dignité qui favorisent et fécondent le labeur de la pensée ?

C'est aux rudes besognes que nous étions plutôt voués, et pour longtemps condamnés. C'est à la culture du sol, c'est à l'exploitation des forêts, c'est aux métiers que nous devions surtout employer nos existences. Puisque nous ne pouvions pas autrement fonder ici notre influence, il fallait du moins rester étroitement attachés à cette terre canadienne dont nous étions les premiers occupants, que le travail personnel et la suprême défaite avaient deux fois sacrée. Un irrésistible et secret pressentiment nous avertissait que dans cette fidélité au sol se trouvait la première et la plus sûre garantie de notre fortune publique, de notre triomphe définitif sur les ennemis de notre nationalité. Et le peuple canadien se fit agriculteur et colonisateur. Au lieu de perdre dans les antichambres du maître, dans les bureaux de l'administration,

ou dans des loisirs stériles sa force et son indépendance, il s'appliqua à défricher et à peupler de ses enfants une terre qu'il aimait par dessus toutes, qu'avaient trempée ses sueurs et son sang, et qui s'offrait bien large à son activité.

On le conçoit, un tel programme de vie nationale ne laissait que peu de place et peu de temps pour les longues études, et pour la préparation des œuvres littéraires. Procurer aux enfants du peuple, et dans la mesure où le permettaient l'éparpillement des familles, l'état souvent misérable des routes et la rigueur du climat, une éducation élémentaire ; assurer une instruction plus complète, une culture plus libérale, le bienfait de l'enseignement secondaire aux quelques enfants qu'une meilleure fortune ou que la charité pouvaient favoriser : c'est à quoi devait se borner l'ambition de ce clergé que les circonstances et le dévouement avaient institué l'éducateur du peuple canadien. Le Séminaire de Québec, le Collège des Jésuites jusqu'en 1768, le Collège de Montréal à partir de 1773, celui de Nicolet depuis 1804, et d'autres qui surgirent ensuite sur tous les points du pays, furent les centres principaux où les jeunes gens, après 1760, purent recevoir l'enseignement classique.

Mais on ne peut se dissimuler que cet enseignement lui-même souffrait des conditions misérables où se trouvait engagée la fortune de la colonie. Et par exemple, on avait un mal infini à se procurer dans les collèges et les séminaires les livres dont on avait besoin : les professeurs s'ingéniaient à

composer eux-mêmes des manuels nécessairement très imparfaits ; les élèves ne pouvaient guère étudier que sur des copies manuscrites qu'ils en avaient faites ; les bibliothèques étaient extrêmement pauvres ; et de tout cela la vie intellectuelle ne pouvait manquer de recevoir grand dommage. Cette indigence a longtemps persisté, aussi longtemps que des relations suivies n'ont pas été renouées avec la France. Et ce n'est qu'à partir de 1840 surtout que nous avons pu prendre un contact suffisant avec la librairie française. Jusque là, il était possible, assurément, malgré la police sévère qu'exerçaient nos maîtres, de faire venir ici des livres de France, mais combien difficilement ! Les guerres de l'indépendance américaine d'abord, puis les guerres de la révolution et de l'empire, où l'Angleterre et la France luttaient l'une contre l'autre, et enfin nos effervescences politiques contribuaient pour beaucoup à faire nos communications avec l'ancienne mère-patrie plus surveillées, plus rares, notre isolement plus complet.

Cette pénurie de livres dont on souffrait au collège, on n'en éprouvait pas moins les inconvénients dans le monde, quand une fois on avait fini ses études. « Il fut un temps, que se rappellent beaucoup de vieillards, écrivait en 1848 J. Huston, l'éditeur du *Répertoire national*, où une bibliothèque de quelques livres était un luxe dont quelques personnes favorisées de la fortune et du hasard seules pouvaient jouir »⁽¹⁾. M. l'abbé Raymond

(1) *Répertoire national*, Préface de la première édit.

Casgrain nous rappelait, il y a quelques mois, l'enivrement dont fut prise la jeunesse de 1845 et de 1850 lorsque les livres français, et en particulier lorsque les œuvres des grands maîtres de l'école romantique furent ici plus largement introduits. Ce fut dans les collèges et dans les salons une ferveur littéraire dont on n'était pas coutumier. Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand et Lamartine alimentèrent surtout cette curiosité d'esprit, et tous ces besoins d'émotion artistique qui allaient être enfin satisfaits. La cadence des périodes romantiques et la sonorité de leur verbe enchantèrent sans les lasser les oreilles de cette jeunesse enthousiaste. On se mit à l'école de ces maîtres, on dévora leurs œuvres, on envia leur gloire, et l'on rêva pour la littérature canadienne des œuvres et une gloire semblables.

Ce culte de la littérature française, qui eut toujours parmi nous de nombreux adorateurs, mais que l'on commença dès lors à pratiquer avec une piété plus fervente, ce culte qui devait être pour nos lettres l'occasion d'un progrès nouveau, ne laissait pas d'avoir quelques dangers. Nous aurons à remarquer que, même avant 1840, quelques-uns de nos écrivains se sont trop complu dans des imitations ou des pastiches plutôt faibles des œuvres françaises ; et nous pouvons donc dès maintenant observer que notre vie littéraire devait à la fois bénéficier et souffrir de cette reprise de possession que par ses artistes, ses poètes, ses romanciers, la France allait faire de notre colonie.

C'était pourtant une nécessité pour les Canadiens de se mettre résolument à l'école de la France, et de surprendre le secret de ses chefs-d'œuvre contemporains. Il eût été désirable qu'on y pût satisfaire dès les premières années de notre dix-neuvième siècle. Outre qu'il ne faut jamais se renfermer dans un chauvinisme étroit, et fermer sa porte aux influences extérieures quand celles-ci peuvent être utiles, il y avait pour nous, et il y a encore pour les Canadiens, le besoin impérieux d'emprunter à la France ces moyens de formation intellectuelle qui nous manquent. Avouons-le, ce n'est pas dans la seule lecture de nos rares œuvres canadiennes que nous pouvions, et que nous pouvons encore trouver tout ce qu'il faut pour apprendre à travailler, et pour élargir le plus possible les horizons de notre esprit national. Et parce que l'esprit français est bien près du nôtre, et lui ressemble à merveille, puisque tous deux sont frères, c'est à l'esprit français qu'une longue tradition, que des efforts séculaires ont façonné et poli, c'est à lui que nous devons demander quelles habitudes il faut donner au nôtre, et quelle discipline, pour qu'il puisse sur cette terre d'Amérique exercer par ses œuvres toute l'influence bienfaisante à laquelle il doit prétendre.

C'est pour avoir été trop longtemps privée de ce contact large et suffisant avec la littérature de là-bas, que notre pensée s'est trop longtemps agitée en des efforts stériles. C'est dans d'incessantes relations avec elle que cette pensée a pu

accroître sa vigueur, et qu'elle pourra continuer de s'affiner davantage.

Nous avons, pendant les cinquante premières années qui ont suivi la cession du Canada à l'Angleterre, d'autant plus besoin de ces échanges d'idées, de ces fréquentations littéraires avec la France, que notre enseignement secondaire, poussé aussi loin qu'il était alors possible, mais fatalement trop limité, était ici le dernier mot de la formation classique, et ne se prolongeait pas encore, pas plus qu'il ne se prolonge aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur. La lecture, l'étude du livre français, des œuvres classiques et des œuvres contemporaines, devait donc dans quelque mesure, nécessairement imparfaite, suppléer à cette lacune, nous aider à nous mettre au point de la pensée et de la science actuelles, et préparer parmi nous les écrivains du lendemain.

L'enseignement secondaire, il n'est pas inutile de le répéter dans un jeune pays où l'on n'en connaît pas d'autre, et où les meilleurs esprits se persuadent difficilement de l'urgence où nous sommes d'en créer un qui soit supérieur, initie d'ordinaire trop incomplètement aux bonnes méthodes de travail, ne pousse pas assez loin la culture du goût, n'apprend pas assez à mettre dans la pensée et dans les expressions les nuances qu'il faut, ne prépare pas suffisamment ni les savants, ni les lettrés, ni les artistes ; et nous avons donc dans ce fait que cet enseignement secondaire fut longtemps ici, qu'il est encore, le seul où puissent

se former nos esprits, une explication, non pas la seule, des tâtonnements et des incertitudes où s'est attardée et où s'attarde toujours notre jeune littérature.

Certes, nous ne voulons pas méconnaître les très louables efforts que l'on a faits pour donner à nos petits séminaires et à nos collèges, à l'époque où nous reportent ces études, tout le développement que les circonstances permettaient de réaliser. Mais la bonne volonté, fût-elle complète, ne suffit pas encore à créer les grands mouvements de vie intellectuelle; et il est incontestable, pour toutes les raisons que nous avons signalées, que le dévouement dont étaient pétris nos premiers éducateurs s'est heurté à des difficultés, à des obstacles à peu près insurmontables. Il n'est que juste de le rappeler et de le redire au moment où nous recherchons les causes qui ont si longtemps compromis chez nous la bonne formation des esprits et retardé le premier épanouissement de notre littérature nationale.

*
* *

De cet éloignement de la France, de cette vie nationale faite tout entière de luttes incessantes et de travaux pénibles, de cette instruction, de cette culture intellectuelle nécessairement assez incomplète que l'on fournit à notre classe dirigeante dans les établissements d'enseignement secondaire, les seuls qu'il y ait au pays, que pouvait-il résulter

encore pour l'avenir et la fortune des lettres canadiennes? Deux ou trois autres conséquences, toutes contraires au développement et au progrès de ces lettres.

Et d'abord nos esprits eux-mêmes se sont trop déshabitués des questions d'ordre littéraire; ils se sont laissés à peu près exclusivement absorber par les préoccupations toutes pratiques qui remplissaient notre vie nationale. Certes, il faut être reconnaissant à ceux qui ont vécu aux heures des grandes luttes patriotiques, de ce qu'ils ont pris tant à cœur de faire surtout et avant tout les œuvres qui devaient assurer le triomphe de nos plus pressantes ambitions. Mais, on le peut deviner, si les guerres sanglantes couronnées de victoires ou de défaites glorieuses, si les grandes agitations politiques font souvent éclore et fleurir toute une littérature nouvelle dans les pays où les esprits ont, au préalable, reçu une haute et très large culture, il n'en peut être de même chez les peuples qui ne sont pas encore suffisamment engagés dans la vie intellectuelle. Et c'est pourquoi toutes les circonstances pénibles et souvent hostiles au milieu desquelles s'est écoulée notre vie publique devaient ici créer un état d'esprit peu favorable au développement de notre littérature.

Au lieu de s'appliquer à de profondes études, notre clergé, celui des campagnes surtout, se fit tantôt l'éducateur des petits, et tantôt le pionnier hardi de la colonisation; il dépensa toutes ses énergies en se mêlant aussi activement que possible

à la vie du peuple, en travaillant avec lui, et nul ne le blâmera d'avoir consacré tout le temps qui n'était pas donné au ministère sacerdotal à l'action extérieure, à des œuvres plutôt matérielles, à l'apostolat, sublime quand même, du relèvement national. Les prêtres des séminaires et des collèges, ceux-là qui auraient pu, semble-t-il, faire une large part de leur vie à des études personnelles et à des travaux scientifiques et littéraires, en ont été le plus souvent empêchés, soit par le défaut d'une préparation convenable, soit encore et surtout par ce surcroît et cet excès de besogne qui est inévitable dans des établissements où le nombre des professeurs est encore insuffisant. Quant à nos hommes d'état, ils ont trouvé dans la discussion des intérêts du pays, dans la lutte ardente pour le triomphe de leurs convictions et des libertés publiques, des occasions multiples, assez nombreuses, d'employer au service de la nation à peu près tous les loisirs que pouvait leur laisser leur vie professionnelle.

Prêtres et politiques eurent donc, pendant de longues années qui suivirent la cession du Canada à l'Angleterre, toutes les raisons légitimes et possibles de se désintéresser beaucoup de la littérature à former et à créer. Et ceci même détermina bientôt dans notre pays, dans les hautes sphères de notre société canadienne, des habitudes d'esprit dont on a constaté souvent et dont nous éprouvons encore aujourd'hui les inconvénients. L'action

ayant longtemps absorbé les meilleurs talents, la politique, la nécessité de gagner sa vie et celle de la famille ayant longtemps dévoré les plus fécondes énergies, il est résulté de cet accaparement de toutes les forces par l'activité extérieure que l'on a perdu peu à peu le goût des studieux labeurs, des occupations intellectuelles. Pendant longtemps les générations nouvelles n'ont reçu d'autre héritage que celui, certes très précieux, des exemples de vertus civiques que leur léguaient les générations qui disparaissaient ; elles n'apprenaient pas, en étudiant l'histoire du pays, tout le prix qu'il faut attacher aux travaux de l'esprit ; elles n'apercevaient partout ici que des hommes appliqués aux tâches pénibles et lucratives, et c'est pourquoi on s'est peu à peu habitué à ne voir et à n'estimer que ce qui est avant tout pratique.

On sait ce qui advint à Rome, où longtemps le citoyen fut lourdement attelé à l'œuvre d'élaboration et d'agrandissement de la fortune matérielle de la république. Pendant quatre ou cinq siècles on n'épargna nulle peine, nul effort, nul sacrifice pour conquérir le monde et l'administrer avec profit ; mais on oublia de fonder à côté de la puissance militaire et gouvernementale l'empire non moins glorieux des arts et des lettres. Le peuple romain fut bien le plus avisé, le plus laborieux, le plus patient, comme dit Bossuet ; il ne pouvait être le plus artiste. Il s'habitua à n'estimer que la richesse et les honneurs que procure la politique ; il

dédaigna longtemps la gloire de la poésie et de l'éloquence. Il fallut que la Grèce conquise par Rome lui révélât un autre idéal, celui qu'elle avait elle-même réalisé dans les chefs-d'œuvre de ses maîtres. Et encore Salluste éprouve-t-il le besoin de démontrer, plus de cent ans après, qu'il n'a pas perdu son temps en écrivant l'histoire de Jugurtha, et que l'on peut être utile à son pays en composant des livres aussi bien qu'en conquérant des provinces. « D'autres, — s'écrie à son tour Virgile, avec une fierté toute romaine, — sauront mieux animer le marbre et l'airain ; ils parleront avec plus d'éloquence... Pour toi, Rome, tu mettras ta gloire à gouverner le monde. »⁽¹⁾

Affaire de génie, de tournure d'esprit, dira-t-on. Oui, sans doute ; mais ce sont nos occupations habituelles qui déterminent, dans la plus grande mesure peut-être, et pervertissent au besoin nos goûts, nos tendances et nos aspirations. Et ce qui arrive pour chacun de nous se reproduit assez exactement dans le développement et l'évolution de cette âme collective qu'on appelle l'esprit national. Dès lors, il est à craindre que les préoccupations d'ordre matériel qui ont tourné vers un idéal inférieur l'âme romaine, n'aient exercé sur la nôtre, toute proportion gardée, une semblable influence. Certes, nous savons bien ce qu'il peut y avoir d'extravagant dans toute comparaison où l'on met en parallèle la fortune de Rome et celle de notre

(1) *Enéide*, VI, 847.

province de Québec, mais n'y a-t-il pas vraiment dans la vie intellectuelle de l'une et de l'autre quelque analogie, quelque lointaine ressemblance ? Ne sommes-nous pas un peu romains, et romains à la façon de ceux qui n'avaient pas encore connu la Grèce, quand aujourd'hui encore nous n'avons guère d'attention pour tout ce qui est manifestation de la vie littéraire, quand nous n'estimons que ce qui procure la fortune et les hautes situations politiques ? C'est sans doute notre passé tout entier consacré aux luttes arides et sans cesse renaissantes, qui pèse de tout le poids de ses traditions sur nos esprits déshabitués des longues et laborieuses méditations. A la suite de travaux si propres à détourner de l'étude, une certaine paresse intellectuelle s'est introduite et s'est installée dans l'âme canadienne ; elle y a souvent endormi les plus heureuses facultés ; souvent aussi elle y a tué le germe des plus belles inspirations. Une apathie trop générale a fait rares les lecteurs assidus, et souvent a découragé les auteurs. On se lasse vite d'écrire pour n'être pas lus, et pour le plaisir de payer des frais d'impression qui ne seront jamais remboursés.

D'ailleurs, parce que pendant longtemps on a pu vivre, travailler et accroître la fortune publique sans s'occuper beaucoup de littérature, plusieurs d'entre nous ne voient pas encore très bien pourquoi il en faudrait faire tant. Et d'autre part, parce que le peuple, qui aime, malgré tout, les

beaux diseurs, les tribuns éloquents et corrects, prodigue aussi ses applaudissements aux malfaiteurs littéraires des forums et des parlements, on ne comprend pas bien qu'il faille tant s'esquinter pour apprendre à faire des phrases élégantes, et à mettre des idées dedans. Et parce que le partisan politique s'abonnera aussi facilement, plus facilement peut-être, à un journal rempli d'insignifiantes gravures, de réclames impudentes et de mauvaise prose, pourvu qu'il soit rouge ou bleu, qu'à une feuille très correcte et très digne où l'on respecterait les lois de la pensée, du style et du bon goût, on ne voit pas bien pourquoi l'on ne continuerait pas à nous faire des journaux dont il faut rougir à l'étranger, et où le nombre des pages est généralement en raison inverse de leur valeur littéraire et grammaticale.

Et tout cela, le succès facile qui absout toutes les négligences, couvre toutes les médiocrités et dispense de longues et pénibles études, tout cela contribue à créer parmi nous, ou à entretenir, cet état d'esprit que nous avons essayé de définir, cette indifférence pour les choses de l'art et de la littérature dont nous souffrons trop. Il y a longtemps d'ailleurs que l'on s'en est plaint, et nous n'avons rien dit qui soit nouveau. Dès les premières années du dix-neuvième siècle, on a constaté ce mal, et l'on a signalé le bien faible encouragement que reçoivent ici les auteurs, l'apathie qui déconcerte et décourage les plus vaillants.

Faut-il rappeler comment, en l'an 1804, Joseph Quesnel, qui rimait avec infiniment d'esprit, consolait l'infortuné et méchant poète que fut Généreux Labadie ? ⁽¹⁾

Je sais qu'à parler vrai, ta muse un peu grossière
Aux éloges pompeux ne peut donner matière ;
Mais enfin tu fais voir le germe d'un talent
Que doit encourager tout bon gouvernement.
.....
...celui par malheur sous lequel nous vivons
Ne sut jamais, ami, tout ce que nous valons.
Quelle honte, en effet, au pays où nous sommes,
De voir le peu de cas que l'on fait des grands hommes !

Quesnel raconte ensuite à son ami comment on s'occupe ici de donner des emplois, d'assurer la vie à tout le monde, le rimeur excepté.

Quelle injuste manie !
Faut-il que sans pitié la fortune ennemie
Nous ait, pour nos péchés, cloués dans un climat
Où les gens sont sans goût... ou l'ont trop délicat.
Ils loueront un soldat qui le péril surmonte ;
On s'épuise à rimer, personne n'en tient compte.
O temps ! ô mœurs ! ô honte ! que diront de nous
L'Iroquois, l'Algonquin, et le Topinambou ?
.....
Eh ! ne rendent-ils pas des hommages divins
A leurs jongleurs, sorciers, astrologues, devins ?
Parcours tout l'univers, de l'Inde en Laponie,
Tu verras que partout on fête le génie,
Hormis en ce pays : car l'ingrat Canadien
Aux talents de l'esprit n'accorde jamais rien.

(1) cf. *Répertoire National*, I, 78, *Épître à M. Généreux Labadie*.

Il faut sans doute n'accueillir qu'avec certaines réserves les doléances des poètes qui se plaignent de n'être pas lus, et ne donner aux boutades de Joseph Quesnel qu'une valeur relative. Avouons aussi qu'il se moque joliment parfois de son ami dont il convient que les vers

ne valent point grand'chose,
Qu'un lecteur bonnement croit lire de la prose,

et que, par conséquent, l'occasion n'était pas favorable de réveiller la torpeur des contemporains ; mais ne peut-on pas tout de même découvrir, sous le spirituel badinage du poète, l'indice d'un état d'âme que l'on peut assez expliquer chez nos pères de 1804, et qui ne devait que trop longtemps persister dans la conscience du peuple canadien ?

Dans une poésie datée de 1831, et qui n'est pas signée, on retrouve sous une forme plus lourde la même plainte qu'avait fait entendre Quesnel, et aussi l'annonce d'une ère nouvelle où la poésie commençait enfin à recevoir les plus significatifs encouragements. Chauveau, qui a vu d'assez près les hommes de 1840 pour bien connaître leurs goûts et leurs préférences, affirme pourtant qu'à cette époque encore, faire de la poésie était pour celui qui s'y essayait « un titre peu profitable, et même peu recommandable » ; que, d'autre part, il y avait en ce temps-là, dans nos classes dirigeantes, un préjugé contre la littérature en général, et la littérature des gens du pays en particulier ; et qu'enfin l'on regardait comme assez inutiles les écrivains,

que l'on affectait « de considérer un brevet de capacité littéraire comme l'équivalent d'un brevet d'incapacité politique, professionnelle et administrative ». ⁽¹⁾ N'est-ce pas Chauveau lui-même qui un jour entendait dire « à un homme d'état parlant d'un de ses amis : *ce jeune homme ne fait rien... il écrit* » ? ⁽²⁾

Cependant, il faut l'ajouter, c'est à cette époque que commence à se faire dans notre société canadienne, en faveur de la littérature, une heureuse réaction. Une plus grande liberté conquise par nos patriotes permit à nos pères d'élargir le cercle de leurs préoccupations, et d'entrevoir un autre idéal que celui de la grandeur matérielle et politique de la nation. La liberté, ce fut pour nos esprits ce pays de lumière d'où est venue pour les Romains la révélation d'une beauté supérieure et plus durable que toutes les formes changeantes de la fortune. On se mit à fonder des bibliothèques et des sociétés littéraires ; on multiplia les journaux ⁽³⁾ ; on répandit par tous ces moyens le goût du livre et de la lecture. Certes, nous l'avons dit, on ne put réaliser alors tout ce que l'on pouvait

(1) cf. *Vie et Œuvres de F.-X. Garneau*, par P.-J.-O. Chauveau, p. XXX, *passim*.

(2) cf. *l'Instruction publique au Canada*, par P.-J.-O. Chauveau, p. 722.

(3) Nous avons sous les yeux la liste de quarante-deux journaux qui furent fondés entre 1837 et 1850. Nous ne savons si cette liste est complète ; il est certain que la plupart de ces feuilles, nées sous le souffle d'une inspiration ardente, ne vécurent qu'un matin.

souhaiter, ni non plus secouer tout à fait l'indifférence et l'apathie dont nous éprouvons encore le débilitant effet. Les journaux eux-mêmes, les journaux surtout, qui pouvaient si efficacement et si largement contribuer à l'éducation des esprits, après avoir traversé une période assez florissante, se laissèrent peu à peu envahir, tout comme nos hommes politiques, par des questions étroites de clocher, par des discussions puériles où les personnes bien plutôt que les idées étaient mises en lumière, et par toutes les rivalités mesquines qui naissent de la politique des affaires.

Il est cependant un résultat, précieux par dessus tout, qui fut la conséquence de ce mouvement des esprits vers 1840, et qui devait faire disparaître l'une des causes auxquelles on peut attribuer la lenteur de nos débuts littéraires. On se mit à étudier plus attentivement notre histoire nationale. Garneau commença, en effet, en 1845, à publier son *Histoire du Canada*; du même coup il nous dota d'une très belle œuvre, nous révéla un passé trop ignoré, et ouvrit bien large aux écrivains une source féconde, un riche trésor où ils pourraient puiser.

Chose qui ne laisse pas de nous étonner aujourd'hui, mais que ne pouvaient manquer de déterminer, pour une large part, les habitudes peu studieuses de l'esprit canadien, on connaissait assez mal, à l'époque où vivait Garneau, l'histoire de notre pays, et l'on cherchait aussi peu à la faire revivre. On ne possédait encore aucun ouvrage sur la période

des cent dernières années, avec laquelle il fallait surtout se familiariser, et l'on ne lisait qu'avec mesure la prose assez lourde de Charlevoix qui nous reporte au temps de la domination française. Aussi, nul doute que peu à peu s'effaçaient des mémoires plus d'un des traits qui marquent en un puissant relief la physionomie de nos temps héroïques. D'ailleurs, entourés d'ennemis, de ces Anglais qui répétaient à satiété, avec leur historien Smith, et avec Lord Durham, que nous ne valions rien comme peuple, qu'un passé plus que médiocre attestait la nullité des vaincus que nous étions ; accoutumés à n'entendre retentir à nos oreilles que le terme méprisant de peuple battu et conquis, nous avons fini, soit ignorance, soit lassitude, par n'oser plus parler de notre histoire, et par croire aussi qu'il valait mieux n'en plus rien dire. Garneau lui-même s'étonnait parfois de son audace, s'en ouvrait dans une lettre à Lafontaine, et craignait que son *Histoire* ne fût la dernière écrite avec la franchise et la liberté qu'il s'était permises. ⁽¹⁾

Il résultait fatalement de cet abandon et de cet oubli du passé que l'on se privait de ressources précieuses pour le développement de notre littérature ; et même l'on allait répétant que, si, pour fonder une littérature, il faut à un peuple des annales glorieuses à l'égal de celles des vieilles

(1) On consulterait avec profit, sur cette même question, les *Mémoires ou Souvenances canadiennes*, II, 81, de l'abbé Casgrain, et son étude sur Garneau dans *Œuvres complètes*, II, 84 et suiv. Voir aussi nos *Essais sur la Littérature canadienne*, p. 49-51.

nations, ou des événements extraordinaires dont s'inspirent les poètes et les prosateurs, nous n'avions en réalité à peu près rien de tout cela, et que jamais donc l'on ne pourrait ici former une littérature nationale. Cette idée que nous avons quelquefois entendu exprimer encore aujourd'hui autour de nous, s'accroissait alors, sans doute, sous l'action de tous ces découragements qui, ici, avant l'établissement du gouvernement responsable, déprimaient souvent l'âme canadienne. Et au lieu de chercher à créer une littérature qui fût bien imprégnée de notre esprit, de nos mœurs, et des choses si grandes de notre histoire, on faisait alors trop souvent ce que malheureusement l'on continue de faire encore trop, quoique plus en petit, dans les classes de nos collèges et de nos séminaires, on s'exerçait sur des sujets étrangers, ou l'on ne s'essayait qu'à crayonner des pastiches de la littérature française.

L'œuvre de Garneau, l'enthousiasme qu'elle créa parmi nous, et toutes les espérances patriotiques qui se levèrent dans les âmes quand nos hommes d'état eurent enfin arraché aux Anglais nos libertés politiques, tout cela orienta vers des horizons nouveaux, et dans des directions plus sûres, nos écrivains, et les lettres canadiennes commencèrent à se développer d'un plus vif et plus vigoureux mouvement.

*
* *

Mais nos écrivains durent alors, il doivent encore aujourd'hui lutter, pour réussir, contre

un autre obstacle, contre des difficultés bien différentes de celles que nous avons signalées, et que ne pouvait manquer de faire naître encore notre vie nationale si besogneuse, mais si peu adonnée aux travaux de l'esprit.

Notre vocabulaire, qui est bien un élément indispensable à l'écrivain, et qui lui permet d'exécuter mieux et plus facilement son œuvre selon qu'il est plus ou moins riche de mots, notre vocabulaire s'est appauvri. Et qu'un tel accident lui soit arrivé, il suffirait de lire quelques-uns des meilleurs ouvrages de notre littérature pour s'en convaincre; il suffirait surtout d'écouter la conversation ou le discours de la plupart de nos hommes instruits pour n'en plus douter. Nous n'avons guère à notre disposition qu'un petit nombre de vocables, et nous tournons sans cesse dans le même cercle d'expressions plus ou moins justes, plus ou moins exactement adaptées à la pensée.

Or, cette ignorance des ressources de la langue, qui fait que l'on ne peut disposer pour extérioriser et mouler ses idées que d'un instrument souvent rebelle ou impuissant, décourage parfois les meilleurs esprits. On hésite à écrire, non pas toujours précisément parce que l'on n'a rien à dire, mais souvent aussi parce que l'on désespère de pouvoir rendre convenablement et dans une langue assez souple et assez précise ce que l'on voudrait faire savoir au lecteur. D'ailleurs, on l'éprouve bientôt, l'esprit lui-même est moins fécond, il est fort empêché de travailler quand il ne peut faire

jaillir de la réflexion tous les mots qu'il lui faudrait pour s'exprimer ; il est atteint dans son activité même. Aussi bien, les idées ne vont pas sans des mots qui les soutiennent, et si l'on n'a à sa disposition qu'un très petit nombre de mots, on ne pourra assez librement travailler ses idées, les étendre, les multiplier, les mettre en plein relief, les présenter sous leurs meilleurs aspects, les fortifier. On sera plutôt contraint de les exprimer en gros, sans cette richesse de détails et de nuances qui les font valoir. L'idée pourra bien être juste, on sentira qu'elle n'est pas assez finie, ni assez artistique. C'est que plus on est maître de sa langue, et plus on pense avec facilité et variété ; et il y a donc une action de l'idée sur les mots et des mots sur l'idée, qu'expérimentent bien ceux qui s'occupent de composer, et dont on ne peut méconnaître l'étonnant prestige.

Et c'est parce qu'ici l'on ne connaît pas assez la langue française, et tous les secrets merveilleux qu'elle livre à ceux qui l'ont profondément étudiée, ou qui l'apprennent dans les milieux où on sait le mieux la manier, que souvent l'on hésite à se faire auteur. Cette défiance légitime, quoique parfois excessive, de soi-même ou de ses propres forces, paralyse encore aujourd'hui plus d'un parmi nous qui pourraient faire des livres, et nous craignons fort qu'elle n'ait souvent empêché au siècle dernier les auteurs et les œuvres de se multiplier davantage.

Convient-il d'attribuer aux conditions toutes particulières et toutes défavorables dans lesquelles

s'est trouvée placée notre vie canadienne, cette indigence relative dont nous souffrons, cette pénurie de mots dont nous nous plaignons? La France en nous quittant n'avait-elle donc pas laissé ici à nos bourgeois et seigneurs, au clergé et aux gens du peuple l'héritage sacré d'une langue qu'elle nous avait apprise et livrée tout entière? Et dès lors, pourquoi cette langue française, qu'il nous fut toujours permis de pratiquer et d'étudier, ne se serait-elle pas ici conservée et enrichie, après la cession du pays à l'Angleterre, comme elle l'a fait là-bas?

Qu'on se rappelle d'abord que la langue française est un dialecte que nos gens, venus des provinces où l'on parlait un autre patois, ont dû apprendre surtout après leur arrivée dans ce pays; ce fut ici la langue commune qu'imposaient tout naturellement les nécessités des relations et de l'administration. Et parce que le français fut pour les premières générations canadiennes une langue apprise un peu à la façon des langues étrangères, il ne fut jamais aussi profondément connu ici qu'il le pouvait être dans l'Île-de-France. Nous n'avons pas surtout cette variété et cette abondance de mots techniques qui permettent de s'exprimer en se servant toujours des termes les plus précis et les plus propres. Notre parler populaire manque donc de beaucoup de mots, et parce que, chez nous, la langue du livre ressemble beaucoup à celle de la conversation, celui-là comme celle-ci devaient se ressentir des effets d'une telle indigence.

Toutefois, il faut bien admettre que la langue littéraire, celle des gens instruits, n'est pas tout à fait la langue des gens du peuple ; elle a d'autres ressources qu'il faut connaître pour la bien pratiquer ; elle se développe suivant certaines lois de progrès, et c'est surtout dans la mesure où l'on agit les idées, dont elle est l'organe ou la forme vivante, c'est dans la mesure où ces idées se modifient et se multiplient qu'elle-même se conserve, se transforme et s'enrichit. Or, nous l'avons observé, ce n'est pas vers les spéculations intellectuelles, vers les lettres et les sciences que s'est portée l'activité de nos esprits. Et surtout après la défaite, quand il fallut reconstruire la fortune privée et la fortune publique, ce n'est pas le domaine des idées qu'il s'est agi de remuer et de cultiver, mais plutôt le sol auquel notre population s'est éperdument attachée pour vivre et pour prospérer. Sans doute notre langue a bien pu se charger, s'enrichir de quelques mots nouveaux que pouvaient ici faire naître des choses nouvelles, encore qu'il paraisse bien établi, grâce surtout aux travaux de la *Société du Parler français*, que nous n'avons guère inventé de vocables depuis la cession du pays, et que ce sont plutôt les Anglais qui nous ont fourni certains mots, postérieurs à 1760, qui émaillent notre conversation ou la prose du journal ; mais il paraît aussi évident que si le parler populaire s'est enrichi, ce qui est fort contestable, c'est à ce parler populaire que tend à se réduire, en général, toute la science philologique de nos

hommes instruits : et ceci même explique l'indigence verbale qui est leur, et ceci surtout ne peut être que préjudiciable aux lettres canadiennes.

Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs qu'un tel phénomène se soit ici produit. Après 1760, les classes dirigeantes du Canada français non seulement n'ont pu se livrer aux études approfondies, à ce travail intellectuel qui contribue le plus puissamment à conserver et accroître le trésor de la langue littéraire ; non seulement elles se sont préoccupées avant tout, et presque exclusivement, des questions toutes pratiques qui intéressaient notre vie nationale ; mais aussi elles se sont rapprochées du peuple ; mêlées à lui, elles ont le plus souvent confondu avec ses mœurs et ses habitudes de langage leurs façons de vivre et de parler.

Et cette fusion du peuple et des classes dirigeantes devait se faire bientôt d'autant plus intime et plus profonde que c'est dans le peuple lui-même qu'allait se recruter l'élite de notre population. C'est le peuple qui fournira à la nation ses prêtres, ses avocats, ses médecins, ses députés. Sorti du peuple, et prompt à revenir à lui, l'homme des professions libérales reprend bientôt, au sortir des études classiques, la langue populaire qu'il a tout d'abord apprise et parlée ; il s'enferme trop volontiers, quand il cause ou qu'il écrit, dans le vocabulaire qui est celui des populations rurales ou ouvrières. Or, la langue de ces populations, nous l'avons dit, est plutôt assez pauvre. Si elle est pittoresque, colorée et savoureuse, si, dans notre province de

Québec, elle est d'une remarquable correction, elle n'en est pas moins constituée par un nombre assez restreint de vocables, et surtout elle n'en présente pas moins de fréquentes irrégularités syntaxiques; et c'est précisément parce que partout en ce pays l'on n'entend guère parler que cette langue, et parce que l'on en a guère appris d'autre, qu'il devient particulièrement difficile à celui qui veut écrire de se débarrasser d'une foule de locutions vicieuses, ou bien de trouver et de faire entrer dans sa composition tous les mots qui pourraient mieux faire voir les nuances subtiles et tous les mouvements de la pensée.

Le mal philologique que nous signalons était-il plus grave il y a cent ans qu'il ne l'est aujourd'hui? C'est ce que nous ne sommes pas en mesure d'établir. Il peut se faire qu'il y a un siècle la langue et l'esprit français fussent moins entamés qu'ils ne le sont de nos jours par les causes que nous avons rappelées, et par les influences anglaises et américaines qui s'exercent sans cesse sur notre vie. Ceux qui ont entendu, ou qui peuvent écouter encore les vieillards qui représentent parmi nous les générations de la première moitié de l'autre siècle, que ces vieillards appartiennent ou non à notre société instruite, sont souvent étonnés et ravis tout ensemble de surprendre sur leurs lèvres un langage d'une originalité, d'une saveur et d'une distinction auxquelles nous ne sommes pas assez habitués. L'appauvrissement de la langue française au Canada, et aussi sa corruption, n'ont pu

d'ailleurs se faire qu'avec le temps, et à mesure que s'accumulaient et pesaient sur notre vie les conséquences de notre isolement et de nos infortunes.

Au reste, si les écoliers d'autrefois étaient ce qu'apparaissent maintenant les nôtres, on a dû descendre assez vite la pente vicieuse de la décadence. Aujourd'hui que nous avons tant de moyens de remédier au mal, il suffit d'observer au collège et au séminaire l'élève qui y fait ses études classiques pour constater combien il s'essaie peu à parler une autre langue que la langue incorrecte qu'il a pratiquée dans sa famille ou dans la rue ; il suffit de corriger ses compositions littéraires pour s'apercevoir que trop souvent il n'en peut écrire d'autre : tellement les habitudes premières prolongent partout dans notre activité leur influence bonne ou mauvaise. Il arrive encore que l'écolier, et aussi l'orateur ou l'écrivain, qui négligent de surveiller la langue qu'ils parlent et de l'enrichir, se servent dans leurs compositions, dans leurs discours surtout, et comme d'un vêtement de rechange, d'une autre langue que celle de la conversation, d'une langue apprêtée, solennelle et factice ; mais cette langue, ils l'oublient, d'ailleurs et bien vite, au sortir de l'étude ou du cabinet de travail.

Cependant, il faut le reconnaître, depuis longtemps que nous entretenons avec la France des relations de plus en plus étroites, depuis surtout que les livres français inondent nos librairies et

menacent d'y noyer la jeune et toute frêle littérature canadienne, il se fait dans notre société une heureuse réaction. Notre vocabulaire, celui surtout de nos hommes instruits, se garnit d'un plus grand nombre d'expressions ; on lit davantage, et des mots qui passent souvent sous le regard du lecteur reviennent ensuite volontiers sur ses lèvres, entrent peu à peu, comme une monnaie ordinaire, dans la circulation. Nos livres ne pourront que gagner à cette connaissance plus parfaite de la langue française ; les plumes courront plus facilement, et plus assidûment peut-être sur le papier ; et notre littérature bénéficiera de toute cette activité nouvelle, si l'on sait se garder, pour un certain argot de France, d'un engouement maladroit, et conserver plutôt à notre langue canadienne sa délectable originalité.



Au reste, c'est à marquer nos œuvres d'une empreinte toute particulière et toute nationale qu'il faut viser, si nous voulons nous intéresser nous-mêmes, et intéresser les étrangers à notre littérature. Notre langue, sans doute, ressemblera toujours on ne peut plus à la langue de France, et il sera toujours bon qu'elle en garde l'élégance, la clarté et la souplesse ; d'autre part, il y a une science et des idées générales communes à tous les esprits cultivés, qu'il conviendra toujours de bien connaître, et dont il sied de savoir au besoin pénétrer ses écrits : mais nous avons aussi de certains mots, de certaines

façons de nous exprimer qui, pour être archaïques ou vieilles sont bien nôtres encore, et le moins possible banales, et qu'il serait utile de conserver ; nous avons surtout dans notre histoire, dans nos légendes, dans nos mœurs, dans nos traditions, dans notre nature canadienne, des sujets que l'on n'a encore qu'effleurés, et que nos poètes, nos romanciers, nos historiens exploiteront toujours avec profit. Traitons ces matières avec la bonne et très saine langue française qu'il faut apprendre, sans nous soucier trop de faire passer dans notre vocabulaire les néologismes souvent risqués, ces mots qui tirent l'œil et qu'emploient là-bas surtout les écrivains qui manquent le plus du véritable génie français. Que notre littérature soit remplie et déborde de choses canadiennes ; qu'elle goûte, pour ainsi parler, le sol natal, et elle aura pour tous ceux qui lisent la seule saveur qui puisse lui donner quelque prix.

Comment a-t-on jusqu'à présent réalisé ou négligé ce programme ? quels efforts a-t-on faits, malgré tout, après 1760, pour constituer ici une littérature nationale ? quels noms méritent d'être signalés, et quelles œuvres forment les premières pages de notre histoire littéraire ? C'est désormais ce que nous essaierons d'établir.

Juin 1904.

NOTRE LITTÉRATURE DE 1760 A 1800

Dans quel milieu historique et social elle est née.—
Création du journalisme.—Nos premières
poésies.—Les premiers discours
parlementaires.

C'est de 1760, ou, si l'on aime mieux, c'est de la cession du Canada à l'Angleterre que l'on peut vraisemblablement dater le commencement de notre histoire littéraire. Jusque-là, il y a bien eu en ce pays quelques manifestations de vie intellectuelle, des récits de voyage, comme ceux de Champlain, des relations fort intéressantes, comme celles des jésuites, des histoires, comme celle de Charlevoix, des études de mœurs, comme celles du Père Lafiteau, des Lettres édifiantes et remplies de fines observations, comme celles de la Mère Marie de l'Incarnation, mais outre que ces ouvrages ont été pour la plupart écrits et tous publiés en France, ils ont aussi pour auteurs des écrivains qui sont de France bien plus encore que du Canada, et la France peut donc aussi bien que nous les réclamer comme son patrimoine.

On sait, d'autre part, que les Canadiens qui sont nés en ce pays ont été, pendant les cent cinquante années de la domination française au Canada, bien empêchés de s'occuper avec quelque soin des choses de l'esprit. Pendant cette période de notre vie nationale, que Lord Elgin appelait l'âge héroïque de la Nouvelle-France, toutes les forces vives du peuple naissant étaient absorbées par les rudes travaux de la colonisation, du commerce et de la guerre. L'établissement de la race française sur les bords du Saint-Laurent s'est fait dans des conditions si pénibles, parfois si maladroites, et toujours si laborieuses, qu'il n'y eut guère ici de loisirs et d'encouragements pour le travail peu lucratif de la pensée. Et des gouverneurs amis des lettres comme Frontenac, épris d'histoire naturelle comme de la Galissonnière, n'ont pu entreprendre de mêler à la vie besogneuse du Canadien les occupations et les agréments de la science et de la littérature.

Aussi bien, semble-t-il que nos rois de France eux-mêmes n'aient pas eu d'autre ambition à cette époque que de former ici de solides colons pour abattre la forêt, de braves agriculteurs pour labourer le sol et lui faire produire des moissons, et des soldats qui fussent toujours prêts à faire le coup de feu contre l'Iroquois ou l'Anglais ; ils avaient encore sans doute le très noble dessein de répandre sur ce pays les lumières de la civilisation chrétienne ; mais il paraît bien aussi qu'ils se sont hâtés lentement de procurer à leurs sujets d'outre-mer les

moyens d'orienter vers les lettres et les arts leur activité. Et par exemple, on leur a reproché de n'avoir pas voulu introduire ici l'imprimerie à une époque où les colonies anglaises qui se développaient à côté de nous en étaient pourvues. ⁽¹⁾

Certes, il ne faut pas trop insister sur ces reproches; il convient plutôt de se rappeler que la situation politique de la France dans l'Europe du dix-huitième siècle ne lui permettait guère de pousser toujours aussi activement que possible le perfectionnement de son œuvre coloniale.



Quoiqu'il en soit, la littérature canadienne n'existait pas en 1760. Y avait-il des chances qu'elle pût naître et se développer bientôt? Et quel était donc le milieu, l'état d'esprit et de mœurs qui la pouvait créer, d'où elle pouvait, un jour ou l'autre, sortir et se constituer?

Il est inutile de rappeler quel climat enveloppait d'une atmosphère plutôt froide, et quel pays neuf, large, immense, gracieux ou sauvage, entourait de décors variés notre naissante littérature. Je n'ose parler de ces spectacles extérieurs qui s'offraient aux regards de ceux qui se seraient plu à les observer et à les décrire, de ces fleuves si profonds, majestueux et pittoresques, dont on peuplait les rives, de ces lacs qui ressemblent à des mers, de

(1) Voir à ce sujet *Voyage en Amérique*, par P. Kalm, édit. Marchand, Montréal, 1880, p. 137-138.

ces forêts qui déroulaient partout le tableau mouvant de leurs gaies ou sombres couleurs. La nature n'était pas encore devenue matière à développements lyriques, un thème littéraire que l'on recommence sans cesse au gré de son imagination, que l'on brode le soir sous la lampe dans le rayonnement des visions rappelées ou des souvenirs accourus. J.-J. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre n'étaient encore en France que des précurseurs isolés, dont on ignorait peut-être ici les œuvres et les tendances. Mais la vie canadienne n'avait-elle pas encore un large contact avec la vie primitive des Indiens ? Et les mœurs des sauvages, leurs superstitions, les alertes de la vie nomade, les surprises nocturnes, les scalpés victorieux et barbares, les incantations magiques, les naïves légendes qui ne pouvaient manquer de pousser et de fleurir sur le fond un peu sévère de la vie coloniale, ou de s'enrouler en gracieuses guirlandes sur les récits véridiques des grand'mères : tout cela ne pouvait-il, à coup sûr, suggérer à l'esprit des sujets d'une singulière originalité ? Oui, certes ; mais tout cela, il faut le déclarer dès maintenant, ne devait entrer que bien plus tard dans le courant de notre vie littéraire.

Cette vie littéraire pouvait-elle du moins, dans la société de l'époque où nous nous reportons, bientôt jaillir et prendre son cours ?

Québec était, vers la fin du régime français, le centre d'une civilisation polie, élégante, raffinée

même, et souvent très mondaine, qui depuis longtemps déjà avait pénétré jusqu'en ce pays. Kalm, qui visita la Nouvelle-France en 1749, et qui a laissé sur son voyage des notes si curieuses, si instructives et si sincères, a remarqué comme notre capitale réunissait alors les éléments d'une société distinguée, où le bon goût s'était conservé, où l'on se plaisait à le faire régner en ses manières, en son langage et en sa toilette. Il constate même que Québec l'emporte sur Montréal par son luxe bien plus que par sa vertu ⁽¹⁾ : et il est inutile de rappeler en passant cette vie brillante et parfois scandaleuse que l'on menait en certains quartiers de notre ville au moment même où la colonie se débattait douloureusement dans la misère et dans la souffrance de nos dernières luttes.

Mais si Québec se complaisait dans cette royauté que lui assurait la vie mondaine et officielle ; s'il s'enorgueillissait de grouper dans ses murs tous les personnages les plus considérables du monde politique et du monde ecclésiastique, il pouvait aussi se flatter d'être en ce pays le siège principal de la vie intellectuelle. On sait par Bougainville que vers la fin du régime français, en 1757, il existait ici un cercle littéraire que d'ailleurs l'on ne connaît pas autrement. Au surplus, depuis plus d'un siècle le Collège des Jésuites et le Séminaire attiraient à Québec toute la jeunesse étudiante de la colonie ; Montréal ne possédait pas

(1) Cf. *Voyage en Amérique*, et en particulier les pages 214-217.

encore de maison d'enseignement classique, et c'est donc ici que se concentraient les quelques efforts que l'on pouvait consacrer au développement et à l'éducation des esprits. Le Collège des Jésuites et le Séminaire de Québec avaient ainsi préparé et formé toute une pléiade d'hommes, laïcs ou ecclésiastiques, qui avaient une culture libérale, qui étaient initiés aux lettres et aux sciences, et qui étaient donc capables, à un moment donné, l'occasion les y invitant, de tenir une plume et de produire quelques œuvres.

Au reste, les esprits étaient ici très susceptibles de s'élever et de s'agrandir. L'esprit canadien, et en particulier l'esprit de cette génération qui a assisté à l'effondrement de la puissance française en ce pays, était particulièrement riche et fécond, et il méritait bien mieux que cette accusation d'infériorité que longtemps on a essayé de faire peser sur lui. L'esprit français, celui qui a tracé les plans si vastes et si hardis de la colonisation canadienne, et celui qui s'est employé à les exécuter ; l'esprit français qui a conçu et tenté le projet d'étendre la zone de son influence jusqu'aux Grands Lacs, jusqu'aux rives du Mississipi et jusqu'à la Louisiane, a fait preuve de qualités supérieures, que l'on n'hésite pas à affirmer encore quand on compare son œuvre avec celle qu'accomplissait au même moment, dans la Nouvelle-Angleterre, l'esprit de nos voisins. Et Rameau de Saint-Père avait bien raison d'engager un jour nos historiens à rechercher et à montrer tout ce qu'il y avait ici de

forces sociales, intellectuelles et morales en germe dans ces esprits qui ont préparé et vécu les premières pages de notre histoire ⁽¹⁾.

Seulement, il fut difficile à ces esprits d'organiser au Canada une vie littéraire un peu active et féconde aussi longtemps que le Canada fut colonie de la France. On recevait de Paris les livres dont on avait besoin, et parce que d'ailleurs, on ne pouvait ici imprimer, et que l'on est bien prêt de se décider à ne pas faire de prose ou de vers quand on est sûr de ne pouvoir publier ni ses vers ni sa prose, on se contentait de composer quelques chansons, de lire et de relire les soixante mille volumes qui, dit-on, circulaient ici vers 1760. ⁽²⁾

Mais la séparation complète et définitive du Canada et de la France vint brusquement changer cet état de choses, et nous forcer à ne compter plus désormais que sur nous-mêmes. Cet événement tragique qui orientait tout autrement nos destinées, devait donc précipiter le développement de toutes nos activités, et il marqua, en réalité,—si l'expression n'était pas trop ambitieuse—le commencement de notre autonomie intellectuelle et littéraire. Toutes les forces que nous tenions en réserve, et qui jusque là n'avaient pas eu l'occasion de se manifester, parce que la France centralisatrice pourvoyait à tout, devaient plus tôt tendre vers

(1) Voir une lettre de M. Rameau citée par M. Benj. Sulte, dans son *Hist. des Canad. français*, VII, 118.

(2) C'est une affirmation de M. Sulte. Mais ne savons sur quelle autorité elle repose.

l'action et vers les œuvres. Les premières persécutions du vainqueur nous jetèrent elles-mêmes, et sans délai, dans une résistance où l'esprit était impatient de s'exprimer bien haut, et dans une lutte où nous étions laissés à nos propres initiatives et à nos seules ressources. Ce sont donc, en somme, nos souffrances et nos malheurs qui ont hâté l'éclosion de tous ces germes de vie personnelle que nous portions en nous, et que tardait à faire mûrir le lointain soleil de Versailles.

Les grandes agitations politiques et les révolutions de la vie nationale n'ébranlent jamais en vain l'âme et la conscience d'un peuple ; elles sont accompagnées ou suivies d'efforts intellectuels où se manifestent toutes les inquiétudes et toutes les espérances de la nation. Nous devions, nous aussi, à notre tour, et bien des fois après 1760, expérimenter cette loi dans la mesure où il fut possible à nos esprits, encore jeunes et assez indigents, de s'y soumettre et de la confirmer.

Non pas, certes, qu'au lendemain même du traité qui nous livrait à l'Angleterre devaient être imprimés nos premiers livres et composés nos premiers poèmes. Ce n'est pas sur les plaines encore sanglantes d'Abraham que pouvaient pousser nos premières fleurs d'élégie, et ce n'est pas des ruines partout accumulées que pouvaient tout de suite sortir des voix d'épopée ! Aussi bien, n'est-ce pas non plus la troupe de fonctionnaires étrangers, que méprisait Murray lui-même, et qui s'abattit alors sur le pays, qui pouvait y faire briller aussitôt

le rayon de la poésie, et y créer sans retard la vie supérieure de l'esprit.

Non, nos pères n'écrivirent pas tout de suite. Ils firent mieux ; ils se donnèrent à l'action, et tout en réparant les désastres de leur fortune matérielle, ils se comptèrent, ils s'unirent, ils se groupèrent autour d'une idée, de celle-là même qui plus tard devait remplir encore nos discours et nos vies, faire palpiter l'âme de nos orateurs, de nos historiens, et de nos plus grands poètes, ils se groupèrent autour de l'idée nationale. C'est à conserver d'abord, puis à faire rayonner ici l'esprit français, et à lui assurer sa supériorité sur l'esprit saxon qu'ils s'employèrent. De 1760 à 1800, on les voit tous, en haut et en bas de l'échelle sociale, se consacrer à cette œuvre. Ils se mettent en garde contre les influences étrangères qui commencèrent dès lors à s'exercer sur eux, et ils tâchent à maintenir, à la campagne et à la ville, les habitudes, les mœurs, les traditions de la vie française. A la ville surtout, on se surveilla avec une vigilance dont on s'est bien relâché.

Cette mission, que s'attribuaient les Canadiens de 1760, leur était rendue plus facile par ce fait que l'Angleterre ne nous envoya guère à cette époque que des négociants et des commerçants, et que ceux-ci, venus d'un pays où l'aristocratie possédait d'immenses domaines, et pour cette seule qualité jouissait d'un prestige considérable, ne pouvaient se défendre d'avoir quelque respect pour ce petit peuple de Canadiens qui étaient ici propriétaires du sol.

Au reste, la gloire de l'esprit français était trop vive et trop rayonnante alors sur l'Europe pour que nos vainqueurs ne fussent pas inclinés à l'admirer jusque chez nous. Et c'est donc ce qui explique encore, dans quelque mesure, pourquoi le goût français, ses manières, sa distinction et sa politesse ont régné alors sur la société des villes, et, le jour des grandes réceptions, jusqu'au palais du gouverneur. Notre attitude pendant la guerre de l'indépendance américaine nous valut un surcroît de prestige, et, pendant les dernières années du dix-huitième siècle, c'est l'aristocratie canadienne-française qui continua à donner le ton des relations sociales ; tout ce qui voulait être de bonne compagnie, à Québec et à Montréal, devait prendre les habitudes et l'étiquette des cercles français. ⁽¹⁾

Ainsi, les vaincus de 1760, inconsciemment peut-être, mais sûrement, préparaient les conditions d'existence dans lesquelles apparaissaient déjà les premiers essais de littérature canadienne.



C'est dans le journal, dans le papier périodique, comme on disait alors, que devaient se manifester ces premiers essais. Et il n'y a vraiment que nos littératures coloniales qui puissent commencer de

(1) On peut lire sur ce sujet une intéressante étude, *la Société canadienne*, datée de 1845, faite par M. O. Létourneau, qui fonda, en 1846, la première *Revue canadienne*, et reproduite dans le *Répertoire national*, III, 289-310.

cette façon ; les autres, les anciennes, sont nées sur les lèvres des aèdes, des bardes ou des troubadours ; c'est la parole humaine, c'est le chant vivant d'une âme qui en transmettait aux oreilles attentives les premiers et un peu naïfs accents. Ici, dans cette Amérique où la machine est au commencement de tous les progrès, c'est la presse qui devait être le premier instrument de notre pensée littéraire.

De 1760 à 1800 — et si dans cette première étude nous nous arrêtons à 1800, c'est tout simplement pour ne pas aller plus loin, attendu que nous ne voyons pas encore que 1800 puisse marquer la fin d'une première période de notre histoire littéraire — de 1760 à 1800, Québec et Montréal mirent au jour à peu près huit ou neuf papiers périodiques, dans lesquels il faut aller chercher les premières et modestes œuvres de nos premiers écrivains :

Voici la liste de ces journaux :

La *Gazette de Québec*, 1764 ⁽¹⁾ ; la *Gazette du commerce et littéraire*, de Montréal, qui au bout de quelques semaines s'appela la *Gazette littéraire* tout court, 1778 ⁽²⁾ ; la *Gazette de Montréal*, 1785 ;

(1) Fondée par Brown et Gilmore. Hebdomadaire d'abord. Cesse de paraître en 1874.

(2) Fondée par Fleury Mesplet, en juin 1778 ; disparaît en juin 1779. Valentin Jautard en est le rédacteur principal.

M. Suite affirmer dans son *Hist. des Canadiens français*, VII, 136, que le *Tant pis, tant mieux* était un autre journal publié vers 1780. Il ne paraît appuyer cette affirmation que sur les renseignements assez vagues que l'on peut voir dans les *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière*, p. 117-118. P. de Sales Laterrière déclare que ses compagnons de prison, « Jautard et Mesplet sont inculpés, le premier d'être rédacteur et le second

le *Courrier de Québec*, 1788⁽¹⁾; le *Magasin de Québec*, 1792⁽²⁾; le *Cours du temps*, 1794.⁽³⁾

Ces journaux n'eurent pas tous une égale fortune : les uns, comme le *Courrier de Québec*, ne vinrent au monde que pour mourir, sans même connaître

imprimeur d'un papier connu sous le nom de *Tant pis, tant mieux*, du genre libellique, qui se permettait d'attaquer la sage politique du gouvernement anglais, et surtout de combattre le despotisme du Suisse Haldimand. » P. de Sales Laterrière s'est trompé. *Tant pis, tant mieux* n'est que le titre et le thème du dernier article paru dans la *Gazette littéraire*, 2 juin 1779. Un mandat d'arrestation avait été signé la veille par Haldimand contre Jautard et Mesplet « pour arrêter le cours de leurs insolences. » Ils avaient été souvent accusés d'écrire et d'imprimer des articles contre la religion et le gouvernement. La *Gazette* du 26 mai, où Jautard prenait à parti les juges qu'il avait déjà plus d'une fois critiqués, mit le comble à ce que l'on croyait être la mesure. Avant de laisser le journal, qui d'ailleurs devait cesser de paraître, Jautard écrivit son article, de ton léger, et assez anodin et ironique, intitulé *Tant pis, tant mieux*.

On consultera avec profit sur l'histoire de la *Gazette littéraire* et sur les causes de sa disparition, le travail si abondamment documenté que M. R.-W. McLachlan, curateur du musée de numismatique et d'archéologie de Montréal, a communiqué à la Société Royale au mois de mai 1906, et qui est intitulé : *Fleury Mesplet, the first Printer at Montreal*. Ce travail est imprimé dans les *Mémoires de la Société Royale*, année 1906. Il en a été tiré à part un bon nombre d'exemplaires.

C'est Fleury Mesplet qui imprima aussi en 1785 la *Gazette de Montréal*.

(1) Fondé par M. Tanswell, imprimé par Guillaume Moore. Il n'en est sorti qu'un numéro.

(2) Recueil littéraire, fondé par une société de gens de lettres. Imprimé par Samuel puis Jean Neilson. Mensuel. Chaque livraison contient 68 pages. Commencé en août 1792. Paraît pendant deux ou trois ans.

(3) Fondé le 24 juin 1794. Publié par Vondenvelden. Disparaît le 25 juin 1795.

Ajoutons à cette liste des journaux publiés avant 1800 le *Quebec Herald*, fondé en 1788. Nous recommandons au lecteur qui voudrait avoir quelques détails sur l'histoire des journaux de Québec, la très patiente étude de M. Horace Têtu, *Historique des journaux de Québec*, 4^e édit., 1889.

de lendemain ; les autres, comme la *Gazette littéraire de Montréal*, le *Magasin de Québec*, le *Cours du temps*, luttèrent pendant quelques mois ou quelques années avec la vie, puis disparurent à leur tour. Si donc l'on excepte la *Gazette de Québec* et la *Gazette de Montréal*, qui devaient fournir une très longue carrière, l'existence fut dure pour nos premiers papiers.

Afin d'atteindre le plus grand nombre de lecteurs possible, on publia plusieurs de ces journaux en anglais et en français. La *Gazette de Québec*, la *Gazette de Montréal*, le *Magasin de Québec*, le *Cours du temps*, furent rédigés dans ces deux langues.

On pourrait, à la rigueur, classer en deux catégories différentes ces premiers journaux. Il y eut les journaux surtout politiques, ou d'information politique, comme la *Gazette de Québec*, la *Gazette de Montréal* ; et il y eut les papiers périodiques surtout littéraires, comme la *Gazette littéraire de Montréal*, le *Magasin de Québec*, qui ne reproduisait guère que des pages de littérature étrangère, et le *Cours du temps*, que nous n'avons pu consulter nous-même.

C'est Québec qui fut donc le berceau du journalisme canadien, puisque c'est ici que naquit, le 21 juin 1764, la *Gazette de Québec*. Et cette *Gazette* est donc l'aînée de tant d'autres que devait enfanter l'esprit ardent et batailleur des Canadiens.

Cependant, la *Gazette de Québec* ne peut occuper une large place dans l'étude des origines de notre littérature ; elle est, à cette époque où nous nous

réportons, le moins possible littéraire. Si l'on excepte quelques rares poésies, les articles qu'elle publie sont rédigés presque tous par des Anglais, et c'est un scribe quelconque qui les traduit en mauvais français. Lisez plutôt cette phrase de son article-programme :

« Notre dessein est donc, de publier en *Anglais* et en *Français*, sous le titre de la *Gazette de Québec*, un recueil d'affaires étrangères, et de transactions politiques, à fin qu'on puisse se former une idée des différents intérêts, et des connexions réciproques des puissances de l'*Europe*. Nous aurons aussi un soin particulier de cueillir les transactions et les occurrences de la mère-patrie... »

D'autre part, à une époque où les pouvoirs publics étaient ombrageux et jaloux de leur indépendance, les rédacteurs de la *Gazette* se virent obligés de garder la plus stricte neutralité ; ils y réussirent à merveille. Et il serait difficile d'imaginer un journal politique qui soit tout ensemble plus incolore et plus plat. Brown caractérisait plus justement qu'il ne le voulait peut-être le passé de la *Gazette*, quand pour faire son éloge, il écrivait le 8 août 1776, « qu'elle a mérité le titre de *La plus innocente Gazette de la domination britannique* » ; et il ajoutait avec modestie : « il y a très peu d'apparence qu'elle perde un titre si estimable... »

C'est surtout dans la *Gazette littéraire* de Montréal, fondée en 1778, que l'on peut le mieux voir se dessiner les premiers mouvements de la pensée littéraire au Canada.

Cette *Gazette*, publiée par Fleury Mesplet⁽¹⁾, est l'organe d'un groupe d'écrivains, plutôt amateurs, qui vivent à Montréal, et qui s'inquiètent, selon leur expression, de devenir savants. Ils ouvrent toutes grandes à leurs compatriotes les pages de leur journal hebdomadaire, et ils les invitent à se disputer et à se quereller devant le public. La politique n'étant pas encore ici matière à discussion, et le commerce étant chose bien prosaïque, c'est la littérature seule, sous toutes ses formes graves ou futiles, qui couvrira les pages de la *Gazette*. Quelques semaines seulement après son apparition, la *Gazette du commerce et littéraire* laissera donc tomber la première partie de son titre, et s'appellera la *Gazette littéraire* tout court.

Comme tous ceux qui créent quelque chose, Fleury Mesplet avait conscience qu'il comblait une lacune ; il se plaisait même à grossir l'importance de son œuvre, et il ne manquait pas d'accuser avec une belle assurance tous ceux qui n'avaient pas encore fait comme lui.

« Il est peu de Province, écrivait-il dans son adresse aux citoyens qui couvre la première page du premier numéro de la *Gazette littéraire*, qui aient besoin d'encouragement autant que celle que nous habitons⁽²⁾ ; on peut dire en général, que ses ports ne furent ouverts qu'au commerce des

(1) A consulter, sur la carrière de Fleury Mesplet, la brochure de M. McLachlan, que nous avons signalée plus haut : *Fleury Mesplet, the first Printer at Montreal*.

(2) Il s'agit de l'encouragement à accorder à la science et aux lettres.

choses qui tendent à la satisfaction des sens Vit-on jamais, et existe-t-il encore une Bibliothèque ou même le débris d'une Bibliothèque qui puisse être regardé comme un monument, non d'une science profonde, mais de l'envie et du désir de savoir. Vous conviendrez, Messieurs, que jusqu'à présent la plus grande partie se sont renfermés dans une sphère bien étroite ; et ce n'est pas faute de dispositions ou de bonne volonté d'acquérir des connaissances, mais faute d'occasion. Sous le règne précédent vous n'étiez en partie occupés que des troubles qui agitaient votre Province, vous ne receviez de l'Europe que ce qui pouvait satisfaire vos intérêts et votre ambition, vous ignoriez qu'il était possible d'être Grand sans richesses, et que la science tenait lieu de biens et d'honneurs ; sous le règne présent vous n'avez point changé d'objet, et il ne vous en a point été offert d'autre. »

Et Fleury Mesplet propose à ses lecteurs cet objet nouveau : c'est dans les pages de sa *Gazette* que l'on trouvera un aliment pour les esprits. Il engage donc ses concitoyens à les lire ; il persuade l'artisan et le laboureur que ce leur sera un divertissement agréable, et qu'ils y prendront aussi un plus vif désir de faire instruire leurs enfants.

Dès les premiers numéros, de vives altercations s'engagent sur des problèmes d'importance secondaire, et par exemple, sur les modes auxquelles s'assujettissent les femmes, sur la manière dont elles se coiffent et « construisent sur leur tête avec des cheveux étrangers, des dentelles et des

rubans, un édifice deux fois autant élevé que la hauteur de leur visage, » sur l'utilité du silence, et les dangers de l'indiscrétion, sur la grammaire et sur le style. Les collaborateurs se corrigent, se critiquent et se houspillent les uns les autres ; ils n'écrivent pas tous d'une façon très correcte ; quelques-uns seraient sans doute aujourd'hui de chauds partisans de la réforme de l'orthographe et de la syntaxe ; ils aiguïsent avec malice la pointe de leur ironie ; et ils font, en vérité, de la *Gazette littéraire* un journal à la fois vivant, spirituel et léger.

La note grave pourtant n'y manque pas, et l'on pose dès le deuxième numéro les questions si considérables, et encore si actuelles, de l'éducation, des méthodes agricoles, de la coupe du bois et de la destruction imprévoyante des forêts.

La critique littéraire, un peu terne et qui se traîne sur des essais souvent peu intéressants, s'étale avec complaisance dans les colonnes de la *Gazette*. La verge de Boileau, tour à tour molle ou cinglante, est surtout maniée par un collaborateur assidu qui signe *Le spectateur tranquille*, et qui n'est autre que ce Valentin Jautard, avocat, principal écrivain de la *Gazette*, qui fut emprisonné plus tard, en 1779, avec Fleury Mesplet pour avoir trop librement fustigé les juges et le gouvernement. Autour du *Spectateur tranquille* viennent se grouper des disciples, de jeunes écrivains, avides de correction ; et parmi eux, le plus empressé, le plus

soumis jusqu'au jour d'une révolte et d'une rupture retentissante, fut un québecquois connu dans le monde des lettres sous le nom de *Canadien curieux*.

L'usage de ne jamais signer son propre nom dans les journaux de ce temps, usage qui va d'ailleurs se maintenir jusqu'aujourd'hui, nous empêche de bien connaître la physionomie de ces écrivains de 1778, et d'attribuer avec sûreté et précision les articles en prose ou en vers qu'ils livrent au public.

Nous savons pourtant, et il est assez facile de l'apercevoir en lisant la *Gazette littéraire*, que le groupe des rédacteurs montréalais se composait de Canadiens et de quelques Français qui étaient établis au pays. Jautard était lui-même né en France, tout comme Fleury Mesplet.

Ces intellectuels avaient voulu mettre en commun leurs efforts et leurs talents, et ils formèrent à Montréal une société littéraire, à laquelle ils donnèrent solennellement le nom d'Académie ; et plusieurs d'entre eux, quand ils signent leurs articles, ne manquent pas d'ajouter à leur pseudonyme : *membre de l'Académie*.

C'est par la *Gazette littéraire*, qui fut son organe, que cette académie révéla au monde son existence. Sa fortune fut-elle considérable et prolongée, nous ne savons. On l'appelait volontiers à cette époque l'*Académie naissante de Montréal*, jusqu'à ce qu'un malin, dans un des derniers numéros de la *Gazette*, étonné de constater l'inactivité croissante et l'apathie dont semblaient coupables les académiciens, s'avisa

d'adresser une épître *A l'Académie naissante et en apparence mourante de Montréal.* ⁽¹⁾

L'Académie ne tarda pas, d'ailleurs, à se créer d'irréconciliables ennemis. Elle professait pour Voltaire, qui mourut justement en 1778, une admiration qui ne pouvait être partagée par tous. C'est même à l'occasion de certaines attaques qui furent portées contre Voltaire dans la *Gazette littéraire*, que l'Académie entra en scène pour venger « cet homme unique dont la mort a plongé toute la République des Lettres dans une consternation que la suite des temps ne modèrera jamais ⁽²⁾ ». Ce zèle ardent à défendre l'ennemi de nos dogmes, et aussi certaines autres insinuations malveillantes à l'adresse de nos institutions, valurent à l'Académie beaucoup d'ennuis. Le 2 janvier 1779, M. Montgolfier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, écrivait à Haldimand pour lui demander de réprimer la licence antireligieuse des écrivains de la *Gazette.* ⁽³⁾

Les académiciens étaient peu discrets, trop loquaces, ressemblaient parfois à ces sophistes bavards qui, voulant endoctriner la jeunesse grecque, battirent longtemps les pavés d'Athènes, et remplirent la cité du bruit de leurs querelles. L'un d'eux, nouveau Gorgias, entra en lice héroïque, provoqua les adversaires, et se fit fort d'écrire avec une égale conviction pour ou contre les plus

(1) *La Gazette littéraire*, 21 avril 1779.

(2) *La Gazette littéraire*, 14 oct. 1778,

(3) Cf. *Fleury Mesplet, the first Printer at Montreal*, par M. McLachlan, p. 209.

graves sujets ⁽¹⁾. La philosophie du dix-huitième siècle, et surtout celle qui s'attaquait à la religion, exerçait évidemment une grande influence sur ces esprits, et l'on comprend quelles oppositions pouvait susciter ici leur prosélytisme. Et c'est cela même, ajouté à de sévères admonestations que la *Gazette littéraire* s'était attirées de la part du gouvernement à l'occasion de certaines disputes du Palais, qui paralysa bientôt l'œuvre du journal, et l'activité de l'Académie.

Il est toutefois intéressant d'observer comment dans ce mouvement littéraire de 1778, deux courants distincts viennent se rencontrer, se mêlent et quelquefois se disjoignent et s'opposent, comment viennent tour à tour se fortifier et se combattre ce que l'on pourrait appeler l'esprit national et l'esprit français.

L'esprit français était malheureusement représenté par ces hommes à réputation louche, par ces demi-lettrés et par ces épaves de la morale que le flot de la mer avait déjà jetés sur nos rivages ⁽²⁾. Esprit saturé de cette atmosphère de scepticisme et d'irréligion que l'on respirait partout en France, il ne pouvait s'accorder, ni surtout s'identifier avec l'esprit canadien, lequel était resté par-dessus tout chrétien, et respectueux de l'autorité religieuse. Il exerça pourtant ici une influence que l'on retrouve dans le cercle bien connu de ces Canadiens qui à

(1) La *Gazette littéraire*, 4 novembre 1778.

(2) On peut trouver quelques renseignements sur Jautard et Mesplet dans les *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière*. Voir le chapitre sixième.

la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle constituaient en ce pays le groupe des libertins, ou de ceux que l'on nommait les voltairiens.

C'est donc cet esprit qui apparaît, se manifeste et s'exprime dans plusieurs pages de la *Gazette littéraire* ; comme l'on voit aussi protester dans ces mêmes pages, et s'affirmer, l'esprit de ceux qui étaient nôtres, l'esprit national. Nul doute, d'ailleurs, que l'esprit national n'ait plus d'une fois bénéficié de sa rencontre avec l'esprit français. Ces deux esprits ne pouvaient être, ils ne seront jamais, c'est du moins notre espérance, absolument opposés et contraires. Notre esprit canadien retrouvait d'abord au contact de l'autre, plus vif et plus actif, une ardeur nouvelle, et comme son élan vers les choses de la vie intellectuelle ; il retrouvait encore en lui cette bonne humeur, ce besoin de rire et de chanter, et aussi cette malice qu'il se plaisait à exercer dans ces courtes poésies, dans ces couplets, épîtres, épigrammes et satires que l'on rencontre sous le doigt en feuilletant la *Gazette littéraire* et les autres journaux de cette époque.

II

La chanson est sans doute la première forme qu'ait prise ici la poésie. La gaieté, c'est une moitié de l'âme française, et qui n'abandonne jamais l'autre. Elle éclate et fredonne à toutes les heures de la vie nationale, et s'il est vrai que

là-bas tout se termine par une chanson, il est facile de constater qu'ici même nous nous sommes toujours plu à rimer et à vocaliser nos impressions.

Sans parler de la chanson française que nos pères ont apportée avec eux, et dont il est inutile d'essayer de refaire l'histoire depuis que M. Ernest Gagnon s'en est mêlé, ⁽¹⁾ il y eut à l'époque de nos dernières victoires sur les armées anglaises, en 1757 et 1758, toute une floraison de couplets militaires que le docteur Hubert LaRue a pieusement consignés dans son étude si attachante sur nos *Chansons historiques*. Carillon, surtout, fut célébré avec tout l'entrain que nos soldats avaient mis à battre les Anglais, et l'on ne manquait jamais de mêler à l'orgueil qui chante la malice qui raille et qui mord.

Le Français comme l'Anglais
Prétend soutenir ses droits,
Voilà la ressemblance ;
Le Français par équité
L'Anglais par duplicité,
Voilà la différence. .

.....

L'Anglais cherche des lauriers,
Autant en font nos guerriers,
Voilà la ressemblance ;
Les Français en font amas,
L'Anglais n'en moissonne pas,
Voilà la différence. ⁽²⁾

(1) *Chansons populaires au Canada*, par Ernest Gagnon, Québec.

(2) Cf. *Le Foyer Canadien*, 1765. Article sur nos *Chansons historiques*, par le docteur H. LaRue, p. 17-18.

Ce même esprit, souriant et malin, devait, après 1760, s'exercer longtemps encore contre nos vainqueurs, et longtemps faire pétiller les refrains de la chanson canadienne. En 1774, au moment du siège de Québec, un grand nombre de marchands anglais ayant cru devoir s'abstenir de combattre et sortir de la ville, pendant que les Canadiens français défendaient le drapeau et affirmaient si crânement leur loyauté, on fit circuler une chanson assez méchante dont voici les trois premiers couplets :

J'entends quelquefois des faquins
Qui méprisent les Canadiens,
Mais ce sont des vipères ;
Quand il a fallu batailler
Ils n'ont cherché qu'à reculer
Demi-tour en'arrière ;
Et tous ces braves citadins
Sont fanfarons et bons à rien ;
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Leur vaut un bon clystère.

En temps de guerre ils sont cagnards,
En temps de paix ils sont bavards,
Jaloux et peu sincères.
Sans bravoure, sans loyauté
Ils déguisent la vérité
Par différent' shistoires,
Et qui ne les connaîtrait pas
Les croirait tous propres aux combats ;
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
N'est pas pour eux la gloire.

Je méprise tous ces gens-là
 Qui n'aiment point le Canada,
 Et qui voudraient fair' croire
 Que les habitants du pays
 Ne sont loyaux qu'à demi,
 Quand on sait le contraire.
 Ce sont de méchants serviteurs
 Qui cherch'nt à nous ravir l'honneur ;
 Bon, bon, bon,
 Le bruit du canon
 Les chasse en Angleterre. ⁽¹⁾

.....

Il ne faut à la chanson qu'une occasion, petite ou grande, pour qu'elle monte spontanément aux lèvres. Le jour de l'an, le jour anniversaire de la naissance du roi sont des dates propices. Le matin du premier janvier 1767, le petit porteur de la *Gazette de Québec* offre à ses clients une poésie qui se termine par ce significatif couplet :

Mes pratiques, bonjour, bon an ;
 Si vous m'en désirez autant
 Pour le recevoir, me voici. ⁽²⁾

Le 8 juin 1797, le maître d'école de Verchères, Louis Labadie, publie dans la *Gazette de Québec* une loyale chanson en dix couplets, qui est une traduction libre et amplifiée du *God save the King*.

Grand Dieu ! pour Georges Trois
 Le plus chéri des Rois
 Entends nos voix.
 Qu'il soit victorieux,

(1) *Foyer Canadien*, *ibid.*, p. 40-41.

(2) *Idem*, p. 30.

Et que longtemps heureux,
Il nous donne la loi.
Vive le Roi !

Sous le joug asservis
Que ses fiers ennemis
Lui soient soumis.
Confonds tous leurs projets ;
Tous les loyaux sujets
Chanteront d'une voix
Vive le Roi !

Daigne du haut des cieux
Sur ce roi glorieux
Jeter les yeux.
Qu'il protège nos lois !
Qu'il maintienne nos droits,
Et répétons cent fois
Vive le Roi ! ⁽¹⁾

(1) Cf. *Foyer Canadien*, 1865, p. 52-53. Suivent sept autres couplets. Voir aussi la *Gazette de Québec*, 8 juin 1797.

D'après la *Gazette de Québec*, cette chanson, composée pour la naissance du Roi, est bien de Louis Labadie. Elle est datée « De l'Ecole de Verchères le 30^{ème} Mai, 1797. »—C'est donc à tort, croyons-nous, que Jacques Viger, dans sa *Saberdache*, au volume intitulé *Joseph Quesnel*, attribue à celui-ci les trois premiers couplets de cette chanson que nous venons de citer. Il y a bien dans la *Saberdache* une légère variante au 2^e et au 3^e couplet ; c'est une petite correction qui a pu être portée par Quesnel sur le texte de Louis Labadie. Quesnel et Labadie avaient, en effet, des relations au moins littéraires. C'est pour consoler Labadie, qui se plaignait d'être poète méconnu, que Quesnel écrivit son *Épître à M. Généreux Labadie* où il se moque du public, de lui-même, et aussi de Labadie. Dans sa comédie l'*Anglomanie*, Quesnel a introduit un poète mécontent qui est évidemment Labadie. Ce poète, M. François, demande si l'on a lu son *Grand Dieu ! pour Georges Trois*. Jacques Viger ne reproduit pas dans la *Saberdache* les sept autres couplets qui font suite, dans la *Gazette de Québec*, du 8 juin 1797, aux trois premiers que nous avons cités ici.

D'autre part, la révolution française, les excès auxquels se livraient les nouveaux maîtres que nos frères là-bas s'étaient donnés, la défaite de Bonaparte, battu par Nelson à l'embouchure du Nil, firent écrire ici des complaints et des chansons où s'exprimaient en vers assez lourds nos sympathies pour les victimes de la terreur, et toute l'aversion que l'on éprouvait alors pour le seul nom de Bonaparte. La prose elle-même se faisait d'ailleurs l'écho de ces divers sentiments. L'on sait que la victoire de Nelson fut célébrée ici par de grandes réjouissances ; des messes d'action de grâces furent chantées, et à l'Hôpital-Général, M. l'abbé Malavergne, aumônier de la communauté, un prêtre français qui fut exilé par la révolution, terminait le sermon de circonstance par cette acclamation enthousiaste : Vivent le roi d'Angleterre et l'amiral Nelson ! ⁽¹⁾



A côté de la chanson populaire, et lui tenant d'assez près par ses origines classiques autant que par les divers sentiments qui l'inspirent, se développe et s'imprime en nos journaux la poésie lyrique.

Certes, la poésie lyrique qui s'exhale en vives ou tendres émotions et se revêt toujours d'un style de grande tenue, ne fut pas d'abord bien florissante, si l'on en juge par cette note que l'on peut lire dans la *Gazette de Québec*, du 28 juillet 1766 :

(1) Cf. *Les Ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada*, par M. le docteur Dionne, p. 252.

« Nous avons reçu une pièce soussignée *La Grand'Mère Canadienne*, mais elle est trop imparfaite pour pouvoir se publier, n'y ayant presque pas un mot d'orthographe pour la recommander, et n'étant pas lisible en plusieurs endroits.... »

Il appartenait aux élèves du Séminaire de Québec de venger l'honneur du mode lyrique, d'ouvrir de façon plus ferme et plus gracieuse les ailes de la strophe. Ils s'y essayèrent le 18 janvier 1770, au Château Saint-Louis, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine. Ils chantèrent ce jour-là, en présence du gouverneur, Carleton, une ode que publie la *Gazette de Québec* du vingt-cinq janvier. Quelque réthoricien a-t-il composé seul cette ode où l'on célèbre tout ensemble la reine pacifique, la puissance du roi, la sagesse du gouverneur ? Son professeur ne l'a-t-il pas un peu aidé à trouver quelques rimes, et à retaper quelques vieilles métaphores ? Ce qui est certain, c'est que ni élève, ni professeur n'ont fait pâlir la gloire de Pindare, et que l'ode, toute pleine de ces allusions mythologiques qui farcissent la poésie du dix-huitième siècle, est d'une correction un peu plate qui ne s'envole guère au-dessus d'un enthousiasme officiel et bien réglé. Voici quelques-unes de ces strophes :

La discorde éteint son flambeau,
Pallas au jour de sa naissance
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

Ce Roi favori de Neptune,
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un païs dompté par le fer,
Désire assurer la fortune.

Déjà les arts en liberté
Paraissant avec allégresse
Dans le palais de la sagesse,
Y sont reçus avec bonté.

A ces traits, reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux,
Qui consacre à te rendre heureux,
Ses soins, ses biens, ses avantages.

Son nom ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais pour sa gloire
Dédiés au temple de mémoire.
Ciel ! comble pour lui nos souhaits.

Le trente et un juillet suivant Carleton partait pour l'Angleterre. Les élèves s'émurent encore jusqu'au degré voulu par la poésie lyrique ; et, montés sur Pégase, ils reconduisirent au quai le bon gouverneur. En langage virgilien, et parfois assez rapide et alerte, ils souhaitèrent au voyageur une mer clémenté :

Vous serez à la chaîne
Dans vos sombres cachots,
Vents fougueux dont l'haleine
Irriterait les flots ;
Le paisible zéphir
Aura seul l'heureux sort
De souffler, et conduire
Carleton jusqu'au port.

Puis ce fut tout. Les élèves du Séminaire continuèrent sans doute avec leurs maîtres à faire de la prose, et nous ne les voyons plus guère apparaître à cette époque dans le cortège des Muses. Il ne faut excepter que ce jeune Foucher, qui, dès 1778, traduisait en quelques vers un peu languissants, cette mélancolique tristesse, ce sentiment douloureux de la vie qui commençait alors à s'introduire dans la poésie française, et devait y régner avec les poètes de l'école romantique.

D'autres se chargent, à cette époque, de faire des vers, sans y réussir toujours mieux. Le mouvement littéraire de 1778 ne pouvait aller sans beaucoup d'odes, d'élégies, d'épîtres et de fables, et la *Gazette littéraire* apporte de temps à autre en ses feuilles ces fleurs fraîches écloses, dont le parfum est toujours très discret.

A côté des énigmes en vers, ou des charades, ou des logogriphe, que l'on voit si souvent proposés dans cette *Gazette littéraire* aussi bien que dans les autres *Gazettes* de l'époque, petites pièces qui piquaient sans doute agréablement la curiosité du lecteur plus qu'elles ne pouvaient intéresser le goût artistique, on s'avisa de publier des poésies où s'expriment tous les sentiments de l'âme humaine, depuis l'amour qui est la fièvre de la vie, jusqu'à la douleur qui est le cri de la mort.

Voyez quels accents peut inspirer à un berger la mort d'une jeune anglaise de Québec.

Ecoutez, Bergers, ma musette,
Suspendez vos tendres ardeurs,

De la belle et jeune Lisette
Je vais vous chanter les malheurs.

Elle était au printemps de l'âge,
L'Amour lui prêtait ses appas,
Le Berger lui rendait hommage ;
La rose naissait sous ses pas.

La mort sans respect pour ses charmes,
Trancha le fil de ses beaux jours ;
Fit verser au berger des larmes,
Plongea dans le deuil les amours.

Pleure, rossignolet sauvage,
Arrête-toi, petit ruisseau,
Cesse, oiseau, ton tendre ramage,
Lisette descend au tombeau. ⁽¹⁾

Quelques semaines après ⁽²⁾, le *Canadien curieux* publie une très longue élegie où il essaie de faire passer tout le désespoir d'un amant délaissé ; c'est encore un berger qui regrette sa bergère infidèle, et cette pastorale ne laisse pas, comme la plupart des petits poèmes de cette nature, de mêler à un peu de sincérité beaucoup de tendresse factice.

Dorante est étendu sur un lit de fugère qu'ombrage un grand chêne ; pendant que le ruisseau murmure, que les tourterelles roucoulent, et que la brise agite les feuilles, il exhale sa plainte :

Parle, cruel objet d'une flamme éternelle,
Qui t'engage en ce jour à te rendre infidèle ?
En vain tu m'assurais que sensible à mes feux
D'une confiante ardeur tu comblerais mes vœux :
Ton cœur me le jurait, je le croyais sincère ;

(1) *La Gazette littéraire*, 22 juillet 1778.

(2) *La Gazette littéraire*, 2 septembre 1778.

Ah ! je connaissais peu le cœur d'une Bergère.
 Que t'ai-je fait, Julie ? pour te faire changer ;
 Je sçaurai me punir si j'ai pu t'offenser.

.....

Ainsi le beau Dorante, en sa douleur extrême
 Racontait aux échos son amoureuse peine.
 A sa voix le zéphir cessa de soupirer,
 La feuille de mouvoir, l'onde de murmurer.
 Les oiseaux, habitants des paisibles bocages,
 Suspendirent un instant leurs aimables ramages.
 La nature en silence écoutait ses langueurs,
 Et semblait s'attendrir à ses justes douleurs.

Inutile d'insister davantage sur ces essais qui traduisent à la fois la bonne volonté et l'inexpérience des auteurs. Les épîtres en vers n'offrent guère un plus vif intérêt, qu'elles soient inspirées par la soif de boire du Madère ou du Bordeaux ⁽¹⁾, qu'elles soient mêlées d'un peu de satire ⁽²⁾, ou qu'elles soient pédantesquement gonflées de l'érudition naïve d'un pédagogue ⁽³⁾.

Les fables valent quelquefois un peu mieux. Le *Chat et la souris* ⁽⁴⁾ est une petite scène assez vivement racontée au début, et maître Matou y éprouve à sa courte honte la ruse de Finette ; l'amour trompeur *d'une araignée et d'une mouche* ⁽⁵⁾

(1) *Gazette littéraire*, 20 janvier 1779, Epître à M. J. J... par l'Exilé.

(2) *Ibid.*, 7 avril 1779, Au Spectateur tranquille, par l'Ingénu.

(3) *Ibid.*, 27 janvier 1779, A « je veux entrer en lice Moi », par l'Ingénu.

(4) *La Gazette littéraire*, 30 déc. 1778.

(5) *Ibid.*, 3 février 1779.

est exposé en une pièce instructive dont la versification est facile. Voici l'*Ane en habit de docteur* ⁽¹⁾, qui est une fable signée des initiales d'un membre de l'Académie de Montréal. C'est une sorte de petite comédie en deux actes, un peu fruste, et dont le dénouement ne manque pas de piquant.

Dans une publique séance
Un Singe disputait un jour.
Là maint docte animal, contre lui tour à tour
Venait essayer sa science,
Argumentait certain renard gascon,
Quand tout d'un coup l'on vit paraître
Martin Baudet, qui d'un air petit maître
Vint se placer en rang d'oignon.
A son aspect jugez si l'on dut rire.
Chacun berna le pauvre Sire
De la bonne façon ;
Mais ce fut bien une autre danse,
Quand pour venger son triste sort
On entendit Baudet, d'un air de confiance,
S'écrier *argumentabor*.
A ce grand mot, la sçavante assemblée
Fit en chorus une huée,
Chacun l'appela par son nom,
Et jusqu'au moindre rat dont il fut la risée
L'envoya manger du chardon.
Je ne sçais si l'on eut raison ;
Mais je sçais bien que de telle avanie
Baudet outré crut devoir déloger,
Bien résolu de se venger
En pareille cérémonie.
Or donc qu'un autre jour, la docte Compagnie
Disputait sur un point avec grande chaleur,
Martin coiffé d'un bonnet de Docteur,

(1) *Ibid.*, 23 décembre 1778.

En longue robe retroussée,
En chausse d'hermine fourrée,
Plus fier qu'un brave sénateur
Parut au milieu du Lycée.
Tout le monde, à son arrivée,
Se lève pour lui faire honneur,
On le fait mettre à côté du Recteur.
Docteur Martin ne se sentait point d'aise,
Et déployant une fort grande thèse
Entonna fièrement : *Si prius jusserit* :
On dit qu'à ce mot-là le Professeur pâlit ;
Mais Baudet avait l'âme bonne,
N'ayant d'ailleurs de Docteur que l'habit.
Tant est-il qu'il ne fut personne
Qui n'admirât son bel esprit,
Ses grands talents, sa science profonde.
Tant il prona, qu'enfin étonnant tout le monde
Chacun à son voisin disait tout interdit :
Cher Confrère, qu'il a bien dit !
Content alors de son petit mérite
Baudet vers la troupe susdite
Se tourne et dit ces mots : Il faut donc un bonnet.
Pour mériter, Messieurs, votre suffrage ?
Mais quand Martin paraît sous les traits de Baudet,
Vous changez alors de langage.
Or, apprenez qu'il est ce qu'il était.

Des préjugés tel est l'empire.
Il suffit de passer pour sot
Pour exciter à chaque mot
Un plus grand sot à rire.
Mais avez-vous quelque titre ou renom ?
Vous avez le droit de tout dire.
Que ce soit bien ou non,
N'importe on vous admire.

Il faudrait ajouter à ce petit tableau de la poésie au Canada vers la fin du dix-huitième siècle, les ariettes dont Joseph Quesnel a agrémenté la comédie *Colas et Colinette* qu'il fit jouer à Montréal en 1790.

Cette pièce, écrite en prose, forme la première page de notre littérature dramatique, et elle est la seule, croyons-nous, qui ait été publiée ici avant 1800. Les amours de Colas et de Colinette y sont traversées par les manœuvres d'un barbon, le bailli du village, qui est en quête d'aventures galantes. Ce bailli essaie de supplanter Colas, qui est tout ensemble amoureux et jaloux, mais, grâce aux ruses malignes de Colinette, il tombe lourdement dans les pièges qu'il a lui-même tendus. Au surplus, Colas et Colinette sont les deux caractères les plus disparates que l'on puisse associer au théâtre ou dans la vie, et ils prouvent sans doute une fois de plus que deux âmes très dissemblables peuvent se rechercher et s'éprendre pour cette raison qu'elles se complètent de toutes leurs qualités très différentes.

Mais le rôle de Colas est vraiment un peu chargé, un peu gros, et il devient presque invraisemblable que Colinette qui est très avisée, très délicate et gracieuse, s'attache obstinément à ce naïf lourdaud. La langue même de Colas est trop vicieuse, trop brisée, et trop grossière pour qu'elle soit la langue du paysan canadien. Au surplus, cette pièce écrite par un Français de France, est plutôt d'inspiration française; et bien que l'amour soit chose très cosmopolite, celui qui tourmente

Colas, Colinette et le vieux bailli semble connaître surtout le langage et les mœurs des paysans et des seigneurs des provinces de France.

Ce qui n'empêche pas que parfois Quesnel n'ait introduit dans cette pièce des couplets, des duos alertes où les personnages expriment assez vivement leurs embarras, leurs inquiétudes ou leurs passions. Joseph Quesnel a plus d'une fois d'ailleurs essayé de faire de la poésie au Canada ; il y a quelquefois assez joliment réussi ; il a même exercé, après 1800 surtout, une influence considérable sur nos origines littéraires, et nous aurons l'occasion plus tard de revenir plus longuement sur ce personnage et sur son œuvre.



L'année 1790, qui vit la première de *Colas et Colinette*, marque dans le développement de notre littérature naissante une date plus importante que 1778. Non pas certes, pour ce seul fait que cette année rappelle les origines de notre théâtre ; non pas encore pour ce que depuis quelque temps les brochures politiques se multiplient, et que l'on est à la veille de publier ce recueil littéraire qui s'appelle le *Magasin de Québec* (1792) ; mais bien et surtout parce que cette année 1790 nous reporte à une époque où l'Angleterre nous accorde enfin, sinon la réalité du régime constitutionnel et parlementaire, du moins quelque chose qui en est une image déjà consolante ; et parce que, enfin, les esprits, préoccupés d'utiliser avec le plus d'efficacité possible les institutions

nouvelles, vont se livrer avec plus d'ardeur et plus de suite à l'étude des questions politiques. Or, ce mouvement d'étude aura son prolongement jusque dans les choses de la littérature. Au lendemain même de l'Acte de 1791, un club est fondé à Québec, le *Club constitutionnel*, qui est en même temps un cercle où chaque semaine l'on agite tour à tour des questions politiques, commerciales, scientifiques et littéraires ⁽¹⁾.

Puis enfin, ne sommes-nous pas à cette date précise où l'éloquence parlementaire commence à s'exprimer sur des lèvres canadiennes-françaises, et à livrer ici ses ardents et pacifiques combats ?

Dès la deuxième séance du premier parlement, Richardson ⁽²⁾, au nom des députés anglais que la très grande bienveillance des Canadiens français avait envoyés à la Chambre, proposa que la langue anglaise fût seule reconnue comme officielle et légale ; il exprima aussi le désir que tout le peuple canadien, par intérêt pour la patrie commune aussi bien que par reconnaissance pour l'Angleterre, renonçât peu à peu à parler le français pour n'employer plus que la langue anglaise, la langue du roi et du peuple de la Grande Bretagne. Avec un sang froid et une franchise qui n'avaient que le mérite de la sincérité, Richardson posait dès lors ce problème si souvent agité depuis, qui a porté

(1) Cf. Garneau, *Hist. du Canada*, III, p. 77, 4^e édit.

(2) On peut lire dans le *Magasin de Québec*, I, 384-396, et II, 53-59, exposées à peu près intégralement, les raisons boiteuses développées par Richardson et les députés anglais pour appuyer leurs injustifiables prétentions.

bien des noms au cours de notre histoire, et que l'on appelle aujourd'hui, quand l'on veut bien masquer son intolérance, le problème de l'unité nationale. Comme si nous, qui n'avons pas été importés, nous, les premiers occupants et les plus attachés à ce sol qui nous a coûté des sueurs et du sang, nous avons besoin de nous refaire une âme et une langue, pour que nous soyons de vrais patriotes et des Canadiens authentiques !

Au mois de décembre 1792, il y avait donc ici, à Québec, en la Chambre des députés, une grande question à résoudre, et une cause sacrée à défendre. Bédard, de Bonne, Antoine Panet, Joseph Papineau rivalisèrent d'une belle ardeur pour repousser la proposition de Richardson, et rendre hommage à cette langue qu'ils voulaient conserver, qui est inséparable de l'âme française parce que seule elle en peut suffisamment manifester toute la pensée subtile et toute la noblesse, et qui est donc ici la gardienne de notre race : merveilleux instrument de charité et de tolérance qu'aucune violence de l'idiome saxon ne pourra briser, loyale malgré tout, franche, harmonieuse et précise comme le génie qu'elle exprime, et qui, en 1792 comme aujourd'hui, se fortifiait de toute sa dignité conservée, et s'obstinait par cela même à irriter l'impatience de ceux qui, à époques fixes et périodiques, veulent ici voir sur nos lèvres mourir son verbe, et avec lui la foi qu'il affirme et qu'il annonce.

Avec quelle force, avec quelle ampleur du geste et de la voix, avec quel souci de la rhétorique nos

orateurs de 1792 ont-ils défendu cette cause, et toutes les autres qui intéressaient notre nationalité, nous ne le savons pas, nous ne le pouvons savoir. Leurs discours ne nous sont pas parvenus, et il ne nous reste qu'à faire des conjectures sur la valeur littéraire de ce premier chapitre de notre éloquence canadienne. Sans doute que ces discours avaient cette correction et cette justesse d'expression que l'on se plaît à rencontrer dans la prose de ce temps, et que ne paraissent pas avoir encore entamées l'anglicisme et l'impropriété des termes, ce double fléau de notre éloquence parlementaire contemporaine. Nous supposons volontiers que nos premiers orateurs politiques furent tout à la fois simples, énergiques et rudes, et qu'ils se souciaient plus de donner de bonnes raisons que de faire de belles périodes ; ils s'inquiétaient peu de savoir s'ils parlaient avec grâce, et si leur phrase se déroulait avec une harmonieuse plénitude, pourvu que leurs discours fussent suivis de belles victoires. Par quoi, ils ressemblaient sans doute aussi à ces premiers orateurs des républiques grecque et romaine, dont l'éloquence se traînait bien un peu dans la poussière de l'agora ou du forum, mais faisait battre des mains le peuple qui lui devait sa liberté !

*
* * *

Pendant cette période que nous venons d'étudier et qui va de 1760 à 1800, la littérature canadienne a donc risqué ses premières œuvres. Presque tous

les genres littéraires sont nés sous ce premier souffle d'inspiration. L'ode, l'épître, la fable, l'élogie, la chanson, la comédie, la critique, l'éloquence, sans compter une sorte de journalisme timide et incolore, sont représentés dans cette première gerbe de fleurs un peu fanées que nous avons cueillies au premier jour de notre vie littéraire.

La littérature canadienne est donc née, si faible que soit encore sa vie, et si gauches parfois que soient ses premiers mouvements. L'esprit qui l'anime lui vient d'abord d'un patriotisme très actif; mais, parce que les pouvoirs publics sont susceptibles, et qu'ils surveillent avec rigueur tout ce qui s'imprime, il se fait que notre littérature doit se préoccuper le moins possible des sentiments, des souffrances, des revendications de la conscience nationale; d'autre part, parce que ceux qui dirigent nos journaux, et qui y écrivent, sont très souvent des hommes nés en France, et pas tout à fait adaptés aux conditions de notre vie morale et intellectuelle, il en résulte que notre première littérature est souvent l'expression de l'esprit français plutôt que de l'esprit canadien. Longtemps encore ces deux influences, anglaise et française, vont tenir en tutelle notre enfance littéraire, l'une pour la comprimer, l'autre pour la faire grandir et se développer, mais en un sens peu original, et en des œuvres qui ne pouvaient faire de nous que de serviles imitateurs.

Ce premier tableau de la vie littéraire au Canada, si pâle qu'il soit, il fallait pourtant essayer de

l'esquisser, et l'on nous pardonnera d'en avoir tenu trop longtemps peut-être, sous les yeux du lecteur, les dessins un peu grêles et les teintes un peu vieilles. En littérature, toutes les aurores ne peuvent se ressembler : la nôtre ne pouvait assurément emprunter au ciel doux et bleu de France ou d'Ionie sa limpide lumière et ses fraîches couleurs ; elle ne pouvait plutôt que refléter nos printemps un peu gris et souvent trop tardifs.

Juin 1905.

NOTRE LITTÉRATURE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Les journaux à Québec et à Montréal — La « Société littéraire de Québec » — La poésie.

I

Pendant les années qui ont suivi la cession du Canada à l'Angleterre, la littérature canadienne s'est essayée à naître et à s'exprimer. Les journaux ont été les premiers organes de sa pensée et de son action, et c'est en leurs feuilles peu drues et assez ternes que l'on put voir ici éclore les premières fleurs des lettres françaises. Si l'on observe d'un peu près les premières manifestations intellectuelles de notre vie nationale, on remarque assez facilement que l'année 1778, qui vit apparaître la *Gazette littéraire* de Montréal, et l'année 1792, où l'on inaugura le régime parlementaire, sont les deux dates les plus intéressantes de notre existence littéraire à la fin du dix-huitième siècle.

A partir de l'année 1800, notre littérature canadienne continue de se développer d'un mouvement assez lent, parfois presque imperceptible, mais

réel pourtant, et qui va s'élargissant peu à peu et s'ouvrant à des initiatives sans cesse renaissantes.

Les étrangers qui visitent alors notre pays ne peuvent s'empêcher de constater combien peu nous sommes lettrés et adonnés aux choses de l'esprit, mais ils reconnaissent aussi que l'on fait de très louables efforts pour sortir de cette inertie intellectuelle. Un officier anglais qui vint étudier nos mœurs et nos institutions, John Lambert, écrivait en 1809 :

« On ne peut pas dire que la littérature, les arts et les sciences sont peu fleurissants en Canada, parce qu'ils n'y ont jamais fleuri... »

Puis John Lambert rappelle comment il fut difficile ou impossible, sous la domination française, de fonder une littérature canadienne, et il ajoute :

« L'état des arts et de la littérature n'a pas fait des progrès bien rapides, après la conquête du pays par les Anglais. Les marchands et les colons qui s'établirent parmi les Français, étaient peu propres à répandre le goût des arts et des sciences, à moins que ce ne fût la science des trocs et l'art de gagner cent pour cent sur ses marchandises... »

Et il déclarait enfin, et rappelons-nous qu'il écrivait ceci en 1809 :

« Depuis quelques années, les Canadiens ont paru désirer se faire une réputation littéraire : ils semblent vouloir compenser la négligence avec laquelle ils ont traité jusqu'à présent cet avantage utile et agréable dans la société. La publication de six papiers-nouvelles par semaine, est une preuve

de la prospérité progressive du pays, quoique ce puisse n'être qu'un symptôme trompeur du progrès de la littérature. » ⁽¹⁾

Or, le symptôme n'était pas trompeur. Et de même que ce fut par le moyen des journaux que notre littérature prit naissance, ce fut aussi par le progrès du journalisme canadien que nos lettres purent se développer et prospérer.



L'année 1806 ouvrit, on le sait, une ère nouvelle de l'histoire de la presse canadienne-française. Ce fut une année où le journalisme, jusque là officiel ou complaisant, essaya de briser les liens qui le retenaient en une insignifiance proverbiale, et usa pour la première fois d'une liberté qui devait souvent inquiéter nos maîtres. Au reste, puisque l'année précédente, en 1805, des Anglais, qui trouvaient trop sage et trop modérée *la Gazette de Québec*, fondaient à côté d'elle le *Mercury*, et lui donnaient des allures combatives et hostiles, bien propres à émouvoir notre fierté nationale, il n'est pas étrange que, au mois de novembre 1806, ⁽²⁾ des Canadiens français et des patriotes ardents comme Pierre Bédard, J.-L. Borgia, Frs Blanchet, J.-T. Taschereau, Louis Bourdages, Joseph Planté, tous députés, aient uni leur volonté et leurs efforts pour

(1) Cf. *La Bibliothèque Canadienne*, recueil littéraire publié par M. Bibaud, tome VII, p. 57-58.

(2) Le prospectus parut le 13, et le premier numéro le 22 novembre.

réclamer hardiment le droit de défendre leurs compatriotes, et pour opposer au *Mercury* le *Canadien*.

Le *Canadien* fut donc le premier, l'aîné des journaux politiques canadiens-français publiés en ce pays. *La Gazette littéraire*, si elle crut devoir parfois se laisser entraîner vers les questions d'ordre politique, se complaisait plutôt, et son nom seul suffit à le faire entendre, dans la discussion des problèmes d'ordre spéculatif, littéraires ou philosophiques, et c'est bien au journal fondé par Bédard et quelques-uns de ses collègues de la Chambre des députés qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir ici le premier, en français, livré les rudes combats où se trouvaient engagées nos libertés publiques.

Avec le *Canadien*, notre journalisme français cesse donc de n'être que la pâle traduction des *Gazettes* de Québec et de Montréal, et le prospectus qu'il publia, le 13 novembre 1806, est en réalité la première page de notre journalisme politique. Pour cette seule raison, ce prospectus, écrit d'une main ferme, dans une langue solide, quoique parfois un peu lourde, mérite qu'on le signale, et qu'on lui donne une place toute spéciale dans l'histoire de la prose canadienne. Aucun autre document ne peut mieux nous faire voir quel souci de la forme l'on pouvait alors apporter, et quelle perfection l'on pouvait réaliser dans la création ou le développement de notre littérature politique. Ce prospectus est, au surplus, un plaidoyer calme et très digne en faveur de la liberté de la presse, et

il insiste, dès le début, sur le fait essentiel que seule une presse libre peut apprendre au peuple à utiliser toutes les ressources et tous les progrès qu'enferme, comme les plus encourageantes promesses, la constitution qui nous régit.

« Il y a déjà longtemps que des personnes qui aiment leur pays et leur gouvernement, regrettent en secret que le trésor rare que nous possédons dans notre constitution, demeure si longtemps caché, faute de l'usage de la liberté de la presse, dont l'office est de répandre la lumière sur toutes ses parties.

« Ce droit qu'a un peuple anglais, sous une telle constitution, d'exprimer librement ses sentiments sur tous les actes publics de son gouvernement, est ce qui en fait le principal ressort.

« L'exercice de ce pouvoir censorial si redoutable pour tous ceux qui sont chargés de l'administration, est ce qui assure le bon exercice de toutes les parties de la constitution, et surtout l'exécution exacte des lois, en quoi consiste la liberté d'un Anglais, qui est à présent celle d'un Canadien...

« C'est cette liberté de la presse qui rend la constitution d'Angleterre propre à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa protection...»

Et après avoir fait voir tous les inconvénients, tous les préjugés, et tous les malentendus qui résultent d'un gouvernement mal informé, et tyrannique, les rédacteurs du *Canadien* mettent bien en lumière cette pensée que les échanges

d'idées et d'impressions entre les gouvernants et les gouvernés assurent l'union des esprits, et forment « ce tout si désiré, mais si rarement obtenu dans la formation des états... »

« Mais pour que l'exercice de la liberté de la presse ait ces bons effets, il faut qu'il soit général pour tous les côtés. ⁽¹⁾ S'il était asservi à un parti, il aurait un effet tout contraire, il ne servirait qu'à créer des divisions odieuses, à entretenir d'un côté des préjugés injustes, et à faire sentir profondément à l'autre côté l'injustice et la calomnie, sans lui laisser les moyens de la repousser... »

C'est précisément parce que les Canadiens ne peuvent répondre librement, dans les journaux anglais, à leurs détracteurs, et parce qu'ils n'ont pas encore à leur disposition un papier où ils puissent faire connaître toute leur pensée, qu'on les a si souvent mal représentés auprès du gouvernement anglais.

« On leur a fait des crimes, on leur en a même fait de se servir de leur langue maternelle pour exprimer leurs sentiments et leur faire rendre justice, mais les accusations n'épouvantent que les coupables ; l'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes les langues, celle de la déloyauté, de la bassesse et de l'envie, celle qui sème la division entre des concitoyens qui ont à vivre en frères, déshonorent également toutes les langues.

(1) Le lecteur observera sans doute comme la pensée est vague et insuffisamment exprimée. Ce manque de précision, et l'à peu près du vocabulaire ont toujours été le défaut habituel, et le plus grave peut-être, de la prose canadienne.

Ce n'est pas au langage, c'est au cœur qu'il faut regarder. Celui qui ne s'y sent rien que de loyal n'a rien à craindre. *Fiat Justitia ruat Cælum*. Ce sera le motto du papier. Le *Canadien* en sera le nom. C'est celui dont l'honneur est à venger...»

Ce langage, à la fois sobre et vigoureux, paisible et menaçant, indique suffisamment le ton que devaient prendre, dès le début, les créateurs de notre journalisme canadien-français. La bataille s'engagea dès les premiers numéros du journal. Un météorologiste propose bien, à la deuxième page du *Canadien*, que nos philosophes s'inquiètent désormais de chercher et de trouver les moyens de faire cesser le vent de Nord-Ouest, « qui devient dominant en ce pays, » mais c'est vraisemblablement de bien autres tempêtes que l'on va s'occuper à l'avenir, et de celles-là mêmes qui soufflent des bureaux du *Mercury*. C'est là, en effet, l'ancre d'où sortent tous les vents de discorde, que Thomas Cary, l'éditeur de ce journal, et l'École de la politique anti-française, déchaîne sur le pays.

Avec une très robuste hardiesse les rédacteurs du *Canadien* ⁽¹⁾ entreprirent donc de défendre contre

(1) D'après une clef manuscrite et anonyme qui est insérée à la fin du premier volume de la collection du *Canadien*, conservée aux Archives du Séminaire de Québec, les principaux articles des quatre premiers volumes de ce journal sont attribués à P. Bédard, F. Blanchet, tous deux auteurs du prospectus, à D.-B. Viger, J. Viger, J. Planté, J.-T. Taschereau, J.-L. Borgia, V. Jautard, J. Quesnel, A. Quesnel, J.-G. Delisle, M. O'Sullivan, etc., etc. Les deux Quesnel et Delisle sont les principaux collaborateurs poètes. Ces rédacteurs ne signent jamais leurs articles.

le *Mercury* les droits de leurs compatriotes, et ils le firent aussi avec une grande variété de tons et d'inflexions. Logique et sarcasme, ironie cruelle et argumentation réfléchie, appels à l'intelligence et appels aux sentiments, tout fut mis en œuvre, et parfois avec une ardeur qui le cédait peu aux violences de l'ennemi, pour réclamer dans l'administration de la chose publique une justice égale pour tous.

Nous ne pouvons, sans sortir de l'objet même de nos études, entrer dans le développement de ces luttes très vives, mais peut-être nous saura-t-on gré de reproduire ici, pour mieux faire voir la valeur littéraire du premier journal politique canadien-français, et pour faire sentir aussi de quelle sorte de plaisanterie légère l'on y était capable, quelques extraits d'une prophétie fantaisiste que publiait, contre M. Cary sans doute et ses acolytes, le *Canadien* du 15 avril 1809. On y ridiculise à souhait les prétentions de ces rédacteurs qui voulaient à tous prix anglifier les Canadiens français.

En ce temps-là le Canada fleurira et sera en paix.

Et tout-à-coup il paraîtra au milieu du peuple un homme tout à fait extraordinaire venu d'une région étrangère, qui dira qu'il est l'apôtre de la nouvelle doctrine ; et il sera accompagné de deux petits disciples d'une figure grotesque, et ils ressembleront tous trois aux démons de la discorde ; et ils voudront se mêler parmi le peuple, et ils crieront et ils feront des gestes et des contorsions comme des possédés, et on n'aura encore jamais rien vu de semblable.

Et la multitude accourra vers eux comme au spectacle de la foire, et ils iront crier dans les rues et dans les carrefours...

Et l'apôtre montera sur des échasses, et il étendra les mains pour imposer silence; et il leur criera d'une voix forte et sonore :

« Petits et grands, écoutez ma voix. Je suis dévoré de l'esprit de prophétie, et je viens vous annoncer la lumière qui éclaire, et ceux qui croiront en moi seront convaincus; parce que je suis juste et vrai. »

Et tout le monde attendra en silence les paroles qui vont sortir de sa bouche.

Et il leur dira : « Vous êtes tous ignorants comme des bedeaux, et moi je suis savant comme un chancelier de l'Échiquier.

« Et nous sommes des Soleils, et vous êtes des Lunes pâlissantes à la vue de nos rayons....

« Vous êtes tous des esclaves, et vos Curés sont tous des despotes parce qu'ils prêchent contre la danse, et que vous leur obéissez après le Carnaval.

« Vous êtes en conséquence des chiens qu'on appelle Épagneuls, et vous êtes des automates qui vous faites traîner dans des brouettes où votre esprit est plus resserré que dans votre corps. »

Et tout le monde sera surpris en entendant ce langage, et dira que ce sont des injures impertinentes, et il repliquera que c'est ainsi qu'on prononce des oracles, et il ajoutera :

« Vous êtes des insensés et des extravagants de marcher sur les traces de vos pères, de suivre leurs leçons et de faire alliance entre vous. Allez chercher des filles de Madian et adorez leurs veaux d'or....

« Et vous changerez vos lois, vos mœurs et vos usages, et vous adopterez les leurs....

« Et vous ne parlerez plus votre langue, et vous en parlerez une autre que vous n'entendrez pas, et personne ne vous entendra, et vous ne vous entendrez pas vous-mêmes; mais vous ferez sur cela comme nous, chacun de vous sera un de

nous, et alors vous ne serez plus des lunes pâlistantes, mais vous serez des soleils brillants comme nous....»

Et enfin, il s'élèvera un grand tumulte dans toute l'assemblée; il s'y fera un grand bruit semblable à celui du mugissement des vents et des vagues de la mer, quand elle commence à entrer en fureur....

Mais les Anciens et les Sages répandus parmi le peuple adouciront son ressentiment, et ils diront comme lui que cet homme n'est pas le Soleil, ni un chancelier {de l'Échiquier. Et le peuple criera qu'il n'est point composé de chiens qu'on appelle Épagneuls....

Et l'assemblée se dispersera et chacun s'en retournera tranquillement dans sa maison, et l'Apôtre de la nouvelle doctrine restera tout seul sur la Place publique à prêcher aux tables et aux tréteaux qui resteront devant lui dans un profond silence; et il sera enchanté du succès de ses discours. Et il s'écriera dans la joie de son cœur: «Heureuses les villes qui reçoivent notre parole. Heureux le peuple qui profite de nos leçons.» Et il s'en retournera en triomphe avec ses deux disciples, qui l'accompagneront à une demeure souterraine, où ils se féliciteront et se réjouiront ensemble.

Et ils travailleront à écrire des nouvelles du soleil et de la lune, d'où on croira qu'ils étaient tombés, et tout le monde croira qu'ils y sont retournés.»

Cette page, d'une ironie très innocente, est assurément l'une des plus alertes que l'on puisse lire dans *le Canadien* du commencement du dix-neuvième siècle. Tous les articles n'ont pas autant de souplesse, et l'on en trouve qui trahissent une connaissance assez imparfaite de la langue française: mais tous sont animés du même esprit, et donnent à l'ensemble de l'œuvre du journal l'allure batailleuse que ses rédacteurs se plaisaient à montrer hardiment.



Cette conception très militante et parfois violente du journalisme était-elle la plus convenable, la plus utile, la plus propre à servir nos intérêts ? Est-ce qu'elle n'envenimait pas parfois plutôt qu'elle ne réduisait et apaisait les haines nationales ? Les chouayens, c'est-à-dire les Canadiens qui étaient liés par leurs sympathies et leurs intérêts au parti anglais, et plaçaient toutes leurs espérances dans les faveurs de la bureaucratie gouvernementale, pensaient bien que le *Canadien* faisait œuvre dangereuse et malsaine. M. de Bonne, qui fut le chef de ces ralliés, ne pouvait approuver l'attitude des rédacteurs du journal français, et il souhaitait voir paraître en face du *Canadien* une autre feuille plus souple, moins rigide.

Des jeunes Québecquois, dont nous ne pouvons d'ailleurs soupçonner le sincère patriotisme, n'étaient pas éloignés de penser un peu comme beaucoup de chouayens sur ce sujet. Ils estimaient qu'il valait mieux placer sur un autre terrain la lutte, et donner aux polémiques un ton moins acerbe. Ils s'entendirent donc bientôt pour fonder et lancer un journal dont ils avaient publié le prospectus dès le 29 octobre 1806, avant même que le *Canadien* ne fût né, et le 3 janvier 1807 parut le premier numéro du *Courrier de Québec*.

Jacques Labrie, encore étudiant en médecine, Louis Plamondon, étudiant en droit, Joseph Perreault, greffier de la Cour du Banc du Roi,

Claude Dénéchaud, furent les principaux rédacteurs de ce nouveau « papier-nouvelle ». ⁽¹⁾

Ces journalistes firent voir, dès leurs premiers articles, qu'ils n'entendaient nullement pactiser avec les rédacteurs du *Mercury* ; ils les combattirent plutôt avec une nette franchise. Mais ils étaient par-dessus tout persuadés que le peuple canadien-français pouvait se développer et prospérer sous la garde des institutions britanniques mieux encore qu'il ne l'aurait pu faire sous le régime français ; qu'il devait donc chercher à vivre en paix sous le drapeau de l'Angleterre, et à profiter le plus adroitement possible des bienfaits que lui procurait la constitution canadienne. C'est pourquoi ils s'appliquèrent à conduire avec une grande modération la bataille où étaient engagés les esprits. Leur journal « devait avoir pour but principal d'inspirer aux heureux sujets du Canada le zèle, l'amour et la fidélité pour le glorieux monarque qui les gouverne, de leur faire goûter notre constitution en la leur faisant connaître, et surtout en leur démontrant qu'il n'y a de malheureux que ceux qui croient l'être. » ⁽²⁾

Moins combatif que le *Canadien*, le *Courrier de Québec* fit aussi une large part en ses colonnes aux études historiques et littéraires. Les articles du

(1) Cf. Le docteur Jacques Labrie, par l'abbé Aug. Gosselin, p. 61-77. Voir aussi une étude sur les *Origines de notre Littérature* par M. Thomas Chapais, dans ses *Discours et Conférences*, p. 184.

(2) Le *Courrier de Québec*, 3 janvier 1807.

docteur Labrie sur notre histoire sont une des plus intéressantes contributions qui aient été apportées à l'œuvre du journal, et sans doute que l'auteur préparait ainsi les matériaux de cette *Histoire* dont les contemporains attendirent longtemps et si anxieusement la publication, que le docteur n'a pu faire paraître avant de mourir (1831), et dont le manuscrit, gardé par sa famille, a malheureusement péri, pendant les troubles de 1837, dans un incendie qui détruisit, lors du sac de Saint-Benoit, la maison où il était conservé.

Une certaine note légère, vive et spirituelle, égaie souvent la prose du *Courrier*. C'est en souriant qu'il meurt une première fois, le 27 juin 1807, et c'est, il faut l'avouer, sur un mode plus triste, que le 31 décembre 1809, il fait à ses lecteurs des adieux définitifs. *Le Canadien*, d'ailleurs, qui avait eu souvent l'occasion de croiser des polémiques ardentes avec le *Courrier*, avait lui-même salué d'un hommage respectueux et sympathique la première disparition de son collègue; il regrettait sincèrement que l'indifférence du public eût fait la vie si précaire à une feuille qui contribuait puissamment au progrès des lettres canadiennes. ⁽¹⁾

Quelques mois après le décès du *Courrier de Québec*, le 7 mars 1810, un autre journal, le *Vrai Canadien* était fondé à Québec, et devait vivre une année. Né sous l'influence des passions violentes que venait de soulever la politique de Craig, au moment où l'exclusion du juge de Bonne de la

(1) *Le Canadien*, 11 juillet 1807.

Chambre des députés venait d'aboutir à une dissolution arbitraire du Parlement, et achevait d'ameuter les chouayens contre les patriotes, *le Vrai Canadien* était l'organe du juge de Bonne lui-même et de tous ceux qui voulaient à tout prix appuyer et justifier la conduite du gouverneur. Il voulut édifier sa fortune sur les ruines du *Canadien* que brisait le 17 mars le despotisme intolérant des fonctionnaires anglais, mais il ne put rencontrer dans le public canadien-français de suffisantes et durables sympathies.

L'existence des feuilles québécoises, écloses au commencement du dix-neuvième siècle, fut donc, en général, assez éphémère, si l'on excepte *le Canadien*, qui ne mourut que de mort violente pour renaître plus tard. Mais leur apparition successive prouve que la vie politique avait alors déterminé un assez large courant de vie intellectuelle dans la société de Québec. L'on se préoccupait d'écrire, de publier, et d'endoctriner la foule des électeurs.

Aussi bien, cette société de Québec, dont la vertu était assez infirme et la morale fort suspecte, si l'on en juge par des articles parus dans les journaux mêmes de l'époque, enfermait un groupe d'esprits très actifs. Les femmes n'y ont pas la réputation d'être très sérieuses ; elles lisent beaucoup de romans, et elles passent la plus grande partie de leur temps à ne rien faire ou à faire des riens ⁽¹⁾,

(1) Cf. *Bibl. Canadienne*, juillet 1828, p. 57-60.

mais les hommes, quelques-uns du moins, s'agitent et veulent développer dans le milieu où ils vivent le goût de l'étude et des bonnes lettres. C'est, outre le groupe des députés qui conduisent le parti canadien, Bédard, Blanchet, Taschereau, et quelques fonctionnaires comme Perreault et Romain, des jeunes comme Jacques Labrie, Louis Plamondon, Philippe-Aubert de Gaspé qui viennent de finir leurs cours classiques et se préparent aux carrières libérales. Ils éprouvent le besoin de s'unir et de s'organiser pour rendre leur travail plus efficace et plus persévérant. Il fondent donc en 1809 une société littéraire, qu'ils appellent la *Société littéraire de Québec*, et ils en ouvrent les portes à tous ceux de leurs compatriotes anglais qui désirent collaborer à leur œuvre. Le président de cette société est François Romain, gardien du Parlement et de la bibliothèque de Québec; Louis Plamondon, qui est encore étudiant en droit, en est le secrétaire.

La Société est à peine née qu'elle organise un grand concours de poésie anglaise, française ou latine. Les poètes sont invités à célébrer la naissance de sa glorieuse Majesté George III, et une médaille d'argent sera le prix du vainqueur.

Le trois juin 1809, la Société littéraire convoque le public de Québec en une séance solennelle où l'on fait la proclamation des lauréats. Louis Plamondon ouvre cette séance par un éloge très pompeux de George III, puis le président, en un langage plutôt boursoufflé, paie son tribut d'hommage « au plus grand et au plus doux des

monarques », et annonce qu'une ode anglaise de M. John Flemming, et une ode française d'un poète anonyme qui signe *Canadiensis* ont mérité d'être couronnées par la Société.

L'ode française n'est en réalité qu'un pauvre essai de versification, et l'auteur l'eût-il signée que l'histoire des lettres canadiennes ne lui serait redevable que d'un acte de loyalisme, de courage et de bonne volonté. Le début de l'ode est une de ces invocations artificielles dont étaient coutumiers les classiques.

Sors du sein des Frimats, ranime ton génie,
Muse du Canada fais entendre ta voix.
Le Dieu des vers doit fuir de l'Europe asservie,
Ici tout vit en paix sous le meilleur des Rois ;
 La loyauté m'inspire,
 Et ma rustique Lyre
Va par ses premiers sons célébrer George Trois.

Puis le poète exalte le roi pacifique, il abomine Bonaparte, il loue son prince d'avoir si vaillamment résisté à ce « trop fortuné brigand », et il prouve à chaque strophe que le « dieu des vers » ne s'est pas réfugié en son génie. Il termine par ce couplet :

Trop fortuné brigand, en vain dans ton délire
Tu crois du juste sort éviter les revers,
Notre Roi, de son Isle ébranle ton Empire
En donnant des vertus l'exemple à l'univers.
 Albion triomphante,
 Dieu, dans ta main puissante,
Pour punir les méchants mit le sceptre des mers.

La *Société littéraire de Québec* n'eut pas une très longue fortune, et son histoire est d'ailleurs assez obscure. Aussi bien, le Québec littéraire paraît-il avoir souffert beaucoup de la suppression du *Canadien*, qui avait été le principal organe de sa pensée et l'instrument efficace de son action. Ce n'est qu'en 1817 qu'on essaiera de remettre sur pied le journal québécois, et dans l'intervalle Montréal se sera déjà chargé de recueillir et de développer l'héritage de nos jeunes traditions littéraires.



Les Canadiens, d'ailleurs, ne pouvaient plus guère se passer de journal. Ils en avaient besoin pour suppléer aux livres qui étaient encore assez rares en ce pays ; ils en avaient besoin pour s'instruire et suivre le mouvement de la politique nationale ; ils en avaient besoin surtout à une époque où la guerre américaine, qui fut d'abord désastreuse pour nos armes, venait de jeter les esprits dans les plus vives inquiétudes sur le sort de la colonie. Aussi, le 27 mai 1813, parut à Montréal le premier numéro du *Spectateur*. Deux ans après, en 1815, fut fondée *l'Aurore*.

« Des morceaux de Politique, des Anecdotes amusantes ou instructives, des morceaux choisis de Poésies ou de Littérature, d'Histoire Naturelle, surtout de celle du pays, l'Histoire des Phénomènes de la nature, les plus remarquables et les plus récemment observés, » telle est la matière très

étendue et très variée que, dans un prospectus daté du 7 avril 1813, Charles Pasteur se proposait de distribuer dans les colonnes du *Spectateur*. Et, en effet, le *Spectateur* renferme beaucoup d'articles scientifiques et littéraires, et la collection de ce journal constitue un des documents les plus précieux et les plus abondants qu'il faille consulter pour étudier la littérature canadienne de l'époque.

L'Aurore des Canadas, publiée par Michel Bibaud, s'occupa à son tour des sciences et des lettres. Cette feuille reproduisit volontiers, et de façon copieuse, les œuvres des littératures classiques latine et grecque; de temps à autre, elle devint, comme tous nos journaux de ce temps, l'organe des poètes canadiens, et elle publia leurs hymnes, leurs épigrammes et leurs chansons.

Les annonces prirent aussi, dans ces deux journaux de Montréal, une place plus grande que celle que l'on avait donnée dans les papiers de Québec. Montréal se faisait déjà plus âpre au gain, industriel et commerçant. La littérature en souffrait sans doute, et, au mois de septembre 1819, *L'Aurore* disparaissait, ou plutôt se laissait absorber par le *Spectateur*. Dès lors, les deux feuilles n'en firent plus qu'une seule dont Michel Bibaud prit lui-même la direction.

Un an plus tôt, le premier août 1818, Henri Mézières avait fondé *l'Abeille Canadienne*. Ce journal de littérature et de sciences est une sorte de revue ou plutôt un recueil publié deux fois par

mois à quarante pages. Mézières se plaît à constater, dès les premières lignes de son prospectus, quelles transformations profondes se sont accomplies en ce pays depuis vingt ans, et il signale tout particulièrement « le culte empressé que l'on y rend aux Sciences et aux Belles-lettres ». C'est pour développer encore ce culte, et pour fournir aux esprits une alimentation nouvelle qu'il s'est inquiété depuis plus d'un an d'intéresser à l'œuvre qu'il entreprend des savants étrangers : il veut que *l'Abeille Canadienne* ne voltige et butine que sur des fleurs de choix, qu'elle ne recueille en sa ruche qu'un miel rare et délicieux.

A cette saison des lettres canadiennes, c'était trop haut porter ses ambitions. Mézières voulut tout de même les réaliser ; il exclut du même coup nos modestes ouvriers de la plume, et il alla chercher trop loin ses collaborateurs. Il ne s'est pas assez soucié de publier dans sa revue des œuvres canadiennes. On ne voit guère en ce recueil, qui a vécu six mois à peine, que des reproductions de littérature française ; et en feuilletant ces pages on se sent tout à fait en pays étranger. *L'Abeille Canadienne* n'était que de nom une abeille du Canada, et elle méritait bien d'en mourir.



Le Canadien, le Courrier de Québec, le Vrai Canadien, le Spectateur, l'Aurore, l'Abeille Cana-

diene, voilà donc pour la première période de notre histoire au dix-neuvième siècle, les témoins de l'activité intellectuelle de nos grands-pères.

La prose dont ils sont remplis constitue le chapitre le plus considérable de l'histoire littéraire de cette époque. Elle est à peu près la seule qui traduisent la pensée des Canadiens, la seule du moins, ou à peu près, que l'on imprime. Et c'est donc elle qui occupe, retient l'attention des citoyens, qui oriente leurs sympathies politiques, qui souvent leur dicte le jugement qu'ils doivent porter sur la chose publique. Cette prose est tour à tour enflammée et calme, ardente et contenue, agressive et patiente. Elle est pleine des agitations qui ont troublé certaines heures de notre vie nationale, à une époque où Craig était ici la dupe des mauvais conseillers qui l'entouraient ; à une époque où nous étions à la fois irascibles et capables de revendications hardies ; à une époque où nos voisins se faisant envahisseurs, la guerre étrangère vint un moment rallier et grouper autour du drapeau, dans un commun dévouement, toutes les activités et tous les héroïsmes. C'est donc l'écho de vingt années de vie laborieuse et mouvementée, que nous apporte encore ces vieilles collections de journaux ; et cet écho est varié, multiple, fidèle ; il prend tous les accents des voix qui se sont alors exprimées par le discours ou par la plume.

Sans doute, les journaux de ce temps ne sont pas aussi inquiets des nouvelles de la rue, ils ne

sont pas aussi indiscrets dans leurs allures que les journaux de notre temps ; et c'est, à coup sûr, par quoi ils leur sont supérieurs. D'autre part, si la langue qu'écrivaient Viger, Bédard, Blanchet, de Bonne, Panet, Taschereau, Labrie, Plamondon, Bibaud, est souvent embarrassée, pesante et solennelle, elle a aussi je ne sais quoi de sobre, de court, de précis, de digne, que l'on aimerait trouver toujours dans la prose de nos journalistes contemporains. Les articles qu'écrivent ces rédacteurs ont une gravité et une certaine plénitude de choses et d'idées à laquelle on ne peut comparer toujours le ton souvent trop familier ou vulgaire, et aussi le vide tapageur que parfois l'on constate dans les innombrables colonnes de nos journaux.

Ce que nous disons, ici, de la prose des journalistes de 1800 à 1820, nous pourrions l'affirmer encore des orateurs parlementaires qui ont pris part aux débats de la Chambre des députés. Seulement, les documents nous manquent sur lesquels nous pourrions appuyer notre affirmation. Mais ce sont le plus souvent les mêmes hommes qui écrivent dans le journal et qui parlent à la tribune, et c'est pourquoi il est permis de conclure, avec vraisemblance, qu'ils transportent dans le discours ces qualités de précision, de clarté, de sobriété, et de force robuste qu'ils font paraître dans leurs écrits. Comme ils n'ont pas dans le journal une langue qui soit bien vive, imagée, brillante, chaude et colorée, on ne peut supposer qu'ils aient été des orateurs politiques soucieux de faire resplendir l'éclat

des périodes. La prose oratoire, comme la prose écrite de ce temps, est donc plus solide qu'artistique, plus vigoureuse que souple, plus ferme que vibrante : quoique pourtant certains articles du *Courrier de Québec*, du *Canadien* et du *Spectateur* soient parfois animés d'un souffle qui rappelle les enthousiasmes du lyrisme ou les vivacités mordantes de la satire. Malins et patriotes, nos ancêtres le furent toujours, et l'esprit gaulois n'a jamais manqué à leurs plus graves entreprises. La prose de nos journaux fut donc profondément imprégnée de cette générosité et et aussi de cette ironie légère et gracieuse que rarement l'âme française réussit à oublier tout à fait. C'est dans les articles en prose de nos journaux que cette âme fit alors paraître ces deux précieuses qualités ; c'est aussi, et c'est surtout peut-être dans les poésies que l'on rencontre presque à chaque page de ces périodiques, qu'elle se plut à les joindre, à les mêler et condenser pour les faire saillir et briller davantage.

Les journaux de 1800 à 1820 ⁽¹⁾ sont, en effet, en même temps que le livre principal où se trouve imprimée la prose canadienne, le recueil unique où viennent se loger les vers, petits ou grands, que souffle à nos poètes la muse un peu rustique de nos origines littéraires.

(1) Il faut aussi consulter, pour l'histoire de la poésie au Canada de 1800 à 1820, le premier volume du *Répertoire national*

II

La poésie patriotique est la première qu'il convient de rechercher et d'étudier dans ces feuilles qui eurent pour mission principale d'entretenir, d'alimenter et de renouveler sans cesse au fond des âmes et des consciences le foyer de la vie nationale.

Et parce que c'est à l'époque des grandes agitations, à l'heure des combats périlleux que l'inspiration s'anime davantage et s'exprime avec le plus d'abondance, nous choisirons, parmi toutes les strophes patriotiques que l'on a pu composer au commencement du dernier siècle, celles qui furent publiées à l'occasion de la guerre que les Américains vinrent ici porter en 1812.

Les Canadiens, que l'on avait souvent voulu représenter comme des défenseurs très peu sûrs de la domination britannique donnèrent alors, en plus d'une rencontre, des preuves évidentes de leur franche loyauté. Ils furent, à certains moments, le rempart suprême et solide contre lequel vint se briser l'armée ennemie.

On pouvait, du reste, prévoir cette ardeur guerrière et ce loyalisme fervent par le seul enthousiasme avec lequel les Canadiens avaient accueilli, en 1807, la nouvelle de la réorganisation de la milice canadienne. L'on pressentait, à cette heure, le conflit qui devait éclater quelques années plus tard entre la métropole et la république américaine, et les Canadiens se préparaient avec le plus vif

entraîn à défendre généreusement le drapeau. On s'estimait heureux de faire du service; on donnait alors le nom d'*élus* à ceux qui étaient appelés dans les rangs; des patriotes qui avaient dépassé l'âge réglementaire demandaient quand même à être enrolés, et partout l'on fêtait et célébrait nos braves miliciens. Les chansons jaillirent spontanément des lèvres canadiennes; elles saluèrent surtout dans un lyrisme plus ardent qu'académique le premier bataillon de la milice de Québec, et son capitaine, Dupré, l'idole des conscrits.⁽¹⁾

On dit que l'Américain	
Menace la Province,	
Et qu'il veut d'un coup de main	
Déposséder un Prince.	
Mais je suis soldat, moi,	} Refrain
Fidèle à ma Patrie,	
Et pour elle et pour mon Roi	
Je donnerai ma vie.	

Pour prévenir les desseins
 D'un peuple téméraire,
 Sa loi va mettre en mes mains
 La foudre, le tonnerre.
 Oui, je suis soldat, moi,...

Dignes du nom glorieux
 De Canadiens fidèles,

(1) On peut trouver trois de ces chansons imprimées sur des feuilles détachées, et insérées dans la collection du *Canadien* conservée aux Archives du Séminaire de Québec, tome I, p. 164, à la suite du numéro du 22 août 1807. Le docteur LaRue attribue ces chansons à un M. Baillargé, peintre et architecte.

Prenons tous de nos ayeux
L'exemple et le modèle.
Oui, je suis soldat, moi... ⁽¹⁾

La guerre éclata en 1812, et les troupes américaines éprouvèrent d'abord de cruels échecs. Mais la campagne de 1813 fut particulièrement désastreuse pour nos armées dans le Haut-Canada. Les Anglais avaient presque partout fléchi, et après la bataille du vingt-huit septembre qui fut livrée devant Toronto, où les Américains furent encore vainqueurs, il ne restait plus guère à l'ennemi qu'à s'emparer de Montréal et de Québec pour devenir le maître du Bas-Canada.

Nos compatriotes s'émurent, et ils se préparèrent à une intrépide résistance. Un nouveau Tyrtée, le lieutenant Mermet, qui faisait partie du régiment de Watteville, emboucha la trompette pour rallier les courages :

Je vois de toute part dans leur pompe homicide
Étinceler le glaive et flotter les drapeaux ;
Mars apprête son casque et Pallas son égide,
Et la mort ses flambeaux.

Guerriers, éveillez-vous aux cris de la victoire.
Aux armes, citoyens, il faut tenter le sort ;
Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire,
Le Triomphe ou la mort.

(1) *Le Foyer Canadien*, III, article du docteur H. LaRue, p. 65.

Entendez-vous gémir votre auguste Patrie ?
Elle vous tend les bras, et ses yeux sont en pleurs,
Ses lauriers sont éparés ; sa guirlande flétric
Implore des Vengeurs.

Allons et repoussons des nations jalouses ;
De nos ayeux du moins défendons le tombeau,
Le sceptre de nos rois, le lit de nos épouses,
Nos enfants au berceau. ⁽¹⁾

Dans le même numéro du *Spectateur* où nous lisons ces strophes ardentes, le même versificateur déplore qu'on ait, il y a huit jours, dans les colonnes de ce journal, consacré toute une longue poésie à la critique des vers, à la guerre des rimeurs ;

Eh ! qu'importe au Public la Guerre des Rimeurs,
Quand il a sur le dos celle des empereurs ?
Qu'on ne parle donc plus de ces gens du Parnasse,
S'ils n'ont point au canon attelé leur Pégase :
Sur la Paix, sur la Guerre, un vers qui ne dit rien.
Ne peut être aujourd'hui qu'un bien fol entretien. ⁽²⁾

La guerre occupait donc tous les esprits, et l'on ne songeait qu'à débarrasser le territoire de l'envahisseur. Aussi ce fut, quelques jours après, toute une clameur triomphale, quand notre vaillant colonel de Salaberry, avec une poignée de trois cents hommes, eut vaincu sur les bords de la

(1) *Le Spectateur*, 28 octobre 1813.

(2) Voir la *Saberdache* de Jacques Viger, V, 145, où se trouve consignée cette poésie de Mermet, intitulée *Trait d'humour*. Il s'agit d'une petite querelle littéraire entre Mermet et Denis-Benjamin Viger à propos des vers très lourds que celui-ci publiait de temps en temps dans le *Spectateur* sous la rubrique : *Portefeuille-Canadien*.

rivière Chateauguay une armée de huit mille combattants commandés par le général Hampton. L'ordre du jour publié après ce combat héroïque signalait « la valeur, la constance et le courage qu'avaient déployés nos soldats dans cette journée brillante qui couvre les *Canadiens* de gloire. »⁽¹⁾

Nos poètes ne pouvaient manquer de célébrer un si beau fait d'armes. Chansonniers et lyriques s'essayèrent sur ce thème glorieux. L'inspiration ne s'éleva pas vraiment jusqu'à la hauteur du sujet ; mais l'on peut du moins recueillir en ces essais quelques vers où s'exprime de façon à la fois simple, naïve et sincère le sentiment national.

Voici quelques couplets, un peu lourds, sans doute, mais francs, d'une chanson « composée à l'occasion de la bataille des Fourches de Chateauguay », et que signe *Un Canadien*.

Baptiste à la fleur de son âge
De l'honneur suivant le sentier,
A la Fourche, plein de courage,
Combattait comme un vieux guerrier.

La balle cruelle
Vient l'atteindre dans le moment
Où la victoire est à nos vœux fidèle ;
Au champ d'honneur, il meurt content. (Bis)

Un autre aussitôt prend sa place,
Et montre la même valeur ;
Le sort couronne son audace ;
De survivre il a le bonheur.

Après la victoire

(1) *Le Spectateur*, supplément du 29 octobre 1813.

Il chante et répète gayement :
 Quand on revient, couronné par la gloire,
 Du champ d'honneur, on vit content. (Bis)

.....

Nobles enfants de cette terre
 Qui s'arrose de votre sang !
 Comme dans la paix, dans la guerre
 Que votre nom soit triomphant.
 De Mars le génie
 Vous inspire ses sentiments :
 Toujours vainqueurs, enfants de ma patrie !
 Au champ d'honneur, vivez contents. ⁽¹⁾ (Bis)

Le Spectateur publia quelques semaines plus tard un hymne sur la *Victoire de Chateauguay*, qui est encore l'œuvre de J.-D. Mermet. Il y a dans cette pièce beaucoup de vers languissants et lourds ; le début est d'ailleurs assez vif, et la fin de l'hymne tombe d'une jolie chute.

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde :
 Salaberry paraît : la valeur le seconde,
 Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
 Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.

.....

Oui ! généreux soldats, votre valeur enchante :
 La patrie envers vous sera reconnaissante.
 Qu'une main libérale, unie au sentiment,
 En gravant ce qui suit, vous offre un monument !
 « Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;
 « Oui ! *Trois Cents* sur *Huit Mille* obtinrent la victoire.
 « Leur constante union fut un rempart d'airain
 « Qui repoussa les traits du fier Américain.
 « Passant, admire les... Ces rivages tranquilles

(1) *Le Spectateur*, 11 novembre 1813.

« Ont été défendus comme les Thermopiles ;
« Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
« Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers. » ⁽¹⁾

Si ardent que l'on soit à combattre, à défendre son Dieu et son Roi, on ne peut s'empêcher d'être heureux quand la paix vient ramener le calme et la joie dans les foyers, et c'est ce sentiment qu'un soldat du régiment de Meuron a essayé d'exprimer et de traduire en une poésie trop facile et un peu pesante, qu'il a intitulée : *Couplets sur la Paix*, et qui se termine par cette strophe :

Enfants chéris de la victoire,
Guerriers, unissez à jamais
Aux lauriers sanglants de la gloire
La douce olive de la paix ;
Elle est le fruit de votre ouvrage ;
Goûtez un bienfaisant repos ;
Sans attiédir votre courage
Il peut faire oublier vos maux. ⁽²⁾

*
* *

L'inspiration ne fut pas chez nos poètes exclusivement guerrière et patriotique ; elle fut plus générale, variée, multiple, telle qu'elle ne cesse d'apparaître toujours dans l'histoire des littératures. Tour à tour grave, légère, sérieuse, badine, lyrique, didactique, rêveuse, épigrammatique, elle prit un très grand nombre de ces formes courtes et rapides

(1) *Le Spectateur*, 25 novembre 1813. Voir aussi *le Répertoire national*, I, 95.

(2) *Le Spectateur*, 7 mars 1815.

qu'elle a revêtues en France dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

La chanson elle-même qui rythma volontiers la marche de nos soldats, descendit souvent vers des sujets plus petits ; elle se plut à taquiner et à médire, à déchirer les réputations et à enfoncer parfois son dard dans la chair vive des vanités personnelles. Ce sont les querelles de nos partis politiques qui lui fournirent surtout la matière la plus abondante de ses refrains satiriques. Les rédacteurs des journaux canadiens-français se renvoyaient de l'un à l'autre, et dans le langage des dieux, des épigrammes, qui souvent se prolongeaient en des couplets fort aiguisés. Et quand les discussions devenaient plus graves, et l'inspiration plus méchante, quand les journaux eux-mêmes n'auraient pas suffi à renfermer ces poésies, ou quand ils n'auraient pas voulu prendre la responsabilité des morsures cruelles qu'elles pouvaient faire à autrui, c'est sur des feuilles volantes qu'on les y imprimait, et l'on distribuait et vendait sur la rue ou sur le marché cette littérature toujours populaire.

De tous les vers satiriques que l'on voit souvent imprimés sur la dernière page des journaux de ce temps, nous ne citerons que cette tirade que décochait un jour à l'adresse du *Canadien* les jeunes rédacteurs du *Courrier de Québec* :

Veux-tu savoir, compatriote,
Pourquoi le *Canadien* radote ?
C'est la faute de ses auteurs,
Dans qui règne un certain délire,

Qui porte à vouloir tout conduire.
Plaignons leur sort et leur malheur ;
Car, après tout, leur radotage
Tourne à notre désavantage :
L'étranger qui lit leur papier
Dont le style incorrect, grossier,
Lui donne à rire à chaque page,
Ne connaît pas qu'il est l'ouvrage
De deux pédans, dont l'un n'a lu
Que son *l'Homond*, sans le comprendre,
Et l'autre dans *Ferrière* a vu
Tout ce que l'homme peut apprendre. ⁽¹⁾

Aucune discussion politique, aucune rivalité de partis ne détermina peut-être autant de chansons satiriques que les discussions et les rivalités auxquelles donnèrent lieu l'exclusion du juge de Bonne de la Chambre des députés, le renvoi du Parlement patriote, et l'interdiction du *Canadien*.

Ce sont alors des chansons à dix, quinze et dix-huit couplets, où successivement l'on rime et ridiculise les travers de l'un ou l'autre des principaux patriotes et chouayens qui conduisent la bataille. Certes, il ne faut pas attacher une très grande importance littéraire à ces élucubrations de la passion politique ; elles sont plutôt faibles, et d'une tenue peu académique.

Canadiens, vos représentants
Ont fait faire culbute
Au juge par entêtement,
Qui a voulu sa chôte :

(1) *Le Courrier de Québec*, 11 mars 1807.

Ses suppôts pour vous abuser
Font des discours frivoles ;
Ne vous laissez point amuser
Par leurs fades paroles.

Et l'on propose au peuple de renvoyer au Parlement les députés que Craig vient arbitrairement d'en faire sortir.

Quand oserez-vous donc chasser,
Peuple, cette canaille,
Que le Gouverneur veut payer ?
Renommez les Représentants
Que les nobles méprisent,
Et conduisez-les triomphants,
Pour que tous les élisent.

Et les chouayens répondent à ces aménités par une complainte sur la mort du *Canadien*.

Il est mort, c'est pour le certain,
Ce vilain, méchant *Canadien*,
Qui semait la discorde,
Qui ne voulait pas faire le bien :
Il est mort pour tout citoyen
Qui aime la paix, la concorde,
To, to, to, battez chaud, bon courage,
Nous avons mis fin au tapage.

.....
Ah ! ne les renvoyez donc plus :
Tous ceux que vous aviez élus,
En veulent à votre perte,
A votre honneur, à vos écus ;
Ils sont méprisés, confondus,
Ne paraîtront plus, je m'en flatte.
To, to, to,.... ⁽¹⁾

(1) On peut trouver ces chansons à la fin du vol. IV de la collection du *Canadien*, conservée aux archives du Séminaire de Québec.



La fable voisine souvent avec la chanson satirique pour ce qu'elle enferme de malice à l'adresse des hommes qu'elle veut instruire. Aucun genre littéraire ne se prête mieux peut-être à la censure des travers, parce qu'aucun ne dissimule mieux la personne toujours irritante des censeurs. Ce sont d'autres orateurs que soi que l'on met en scène, le plus souvent des animaux, ou plus gentiment encore des arbres et des fleurs. Et l'on accepte volontiers les remontrances que nous font des êtres si éloignés de nos mesquins intérêts, et si peu capables d'éveiller notre susceptibilité.

Le *Mercury* ne pouvait donc s'irriter quand le *Canadien* lui dédiait un jour ce petit dialogue intitulé *l'Érable et la Ronce* :

L'érable dit un jour à la ronce rampante :
Aux passants pourquoi t'accrocher ?
Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tirer ?
—Aucun, lui répondit la plante.
Je ne veux que les déchirer. ⁽¹⁾

Le curé et les marguilliers de la paroisse de Notre-Dame de Montréal durent trouver assez plaisante, assurément, la leçon qu'ils purent lire un jour à leur adresse dans *le Spectateur*. Le public ne pouvait « s'empêcher de blâmer la petitesse mesquine de l'église paroissiale tout en admirant l'élégance et la magnificence avec laquelle on l'avait

(1) *Le Canadien*, 29 novembre 1806.

décorée », et voici comment un rimeur voila sous les allégories de la fable cette juste critique.

Il était autrefois une famille en ville
Dont l'étroit et modeste asile
Pouvait suffire à peine à deux enfants
Et leurs parents.
Petit ménage
Croît avec l'âge.

Celui-ci jeune encore allait multipliant.
Il eût fallu dès lors que le toit fût plus grand.

D'y pourvoir eût été sagesse
En avançant vers la vieillesse :
Nos deux époux très follement
En jugèrent tout autrement.

Plus les enfants venaient, plus nos gens, à mesure,
Dans tous les coins de la maison
Prodiguaient, en maintes façons,
Sculpture et peinture et dorure ;
L'embellissaient de toutes parts,
Y faisaient briller tous les arts.
Quel aveuglement ! va-t-on dire.
Si vit-on tout le monde en rire.
Car en dépit de tous ces ornements

Nos gens étaient tassés comme de vrais harengs.
On voulut en vain contredire ;
Quelque chose qu'on leur pût dire,
Sous ces lambris dorés, ils aimaient mieux souffrir,
Languir et respirer à peine,
Vivre à l'étroit et dans la gêne,
Et s'exposer même à périr,
Que de se trouver humblement
Plus à l'aise et plus largement.

J'entends chacun qui se récrie
Contre cette insigne folie,
Maudissant du couple entêté

L'aveugle opiniâtreté.

Je leur dirais : Vous blâmez leur sottise ;
Mes bons amis, regardez votre Eglise. ⁽¹⁾

Cette fable est de Denis-Benjamin Viger ; elle est sortie de ce *Portefeuille-Canadien*, très lourd, que Viger secouait de temps en temps dans les pages du *Spectateur*. D'ailleurs, les journaux du commencement du siècle dernier renferment un grand nombre de ces fables où s'affirme sous le couvert prudent de l'allégorie l'esprit malin et un peu irritable de nos anciens. Ces poésies sont une manifestation, pas toujours élégante, mais certaine, de l'âme vive, joyeuse et facilement méchante dont nous avons hérité.

Novembre 1905.

(1) *Le Spectateur*. 2 novembre 1813.

JOSEPH QUESNEL

1749-1809

Beaucoup de rimeurs, parmi nos gens de la génération de 1800, s'occupent donc et s'amuse à faire des vers. Et le journalisme canadien-français, qui n'a été vraiment fondé que le jour où parut le premier numéro du *Canadien*, le 22 novembre 1806, donna occasion à tous ces poètes obscurs qui existent toujours et partout, et qui, sans que personne ne le puisse soupçonner, s'emploient, le soir, au coin de la table où causent la femme et les enfants, à faire des charades, à tourner une chanson, ou bien, s'ils sont belliqueux, à bander avec soin l'arc de l'épigramme, le journal leur donna à tous l'occasion de publier leurs vers, de satisfaire devant le public leur besoin de rimer, et de faire servir à leurs querelles toutes ces flèches qui gisent encore éparses à travers les feuilles des gazettes, et qu'ils n'avaient certes pas toutes empruntées au carquois d'Archiloque, de Juvénal, de Perse ou de Boileau.

Or, il y eut à cette époque, à côté de ces rimeurs canadiens, dont l'inspiration est, en général, fort

courte, deux poètes, nés en France, qui vécurent dans notre pays, se mêlèrent à la vie canadienne, essayèrent plus d'une fois de la transposer dans leurs vers, et publièrent dans les journaux du temps de petites pièces qui ravirent l'admiration des lecteurs.

Sans doute, ces poètes ne sont pas précisément des nôtres ; ils ne sont pas de formation canadienne, et leurs habitudes intellectuelles portent plutôt la marque d'une discipline étrangère ; leur langue est beaucoup plus souple que la nôtre, et leur culture de l'esprit évidemment plus ouverte et plus complète que celle que l'on pouvait ici recevoir. Mais ces deux poètes, Joseph Quesnel et Joseph Mermet, ont si vivement intéressé les Canadiens de la génération de 1800, ils ont, par leur exemple et par leur œuvre, exercé une si grande influence sur les versificateurs et les lettrés de ce temps, que nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte dans l'histoire des origines de la poésie canadienne.

Leur œuvre est encore pour la moitié inédite. Le *Répertoire national* en donne bien quelques parties, mais l'on peut voir dans la précieuse collection de documents que Jacques Viger a réunis sous le nom de *Saberdache*, et qui est conservée dans les Archives du Séminaire de Québec, qu'il reste encore, dans ces cartons, un plus grand nombre de pièces qui mériteraient qu'on les mît au jour. Nous ne pourrions que signaler ici quelques-unes des meilleures poésies de Quesnel et de Mermet. Nous en ferons connaître assez, toutefois, pour que l'on

puisse voir comme ces deux poètes, qui furent les maîtres incontestés de la poésie canadienne au commencement du dix-neuvième siècle, rappellent assez bien ces poètes secondaires du dix-huitième siècle français qui excellaient à rimer d'une façon aisée, élégante, spirituelle, et qui s'exerçaient, au gré de la fantaisie, dans le lyrisme, dans la chanson, dans l'épigramme, dans le poème descriptif, et même dans la comédie.



Joseph Quesnel est le premier, en date, de ces deux poètes franco-canadiens ; il est aussi le plus considérable, sinon toujours pour la perfection et la spontanéité du vers, du moins pour l'étendue et la variété de son œuvre. Au surplus, c'est lui qui s'identifia le mieux avec les choses de notre pays. Il se fit absolument canadien, et le compatriote de tous ceux qui applaudissaient ses vers.

Né à Saint-Malo le 15 novembre 1749, il termina ses études à l'âge de dix-neuf ans, et il se fit ensuite, comme tant de vigoureux malouins, marin et coureur des mers.

Il entreprit d'abord quelques longs voyages dans les mers d'Afrique et de l'Inde. En 1779, il s'embarqua pour New-York, sur un vaisseau dont il avait le commandement. A la hauteur du banc de Terre-Neuve, ce vaisseau fut pris par une frégate anglaise, et Quesnel fut conduit à Halifax. De là il vint à Québec. Protégé par Haldimand, qui

avait connu sa famille en France, il songea bientôt à s'établir au Canada. Il se fit naturaliser et se maria à Montréal. Après un voyage dans la vallée du Mississipi, il fixa sa résidence à Boucherville. Il y pratiqua paisiblement le négoce de marchand de village, et quand la clientèle désertait son comptoir, et le laissait seul avec ses ballots de marchandises, le poète consolait le marchand en faisant des vers. Il revint plus tard à Montréal où il mourut le 3 juillet 1809.

Quesnel avait vraiment la passion de rimer. Il était, dit-on, né poète et musicien. Molière, Boileau et un violon, c'était là ses ordinaires compagnons de voyage.

Il fit beaucoup de musique profane, et aussi beaucoup de musique sacrée pour l'église paroissiale de Montréal ; il composa, nous assure le compilateur du *Répertoire national*, un opéra *Lucas et Cécile*, dont nous ne retrouvons pas le texte dans la collection des œuvres de Quesnel, qui fait partie de la *Saberdache* de Jacques Viger. Mais son œuvre principale consiste en un grand nombre de poésies, épîtres, hymnes, épigrammes, chansons ; il a aussi laissé un dialogue en vers, *le Rimeur dépité* ; une comédie en vers, *l'Anglomanie* ; deux comédies en prose, *Colas et Colinette*, et les *Républicains français*.



Joseph Quesnel fait surtout de la poésie légère et badine. Sa muse ne se lasse pas de plaisanter,

et souvent il lui arrive de s'y prendre de façon si spirituelle et si délicate que les vers du poète sont alors tout pénétrés de grâce aisée et souriante. A cet élégant badinage, il joint volontiers une ironie piquante qui, sans paraître y toucher, enfonce ses fines pointes dans la chair d'autrui.

L'Épître à M. Généreux Labadie est l'une des œuvres qui caractérisent le mieux la facilité abondante et la malice courtoise de l'auteur.

Généreux Labadie était instituteur à Verchères. Il s'occupait d'enseignement primaire à une époque où les maîtres étaient sans doute encore moins payés qu'aujourd'hui. Mais pour arrondir son budget, il imagina un moyen auquel il est étonnant que n'aient pas songé nos modernes réformateurs de notre système d'instruction publique : il se mit à faire des vers, que le gouvernement aurait le devoir de récompenser. Mais il ne suffit pas d'être pauvre pour faire de bons vers : et les vers de Généreux Labadie étaient fort médiocres, peu goûtés du public, et sans doute inconnus au ministère.

Or, Labadie avait encore ceci de commun avec les mauvais poètes qu'il n'avait pas conscience de sa faiblesse, et estimait fort les productions de son esprit. Il se répandit donc en plaintes amères contre ses contemporains ; et Joseph Quesnel, qui éprouva lui-même, et plus d'une fois, les effets de la grande apathie que l'on avait alors chez les politiques et dans la société canadienne pour les choses

de la littérature, écrivit une *Épître* à Labadie pour mêler ses regrets aux siens, se moquer un peu des vers du pédagogue, et pour lui offrir dans le spectacle de leur commune infortune une suffisante consolation.

Cette *Épître* mêle dès le début la satire à la bénédiction.

Toi qui trop inconnu mérites à bon titre,
Pour t'immortaliser, que j'écrive une épître,
Toi qui si tristement languis en l'univers,
Labadi, c'est à toi que j'adresse ces vers.
Quand je vois tes talents restés sans récompense,
J'approuve ton dépit et ton impatience ;
Et je tombe d'accord que nous autres rimeurs
Sommes à tort en but à messieurs les railleurs.
Je sais qu'à parler vrai, ta muse un peu grossière
Aux éloges pompeux ne peut donner matière ;
Mais enfin tu fais voir le germe d'un talent
Que doit encourager tout bon gouvernement.

Mais celui par malheur sous lequel nous vivons
Ne sut jamais, ami, tout ce que nous valons.
Quelle honte, en effet, au pays où nous sommes
De voir le peu de cas que l'on fait des grands hommes !

Quesnel dit ensuite comment les faveurs ministérielles vont à des gens qui méritent moins que le poète.

Et ces gens qui sont-ils ? Les uns militaires,
En tout point dépourvus de talents littéraires,
Qui parce qu'un boulet leur a cassé le bras,
S'imaginent que d'eux l'on doit faire grand cas ;
Les autres, magistrats, juges, greffiers, notaires,
Conseillers, médecins... ou même apothicaires...

Car sur la liste enfin des gens à pension,
L'on trouve tout état, toute profession,
Le rimeur excepté. Quelle injuste manie !
Faut-il que sans pitié la fortune ennemie
Nous ait, pour nos péchés, cloués dans un climat
Où les gens sont sans goût... ou l'ont trop délicat.

Puis, comme Boileau consolait Racine des cabales que l'on machinait contre ses meilleures pièces en lui racontant comment Molière avait lui-même souffert de l'ingratitude de ses contemporains, Quesnel veut encourager Labadie par l'exemple des mésaventures qui lui sont arrivées. Musicien et poète, il a vu lamentablement échouer devant le public canadien sa musique et ses vers.

Voici le fait : privé de retourner en France,
J'arrive en ce pays ; pleins d'affabilité,
Ils exercent sur moi leur hospitalité ;
De ce je ne me plains. Mais, las ! point de musique.
A table, ils vous chantaient vieille chanson bachique ;
A l'église c'étaient deux ou trois vieux motets
D'un orgue accompagnés, qui manquait de soufflets.
Cela faisait pitié. Moi, d'honneur je me pique :
Me voilà composant un morceau de musique,
Que l'on exécuta dans un jour solennel :
C'était, il m'en souvient, la fête de Noël.
J'avais mêlé de tout dans ce morceau lyrique,
Du vif, du lent, du gai, du doux, du pathétique :
En bémol, en bécarré, en dièse, et caetera ;
Jamais je ne brillai si fort que ce jour-là.
Hé bien, qu'en advint-il ? On traite de folâtre
Ma musique qu'on dit faite pour le théâtre.
L'un se plaint qu'à l'office il a presque dansé ;
L'autre dit que l'auteur devrait être chassé :
Chacun sur moi se lance et me pousse des bottes.

Le sexe s'en mêla, mais surtout les dévotes ;
 Doux Jésus, disait l'une, avec tout ce fracas,
 Les saints en paradis ne résisteraient pas.
 Vrai Dieu ! lorsque ces cris, disait une autre, éclatent,
 On dirait qu'au jubé tous les démons se battent.
 Enfin cherchant à plaire en donnant du nouveau,
~~Le vie tout mon espoir s'en aller à vau-l'eau.~~

Rebuté dans la musique, Quesnel déclare qu'il
 voulut se rendre fameux dans la littérature.

Bientôt de mon cerveau sort une comédie.
 Une autre la suivit. Deux pièces, c'est beaucoup ;
 On parlera de moi, disais-je, pour le coup ;
 En tout lieu j'entendrai célébrer mon génie.

 Ma pièce enfin paraît : ô flatteuse soirée ;
 Oh ! il faut être auteur pour en avoir l'idée.
 On rit, on rit, on rit, mais ce fut tout aussi ;
 Jamais je n'en reçus le moindre grand merci :

 Et qui pis est, privé des honneurs du poète,
 Pas un seul mot de moi ne fut sur la gazette.

Ces insuccès font pourtant réfléchir l'auteur.
 Si la faute en était aux œuvres elles-mêmes ?

Pour moi, je t'avouerai que mon œuvre comique
 N'eût pu d'un connaisseur soutenir la critique.
 J'avais quatre grands mois travaillé comme un chien,
 Et la pièce, entre nous, ma foi, ne valait rien.

Mais pourquoi ne fait-on pas ici comme en
 France, où l'on applaudit souvent les auteurs qui
 endorment le parterre et le font bâiller ?

Je conviens que tes vers ne valent pas grand'chose,
Qu'un lecteur bonnement croit lire de la prose ;
Cependant dussent-ils cent fois plus l'ennuyer,
D'un compliment du moins on devrait te payer.

Au reste, si les contemporains nous dédaignent,
la postérité nous rendra justice ; c'est pour elle que
nous devons écrire. Et c'est par cette pensée que
Quesnel termine son épître.

Pour nous, cher Labadi, dans ce pays ingrat,
Où l'esprit est plus froid encore que le climat,
Nos talents sont perdus pour le siècle où nous sommes,
Mais la postérité fournira d'autres hommes,
Qui goûtant les beautés de nos écrits divers,
Célébreront ma prose aussi bien que tes vers.
Prédire l'avenir est ce dont je me pique.
Tu peux en croire enfin mon esprit prophétique :
Nos noms seront connus un jour au Canada
Et chantés de Vaudreuil à Kamouraska ⁽¹⁾.

Il faut rattacher à cette *Épître*, et à quelques-unes des idées qu'elle enferme, le dialogue en vers que Joseph Quesnel a intitulé : *Le Rimeur dépité*.

Évidemment, Joseph Quesnel avait remarqué comme l'on était encore beaucoup indifférent dans ce pays à ces questions d'art et de lettres qui ailleurs, et particulièrement en France, sollicitent si vivement l'attention des esprits. On sait, du reste, que ce fut là, et pendant longtemps, l'une des

(1) *Variantes* : dans la *Saberdache* : de Longueuil.... jusques au Grand-Maska. Dans l'*Almanach des Dames pour 1807*.... publié à Québec, par L. Plamondon : de Longueuil jusques à Yamaska. La leçon de notre texte est celle du *Répertoire national*.

causes qui ont retardé ici la création d'une littérature nationale. Bien des raisons, d'ailleurs, et parfois impérieuses, expliquent et justifient, au temps de Quesnel, cette apathie, que peut-être nous avons trop bien conservée, mêlée à toutes ces traditions utilitaires qui ont développé parmi nous une grande paresse de l'esprit. A force d'avoir laissé en friche le champ des lettres et de la pensée, on se persuade si facilement qu'après tout on peut se dispenser de le cultiver, et que même il importe assez peu de préparer les laboureurs qui pourraient y tracer demain leur sillon.

Eh bien ! Quesnel voulut insinuer à ses compatriotes que vraiment ils pourraient peut-être déjà mieux apprécier ceux qui font de la littérature. Il écrivit donc le *Rimeur dépité*, et pour ne paraître pas trop intéressé, il s'appliqua à opposer à l'apathie coupable des Canadiens les instances assez ridicules d'un poète importun.

Il choisit comme type, qu'il veut évidemment généraliser, les Canadiens de son village, et le poète, le rimeur qui est en scène n'est donc pas autre que Joseph Quesnel lui-même. Il veut, un bon matin, quitter Renonville—lisez Boucherville—parcequ'il n'y trouve personne qui consente à l'écouter lire ses vers. Les gens de Boucherville n'ont jamais le temps d'entendre leur poète-marchand ; les intellectuels du village, le notaire, le médecin, le seigneur et monsieur le curé préfèrent eux-mêmes aux vers du poète des distractions moins académiques ; et s'ils prêtent un moment l'oreille,

ils trouvent bientôt une raison de se retirer et de planter là leur lecteur.

Madame François, à qui monsieur François,—c'est le nom du poète, et le pseudonyme de l'auteur,—fait part de son dépit, console assez mal son mari. Elle-même se plaint de la sotte manie de rimer qui absorbe trop l'époux et le père de famille.

Rien nous a manqué jusqu'ici, j'en conviens,
Mais enfin je persiste, et de plus je soutiens
Que si d'un rimailleur vous suivez la carrière,
Tout droit à l'hôpital nous irons vent arrière.
Retenez que c'est moi qui vous prédis cela. ⁽¹⁾

A quoi M. François, tout vexé, répond :

Un rimailleur, à moi !—Rimailleur est bon là !
Sachez mieux appliquer les termes, je vous prie,
Et rappelez-vous bien l'*Épître à Labadie*.
Certes, ni l'un ni l'autre, en dépit des railleurs,
Ne devons jamais être appelés rimailleurs.
A vos discours piquants je suis toujours en butte.

Puis il raconte à sa femme comment ce matin même, il a sans succès couru tout le village pour lire un sonnet qui l'avait tenu toute la nuit éveillé.

Toute la nuit entière, au lieu de sommeiller,
Des vers où je songeais m'ont forcé de veiller.
C'était pour un sonnet, et vous savez sans doute
Pour faire un bon sonnet quelle peine il en coûte.
J'en ai fait un pourtant, qui même était très bon.

(1) *Ma Saberbaché*, M. Joseph Quesnel, p. 159.

Or, le soleil étant déjà sur l'horizon,
Je me lève et soudain sautant sur l'écrivoire
Je mets sur le papier ces vers dont ma mémoire
Ne pouvait pas garder le juste arrangement.
Puis, pour m'en faire honneur je cours chez le notaire ;
Tout y dormait encore. Je cours au presbytère.
J'accoste le bedeau d'un air délibéré
Et demande à parler à Monsieur le Curé,
Croyant bien si matin le trouver en chemise.
Point. Il était déjà huché sur son église,
Et du maître-maçon dirigeant l'atelier
Faisait partout courir la pierre et le mortier.
Mon sonnet à la main, je grimpe sur l'échelle ;
Mais la hauteur du mur me troublant la cervelle
Je descends en tremblant à l'aspect du danger,
Et je vais au logis du docteur Béranger.
En entrant, je le vois au fond de sa cuisine
Faisant cuire un paté—certes ! de bonne mine.
Je viens vous faire part, lui dis-je, d'un sonnet ;
S'il est de votre goût, je le croirai bien fait.
Je m'en vais, cher Docteur, vous en faire lecture,
Écoutez, s'il vous plaît.—Un sonnet ! je vous jure
Sur mon honneur, dit-il, que je m'y connais bien ;
Mais je suis à l'instant occupé comme un chien...
Vient-on pas me chercher encore pour un malade !
Le docteur, à ces mots, prend son chapeau, s'évade
Et me dit en riant : Demain, Monsieur, demain.
Et je reste tout seul, mon sonnet à la main.

Pas plus de succès chez le notaire où retourne M. François, ni chez sa voisine, ni chez M. Renonville. Il entre chez un marchand du village ; ce confrère sans doute lui témoignera quelque sympathie. Le marchand s'imagine d'abord, en apercevant le sonnet que tire de sa poche M. François, que celui-ci lui apporte un compte ; puis il déclare n'entendre

rien « à sonnets ni sornettes », et parle de vente et d'achats, et d'échange de chevaux au pauvre poète dont le rêve se heurte toujours à de si triviales réalités.

Chez le seigneur de la Montagne, où il s'en va, il ne trouve à la maison qu'une servante. Mais

... jugeant par ses yeux de l'esprit qu'elle avait
Je m'assis auprès d'elle et lui lus mon sonnet.
Comme je déclamais avec beaucoup d'emphase,
Je crus que mes talens lui causaient une extase ;
Point du tout, ce n'était que de pure frayeur...
Allons, dit-elle, allons, cessez votre manière
Ou bien je m'en plaindrai à Monsieur Labusière.
Je suis fille d'honneur, ... pour qui me prenez-vous ?
Comptez-vous m'attraper et vous moquer de nous ?
Sachez qu'on n'aime point d'entendre des sottises ;
Allez, allez plutôt vendre vos marchandises...

Enfin, après d'autres courses inutiles, le poète entre chez Dorimon où Madame, qui se pique sans doute de littérature, consent volontiers à entendre la lecture du sonnet.

A ces mots transporté, je fouille dans ma poche
Pour en tirer l'écrit qui doit me faire honneur...
Mais quel affreux revers ! quel tourment ! quel malheur !
La poche de l'habit par un coin décousue
Avait laissé glisser le papier dans la rue :
Je le cherche partout, mais inutilement.
O coup par trop cruel ! malheureux accident !
De mon sonnet perdu la triste destinée
M'ôtera l'appétit pour toute la journée.

Mais pour se venger de tous ces gens grossiers qui ne voulurent pas ouïr son sonnet, M. François

déclare qu'il va les inviter tous à souper, et dans sa maison, les portes closes et fermées à double tour pour que personne ne puisse s'échapper, il leur lira ses poésies.

Madame, qui entend le badinage, et sait son mari incorrigible, trouve la plaisanterie bonne, y consent, et de plus donne au poète toute liberté de faire des vers.

Aux talens d'un Rimeur opposer des barrières,
C'est vouloir dans leurs cours arrêter les rivières.
Qui jadis a rimé, ce dit-on, rimera,
Comme aussi le moulin qui a moulu moudra.
Ainsi donc, cher mari, suivez vos destinées.
Que les Parques, encor bien des années
Pour conserver vos jours en prolongent le fil !
Et puissiez-vous rimer longtemps !...

—Ainsi-soit-il.

répond M. François, et le rideau tombe sur ce mot final et presque liturgique.

* * *

Mais l'âme de Quesnel ne savait pas seulement sourire, ou se répandre en des sujets où apparaissait une satire aimable et légère ; elle se faisait parfois rêveuse, elle se teintait de mélancolie, et elle laissait alors très volontiers errer son regard et sa pensée sur tous ces spectacles de la nature qui soutiennent si merveilleusement les méditations

solitaires. Il y avait en Joseph Quesnel un romantique, ou, plus précisément, un poète de la nature ; et c'est lui, peut-être, qui le premier parmi nous essaya de chanter les ruisseaux et les jardins.

Et cela vaut la peine d'être remarqué puisque nous sommes à une époque où la poésie française va se transformer et se rajeunir dans des sources nouvelles d'inspiration, et exercer en particulier sur les spectacles de la nature sa voix et ses accents. Non pas, certes, qu'il faille faire de Quesnel un précurseur de Lamartine, lequel n'a jamais lu le pauvre petit poète qui chantait sur les bords du Saint-Laurent ; mais Quesnel, qui vécut et s'instruisit en France, connaissait sans doute cette poésie de second ordre qui dès la fin du dix-huitième siècle s'essayait à faire entrer la belle nature dans l'art littéraire, et qui la voulait faire pénétrer dans les vers, au moment même où Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau l'introduisaient dans la prose.

Et c'est donc un écho de ces chants lointains que faisaient entendre ici ces strophes que Quesnel composait *Sur un ruisseau* ⁽¹⁾. Il veut persuader ce ruisseau de se renfermer en sa source, et de n'aller pas perdre au grand jour, au soleil clair, ou sous l'orage qui traverse la prairie, sa fraîcheur et son repos.

O toi qui reposais sur ton urne tranquille,
Toi que mille rochers couvraient de leurs remparts,

(1) Cf. *Répertoire national*, I., 76.

Ruisseau, pourquoi sortir du fond de ton asile ?

Ah ! crains le bruit et les regards.

Un soleil imposant, des campagnes riantes,

Des jours étincelants et des nuits plus touchantes,

Tout promet le bonheur, mais tout à des hasards :

Tu t'échappes, tu fuis guidé par l'espérance ;

Mais ce bonheur dont l'apparence

Fait frémir tes flots agités,

Ce bonheur que tu suis n'est qu'une ombre infidèle :

.....

Loin de ces amoureux ombrages,

Hélas ! ne crois pas que toujours

Les cieux d'un rayon pur éclairent tes rivages.

.....

Mais le ruisseau n'entend pas les avertissements du poète, et il s'en va toujours sur la pente où son cours l'entraîne. Le poète alors lui souhaite un voyage heureux.

En cet instant la nature est parée

Des plus éclatantes couleurs ;

Le soleil plane seul dans la voûte azurée ;

Tout sourit. Amusé de présages trompeurs

Tu fuis le vallon solitaire

.....

Eh bien ! obéis donc à ta pente invincible,

Et quitte de ces bords les constantes douceurs.

Puisse ton onde, en ta course paisible

Ne voir, n'arroser que des fleurs !

Puissent les Dryades charmantes,

Sous un feuillage toujours frais,

Confier à tes eaux errantes

Le doux trésor de leurs attraits !

.....

Et comme il fallait s'y attendre, le poète exilé oublie qu'un océan, où se perdra le petit ruisseau, le sépare du pays de ses premières affections, et il confie au ruisseau déserteur un amoureux message :

Et si jamais, traversant ma patrie,
 Tu viens baigner, après quelques détours,
 Cette terre, hélas ! si chérie,
 Où j'ai vu naître, avec mes premiers jours,
 Mes sentiments pour Marie....
 O ruisseau fortuné ! ralentis un moment
 Le cours impatient de ton onde incertaine ;
 Va soupirer aux pieds de celle qui m'enchaîne,
 Et porte-lui les vœux du plus fidèle amant.

C'est tout à fait dans le goût bucolique des idylles du dix-huitième siècle : alors que l'on aimait mêler à un brin de philosophie l'émotion vraie ou factice des bergers et des bergères.

Les *Stances sur mon jardin* ⁽¹⁾, composées la même année que les couplets au ruisseau, nous ramènent encore à la nature ; et cette fois l'esprit et l'imagination seuls s'unissent pour méditer et rêver.

Petit jardin que j'ai planté
 Que ton enceinte sait me plaire !
 Je vois en ta simplicité
 L'image de mon caractère.

 D'un fleuve rapide en son cours
 Tes murs viennent baiser la rive ;
 Et je vois s'écouler mes jours
 Comme une onde fugitive.

(1) *Répertoire*, I, 74.

Lorsque pour goûter le repos,
Chaque soir je quitte l'ouvrage,
Que j'aime, jeunes arbrisseaux,
A reposer sous vos ombrages !

Votre feuillage tout le jour
Au doux rossignol sert d'asile ;
C'est là qu'il chante son amour,
Et la nuit il y dort tranquille.

O toi qui brilles dans mon jardin,
Tendre fleur, ton destin m'afflige ;
On te voit fleurir le matin,
Et le soir, mourir sur ta tige.

Cette poésie ne s'élève pas toujours, il est vrai, d'un vol bien souple et léger, mais elle est tendre ; le sentiment n'y est pas très profond, mais il est délicat : et tout cela révèle assez bien l'âme française qu'avait ici apportée Joseph Quesnel.

*
* *

Joseph Quesnel s'est aussi essayé dans la poésie didactique. Non pas qu'il ait entrepris, en ce genre, un long poème ; il a voulu tout simplement donner *aux jeunes acteurs* ⁽¹⁾ qui en notre pays se mêlaient de jouer la comédie, quelques conseils pratiques. Or, l'on sait que la poésie didactique est peut-être de toutes les sortes de poésies que l'on peut faire, celle qui fatalement, et par la nature même des choses, se rapproche le plus de

(1) *Répertoire*, I, 83,

la prose. Les cours et conférences en vers sont rarement pénétrés d'une flamme vive d'imagination et d'enthousiasme. Tous les professeurs ne sont pas des Lucrèces. Ce que l'on doit donc surtout exiger de ce genre de poésie, ou du moins ce que l'on y rencontre d'ordinaire, c'est une versification aisée, une élégance harmonieuse, une pensée claire et rapide : et ce sont les qualités que Joseph Quesnel réussit à faire passer dans ses vers. Ses préceptes sur l'art de bien dire au théâtre sont eux-mêmes fondés sur la plus décisive expérience et sur la nature,

Acteurs, pour réussir voici la règle sûre :
Observez, imitez, copiez la nature ;
Examinez surtout quelles impressions
Produisent sur les traits toutes les passions ;
Afin, selon le cas, qu'en votre personnage,
Vous puissiez sur cela mouler votre visage.

Le ton de la voix doit être lui-même mesuré
sur les choses qu'il faut exprimer :

Je sais que, plus touchant, le ton de Melpomène
Veut qu'avec dignité l'on parle sur la scène ;
Toujours triste, éperdue, la tragédie en pleurs
Se plaît dans les alarmes et vit de ses douleurs ;
Mais sa joyeuse sœur, de sarcasmes nourrie,
Veut que tout simplement on converse et l'on rie.

Puis Quesnel donne des conseils sur le choix des costumes, sur le naturel du langage, la rapidité convenable du débit, et il termine en recommandant aux acteurs de ne jouer jamais que des

pièces qui soient morales, et bienfaisantes à l'âme des spectateurs.

Parfois encore Quesnel aimait enfermer son esprit dans le cadre étroit d'une épigramme ou d'une chanson. Et il ne laissait pas de mêler à ses joyeux propos un peu de philosophie. C'est ainsi qu'il a composé une chanson qui devint très populaire dans la société lettrée de son temps. *Le petit bonhomme vit encore* ⁽¹⁾, est une agréable fantaisie sur cette persistance avec laquelle nos instincts réprimés, nos défauts corrigés, nos passions domptées reviennent toujours à quelque heure de la vie surprendre notre naïve sécurité : toutes ces choses renaissantes, c'est *le petit bonhomme qui vit encore*.

Quesnel, d'ailleurs, se flatte d'être lui-même encore vivant, alors que tant d'autres Français ont succombé dans ces horribles boucheries que les guerres civiles et étrangères ont si souvent organisées à travers l'Europe et dans sa chère France.

La guerre a fait couler le sang
Dans tous les coins de ma patrie ;
Jamais l'affreuse tyrannie
Ne fit périr tant d'innocents ;
Pour moi que les destins prospères
Ont sauvé du sort de mes frères,
Je dis, en bénissant mon sort :
Le p'tit bonhomme vit encore !

(1) Cf. *Répertoire national*, I, 73.

Ce sont ces mêmes qualités, aimables et moyennes, que notre poète a fait briller dans la comédie. Mais ici, ce n'est pas le rêveur mélancolique qui apparaît et s'étale, c'est plutôt l'auteur enjoué et satirique des épîtres et des épigrammes. Quesnel ne connaît pas, ou du moins ne pratique pas la comédie larmoyante qu'inventa le dix-huitième siècle. Il est gai, et quelquefois très caustique dans ses essais dramatiques où il trouve l'occasion d'exercer tous les dons de son esprit. Il ne laisse même pas parfois d'être légèrement scabreux, et d'engager l'imagination des spectateurs dans des sous-entendus où la grivoiserie gauloise se donne carrière.

Deux comédies en prose : *Colas et Colinette*, et *les Républicains français ou la Soirée du cabaret*, ne se peuvent rattacher que par la personne même de l'auteur à l'histoire de la littérature canadienne. Le fond de ces pièces nous est étranger, et les personnages eux-mêmes ne sont pas canadiens. C'est le Français seul qu'il y eut toujours en Quesnel qui les a composées. Le Canadien n'y a pas de part. Sans doute, *Colas et Colinette*, qui est la plus considérable de ces deux comédies, puisqu'elle se développe en trois actes, tandis que *la Soirée du cabaret* n'en a qu'un, est une comédie amoureuse, et à ce titre, elle est canadienne aussi bien que française, puisque rien n'est plus répandu par tout le monde que l'amour, mais encore faut-il observer que ce vieux et galant bailli qui veut enlever au

rustique et grossier Colas sa délicate et gentille Colinette, ne ressemble que de loin au magistrat canadien, et que Colas lui-même, avec son langage très chargé de tournures incorrectes, et qui est d'une bizarrerie excessive, ne représente pas du tout le type du jeune paysan du Bas-Canada. Cette comédie est pourtant le seul, croyons-nous, des ouvrages dramatiques de Quesnel qui ait été mis à la scène au Canada ; elle fut jouée, à Montréal, en 1790.

Il n'apparaît pas que les *Républicains français*, ou la *Soirée du cabaret*, aient eu en ce pays les honneurs de la représentation. Aussi bien, cette comédie dont la scène se passe dans un cabaret de Paris, sous le règne de Robespierre, est plus encore que *Colas et Colinette* une œuvre française. L'auteur a voulu montrer quelles licences et quelles orgies, et quelles immortalités pourraient engendrer les nouvelles libertés républicaines. Et il prête à ses personnages un langage qui leur convient à souhait.

Tout autre, et beaucoup plus intéressante pour nous est la petite comédie en vers et en un acte, intitulée *l'Anglomanie* ou le *Dîner à l'anglaise*.

Cette pièce est d'inspiration canadienne, et la matière en est fournie par le spectacle d'un travers social dont on pouvait être ici témoin dès le commencement du dix-neuvième siècle.

L'anglomanie n'est pas, en effet, un ridicule qui était réservé à quelques familles canadiennes-françaises qui en sont aujourd'hui atteintes et

victimes, et qui s'imaginent qu'elles font paraître, dans notre société, une distinction d'esprit et de manières d'autant plus grande qu'elles se laissent davantage pénétrer par les modes et les mœurs anglaises, et qu'elles trahissent plus volontiers, avec leurs traditions, leur sang et leur langue. Cette apostasie élégante eut ses premiers dévots parmi nous il y a plus de cent ans, et c'est eux que vise et flagelle la mordante satire du poète de Boucherville.

C'est surtout le contact des militaires, c'est l'allure crâne et victorieuse des beaux officiers saxons qui a d'abord séduit les canadiens et les canadiennes. Et puis c'est aussi le spectacle de la vie large et fastueuse des riches fonctionnaires et commerçants anglais qui a entraîné dans l'anglomanie tous ceux que fascinent l'éclat de l'or, la mode, et tous ceux aussi qui apprécient par dessus tout l'honneur de s'introduire dans les salons de l'aristocratie officielle et régnante.

Il paraît bien que l'on résista à cette sollicitation de la vanité jusque vers la fin du dix-huitième siècle. Et l'on sait qu'après la guerre de l'indépendance américaine, où notre conduite loyale et vaillante nous valut l'admiration des Anglais, c'est encore le bon goût de la vieille politesse française qui triomphait dans tous les cercles de Québec et de Montréal.

Mais peu à peu, et sous l'influence de l'ambition et du désir de paraître dans le monde où s'établait et brillait la plus grande richesse, on se relâcha

de cette fidélité si louable. Les familles bourgeoises ou seigneuriales se laissèrent entraîner dans l'anglomanie qui souvent troua leurs bourses ; et des officiers de nos milices canadiennes donnèrent parfois l'exemple des coupables reniements.

Or, c'est l'un de ces officiers que Joseph Quesnel mit en scène dans l'*Anglomanie* ou le *Dîner à l'anglaise*. Le colonel Beauchamp a épousé la fille de monsieur Primenbourg, qui est, son nom l'indique, un seigneur de village. Or, le colonel n'estime que ce qui est anglais, dédaigne tout ce qui rappelle la bonne simplicité française, et qui plus est, il convertit à ses sottes préférences son beau-père, M. Primenbourg.

Il a commencé par faire éconduire de la maison des Primenbourg les parents trop rustiques qui la fréquentent, et qui sont un obstacle à l'éducation nouvelle. Grâce à ses relations avec le gouverneur, le colonel a obtenu que celui-ci viendra dîner demain chez M. Primenbourg. C'est le triomphe et la récompense de l'anglomanie. Mais voici que précisément l'on attend pour ce même jour la sœur de madame Primenbourg et son cousin. Le colonel prétend qu'il ne les faut pas recevoir, et que leurs manières de France vont gâter le repas.

Lorsqu'il s'agit de goût et d'élégance,
Pouvez-vous donc citer encore votre France ?
Je vous l'ai déjà dit, vos parents ne sont pas
Propres à figurer dans un pareil repas.

On procède donc avec beaucoup de soin au choix des invités, et l'on se propose de bien

diner à l'anglaise, lorsque M. le gouverneur, qui a appris que les parents des Primenbourg ne pourront assister au repas, fait mander à M. Primenbourg qu'il remet à un autre jour sa visite, attendu qu'il désire vivement rencontrer autour de la table de famille tous les parents empêchés d'y paraître.

Cette leçon très discrète et très avisée du gouverneur fait comprendre aux Primenbourg la sottise de leur vanité ; ils reviennent donc à la mode française, sauf le colonel, qui consentira pourtant à s'asseoir près de ses cousins, et ne s'opposera plus aux vieilles traditions pour cette raison peu militaire, que lorsqu'on est avec les loups, il faut hurler !

On ne doit pas chercher dans cette comédie de Quesnel une étude très pénétrante et très fouillée des mœurs de l'époque et de l'état d'âme des personnages. Quesnel s'amuse plutôt à la surface des choses, et il traduit d'ailleurs avec assez de précision les manifestations essentielles de l'anglomanie.

Les personnages représentent des types assez différents, et qui s'opposent suffisamment pour qu'ils puissent parfois se heurter.

Le colonel est un militaire et un anglomane dédaigneux. C'est un petit esprit, qui, ne pouvant s'appliquer au fond des choses, s'absorbe tout entier dans les formes.

Quant à M. Primenbourg, son caractère est précisément de n'en avoir pas. C'est une volonté molle, sans consistance, qui obéit à toutes les

influences. Et il revient à ses premières habitudes aussi vite et aussi facilement qu'il les avait quittées. Il est par dessus tout vaniteux, et c'est là principalement ce qui explique pourquoi il devient anglomane. Il est riche ; c'est un seigneur de l'ancien régime, mais un de ces seigneurs qui pensaient s'honorer en sacrifiant aux modes de la cour du gouverneur les plus vieilles traditions. Voyez plutôt comme il remercie son gendre de lui avoir appris, comme on eût dit en France au dix-septième siècle, le bel air des choses.

J'en rends grâce au ciel, colonel, chaque jour.

Je devais, en effet, être bien ridicule !

Ma femme, ma maison, mes meubles, ma pendule,

Rien n'était à l'anglaise, et jusqu'à mes couverts

Tout rappelait chez moi le temps des Dagoberts ;

Mais docile à vos soins, à vos conseils fidèle,

Je changeai tous mes plats, je fondis ma vaisselle ;

Et changeant l'or en cuivre et l'argent en laiton,

Ma maison fut en peu mise sur le bon ton. ⁽¹⁾

Désormais il va donc modeler son esprit et sa vie sur la vie et sur l'esprit des anglais. Un poète⁽²⁾ l'avait plaisanté l'autre jour, et avait insinué, du moins M. Primenbourg avait ainsi pris la chose, qu'il n'attelait à sa voiture qu'une chétive rossinante. Et M. Primenbourg, qui en voulait à ce poète, lui pardonne maintenant puisqu'il a

(1) Scène I.

(2) Ce poète est M. François ; il représente ici probablement le personnage de Louis Labadie ; voir à ce sujet la note de la page 73.

appris qu'en Angleterre on tolère le badinage et la malice des poètes. ⁽¹⁾

Le personnage le plus intéressant et le personnage sympathique de la comédie, c'est la douairière de Primenbourg. Elle représente le vieil esprit français, et toutes les pieuses traditions qu'elle voit avec peine s'en aller du foyer. Les grand-mères restent toujours comme les témoins fidèles des âges et des mœurs qui disparaissent. Et celle-ci est, dans la demeure transformée des Primenbourg, la conscience vivante d'un passé qui essaie de se survivre à lui-même.

C'est à propos du *five o'clock tea* qu'elle montre d'abord, de façon plaisante, son sentiment. Elle demande au colonel des nouvelles de sa petite fille. ⁽²⁾

Comment va notre fille ?

LE COLONEL

Toujours à l'ordinaire. On prit hier le thé
Chez le vieux général, et je suis invité
Avec elle aujourd'hui chez la jeune Baronne.

LA DOUAIRIÈRE

Vous la ferez mourir, je crois, Dieu me pardonne,
Avec tout ce thé-là ! Du temps de nos Français
Q'on se portait si bien -- en buvait-on jamais ?
Jamais ; -- que pour remède, ou bien pour la migraine ;
Mais avec vos Anglais la mode est qu'on le prenne

(1) Scène VI.

(2) Scène II, p. 73.

Soir et matin, sans goût et sans nécessité ;
On croirait être mort si l'on manquait de thé ;
Aussi ne voit-on plus que des visages blêmes,
Des mauvais estomacs, des faces de carêmes,
Au lieu du teint vermeil de notre temps passé.
Voilà ce que produit cet usage insensé !

A quoi répond M. Primenbourg :

Vous ne devriez pas, par égard pour mon gendre,
Ma mère, sans sujet, nous faire cet esclandre ;
Apprenez que jamais le thé d'un Général
Au plus faible estomac ne peut faire de mal.

LA DOUAIRIÈRE

Je ne crois point cela...

Et quand, quelques instants après, cette excellente douairière apprend que l'on veut exclure du festin les parents des Primenbourg, elle dit vigoureusement à tous sa pensée et sa protestation ⁽¹⁾

LA DOUAIRIÈRE

Oh ! vraiment, colonel, vous nous la donnez bonne,
Qui donc, à votre avis, doit-être du repas,
Si les sœurs, les cousins, les parents n'en sont pas !
Peut-on trouver mauvais d'être en leur compagnie ?

M. PRIMENBOURG

Ne vous échauffez pas, ma mère, je vous prie.
Notre gendre n'a point dessein de vous piquer ;
Sur le choix qu'on fera l'on peut bien s'expliquer ;
Mais, comme il dit très bien, il faut, ne vous déplaie,
Autant qu'il se pourra,—suivre la mode anglaise.

(1) Scène II, p. 76.

LA DOUAIRIÈRE

Anglaise ou non, pourvu qu'on les traite bien,
Qu'on soit poli, civil, la mode n'y fait rien.

M. PRIMENBOURG

Vous tenez trop, ma mère, à vos anciens usages.

LA DOUAIRIÈRE

Les anciens, croyez-moi, n'étaient pas les moins sages.

M. PRIMENBOURG

Hé bien ! soit ; mais enfin, puisqu'on a le bonheur
Aujourd'hui d'être Anglais, on doit s'en faire honneur,
Et suivre, autant qu'on peut, les manières anglaises.

LA DOUAIRIÈRE

Hé bien ! pour moi, mon fils, je m'en tiens aux françaises.
Contester avec vous, c'est perdre son latin.
Tout comme il vous plaira réglez votre festin ;
Pour moi, je n'en suis pas ; adieu.

On conçoit aisément comme cette gardienne
opiniâtre des traditions apprendra avec joie, à la
fin de la comédie, le désappointement et la conver-
sion de son fils. ⁽¹⁾

C'est très bien fait, mon fils ; laissons-là les détours,
Et, si vous m'en croyez, abjurez pour toujours
De ces tons étrangers l'orgueil si ridicule.
Je vous l'ai toujours dit,—vous êtes trop crédule.
Un chacun vaut son prix : que l'Anglais soit Anglais.
Et quant à nous, mon fils, soyons toujours Français.

(1) Scène X, p. 106.

A côté de ces personnages principaux, Quesnel a placé des personnages secondaires qui accentuent le travers de l'anglomanie ou qui introduisent quelque variété dans la trame de la comédie.

C'est Lucette, fille de M. Primenbourg, jeune étourdie qui n'a d'yeux et de tendresse que pour ce qui est anglais. Elle est ravie que la sœur du colonel soit invitée à présider le repas.

On ne peut mieux choisir. Vraiment j'en suis bien aise.
C'est elle qui connaît la politesse anglaise !

Et quand le colonel annonce avec orgueil que bientôt sans doute Paris sera occupé par les troupes anglaises, Lucette s'en réjouit d'avance à la pensée que ce jour-là il y aura grand bal chez M. le gouverneur, et que la famille des Primenbourg y sera invitée.

C'est aussi le docteur Pennkrève, un médecin allemand, qui traverse le salon des Primenbourg, et se félicite de ce que sur quatre patient phtisiques qu'il avait à traiter, il n'en est mort que trois !

C'est enfin, et surtout, M. François, le poète, Louis Labadie sans doute, en tous cas une sorte de *rimeur dépité*, peut-être Joseph Quesnel lui-même, qui vient ici renouveler ses doléances plaisantes et ses boutades sur le sort des lettres et de la poésie au Canada.

Ma foi, la poésie
Est un talent qu'ici personne n'apprécie.
Je suis si dégoûté de tout le Canada
Que j'irais pour un rien rimer au Kamthatka.

Quel mépris professent d'ailleurs les militaires anglomanes pour le pauvre poète français ! Le colonel répond à M. Primenbourg qui demande si l'on ne pourrait pas l'inviter à dîner.

Inviter un poète avec un Gouverneur ?
Ce serait lui donner plaisante compagnie.

Et lorsque M. Primenbourg, converti, décide que M. François sera du festin, le colonel l'en excuse d'avance, quoique bien à regret.

On lui passera son grotesque maintien,
Vu qu'il est à la fois poète et musicien. ⁽¹⁾

Tel est, dans ses lignes principales et essentielles, cette petite comédie de mœurs que nous a donnée Joseph Quesnel. Ce n'est pas sans doute une œuvre puissante, mais elle est d'une lecture agréable, et si l'action était plus animée et plus vivante, si d'autre part le goût du public n'était pas gâtée par toutes les extravagances de la comédie contemporaine, et tout le bric-à-brac du drame américain, si le théâtre qui tire l'œil et flatte les sens n'avait pas rendu fastidieux celui qui ne s'adresse qu'à l'esprit, l'*Anglomanie* pourrait donner aux spectateurs de notre Auditorium plus d'une excellente leçon.

*
* *

(1) Ce dernier vers nous laisse entendre que M. François représente bien un peu aussi Joseph Quesnel.

L'on comprend donc maintenant pourquoi Joseph Quesnel eut à la fin de notre dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième une si grande réputation de poète et d'artiste, et pourquoi il a sa place marquée dans l'histoire des influences qui se sont exercées sur la vie littéraire de ce temps. Plus d'un rimeur s'est alors essayé à décocher des épigrammes qui fussent aussi joliment tournées que celles de Joseph Quesnel. Et les lettrés de la génération de 1800 étaient vraiment reconnaissants à ce frère adoptif de donner quelque éclat à ce qu'ils s'excusaient d'appeler leur littérature.

Aussi la mort de Quesnel fit verser des larmes aux Muses canadiennes, qui couvrirent sa tombe des fleurs de l'élegie. ⁽¹⁾

Quelle douleur ! Ah ! ciel, quelle tristesse
 Chez Apollon et ses augustes sœurs !
 On n'entend plus sur les bords du Permesse
 Ces chants si doux, ces regrets enchanteurs

.....

Quesnel n'est plus. La Parque impitoyable
 Tranche le fil qui ornait tant de vertus.
 Et les échos, d'une voix déplorable,
 Répètent tous : Quesnel n'est plus, Quesnel n'est plus !

Plus de vingt ans après sa mort, Quesnel était encore parmi nos rimeurs le type du poète élégant et spirituel.

(1) Cf. *Bibliothèque canadienne*, avril 1826, p. 153.

Oh ! que n'ai-je de Quesnel
La légèreté, le sel,
Le feu, la louable audace,

chantait un ex-lieutenant qui déplorait en une longue complainte la perte de son grade, ⁽¹⁾ et c'était déjà, en vérité, du moins dans notre monde littéraire, la réalisation de cette prophétie qu'avait faite un admirateur de *Colas et Colinette* :

Quesnel, le père des amours,
Semblable à son petit bonhomme,
Vit encore et vivra toujours. ⁽²⁾

avril 1906.

(1) Cf. *Le Magazine du Bas-Canada*, 1832, I, 90.

(2) Cf. *Bibliothèque canadienne*, décembre 1825, p. 16.

J.-D. MERMET

Quelques années après la mort de Quesnel, qui mit en larmes « Apollon et ses augustes sœurs », un autre poète français débarquait au Canada, et venait consoler nos Muses de leur douloureux veuvage. C'était Joseph Mermet, lieutenant et adjudant au régiment de Watteville.

De Joseph Mermet lui-même, nous ne savons que très peu de choses. Il est né trop loin de nous, il a vécu trop peu dans notre pays, et sa vie a été d'ailleurs trop modeste pour que l'on soit suffisamment informé de sa personne et de sa fortune. Heureusement pour lui, et pour nous, il fut l'ami de Jacques Viger avec lequel il entretenait une copieuse, intéressante et spirituelle correspondance. Et l'on sait que Jacques Viger fut assez clairvoyant dans ces amitiés pour en comprendre et recueillir tout ce qui pouvait être utile à ses contemporains et à la postérité. Il fut bien de tous les amis le plus fidèle, mais aussi le plus indiscret. Il a donc consigné dans sa *Saberdache* les lettres, et toutes les poésies que lui adressait le lieutenant et adjudant Mermet. Et c'est là seulement, dans ce volumineux recueil de documents, et au hasard d'une correspondance où Mermet ne parle à peu près

jamais du passé, que nous avons pu surprendre quelques détails qui peuvent aider à fixer, mais combien peu, le personnage de Joseph Mermet.

Ce n'est qu'en 1813 que nous constatons la présence au Canada de ce lieutenant et adjudant. Le régiment de Watteville auquel Mermet était attaché, vint ici pour nous prêter main-forte dans nos guerres avec les États-Unis. Il était composé surtout de soldats et officiers suisses, tout comme le régiment de Meuron qui accompagnait ici le régiment de Watteville⁽¹⁾. Ces deux régiments suisses portaient les noms de leurs colonels. Après avoir fait du service au Cap de Bonne-Espérance et dans l'île de Malte, ils s'en vinrent au Canada secourir cette colonie menacée par les Américains. A leur passage en Angleterre, on leur adjoignit des prisonniers français que l'on avait enlevés aux armées de la révolution. Joseph Mermet était-il l'un de ces prisonniers? N'était-il pas plutôt un de ces officiers légitimistes qui sortirent de France pour aller mettre leur épée au service de l'étranger? Et n'aurait-il pas fait partie du régiment de Watteville alors que celui-ci était en garnison à Malte? Et ce régiment n'aurait-il pas fait aussi du service en Sicile? Nous n'avons pu le savoir d'une façon bien certaine. Mais ce qui est hors de doute, c'est que Mermet, qui avait à peu près trente-huit ans quand il débarqua au Canada, était un légitimiste

(1) *Le Bulletin des recherches historiques*, V, 115-116, donne quelques renseignements sommaires sur les régiments de Watteville et de Meuron.

très ardent, qui entendait n'avoir rien de commun avec la France révolutionnaire ; d'autre part, Mermet lui-même déclare à son ami Viger qu'il est un franc lyonnais⁽¹⁾, et nous croyons apprendre par une lettre de Viger que Lorenza, la femme de l'adjudant, était une italienne que les hasards de la carrière militaire lui fit rencontrer dans l'île de Malte ou en Sicile⁽²⁾ ; et enfin, les deux premiers vers d'une pièce intitulée *le Sicilien en Canada* laissent clairement entendre que Mermet quittait la Sicile quand il vint dans notre pays :

Un soldat que de la Sicile
En Canada la guerre a transporté... ⁽³⁾

Le régiment de Watteville fut envoyé à Kingston, où il eut ses quartiers jusqu'à la fin de la guerre. C'est donc à Kingston que Joseph Mermet a séjourné ; c'est là que le capitaine Jacques Viger le connut au mois d'août 1813, et c'est de là que l'adjudant entretenait avec le capitaine cette correspondance qui valut à nos lettres canadiennes, outre quelques pages d'une prose alerte, parfois un peu maniérée, mais toute remplie d'un élégant badinage, des pièces de vers que Mermet confiait à son ami, et que celui-ci s'empressait de passer à Monsieur Pasteur, l'éditeur du *Spectateur* de Montréal.

(1) *Ma Saberdache*. IV, 231.

(2) *Ma Saberdache*, IV, 267.

(3) *Ma Saberdache*. IV, 170.

Et voilà donc que tout à coup apparurent dans le *Spectateur*, qui avait été fondé quelques mois auparavant, exactement le 27 mai 1813, des poésies d'une allure plus vive, et d'une inspiration meilleure que celles que l'on avait accoutumé d'y lire. Ces poésies n'étaient pas signées, mais on savait qu'elles étaient fournies par un poète qui vivait et chantait en plein pays canadien, et elles excitaient donc pour cela très vivement la curiosité du public. « Le public s'irrite de ne connaître pas le père de tant d'aimables enfants, ou du moins son nom, » écrivait un peu précieusement Jacques Viger à l'auteur, le 4 février 1814. « En outre, l'imprimeur du *Spectateur* m'a dit plusieurs fois, qu'il ne peut imprimer vos vers sans mettre en tête quelque bout d'introduction qui annonce de quel coin ils viennent. Une petite signature satisfera le public curieux ; il croira à ce mot tenir l'auteur au corps ; et l'imprimeur ne pâlera plus, ne sèchera plus à composer des préfaces, suivies d'avertissements, accompagnées d'introductions pour vos pièces. » ⁽¹⁾

A quoi Mermet, qui souvent mêlait dans ses lettres la prose et la poésie, répondait par ce facile et plaisant distique :

Non, non, non ; toujours non :

Non, non, non ; point de nom ! ⁽²⁾

Le public continua donc de se demander le nom du poète, cependant que nul ne l'ignorait dans la

(1) Cf. *Ma Saberdache*, IV, 34.

(2) Lettre du 25 février 1814.

société de Montréal où fréquentait Jacques Viger. C'est dans ces réunions amicales que l'on admirait et applaudissait en chœur les vers de Mermet, avant qu'on les servît aux abonnés du *Spectateur*.



Que chantait donc le poète soldat ? Et pourquoi ses strophes allèrent-elles si vite et si droit au cœur des Canadiens ?

Il chantait la guerre, la guerre que la cupidité américaine avait portée jusque chez nous, et qui avait appelé sous les drapeaux nos braves miliciens.

Or, l'on sait comme fut longtemps incertain, au commencement de ces longues campagnes, le sort de nos armes, et quels avantages remportèrent sur nos compatriotes du Haut-Canada, pendant l'année 1813, les troupes américaines. Aussi l'inquiétude agitait-elle vivement les esprits. Après la bataille navale livrée devant Toronto le 28 novembre, et où les Américains furent encore vainqueurs, le Haut-Canada était décidément conquis, et il ne restait plus à l'ennemi qu'à s'emparer de Montréal et de Québec pour devenir le maître du pays. L'espoir de la colonie reposait donc, dans une grande mesure, sur la fidélité et la bravoure des Canadiens français. Cela suffisait pour assurer le succès final de l'entreprise et ramener la victoire sous nos drapeaux.

Les Canadiens français, dont il fut toujours de mode de soupçonner le loyalisme, et qui venaient

d'être si fort maltraités par la politique arbitraire de Craig, montrèrent cette fois encore, comme ils l'avaient fait en 1775, qu'ils sont supérieurs à toutes les mesquines jalousies, et ils attestèrent, par des actes, qu'ils seront toujours sur ce sol qui leur appartient par droit de naissance, le plus ferme et le suprême rempart de la patrie.

Le seul journal canadien-français qu'il y eût alors, le *Spectateur*, car le *Canadien* de Québec venait d'être déchiré par la main de Craig, le *Spectateur* se fit volontiers l'organe de nos fidèles dévouements. Prose ⁽¹⁾ et vers étaient au service du patriotisme. Quelques rimeurs canadiens essayèrent de se transformer en Tyrtée, et de souffler au cœur de nos soldats l'ardeur et le feu du sacrifice. Mais bientôt Mermet les domina tous de sa voix plus puissante, quand il lança dans le *Spectateur* du 28 octobre 1813, ces strophes enflammées qui retentirent comme des sonneries de clairon dans l'âme canadienne.

Je vois de toute part dans leur pompe homicide
Etinceler le glaive et flotter les drapeaux ;
Mars apprête son casque et Pallas son égide,
Et la mort ses flambeaux.

Guerriers, éveillez-vous aux cris de la victoire.
Aux armes, citoyens, il faut tenter le sort :
Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire,
Le Triomphe ou la Mort.

(1) On pourrait lire avec intérêt un article que publiait ce journal, le 26 août 1813, et qui est signé *Michel*. L'auteur y fait adroitement ressortir la loyauté des Canadiens français.

Entendez-vous gémir votre auguste Patrie ?
Elle vous tend les bras, et ses yeux sont en pleurs,
Ses lauriers sont épars ; sa guirlande flétrie
 Implore des Vengeurs.

Allons et repoussons des nations jalouses ;
De nos ayeux du moins défendons le tombeau,
Le sceptre de nos rois, le lit de nos épouses,
 Nos enfants au berceau. ⁽¹⁾

Il est possible que Mermet ait tiré de son portefeuille cette poésie, et qu'il l'ait d'abord composée pour la France menacée par « des nations jalouses », mais le cri de guerre qu'elle faisait entendre pouvait bien être ici répété, et il arrivait comme un vaillant et vibrant appel à l'oreille de tous les Canadiens.

Au surplus, ce cri de guerre pouvait être déjà un premier chant de triomphe. C'est le 28 octobre 1813, que le *Spectateur* publiait les vers de Mermet, et deux jours plus tôt, le 26 octobre, notre vaillant et brave colonel de Salaberry, à la tête de 300 Canadiens français, remportait, aux Fourches de Châteauguay, sur huit mille soldats américains l'une de nos plus belles et de nos plus précieuses victoires !

La journée de Châteauguay, qui immortalise le nom de Salaberry, apparut aussitôt dans notre histoire comme un fragment d'épopée ; elle hanta le rêve du poète de Kingston, et Mermet entreprit donc de la célébrer.

(1) Cf. *Le Spectateur*, 28 oct. 1813 ; et *Ma Saberdache*, V, 146.

Le poème intitulé : *La victoire de Châteauguay*, ne s'élève pas vraiment à la hauteur du sujet. L'auteur s'y montre très inégal à lui-même, et son vol s'abaisse et rampe aussi volontiers qu'il s'élève et plane. Pourtant, ces vers produisirent le meilleur effet sur les lecteurs de 1813, et ils durent beaucoup à leur mérite, et beaucoup aussi à l'actualité une large part de leur immense succès.

Voici comment le poème débute sur un mode vif, et d'une allure militaire ; l'alexandrin, nettement coupé, évoque à l'oreille la cadence des bataillons qui s'en vont combattre.

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde ;
Salaberry paraît, la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
Comme lui d'un air gai, vont braver le trépas.

Puis le poète oppose un peu lourdement à la petite armée des Canadiens, les troupes américaines.

Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre,
Hampton, leur chef en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fer de Mars doit bientôt éclaircir.

Les ennemis sont en présence ; le nuage américain emplit l'horizon, la lutte s'engage.

Le héros canadien, calme quand l'airain tonne,
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival :
Il a saisi l'instant et donné le signal.
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,

Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élance...
Le grand nombre l'arrête. Il ne recule pas,
Il offre sa prière à l'ange des combats,
Implore du Très-Haut le secours invisible,
Remplit tous ses devoirs et se croit invincible..

Les ennemis confus poussent des hurlements ;
Le chef et les soldats font de faux mouvements.
Salaberry, qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse a lancé son élite.
Le nuage s'entr'ouvre ; il en sort mille éclairs ;
La foudre et ses éclats se perdent dans les airs.
Du pâle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie ;
Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.

La victoire est gagnée. Il reste au poète à saluer l'héroïque phalange des vainqueurs. Ce sera la dernière partie du poème. Et l'auteur, qui se souvient des belles actions de l'antiquité, rapproche en quelques vers qui tombent d'une jolie chute, les héros des Thermopyles et ceux de Châteauguay.

Oui ! généreux soldats, votre valeur enchante ;
La patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un monument.
« Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;
« Oui ! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.
« Leur constante union fut un rempart d'airain
« Qui repoussa les traits du fier Américain.
« Passant, admire-les... Ces rivages tranquilles
« Ont été défendus comme les Thermopyles ;
« Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
« Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers. »

Le poème de Châteauguay fit donc à son auteur la plus enviable réputation. Jacques Viger et son groupe d'amis applaudirent sans réserve. La critique de ce cercle avait plutôt, d'ailleurs, des tendances très optimistes quand elle s'exerçait sur les œuvres de l'adjudant. On se récria donc dans tous les salons de Montréal. On s'y arrachait Mermet ; on se le passait à tour de rôle, ou on se le lisait l'un à l'autre, le soir, sous la lampe. Montréal devint, en 1813 et en 1814 un foyer intense d'admiration ; on y mermettissait avec passion et intempérance. On ne voulait pas même voir les défauts, et sans s'attarder à reprocher au poète quelques vers lourds ou prosaïques, on lui adressait les louanges les plus enthousiastes.

« Que mes compatriotes vous auront d'obligation, mon cher ami ! », écrivait Jacques Viger, le 28 janvier 1814. « Leurs actions ont donné matière à vos vers, il est vrai ; mais vos vers immortaliseront ces actes héroïques. La reconnaissance associera à jamais dans leur cœur, Mermet et de Salaberry, et la renommée transmettra à la postérité la plus reculée les noms chéris du Guerrier et du Poète. »

Et il ajoutait, pour justifier cet élan d'admiration : « Il faut avouer que ces vers sont de la plus grande beauté ; ils vous ont fait beaucoup d'honneur ; que de personnes ici désirent en connaître personnellement l'auteur ! Et quel plaisir c'eût été pour moi de vous voir à Montréal ! Vous étiez le désiré des Canadiens, je vous le jure. » ⁽¹⁾

(1) *Ma Saberdache*, IV, 4 et 5.

Mermet avait assez de bon goût et de modestie pour ne pas accepter sans quelques réserves de si magnifiques éloges.

« Je dois croire, répondit-il à Jacques Viger, que vous aimez comme Patriote canadien, mon *Hymne* à vos concitoyens, et ma *Victoire de Châteauguay* ; mais si vous m'encouragez par des éloges, ne devriez-vous pas aussi m'instruire par votre censure ? Vous me flattez et vous pourriez me corriger. Est-ce franchement s'enoncer que de traiter d'admirable ce qui n'est que médiocre ?... Il est bien doux pour moi d'avoir célébré la valeur et le dévouement des Canadiens, c'est-à-dire d'avoir tenté de les célébrer ; mais il n'appartient qu'au burin des arts et à la plume d'un bon historien d'immortaliser les Héros et les brillantes actions que j'ai peints si faiblement. » ⁽¹⁾

L'*Hymne des Canadiens*, auquel Mermet fait allusion dans cette lettre qu'il écrit à Jacques Viger, est une longue poésie qui se développe en douze strophes. L'auteur y chante avec une ardeur un peu languissante et factice l'empressement avec lequel les Canadiens s'armèrent pour défendre le sol du pays envahi par l'ennemi. Cette pièce laisse mieux apercevoir que l'hymne de la *Victoire de Châteauguay*, comme l'inspiration de Mermet se hausse difficilement au niveau des grands sujets ; et elle justifie trop bien l'amical reproche que le soldat de Kingston faisait à ses lecteurs de Montréal.

(1) *Ma Saber-dache* IV, 51.

Voilà quelques-unes de ces strophes que je choisis parmi les meilleures. Et d'abord, celle du début :

D'où partent ces accents ? D'où provient cette joie ?
Aux transports les plus doux la patrie est en proie.
Partout le Canadien s'écrie avec plaisir,

Qu'il faut s'armer, vaincre ou mourir. (bis)
Pour lui le cri d'alarme est un cri d'allégresse
Et cet ancien serment vient combler son ivresse :
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens }
De leur Dieu, de leur Roi sont les fermes soutiens. } Ref.

.....
Pères, époux, enfants courent en foule aux armes :
Loin de fuir le danger, ils lui trouvent des charmes.
Défendre la patrie est leur premier désir.

Ils veulent tous vaincre ou mourir.
Ils adressent au ciel leurs vœux et leurs prières,
Et chantent en refrain, en volant aux frontières ;
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les premiers soutiens.

.....
Dans les bras de son fils pleure une tendre mère ;
La sœur d'un air chagrin serre la main d'un frère ;
L'amante à son amant adresse un long soupir ;

Ils partent pour vaincre ou mourir.
A ses nombreux enfants donnant sa main tremblante,
L'aïeul chante avec eux d'une voix languissante :
Oui, nous le jurons tous ! Oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les braves soutiens.

Approchez, ennemis ! avancez en grand nombre ;
Pour vous épouvanter, il suffit de notre ombre.
Vous étiez vingt contre un : nous vous vîmes pâlir ;
Et nous sûmes vaincre ou mourir.

Plus votre nombre est grand, plus grande est votre honte.
Pour vous donner du cœur faut-il qu'on vous affronte ?
Oui, nous le jurons tous ! oui, tous les Canadiens
De leur Dieu, de leur Roi sont les fermes soutiens.

Et enfin voici la dernière strophe où domine
une note plus vive et plus française :

Oui, Canadiens, chantons, buvons à notre gloire !
Arrosons les lauriers que donne la victoire !
De tels rameaux ici doivent-ils se flétrir ?

Non ! nous savons vaincre ou mourir.

Honneur au Canada ! C'est la voix unanime :

Buvons et répétons notre serment sublime :

Oui, nous le jurons tous ! oui, les Bas-Canadiens

De leur Dieu, de leur Roi sont les meilleurs soutiens.

Ces chants guerriers qui circulaient dans le journal et dans les compagnies, et que nos soldats essayaient sans doute de répéter en chœur, rendirent donc populaire à la ville et au camp le nom de Mermet. L'hymne de la *Victoire de Châteauguay* valut à son auteur l'amitié du héros de cette journée, et de Salaberry voulut un jour voir le poète et inviter à sa table celui qui avait célébré sa gloire.

Mermet se rendit avec Jacques Viger dans cette calme retraite de Chambly où, après la guerre, vivait en Cincinnatus le vaillant colonel. De retour de ce pieux pèlerinage au foyer des Salaberry, Mermet mit en vers ses impressions, et il écrivit une des poésies où il fait paraître, pour les Canadiens qu'il aimait, la plus large et la plus chaude

sympathie. Il a surtout exprimé le souvenir très ému de l'hospitalité toute canadienne qui l'accueillit.

J'ai vu Chambly ; j'ai vu sa fertile campagne,
Sa rivière, ses bois et sa triple montagne.
J'ai vu dans ses jardins la déesse des fleurs
Aux charmes de Pomone unissant ses couleurs,
J'ai sur ses flots d'argent, vu le canot fragile
Aux couplets des rameurs devenir plus docile.
Dans ce site attrayant, tout plaît et tout séduit,
Excepté le temps seul, qui trop vite s'enfuit.

.....

J'ai vu ses habitants, et tous m'ont répété
Que le plus doux devoir c'est l'hospitalité.
Toujours francs, toujours gais, ils m'ont offert l'image
Des hommes du vieux temps, des héros du bel âge.
C'est là que tout mortel n'obéit qu'à la loi,
Et se donne à lui seul le beau titre de roi.
Français de caractère, ils sont Anglais de cœur,
Et doublent leur patrie, en doublant leur bonheur.
C'est ainsi qu'autrefois, au sein de l'harmonie,
Fleurit des premiers Grecs l'heureuse colonie.

Mais celui que Mermet a surtout vu à Chambly, c'est celui même qui l'y avait appelé, c'est de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay. Et il trace avec complaisance le portrait de son hôte :

...chez lui j'ai connu cette pure amitié
Qu'en tout autre pays on ne voit qu'à moitié.
Héros et citoyen, tendre époux et bon maître,
Il est père de tous, sans vouloir le paraître.
Au camp Léonidas, aux champs Cincinnatus,
Thémistocle au conseil, à table Lucullus,
Sans avoir les défauts de la Grèce et de Rome,

Il réunit en lui les vertus du grand homme.
On voit à ses côtés l'air pur, l'air grand, l'air gai ;
L'air de Chambly s'y joint à l'air de Châteauguay.

Le poème de *Chambly* nous permet d'apercevoir dans la poésie de Mermet un élément nouveau que l'auteur y a fait quelquefois plus largement entrer. C'est le sentiment ou l'intelligence de la nature. Mermet, tout comme faisait Joseph Quesnel, regarde d'un œil qui se plaît aux lignes et aux couleurs, les paysages, et cette nature qui étale partout autour de nous ses spectacles. Il la regarde, sans doute, un peu à la manière de ces païens de classiques qui ne pouvaient apercevoir un verger sans y voir Pomone se glisser furtivement sous les arbres, ni décrire un jardin sans y représenter, couronnée de guirlandes, la déesse des fleurs ; mais il la regarde plus attentivement aussi, et plus que Quesnel, et plus aussi que beaucoup de classiques, il s'attache à la réalité, aux choses qui ont par elles-mêmes assez de charmes ou de beauté pour dispenser le poète d'y mêler la grâce vieillotte des déesses maquillées de l'Olympe.

Et si l'on étudie à ce point de vue l'œuvre de Joseph Mermet, on y rencontre, insérée aux premières pages de l'histoire des origines de notre poésie canadienne, une pièce qui mérite qu'on la signale et qu'on la conserve, puisqu'elle est le plus considérable effort que l'on ait tenté à cette époque pour peindre la nature canadienne. Il s'agit de la description de la cataracte de Niagara, où s'essaya un jour le pinceau de Mermet. Ce fut au cours

d'une expédition militaire que le poète entreprit d'exécuter cette œuvre.

On sait que le 25 juillet 1814 nos milices canadiennes livrèrent bataille aux Américains près des chutes de Niagara. Le régiment de Watteville n'avait pu se rendre à temps pour prendre part à cette action glorieuse. « Nous avons eu le malheur d'arriver trop tard à la chute Niagara, écrivait six jours après, à son ami Jacques Viger, l'adjudant Mermet, et au milieu de nos privations, la plus douloureuse pour nous est de n'avoir pas eu part à la journée glorieuse du 25. » Il finissait cette lettre en disant : « Quelle belle cascade ! quel beau pays ! »⁽¹⁾

Mais si le soldat était arrivé trop tard pour se battre, le poète arrivait encore assez tôt pour faire des vers. Et Mermet essaya donc de dessiner le large et puissant tableau de la cataracte de Niagara : c'est une longue poésie, souvent belle, pittoresque, précise, parfois animée du meilleur souffle, et parfois aussi un peu languissante, terne ou colorée de ces teintes un peu lanées qui recouvrent souvent la poésie descriptive du dix-huitième siècle⁽²⁾.

Les troupes sont campées à quelque distance de la cataracte ; la plus vive animation règne parmi les soldats, et au « bruit belliqueux » l'on entend se mêler le bruit des flots mugissants. Nos héros étonnés s'approchent, ils aperçoivent, ils admirent

(1) Cf. *Saberdache*, IV, 258, lettre du 31 juillet 1814.

(2) Voir le texte de cette poésie dans *Le Spectateur*, 9 mai 1815 ; *Ma Saberdache*, V, 164.

Ces rapides torrents dont la pente fougueuse
Rend de Niagara la chute merveilleuse.

Dans un premier tableau le poète veut rendre le mouvement des eaux qui, avant de se précipiter, se divisent en deux fleuves, en deux torrents, enserrent une île fixée et retenue au-dessus de l'abîme, entraînent des débris de toutes sortes, et croulent avec fracas pendant que l'aigle tournoie et plane au-dessus du gouffre.

Un gouffre haut, profond, de ses bouches béantes,
Gronde, écume, et vomit, en ondes mugissantes,
Deux fleuves mutinés, deux immenses torrens ;
Plus altier, plus fougueux que ces rochers ardents
Qui renferment la flamme, et lancent de leur gouffre
Les flots empoisonnés du bitume et du soufre,
Le premier des torrens, et le plus irrité,
Des rayons du soleil réfléchit la clarté.
Mille cercles d'émail qui s'agitent sans cesse
Glissent en tournoyant sur l'onde qui se presse.
Le torrent étincelle, et l'œil tremblant, surpris
Se fatigue d'y voir les cent couleurs d'Iris.
Le second sous les rocs, sous les cavernes sombres,
Roule sa masse d'eau dans le chaos des ombres.

.....

Entre les deux torrens, une isle suspendue
De l'abîme des eaux couronne l'étendue.
L'isle paraît mouvante, et ses bords escarpés
Par les flots en courroux sont sans cesse frappés.
Des chênes, des sapins sans écorce et sans cime
Se penchent de vieillesse, et tremblent sur l'abîme.
Les rocs rongés, et creux, et les troncs inégaux
Aux timides Aiglons présentent des berceaux,
Tandis que l'Aigle fier des ailes qu'il déploie

Plane sur les torrens ou fond sur une proie.
La chute impétueuse entraîne dans son cours
La carcasse du pin, le cadavre de l'ours,
Que du lac Erié les vagues menaçantes
Enlèvent en grondant sur ses rives tremblantes,
Et qui parfois lancés hors des flots orageux,
Offrent à mes regards des fantômes hideux.

A ce premier tableau qui est plein d'agitations et de mouvements, le poète oppose le spectacle tranquille, et pour cela grandiose et saisissant, que l'on peut voir au pied de la cataracte. Ce spectacle contraste violemment avec le premier, puisque des paysages gracieux y encadrent des flots couverts d'écume légère, qui s'apaisent déjà, et s'endorment.

Je descends, je m'avance au pied de la cascade :
Le flot n'y poursuit plus la craintive Naiade.
L'onde des deux torrens semble s'y réunir,
Pour oublier sa chute et cesser de gémir.
C'est un tapis de mousse où la riche nature
Sur des flocons de neige étale sa parure.
L'écume en murmurant sur le flot épuré
S'étend, glisse et se perd dans le fleuve azuré ;
Et sur des bords fleuris l'onde toujours limpide
Offre un calme enchanteur près d'un torrent rapide.
C'est ainsi que j'ai vu, sous les pieds de l'Etna,
Les tapis émaillés des champs de Démona.

Or, le poète a visité Niagara à l'heure où le soleil couchant répand sur les eaux la flamme rouge de sa pénétrante lumière ; et voici donc comment, du pied de la chute où il observe, lui apparaît cette grande nappe d'eau qui se déroule et s'abîme :

La masse qui s'écroule offre de longs rideaux
Où l'émail pétillant promène ses tableaux :
J'y vois sur le saphir les perles les plus belles
Se suivre, tournoyer comme des étincelles.
C'est le miroir ardent dont le cristal épais
De l'amant de Thétis réfléchit les attraits.
Au dessus de l'abîme on voit rougir l'écume ;
L'esprit comme enchanté croit que l'isle s'allume ;
Il croit que les sapins s'embrâsent par degrés ;
D'un horrible incendie il croit voir les effets ;
C'est du couchant en feu la chaîne rayonnante
Dont tout l'éclat s'attache à la scène frappante.
Et ce tableau trompeur offre à ses yeux charmés
Au lieu des torrens d'eau des torrens enflammés.

Comme un touriste curieux et avisé, le poète
visite la chute, et il raconte par le menu tous les
capricieux accidents de cette nature tourmentée.

Entre de vieux débris une glissante route
Guide mes pas errans sous une immense voute.
Des flots et des rochers je vois l'horrible choc ;
Je frémis avec l'eau, je tremble avec le roc.
Le cristal varié de la pierre et de l'onde
Illumine, enrichit cette grotte profonde.
La cascade bruyante en recourbant son eau,
Arrondit sur ma tête un liquide berceau ;
Et les rocs élancés en forme de fantôme,
De ce temple mouvant environnent le dôme.

Mais voici la nuit ; la cascade n'est plus qu'une
masse sombre dont le roulement lugubre inspire
la terreur. Le poète s'éloigne, emportant dans son
âme l'impression profonde qu'y laisse le spectacle
des grandes œuvres de Dieu.

Je m'éloigne à regret de la scène sublime
Où la grandeur de Dieu se peint dans un abîme.
Dans cette solitude où tout paraît néant,
L'âme voit du Très-Haut le chef-d'œuvre étonnant.
Cette voute d'azur, ces nombreuses étoiles
Qui de la nuit jalouse ont traversé les voiles,
Ce calme que fatigue un murmure éternel,
Ce colosse des eaux, phénomène immortel,
De ces torrens fougueux l'orageuse surface,
Ce météore errant dans le céleste espace,
Ces antiques sapins, ces rochers sourcilleux,
Tout ici parle à l'âme, et la met dans les cieux.

Ainsi se termine en une méditation qui est une hymne et un élan vers Dieu l'une des meilleures poésies qu'ait inspirées au commencement du siècle dernier notre nature canadienne.

Un de nos poètes a essayé récemment de reprendre ce thème, et de donner aux lecteurs la sensation qu'il éprouva lui-même au pied de la grande cataracte. Il serait difficile d'affirmer qu'il y a mieux réussi que Joseph Mermet. Il y a dans le *Niagara* de Monsieur Chapman quelques beaux vers qui traduisent une forte et vibrante émotion, mais M. Chapman n'a pas le sens de la vue aussi net et aussi précis que l'avait l'adjudant ; il décrit, mais assez vaguement, le tableau qu'il a sous les yeux ; la fine poussière d'eau qui monte de l'abîme l'empêche de bien voir ; aussi M. Chapman médite plutôt qu'il ne peint, et il s'applique à faire des développements oratoires parfois ingénieux, un peu artificiels, où se complaît une éloquence qui ne ressemble pas toujours à l'inspiration. Aussi bien,

rien n'est-il plus difficile que de savoir regarder, et, lorsque l'on a vu, de bien décrire et de restituer aux choses leurs lignes et leurs couleurs.

Quoi qu'il en soit, Mermet, sans y songer sans doute, ou du moins sans prétendre créer ici et fonder une tradition, enseignait à sa façon, à nos poètes canadiens, l'art de bien voir, et aussi quelles ressources pouvait offrir à l'inspiration la nature grandiose qui sert de fond et de cadre à toutes les scènes de notre vie nationale. La leçon très discrète qu'il donnait à nos rimeurs n'a pas toujours été aussi bien entendue qu'on l'eût pu souhaiter. Cependant, quelques années après la publication du *Tableau de la Cataracte de Niagara*, Michel Bibaud, qui certainement se souvenait avoir lu cette poésie dans le *Spectateur*, mais qui se sentait impuissant à chanter lui-même les merveilles du sol canadien, écrivait, au commencement de sa *Satire contre l'ignorance*, ces vers très significatifs, qu'il place sur les lèvres d'un contradicteur :

Que si votre destin à rimer vous oblige,
Choisissez des sujets où rien ne nous afflige ;
Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur ;
Ou de Montmorency l'admirable cascade,
Ou du cap Diamant l'étonnante esplanade.
Le sol du Canada, sa végétation,
Présentent un champ vaste à la description ⁽¹⁾

(1) Cf. *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes*, etc. par M. Bibaud, Montréal, 1830 ; on trouve encore cette pièce dans le *Répertoire national*, I, 127.

Michel Bibaud aimait mieux alors faire claquer sur le dos de ces contemporains le fouet de la satire ; il lui était encore plus facile d'imiter assez lourdement Horace, que de devenir un Lamartine ou un Hugo avant la lettre. Mais le précepte qu'il donne est judicieux, et il insinue sagement que c'est à la condition de célébrer les choses de notre pays, de chanter les harmonies de notre nature, de peindre la beauté forte et splendide de nos horizons que nos poètes ont le plus de chance d'être eux-mêmes, et de se hausser à la taille des créateurs originaux. Notre poésie doit monter à la surface de notre vie nationale, et s'y épanouir comme ces fleurs de nos champs qui ont poussé leur tige à travers notre sol, qui ont emprunté au terroir canadien cette sève qui les fait éclore, et qui les fait resplendir dans la parure vraiment neuve de leurs vives et fraîches couleurs.

Et puisque Mermet, qui n'a fait que passer parmi nous, a marqué lui-même l'orientation où pouvait s'engager la poésie canadienne, il n'était peut-être pas inutile de le rapeler ici, et d'y insister quelque peu.



Ce n'est pas, croyons-nous, dans ses poésies patriotiques et guerrières, ni même dans ses poésies descriptives qu'il faut chercher le véritable talent, le meilleur esprit de Mermet.

Le soldat français est ami de la gaieté. Et rien ne ressemble plus à un troupier de France que

l'adjudant du régiment de Watteville. Il ne perd aucune occasion de dire un bon mot, de rimer un distique plaisant, et de distribuer à ses amis des impromptus. Sa correspondance avec Jacques Viger est souvent coupée de petites poésies où se concentre et se condense pour rejaillir ensuite l'aimable fantaisie de l'auteur. Et Jacques Viger, mis en goût par toutes ces légères productions, ne cesse de réclamer des rimes et de solliciter des vers.

« Allons, vite, Apollon, une satire, une épigramme, ou pour le moins un mot pour rire », lui écrit-il un jour qu'il lui a présenté, dans sa lettre, tous les membres de sa famille, depuis Madame Viger jusqu'à Finfin, et jusqu'au gros Lion qui dort près du poêle.

Voici, d'ailleurs, comment Viger faisait à Mermet les honneurs de son salon.

« Connaissez-vous ma famille ? — Non. — La voici. Une veuve est mon épouse. Elle n'a point six pieds de haut, elle n'est point au-dessous de quatre, mais d'une taille raisonnable, c'est-à-dire ni trop grande ni trop petite. Elle n'égale pas Vénus en beauté ; elle n'a pas non plus la figure d'une sorcière... Du côté de l'esprit, des manières, &, parbleu ! elle vaut bien son égale... »

« Elle a trois filles et un garçon. L'aînée... la cadette... soyons discret, je parle à un militaire, et ce sont gens à prendre aisément feu. La troisième grandit ; elle ne sera pas sotte ou je serai bien trompé. Le petit garçon ? — Nous en pourrons

faire quelque chose. Tout ce petit peuple vous aime et vous estime... »

Puis vint le tour des chiens qui gardent le foyer :

« Mais mon domestique ne se borne pas là.—*Finfin*, qui salue fort respectueusement, qui fait le mort, qui court si bien après les chats, qui saute si bien aux jambes du monde sans les mordre, qui fait tant de bruit et si peu de mal ; *Azor*, gros et gras à plein cuir, qui présente si bien ⁽¹⁾ sa patte blanche et luisante, qui fait si bien la belle et se traîne si humblement à vos pieds, pour demander des caresses ;—*Fidèle*, qui remue si joyeusement la queue, à la venue d'un ami en visite, dont le pelage de soie est si doux au toucher ;—*Lion*, l'énorme *Lion*, au pas lourd et pesant, au regard mâle, mais obligeant et hospitalier... Ces quatre pauvres créatures... désirent vous être introduites. Vous en offenserez-vous ? Oh ! vous ne sauriez le faire, si vous voyiez avec quelle gentillesse *Finfin* vous fait la révérence ! avec quelle bonne grâce *Azor*, d'aplomb sur ses *pays-bas*, vous présente sa patte pommelée ! Si vous voyiez le charmant petit *Fidèle* se tortillant en tout sens, agitant vivement sa belle queue, grattant ma chaise à s'en user les ongles ; et le fier *Lion* debout devant moi, avec

(1) Malgré tout le soin avec lequel Jacques Viger fait sa correspondance, et la recherche et la coquetterie qui apparaissent souvent dans ses lettres, on y rencontre aussi, comme ici, des négligences et des répétitions de mots qu'il faut mettre au compte d'une intimité qui ne se préoccupe ni du public ni de la critique.

la gravité d'un pédagogue et le flegme d'un Hollandais... Allons, vite, Apollon, une satire, une épigramme, ou pour le moins un mot-pour-rire... »

A quoi Mermet répond en composant des vers un peu légers ou trop galants sur la personne de l'épouse, celles de l'ainée et de la cadette, puis en rimant comme il suit, avec quelque nonchalance, sur les quatres chiens du logis.

Fidèles chiens de mon ami fidèle,
 Vous qui jamais n'avez mordu
 Ce Pégase fier et rebelle
 Sous lequel si souvent je me vois étendu :
 Vous dont le maître est en extase,
 Quand il voit vos jeux et vos tours :
 Je viens vous visiter sur ce même Pégase...
 Holà !... n'aboyez point, ou j'appelle au secours.
 Un cri seul fait broncher ma bête ;
 Et soudain le rimeur se trouve c... sur tête.

Bravo ! bravo ! gentil Finfin !
 Il saute, il folâtre, il badine :
 Vraiment dans la race canine,
 Je ne vois pas un meilleur Arlequin.

.....

Regardez cet Azor ; il tremble dans sa graisse ;
 Il est paresseux et gourmand :
 Tout chien qu'il est, il est même friand.
 Il présente une patte épaisse
 Au bien-venu comme au passant ;
 Il est toujours humble et rampant.
 Il a de plus l'air hypocrite :
 Quand il dort, on croit qu'il médite :
 Se peut-il donc qu'on trouve dans un chien
 Le vrai portrait d'un Moine anti-chrétien ?

Admirez donc Fidèle : il courtise, il caresse :
 Il parle avec la queue ; il a de la souplesse ;
 N'en déplaît aux maris jaloux,
 Avec son nom et sa tendresse
 Si Fidèle était homme il serait bon époux.

Voyez le fier Lion : malheur à qui l'approche,
 S'il n'a le cœur bien droit, et l'esprit bien tourné,

.....

Tantôt près de la porte, assis comme un Sultan,
 Il contemple tout à la ronde.
 Passe-t-il un menteur ; voit-il un courtisan :
 Vite il les sent, murmure et gronde.
 Ah ! que tout magistrat n'a-t-il sa gravité,
 Son œil perçant, surtout sa vigilance :
 On punirait alors la seule malveillance ;
 Et tout homme de bien vivrait en sûreté. ⁽¹⁾

Ces vers sont un peu négligés, il est vrai ; et ils sont trop hâtifs. Ils indiquent pourtant assez bien le ton de cette poésie badine et frivole qui émaille la correspondance de Mermet, et qui constitue une large part de son œuvre en vers. Plusieurs de ces poésies sont décidément médiocres. Quelquefois, cependant, le rimeur compose avec plus de soin, il fait dans ses vers plus adroitement pénétrer son esprit, et il écrit alors quelques petites pièces dont le tour est fort agréable.

Les sujets où il exerce sa verve sont des plus variés. Apprend-il, par exemple, que les soldats qui ont suivi Napoléon en Russie, y ont été malheureux, qu'ils ont souffert cruellement de la neige

(1) *Ma Saberdache*, IV. 94.

et du froid, aussitôt le légitimiste ardent qui vit en Joseph Mermet, profite de cette aventure pour donner libre cours à ses rancunes politiques ; et tout en regrettant sans doute les désastres de la grande armée, il ridiculise Bonaparte et tous ses révolutionnaires qu'on appelait *Sans-culottes*. Il suppose qu'un soldat parisien qu'on aurait fait prisonnier et déporté en Sibérie, écrit à sa bonne maman le billet ou la chanson suivante :

O Maman, ma chère Maman !
Secourez-moi, je vous en prie :
Napoléon n'est qu'un tyran
Qui nous immole à sa furie ;
Il nous promettait des lauriers ;
On nous a donné des menottes.
Voilà le fort des beaux guerriers
Que vous appelez *Sans-culottes*. (bis)

O Maman ! Paris seul est beau.
Dans ces déserts tout me dégoûte ;
La Sibérie est un tombeau ;
J'y trouverai le mien sans doute
Nous sommes gelés, morfondus ;
Nos gardiens sont de vrais despotes.
Non, Maman, nous ne pouvons plus
Exister ici *sans culottes*. (bis)

Ah ! plutôt condamner au feu
Cet exécration Bonaparte ;
La guerre pour lui n'est qu'un jeu,
Chaque soldat n'est qu'une carte.
Il fait enfin ce qui lui plaît :
Nous ne sommes que ses marmottes :
Mais s'il nous fouette, c'est bien fait,
Pourquoi sommes-nous *Sans-culottes* ? (bis)

Ah ! pour venger tant d'innocens,
 Tant de millions de victimes ;
 Pour expier tant de tourmens,
 Tant d'attentats et tant de crimes,
 Puissent tous les Napoléons
 Gémir sous ces affreuses grottes !
 Et sur ces horribles glaçons
 Coucher, comme nous, *sans culottes* ! (bis)

.....

Adieu, Maman, adieu, mes sœurs :
 Vous, croyez-moi, mes petits frères :
 Du Tyran craignez les fureurs ;
 Il nous accable de misères.
 Ah ! puissiez-vous rester petits,
 Et ne vous montrer patriotes,
 Que lorsque le règne des Lis
 Viendra nous rendre nos *culottes* ! (bis) ⁽¹⁾

Et quand il entend dire que Bonaparte est enfin descendu du trône, et qu'il a vu s'abîmer sa gloire et sa puissance, il s'empresse de lui rimer, en manière d'épithaphe, ce distique funèbre qu'il envoie à Viger, et qui résume la partie négative de sa foi politique :

Ci-gît Napoléon Premier.

Dieu veuille qu'il soit le dernier ! ⁽²⁾

Une autre fois, Mermet s'amuse à mettre en vers de quatre pieds les boutades légères de l'homme qui ne cherche que les jeux et les ris, boutades qu'il nomme lui-même le *jargon du Bel-Esprit* ou de l'*Homme-Enfant*. ⁽³⁾

(1) *Le Spectateur*, 31 mai 1814. Cette pièce est intitulée : *Un parisien de Sibérie à sa Maman*. Voir aussi *Ma Saberdache*, IV, 173.

(2) *Le Spectateur*, 14 juin 1814 ; *Ma Saberdache*, IV, 101.

(3) Cf. *Répertoire national*, I, 97.

Que Demosthènes
En haranguant
Entraîne Athènes
Comme un torrent,
Que Bourdaloue
Vantant la foi
Du Dieu qu'il loue
Prêche la loi ;
Leur ton terrible
Ne me plaît pas ;
Seul le sensible
A des appâts.

.....

D'une onde pure
J'aime le bruit ;
J'aime un murmure
Qui me séduit :
Ma rhétorique
N'a que des fleurs,
Et ma logique
Hait les fureurs.

.....

J'aime une idylle
Plus qu'un sermon,
Et le subtile
D'une chanson
Plus que l'utile
De Cicéron.

.....

L'aimable Horace
M'offre du beau,
Et, sur sa trace
J'aime Boileau ;
Mais la satire

De ces savants
Me fait trop rire
A mes dépens.
Dans La Fontaine
L'homme se voit ;
C'est la fontaine
Où chacun boit.
Ah ! quel poète !
Qui l'aurait cru ?
Dans une bête
Je me suis vu,
Bête de somme
Est mon portrait ;
Mais l'homme est homme ;
Il a mal fait.

.....
Rien ne m'attire
Qu'un *bel esprit*.
De l'agréable
Il est l'appui,
Aime l'aimable,
N'aime que lui ;
Sait se distraire
Lorsqu'il écrit,
Et se complaire
Dans ce qu'il dit...

Ou bien encore, sa qualité d'européen et son inexpérience de tant de libertés que s'attribuent les Yankees, le font se moquer un peu lestement du sans-gêne de ce peuple que d'ailleurs il était ici venu combattre. Preuve, cette épigramme qu'il compose sur les *Vents américains*. ⁽¹⁾

(1) Cf. *Ma Saberdache*, V. 161.

Après un grand dîner qu'on donnait à Boston,
Chacun se trouva pris du hoquet à la mode.

Chacun de l'air le plus commode
Exhalait ses vapeurs, rendait le même son.

Les dames même en faisaient leur chanson.
Puis d'un combat naval on raconta l'histoire.

On disputa, mais sans cesser de boire ;
Et le ho—quet coupait les arguments :
C'était des mais, des si—...c'était un bruit de foire ;
Et le ho--quet toujours rehaussait les accens.
« Oui ! » s'écria l'un deux, « nous eumes...la vic—toire,
« La mer--est le plus beau--de tous les...élémens ;
« Nous y trouvons...la fortune et...la gloire. »
« Morbleu ! » dit un Français, c'est bien facile à croire, »
Puisqu'à vos tables même, on dispose des vents. »

Pour ne pas sortir de cette longue série de pièces badines et variées entre lesquelles n'existe aucun autre lien que celui du caprice de l'auteur, voici comme un jour Mermet alluma la guerre entre le commerce et la poésie.

Une marchande bavarde, qui amuse son client de propos insensés pour le retenir et lui vendre sa marchandise, conclut ainsi son discours :

Connaissez donc, Monsieur, le grand art du marchand :
S'il veut devenir riche, et s'il veut qu'on l'honore,
S'il veut charmer, séduire et mieux séduire encore,
Un marchand doit savoir babiller en Français,
Acheter en Normand, et vendre en Ecossais. ⁽¹⁾

Cette morale qu'il prête aux marchands soulève contre le poète les indignations du monde commercial. Un marchand s'emporte, et avec cette plume

(1) *Ma Saber-dache* V. 152.

qui d'ordinaire n'alligne que des chiffres, Mermet lui fait écrire des vers. C'est intitulé : *Le marchand au poète* ⁽¹⁾

Tu dis dans tes longs vers que pour faire fortune,
Je vends en Ecossais, et j'achète en Normand ;
Mais je m'engraisse et vis en bon marchand.
Et le rimeur, qui toujours importune,
Chez les autres fait le gourmand,
Et se nourrit chez lui de fiel et de rancune.
Il dort sur le latin, se morfond sur le grec,
Et nuit et jour, grand plagiaire,
Vole Boileau, dévalise Voltaire ;
Mais c'est en vain qu'il pille, il mange du pain sec.
Le Phénix du commerce attire et cherche à plaire ;
Mais c'est pour ennuyer, pour mordre ou pour mal faire
Que le hibou du Pinde ouvre son large bec.

Il faut rétablir la paix entre le marchand et le rimeur, et Mermet s'y emploie en leur adressant à tous deux les vers qui suivent : *Au poète et au marchand*. ⁽²⁾

Pour terminer vos débats indécens,
Gras marchand, rimeur sec, sachez mes sentimens :
Mes avis valent bien les vôtres ;
Et je connais depuis longtemps
Les bons et les mauvais apôtres.
Si le rimeur est sec, ce n'est qu'à ses dépens :
Si le marchand est gras, c'est aux dépens des autres.

*
* * *

(1) *Ma Saberdache*, V. 154.

(2) *Ma Saberdache*, V. 185.

Cet esprit que Mermet dirige sur et contre tout, il fallait s'attendre qu'il l'exercerait un jour à propos de nous, et contre nous.

Ce lyonnais, au tempérament méridional, et qui avait passé de la Sicile au Canada, n'aimait pas fort nos hivers vifs, nos neiges toujours blanches, et nos froids qui font grelotter. Il s'étonne encore de toutes ces particularités de vie et de costume que nécessite une pareille saison, et il raconte ses impressions et ses surprises. La pièce est intitulée : *Le Sicilien en Canada* ⁽¹⁾. C'est donc un soldat sicilien qui regrette fort le soleil, les oranges et les grenades de son pays. Et à ces douceurs et enchantements du ciel de Sicile, il oppose les ennuis du climat canadien :

Où sont nos joyeuses vendanges ?
Où sont nos fertiles moissons ?
Où sont nos figes, nos oranges,
Nos grenades et nos citrons ?

Dans ce climat rien ne nous vivifie :
J'y vois languir les bons humains.
Ah ! si je n'y perds pas la vie,
J'y perdrai, contre mon envie,
Les oreilles, le nez, et les pieds et les mains.
Après la pluie, après la boue,
On voit blanchir les chemins ;
Viennent bientôt les carosses sans roue,
Et certains fers qu'on surnomme patins.
On marche alors sur l'onde : ô merveille ! ô prestige !
On la traverse sans danger ;

(1) Cf. *Le Spectateur*, 21 juin 1814. Cette pièce est datée de Kingston, 1 février 1814. *Ma Saberdache*, IV, 170.

Mais moi qui tremble à l'aspect d'un prodige,
 J'y marche à petit pas du pied le plus léger,
 Et...pouf !...je glisse, et je fais la culbute.

.....

Et l'auteur trouve le moyen de se moquer
 fourrures dont ici l'on s'enveloppe pour se préserver
 du froid.

Voyez ici ces femmes et ces filles
 Qui dans leurs jolis bras portent des loups vivants :
 Malgré leurs figures gentilles,
 Sur leurs têtes je vois des renards menaçants.
 Hélas ! on m'habille comme elles,
 Et pour me mettre à leur façon,
 Je suis, grâce aux modes nouvelles,
 Chat par la tête, et par les mains ourson.

.....

Et voilà comment Mermet détestait nos hivers,
 estimait bizarres nos mœurs boréales, et faisait de
 l'esprit sur nos plus légitimes et nos plus nécessaires
 habitudes.

Mais si Mermet ne pouvait sympathiser avec les
 neiges du Canada, il aimait beaucoup les Cana-
 diens français. Il regrettait même que le sort de
 la guerre l'eût relégué à Kingston, dans le Haut-
 Canada ; aux Anglais tristes du Haut, il préfère
 les Canadiens gais du Bas, et, se risquant à jouer
 avec les mots, il dit en vers aimables comme il
 voudrait bien, quelque jour, et bientôt, descendre
 du Haut en Bas. ⁽¹⁾

(1) Cf. *Ma Saberdache*, IV, 26.

Enfin je connais l'Amérique,
Et j'ai vu les deux Canadas ;
Je dis, sans craindre qu'on réplique,
Que le Haut vaut moins que le Bas.
D'un côté la noire tristesse
Offre l'image du trépas ;
De l'autre une pure allégresse
Fait du Haut distinguer le Bas.

Le matelot dans la tempête
Perché sur la cime des mats,
Dit qu'il perdra bientôt la tête
S'il ne descend du haut en bas.
Vois ce palais mis en poussière
Par le tonnerre et ses éclats ;
Et chante en gagnant la chaumière
Qu'on est moins sûr en Haut qu'en Bas.

Fuis le sommet d'une montagne,
Séjour horrible des frimas ;
Choisis la riante campagne
Et laisse le haut pour le bas.
Vois l'oiseau qui d'un vol rapide
Cherche à gagner les doux climats ;
Pour éviter le sol aride,
Vois-le voler du Haut en Bas.

Vois l'orme que, dans sa furie,
Le vent agite avec fracas ;
Son ombrage et l'herbe fleurie
Font au haut préférer le bas.
Les rameaux sentent la secousse
Qu'à ses pieds je ne ressens pas :
Etendu sur un lit de mousse,
Je plains le Haut, j'aime le Bas.

Si d'une étiquette à la mode
La loi règne dans un repas,

De la table, d'un air commode,
 Laissez le haut, prenez le bas.
 Là, frétilant sur votre chaise,
 Livrez-vous aux plus doux ébats :
 Buvez, et chantez à votre aise
 Qu'on est en Haut moins gai qu'en Bas.

Mais c'est à Kingston que je rime.
 Couronnez-nous, Dieu des combats ;
 Et si tu me prends pour victime,
 Pour le Haut je laisse le Bas.
 Si cependant ta main propice
 Sans m'immoler guide mes pas,
 O Dieu ! j'attends de ta justice
 D'aller bientôt du Haut en Bas.

Ces vers parurent dans le *Spectateur* du 30 septembre 1813, et Jacques Viger qui avait lui-même demandé à Pasteur qu'il les publiât, ajoutait à la pièce cette petite note accompagnée d'un distique qu'il signa du pseudonyme de *Mistigri* : « Malgré la prévention flatteuse de l'auteur pour le Bas-Canada, il faut avouer néanmoins que le Haut ne lui cède pas en avantages ; car

Ces couplets ne prouvent-ils pas
 Qu'on rime mieux en Haut qu'en Bas ?

*
* * *

L'influence littéraire de Mermet sur les rimeurs de 1813 s'est précisée et accentuée un jour qu'il prit part à une querelle où s'étaient engagés quelques écrivains du *Spectateur*. L'un d'eux était poète, ou du moins croyait l'être, et ne pouvait se

retenir de publier dans les colonnes du journal des vers qu'il disait « extraits du *Porte-feuille d'un Canadien*. » Ce poète médiocre, qui n'osait signer sa production, n'était autre que Denis-Benjamin Viger, excellent député, à qui son intelligent patriotisme a depuis longtemps fait pardonner sa poésie. Mais les contemporains sont toujours ingrats, et ils se moquèrent, en vers et en prose, des couplets de Denis-Benjamin Viger. Et Denis-Benjamin Viger eut la maladresse de répondre à ces petits Despréaux qui s'attaquaient à son œuvre, et d'écrire pour se justifier de longues colonnes de prose et de vers. Ceci ne fit qu'envenimer la dispute.

Mermet avait trop de malice dans l'âme pour ne pas souhaiter se mêler au chœur des critiques, et n'y aller pas lui aussi de sa petite satire. Un jour donc, il envoie une épître à M. Pasteur, éditeur du journal, pour l'engager à ne publier plus les extraits du *Porte-feuille canadien*. ⁽¹⁾

Pasteur, j'aime ta prose ; elle est coulante et nette,
Elle est même au-dessus du style de gazette ;
Ingénu quelquefois, et plus souvent subtil,
Des grands événements tu nous montres le fil ;
Des gazetiers anglais qui nous peignent des songes
Tu sais adroitement colorer les mensonges.

.....

Il faut de l'art, Pasteur, dans le siècle où nous sommes,
Et l'art d'un nouvelliste est d'amuser les hommes.
J'admire un gazetier qui ne ment qu'à demi ;
Seul tu me parais tel ; et je suis ton ami.

(1) *Le Spectateur*, 16 septembre 1813. *Ma Saberdache*, V, 61.

Mais, dis-moi : quel est donc ce rimailleur moderne
 Qui prétend nous berner, sans vouloir qu'on le berne ?
 Ce faiseur de chansons, dont plus de la moitié
 Loin d'exciter la joie, inspire la pitié ?
 Ce diseur de bons mots qui, quand on veut les lire,
 Nous forcent à bâiller, loin de nous faire rire ?

S'il est bon canadien, il est sans doute honnête,
 Mais il est plus que fou s'il se croit bon poète ;
 Et je crois qu'il plairait aux hommes comme à Dieu
 S'il jetait, sans tarder, son porte-feuille au feu.

Est-ce un jeune avorton qui sorti du collège
 Veut déjà des neuf Sœurs augmenter le cortège ;
 Et qui, tout orgueilleux de jaser en latin,
 Voudrait, comme Boileau, composer un Lutrin ?

.....

Serait-ce un bel esprit qui, toujours incommode,
 Est esprit pour lui seul, et se croit à la mode ?

« Non, me répondras-tu ; je crois avec raison
 Que le grand porte-feuille est celui d'un Gascon,
 D'un Français émigré que sur notre rivière
 A conduit la fortune, ou plutôt la misère. »

—J'admire ton avis ; et du nom canadien
 Je serai comme toi le généreux soutien ;
 Mais il ne faut ici se moquer de personne ;
 On puise de l'esprit aux bords de la Garonne :
 Et soit dit entre nous, si je vois du talent,
 Je vois de grands Gascons aux bords du Saint-Laurent.

.....

Puis Mermet en vient à l'objet plus particulier
 de son épître.

Cesse donc, ô Pasteur, de salir tes gazettes
 Par de sottes chansons, et de tristes sornettes.

Pour exprimer du cœur les sentiments divers
 La prose la plus simple est préférable aux vers.
 Choisis de grands sujets : harangue l'Amérique ;
 Peins-lui de son Congrès la fausse politique ;
 Montre-lui ses erreurs ; et dis-lui que la paix
 Serait pour ses enfants le plus grand des bienfaits.
 Du Corse usurpateur dévoile tous les crimes ;
 De son ambition montre-nous les victimes :
 Et quand tu cesseras de peindre ces horreurs,
 Prends un sentier riant, parsème-le de fleurs.
 Console-nous alors ; parle-nous d'harmonie,
 Excite tous les cœurs à la philanthropie.

.....

Mermet continue de donner des conseils à
 Pasteur jusqu'à ce qu'il conclue :

Qu'en lisant ta gazette, on dise que Pasteur
 Pour le bonheur public est un adroit censeur ;
 Et que les Canadiens prennent pour leur devise :
 « D'aimer qui les unit, de fuir qui les divise. »
 Avec plaisir alors, dans les camps de Kingston
 Mars prêtera l'oreille aux doux chants d'Apollon.

.....

Denis-Benjamin Viger eut cette fois le bon
 esprit de ne pas s'irriter des vers de Mermet ; il
 savait, d'ailleurs, comme tout Montréal, qui en
 pouvait être l'auteur. Il n'eut peut-être encore
 qu'un tort, celui d'y répondre par deux grandes
 colonnes d'alexandrins qui couvraient la quatrième
 page du *Spectateur*, sans rien ajouter à la gloire du
 poète. ⁽¹⁾

(1) *Le Spectateur*, 23 septembre 1813.

Mermet lui sut gré de sa bonne humeur, et quelques semaines après il couvrit à son tour toute la quatrième page du journal du *bon Pastenr* ⁽¹⁾, pour persuader tous les écrivains de Montréal de s'embrasser dans une fraternelle accolade, et de faire la paix. C'est intitulé : *Capitulation*.

Amis accordons-nous ; plus de méchant écrit ;
 Terminons sans colère une lutte d'esprit.
 Entre nous, bons Gaulois, faut-il qu'on s'assasine ?
 Faut-il avant l'assaut faire sauter la mine ?
 Les abeilles du Pinde, en nous offrant leur miel,
 Veulent que du sarcasme on évite le fiel ;
 Et leur bourdonnement nous marque la mesure
 Qu'en prose comme en vers doit suivre le censur.

Puis Mermet prend à part, et l'un après l'autre, tous les critiques masqués du *Spectateur*, Mondor, Jean, Michel, Mistigri, Damis, C'est Moi, C'est encore Moi, et enfin Gigès qui n'est autre cette fois que ce Denis-Benjamin Viger, d'où venait tout le mal.

Gigès, venons au fait : nous rimons un peu trop,
 Et de Pégase on doit ménager le galop.
 Écoute mon conseil : Horace a des maximes ;
 Mais Boileau, dans son art, veut le sens et les rimes.
 Rimons peu ; rimons bien ; car rimer de travers,
 C'est engager la prose à critiquer les vers.

Et il termine en proposant à tous de capituler :

Aimables Canadiens, acceptez mon projet ;
 La confiante harmonie en est le seul objet.
 Dans la société qui s'instruit et s'amuse

(1) *Le Spectateur*, 21 octobre 1813. *Ma Saberdache*, V, 137.

Je me sens trop heureux de voir entrer ma Muse.
La colère jamais ne l'a fait pétiller ;
Mais, semblable à son sexe, elle aime à babiller.

Comme on le pense bien, il suffisait de ces paroles de paix pour donner à la guerre des rimeurs une recrudescence d'activité. Et l'on continua pendant quelques semaines encore à remplir le Parnasse du bruit de cette querelle.



Telle fut, parmi nous, du moins dans ses principales manifestations, l'œuvre littéraire de Joseph Mermet. Ajoutons que cette œuvre n'est pas enfermée tout entière dans les pièces que nous avons signalées, ni même dans celles que contient la *Saberdache*. Nous savons, par la correspondance de ce poète avec Jacques Viger ⁽¹⁾, qu'il avait dans ses tiroirs deux recueils de vers, un *vieux* qui datait de 1796, et un *nouveau*. Ces recueils circulaient à Montréal sous le manteau, le vieux du moins, car le nouveau avait été confié au docteur Boidin, de Montréal, lequel avait l'ordre précis de ne le remettre à personne. Aussi bien, enfermait-il des vers, et mêmes certains poèmes horoi-comiques qui scandalisaient fort Jacques Viger lui-même.

Nous nous consolons un peu, en nous plaçant au point de vue spécial où nous étudions Mermet, de la perte ou de la disparition de ces recueils,

(1) Cf. *Ma Saberdache*, IV, 59 et suiv. *passim*.

puisque ces ouvrages de Mermet, composés en dehors des frontières et de l'influence canadiennes, ne se pourraient immédiatement rattacher à l'histoire de notre littérature.

Mermet a probablement continué à rimer en France, où il repassa en 1816. Il n'avait pas voulu accepter, malgré les conseils de ses amis, au nombre desquels il comptait M^{gr} Plessis, le petit domaine que le gouvernement anglais avait offert, après la guerre, à tous les soldats des régiments de Watteville et de Meuron qui voudraient rester au pays. La restauration des Bourbons attirait là-bas ce légitimiste qui espérait avoir part aux récompenses et aux largesses des nouveaux maîtres de la France. Mais Mermet fut bientôt confondu dans la foule des solliciteurs, et après avoir obtenu seulement la croix de Saint Louis, qui ne pouvait guère enfler son budget, il s'en alla vivre pauvrement à Marseille, où il regrettait vivement de n'être pas resté au Canada. C'est de là qu'il adressait à M^{gr} Plessis, en 1820, une longue épître en vers où apparaissent sa désillusion et sa tristesse. ⁽¹⁾



Si Mermet n'a pas voulu mourir sur cette terre canadienne où il a utilement et joyeusement chanté, il mérite, certes, que son nom soit inscrit dans l'histoire des origines de notre poésie.

(1) Voir *Mgr Plessis*, par l'abbé Ferland, dans le *Foyer Canadien*, I, 258-262, et 315.

Non pas que ses œuvres portent la marque d'une grande perfection artistique. Elles sont plutôt, d'ordinaire, un peu négligées. Mermet le savait bien lui-même, et il explique un jour à son ami Viger comment un homme qui possède aussi bien que lui l'art poétique peut rimer si mal. « C'est, dit-il, que cet homme ne se défie pas assez de sa facilité à entasser vers sur vers; c'est qu'il s'admire lui-même, au lieu de se corriger, c'est qu'il ne lit ses productions qu'à ceux qui le flattent;... c'est, en un mot, qu'il connaît les préceptes et ne s'y soumet pas. » Il prétend, d'ailleurs, qu'un poète est aussi jaloux de sa liberté qu'un Bas-canadien, et il défie les Écossais les plus impertinents, les Anglais les plus fiers, et les Allemands les plus hautains de ne jamais publier sur le Parnasse un seul article de la loi martiale. ⁽¹⁾

Mais si imparfaite que soit la poésie de Mermet, elle ne laisse pas de jaillir souvent d'une bonne inspiration, et de nous intéresser encore aujourd'hui. Elle a communiqué à notre poésie patriotique de 1812, une vigueur nouvelle, et plus de grâce et d'élan. Elle a aussi continué, par quelques-unes de ses meilleures productions, cette littérature spirituelle et finement railleuse que Joseph Quesnel avait si longtemps pratiquée.

Et s'il était permis de comparer les petites choses à d'autres qui sont plus grandes, nous pourrions dire que tous deux, Quesnel et Mermet, ont fait pour la littérature canadienne, ce qu'au

(1) *Ma Saberdache*, IV, 132. Lettre du 2 avril 1814.

commencement du XVI^e siècle avait fait Clément Marot pour la littérature française. Ils y ont introduit l'esprit. Non pas qu'ils l'aient ici créé : l'esprit n'est jamais à créer là où se sont succédé des générations de Gaulois ; mais ils l'ont fait jaillir plus vivement, et ils l'ont fait circuler dans notre poésie d'un flot plus dru et plus abondant. Et cela vaut bien la peine qu'on le remarque puisque nos poètes canadiens se sont, en général, peu avisés de se laisser entraîner à ce courant facile, clair et léger. La satire eut bien chez nous ses poètes et ses victimes, mais la satire est une forme bien spéciale de l'esprit ; elle suppose l'esprit mais pas toujours le meilleur ; elle n'en est pas la fleur la plus exquise, ni surtout la plus aimable. Il est trop rare que celui à qui on la destine puisse la cueillir sans se blesser. Or, nous l'avons pu observer, si la satire laisse parfois apparaître son dard à travers les poèmes de Quesnel et de Mermet, elle se lasse vite de piquer vivement l'épiderme d'autrui ; l'esprit gaulois, l'esprit qui s'allume et pétille pour le seul plaisir de briller et d'amuser, reprend bientôt sa place et tous ses droits, et c'est lui surtout qui inspire ces vers plaisants, ces épîtres badines, ces dialogues rimés, ces impromptus inoffensifs qui firent tant rire nos pères, et qui valurent à Quesnel et à Mermet la meilleure part de leurs succès.

Si la tradition qu'auraient pu créer ici ces deux poètes n'a pas été aussi assidument reprise et continuée, cela vient sans doute de ce que nos âmes n'ont plus au même degré que

l'âme française le don de s'étourdir dans la gaieté et de se répandre en joyeux propos. Nous sommes devenus plus graves, plus rêveurs, plus profondément passionnés peut-être, et plus mélancoliques à de certaines heures, comme il convient à des gens du Nord. Et dès lors, il était naturel que l'histoire de la poésie canadienne fut surtout écrite par de tendres lamartiniens comme le doux Joseph Lenoir, par des patriotes émus et ardents comme Garneau et Crémazie, par des rhéteurs grandiloquents, comme MM. Fréchette et Chapman, par des tourmentés et des attristés comme M. Émile Nelligan, par un Théocrite méditatif, amant éperdu de nos agrestes paysages, par une âme tour à tour mystique et pastorale comme celle de M. Pamphile LeMay.

Mais ceci même nous est peut-être un autre et puissant motif de ne pas laisser périr ici la mémoire de Quesnel et de Mermet, et de leur être reconnaissants pour ce qu'ils ont, chez nous, pratiqué un genre, une sorte de poésie que nous n'aurions pu comme eux cultiver, et pour ce qu'ils ont donc enrichi et fait briller nos lettres canadiennes d'une œuvre rare et précieuse.

Novembre 1906.

MICHEL BIBAUD

1782-1857

LE POÈTE

L'œuvre de Quesnel et de Mermet nous a laissés plus d'une fois sous l'impression que, malgré l'effort de ces deux poètes pour paraître canadiens, et bien qu'ils aient souvent réussi à mettre dans leurs vers quelque chose de la vie canadienne, nous avions cependant sous les yeux, nous tournions sous nos doigts une page détachée de l'histoire de la littérature française. C'est la langue, et c'est l'esprit, et c'est aussi la pensée des versificateurs français de la fin du dix-huitième siècle que nous apercevions souvent dans cette œuvre des deux poètes exilés.

Il nous a paru, cependant, que Quesnel et Mermet ont trop vivement piqué et trop largement satisfait la curiosité de nos pères pour qu'il nous soit permis d'ignorer leurs vers, pour que nous négligions d'insérer pieusement dans notre histoire littéraire ces feuilles légères et nombreuses qu'un souffle de France apporta un jour ou fit éclore sur nos bords.

C'est d'un poète canadien qu'il s'agit maintenant, et d'un poète qui a fait beaucoup plus de prose que de vers, et qui écrivait mieux la prose qu'il ne rimait ses vers. Mais parce que son œuvre en vers a précédé l'œuvre en prose, et parce qu'il peut être intéressant de la comparer, et surtout de l'opposer à celle de Quesnel et de Mermet, c'est Michel Bibaud poète qu'il convient d'étudier d'abord.



Ce poète est né le 20 janvier 1782, près de Montréal, à la Côte des Neiges. Ce seul nom du lieu de sa naissance suffit à nous avertir que Michel Bibaud, au contraire de Quesnel et de Mermet, est bien né au Canada. Son fils, Maximilien Bibaud, l'auteur du *Panthéon canadien*, laisse entendre que la famille Bibaud pourrait bien remonter, dans notre histoire, jusqu'à ce Bibaud qui fut au dix-septième siècle l'un des directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales. Ces origines commerciales pourraient peut-être déjà nous rendre compte de tout ce qu'il y eut de positif, de pratique, de peu propre à la poésie dans l'esprit de Michel.

Quoi qu'il en soit, l'enfant reçut une solide instruction ; il fut placé au Collège Saint-Raphaël, aujourd'hui Collège de Montréal, où il brilla entre tous ses camarades. Seul, celui qui devait être plus tard le juge-en-chef Michel O'Sullivan pouvait

lui disputer la première place dans ses classes. Après ses études terminées, Michel Bibaud se livra tout entier à l'enseignement et aux lettres. Son école fut fréquentée par des jeunes gens qui plus tard firent honneur à leur maître ; le professeur s'appliquait d'ailleurs à donner à ses élèves l'exemple du travail assidu et très actif, en consacrant tous ses loisirs à des œuvres de presse et de littérature.

Il collabora au *Spectateur*, fonda, en 1815, l'*Aurore des Canadas*, et publia successivement plusieurs recueils ou journaux littéraires, la *Bibliothèque canadienne*, 1825, l'*Observateur*, 1830, le *Magasin du Bas-Canada*, 1832, l'*Encyclopédie canadienne*, 1842 ; entre temps, il fit des poésies, et son *Histoire du Canada*, la première que nous ayons, qui ait été faite et publiée par un Canadien. Des rédactions de manuel et des ouvrages de traduction occupèrent aussi sa grande activité. Il travaillait encore à la traduction des rapports de la commission géologique, quand il mourut, à Montréal, le trois du mois d'août 1857.



· Michel Bibaud vécut ses années de jeunesse au moment même où le journalisme canadien-français, fondé en 1806, fournissait à nos politiques et à nos lettrés le moyen de communiquer avec le grand public, alimentait et enflammait les discussions,

excitait partout les lecteurs, et pour cela transformait profondément nos mœurs publiques et notre vie sociale. De plus, il avait à peine vingt ans quand il put lire, dans *le Canadien* de Québec, les poésies de Joseph Quesnel, et il en avait déjà plus de trente quand il aperçut un jour dans *le Spectateur* de Montréal ces strophes très alertes du poète soldat, de Mermet, qui rimait à Kingston et près des cataractes de Niagara. Cette poésie nouvelle mettait en émoi tout le cercle des amis de Jacques Viger, et nul doute que si Bibaud ne fut pas du nombre des privilégiés à qui l'on passait sous le manteau d'autres recueils de Mermet, qui n'étaient pas faits pour le public, il reçut du moins et plus d'une fois de tous ces applaudissements enthousiastes qui accueillaient les vers du lieutenant, le choc qui fit jaillir de son cerveau l'étincelle divine.

Michel Bibaud devint donc à son tour, et à son heure, tourmenté du besoin de faire des vers. Il y songea apparemment à plusieurs reprises avant de s'engager ; il hésita, et il attendit longtemps ; peut-être se rendait-il compte qu'il était peu doué pour la poésie, que Pégase ne le porterait pas volontiers, et qu'il lui faudrait à pieds monter au Parnasse. En tout cas, il ne put résister toujours aux sollicitations intérieures qui le fatiguaient, et il publia pendant les années 1817, 1818 et 1819, ses satires. D'autres poésies suivirent, odes, chansons, épigrammes, qui parurent dans les journaux du temps, jusqu'à ce qu'en 1830, Michel Bibaud

publia enfin le premier recueil de poésies canadiennes que nous ayons, et qui est intitulé : *Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes, et autres pièces de vers*, par M. Bibaud.

Quesnel et Mermet avaient continué, ou peut-être apporté parmi nous la tradition des poètes secondaires du dix-huitième siècle finissant ; Michel Bibaud reprend par dessus leur tête les habitudes plus solennelles de la poésie classique du dix-septième siècle. Quesnel et Mermet sont légers, spirituels et badins, comme on l'était dans tous les petits cénacles intellectuels qui recueillirent l'héritage de Voltaire ; Michel Bibaud est grave, conscient de sa fonction, moraliste sévère comme on savait l'être au temps de Boileau et de LaBruyère. Plus d'une fois Quesnel et Mermet se tournent vers la nature qu'ils observent, et dont ils reçoivent une émotion qu'ils traduisent dans leurs vers ; ils rappellent ainsi les tendresses pastorales et idylliques de leurs contemporains, et ils annoncent—s'ils ont pu annoncer quelque chose—les thèmes nouveaux dont va s'emparer la poésie lyrique du siècle qui commence ; Michel Bibaud ne s'inquiète pas des spectacles extérieurs et des harmonies de la nature ; il se concentre plutôt en lui-même, ou il étudie chez les autres leurs multiples erreurs et travers, et il s'arme contre ses voisins des lanières classiques de la satire : il retourne donc vers le passé littéraire plus qu'il ne s'avance dans l'avenir.

Michel Bibaud est bien l'un de ces poètes dont M. Faguet parlait en Sorbonne, il y a quelques

semaines, et qu'il appelle des « retardataires ». Il y a des retardataires en tout, dans les lettres, comme dans la politique, comme dans les sciences, comme dans la philosophie, comme dans tous les arts. Les retardataires de la littérature, ce sont ceux qui s'acharnent à recommencer toujours, et selon les mêmes règles, ce qui a été fait avant eux, alors même que devant eux des voies nouvelles sont ouvertes où s'en vont les contemporains; ce sont ceux encore qui estiment que « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent », il est au moins hasardeux et téméraire de croire qu'on puisse faire autrement que ceux qui nous ont précédés, et que l'humanité en est vraiment réduite à n'être plus qu'un troupeau d'imitateurs. Michel Bibaud a été en littérature aussi bien qu'en politique, un retardataire. En littérature, il s'épuisa à faire comme Boileau et Horace; en politique, il s'attarda dans les préventions injustes et parfois tyranniques de nos fonctionnaires anglais, alors que partout autour de lui on montait à l'assaut et à la conquête de l'avenir, je veux dire, de nos libertés constitutionnelles.

Qu'il ait été, en littérature, un fervent admirateur du dix-septième siècle, cela peut s'expliquer par cette seule raison qu'il sera toujours de bon goût d'admirer le dix-septième siècle, et qu'il sera donc toujours permis aux artistes de nous en offrir quelque image; qu'il ait été de ce siècle un pieux imitateur, cela s'explique encore, et surtout, par ce fait que le Canada était bien le lieu

désigné où l'on verrait en littérature s'attarder les derniers retardataires de l'époque classique. Séparés de la France depuis 1760, devenus assez étrangers à toute cette littérature qui depuis la fin du dix-huitième siècle et plus particulièrement au commencement du dix-neuvième tendait à renouveler l'art français, enfermés dans l'étude à peu près exclusive des austères classiques qui étaient alors, comme ils sont encore aujourd'hui, les meilleurs directeurs intellectuels que l'on puisse donner à la jeunesse studieuse, les Canadiens lettrés ne connaissaient guère d'autres procédés littéraires et d'autres tendances que les procédés et les tendances que l'on pouvait apercevoir en des maîtres si autorisés. Et parce que, d'ailleurs, le dix-huitième, qu'ils ne pouvaient pas ignorer, et qui avait lui-même continué le dix-septième, avait aussi mis en honneur tous ces genres secondaires, satire, épître, ode, épigramme, que la Renaissance avait acclimatés en France, tous nos rimeurs canadiens s'essayèrent surtout dans ces petits poèmes classiques qui avaient remplacé au seizième siècle ce que Joachim du Bellay appelait les *épiceries* du Moyen Age. Nous avons vu déjà chez d'autres poètes canadiens quelques traces de ces imitations plus ou moins heureuses, et Michel Bibaud nous en peut maintenant fournir de nombreux exemples.

Mais avant que d'étudier ses *Satires*, qui sont la partie la plus considérable de son œuvre poétique, déclarons une fois pour toutes que Michel Bibaud a lui-même compris qu'il aurait pu et qu'il

aurait dû donner un autre objet à sa fureur de rimer ; il a pressenti que c'est dans la description des choses de la nature et de la vie canadiennes, dans la peinture de nos paysages grandioses ou pittoresques que notre poésie devait chercher un jour ses meilleures chances d'originalité. Voici comment, dans sa *Satire contre l'Ignorance*, il raconte qu'on le voulut dissuader un jour de persister dans un genre qui faisait ses vers si désagréables :

Un autre me rencontre, et me tient ce propos :
Chacun vous dit l'auteur des essais satiriques,
Que naguère on a lus dans les feuilles publiques :
Tous vos amis pour vous en seraient bien fâchés,
Croiraient, par là, vous voir expier vos péchés.
Que si votre destin à rimer vous oblige,
Choisissez des sujets où rien ne nous afflige :
Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur ;
Ou du Montmorency l'admirable cascade,
Ou du Cap-Diamant l'étonnante esplanade.
Le sol du Canada, sa végétation,
Présentent un vaste champ à la description. (1)

Ces vers ont au moins le mérite d'enfermer une pensée, une indication précieuse dont il peut être regrettable que Michel Bibaud n'ait pas le premier profité.

Mais Michel Bibaud aimait mieux alors aiguïser ses satires, et en affliger ses contemporains.

Il est d'ailleurs très probable que c'est dans ce genre de poésie, voisin de la prose, qu'il pouvait

(1) *Épîtres, Satires, Chansons* etc, p. 44.

le mieux réussir. Bibaud est moraliste plus encore que poète ; certaines pages de son *Histoire du Canada*, où il philosophe, où il analyse l'esprit de ses personnages, valent mieux que toutes ses poésies. Seulement, ce moraliste est un peu aigre ; il regarde dans l'humanité surtout ce qui est fâcheux ; il tient moins compte de ce qu'il y a toujours de bon dans les hommes ; et c'est à coup sûr la plus mauvaise manière d'étudier son prochain, c'est justement le moyen de n'avoir jamais sur les lèvres que des remarques désagréables. De tels moralistes sont des pessimistes, et quand ils peuvent rimer, et qu'ils s'imaginent qu'ils ont quelque chose à écrire, ils deviennent inévitablement des poètes satiriques. Et quand ils sont eux-mêmes généreux et sensibles, comme l'était sans doute Michel Bibaud, ils sont comme lui, des satires contre l'avarice et contre l'envie ; et quand ils sont professeurs, comme l'était Michel Bibaud, ils écrivent, comme lui, des poèmes contre la paresse et contre l'ignorance.

Au surplus, ne serait-ce pas précisément parce que Bibaud fut à la fois professeur et bureaucrate qu'il fut pessimiste ? Non pas, certes, que le métier de professeur, de sa nature, incline nécessairement au pessimisme ; ce n'est pas, assurément, dans la vie du professeur, ce qu'il y a d'essentiel, le contact habituel de son esprit avec l'esprit des élèves, qui puisse le rendre plutôt sombre et découragé. Je ne sais rien, au contraire, qui redonne plus efficacement la joie de vivre, qui remette au cœur de plus constantes illusions, qui pose chaque matin

sur notre horizon des couleurs plus tendres, et qui nous fasse donc chaque matin verser plus sûrement dans l'optimisme que de se retrouver en face de jeunes gens sur qui rayonnent l'espérance et le sourire des quinze ou vingt ans. On ne peut être pessimiste pour cela seul que l'on travaille pour et sur la jeunesse. Mais le professeur est aussi par vocation un prédicateur ; il est le prédicateur de l'idéal vers lequel il pousse ses disciples. Il prêche le travail, il prêche le développement intensif de toutes les facultés de l'esprit, il prêche la générosité, il prêche la valeur personnelle, il prêche le renoncement à cette médiocrité où s'arrêtent volontiers ceux qui sont sans ambition ou sans dévouement, il prêche une conception de la vie individuelle et de la vie nationale en laquelle il lui plaît de concentrer toutes les grandeurs futures de la patrie ; et de voir comme cet idéal ne se trouve jamais assez réalisé dans la société où il vit, l'attriste quelquefois, et quelquefois aussi le fait sévère pour ses contemporains. Si donc il reçoit de ses élèves, fussent-ils eux-mêmes quelque jour indolents et coupables, une impression de jeunesse qui le stimule et le réjouit, il éprouve aussi parfois de la part des hommes qui l'entourent et à côté desquels il vit, une déception qui le désenchante ou qui irrite son ardeur. Et ce fut sans doute ce qui arriva, au commencement de l'autre siècle, à ce professeur que fut longtemps Michel Bibaud.

Et ses doléances et ses chagrins s'augmentèrent encore de ce que l'idéal vers lequel il voulait entraîner sa génération n'était pas celui qu'elle cherchait. Attaché ou sympathique à ce parti anglais qu'on appella tour à tour le parti des chouayens, le parti des fonctionnaires ou le parti des bureaucrates, Michel Bibaud ne pouvait approuver toutes les démarches des politiques canadiens-français, ni comprendre toutes les aspirations, violentes sans doute, et parfois maladroites, mais si généreuses pourtant, qui agitaient le parti des patriotes. Et il suffit de lire son *Histoire du Canada* pour constater comme il dut souffrir de voir autour de lui dépenser tant d'âpres labeurs, tant d'inopportunes fatigues, alors qu'on pouvait comme lui si doucement s'endormir sur l'oreiller des faciles compromis. Et ceci donc peut encore nous expliquer pourquoi Bibaud fut un censeur, et pourquoi il choisit entre tous les genres de poésie celui où il pourrait à son aise reprendre et mordre ses contemporains. La satire, si peu incisive qu'elle soit, et celle de Bibaud n'eut rien des colères de Juvénal, n'est souvent qu'une délectable vengeance.

Quoi qu'il en soit, Michel Bibaud s'appliqua à étudier ses compatriotes pour en dire à la postérité les moins pardonnables défauts. Il ne fit pas de politique dans ses satires ; il lui suffit de dire aux Canadiens leurs vices, leurs travers et leurs ignorances. Il remplit surtout ses poèmes des choses de la vie morale. Horace canadien ou Boileau plus prédicateur que l'ancien, il fit la gageure de

détruire ici les sept péchés capitaux, ou du moins de cribler les plus dangereux des traits de son ironie piquante, souvent plate, rarement assez vive et assez finement aiguisée.



C'est contre l'avarice de nos pères et leurs mesquineries étroites que s'insurge d'abord le moraliste austère de Montréal. Ce vice ne pourrait-il pas, d'ailleurs, en expliquer bien d'autres ? et n'est-il pas vraiment capital ? Mais au moment où Bibaud commence à agiter son fouet, et à brandir son arme favorite, il éprouve d'abord le besoin de dire sa joie d'entrer en des colères saintes, de se faire le justicier de Dieu, le vengeur des vertus outragées.

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix tonnante,
Effrayer le méchant, le glacer d'épouvante ;
Qui, bien plus qu'avec goût, se fait lire avec fruit,
Et, bien plus qu'il ne plaît, surprend, corrige, instruit ;
Qui suivant les sentiers de la droite nature,
A mis sa conscience à l'abri de l'injure ;
Qui, méprisant, enfin, le courroux des pervers,
Ose dire aux humains leurs torts et leurs travers.

Démosthène, prononçant à la tribune sa troisième olynthienne, ne disait pas aux Athéniens en des termes plus précis, le plaisir qu'il éprouvait à leur être utilement désagréable. Au surplus, cette joie de reprendre, de blâmer, de fustiger et de corriger suffit à Michel Bibaud ; elle lui fait mépriser les voluptés plus délicates que procure la beauté

littéraire et artistique. Il sait bien que ses vers seront souvent lourds et prosaïques ; mais, qu'importe, s'ils offrent au moins quelques tableaux vrais de nos mœurs canadiennes ! Il n'écrit pas, certes, pour l'harmonie des périodes, ni pour la grâce fragile des hémistiches.

Lecteurs, depuis six jours, je travaille et je veille,
Non pour des sons moelleux chatouiller ton oreille,
Ou chanter en vers doux de douces voluptés ;
Mais pour dire en vers durs de dures vérités.
Ces rustiques beautés qu'étale la nature ;
Ce ruisseau qui serpente, et bouillonne et murmure ;
Ces myrtes, ces lauriers, ces pampres toujours verts,
Et ces saules pleureurs et ces cyprès amers ;
D'un bosquet transparent la fraîcheur et l'ombrage,
L'haleine du zéphire et le tendre ramage
Des habitants de l'air, et le cristal des eaux,
Furent cent et cent fois chantés sur les pipeaux.
Ni les soupirs de Pan, ni les pleurs des Pleyades,
Ni les Nymphes des bois, ni les tendres Nayades
Ne seront de mes vers le thème et le sujet :
Je les ferai rouler sur un plus grave objet :
Ma muse ignorera ces nobles épithètes,
Ces grands mots si communs chez tous nos grands poètes :
Me bornant à parler raison et bon sens,
Je saurai me passer de ces vains ornements :
Non, je ne serai point de ces auteurs frivoles,
Qui mesurent les sons et pèsent les paroles.

Michel Bibaud pense bien, d'ailleurs, qu'il est assez inutile de se mettre en frais de beaux vers pour des gens qui ne les sauraient pas goûter. L'esprit canadien peut être fait pour la vérité ; il n'est pas encore capable d'apprécier la forme littéraire dont on la doit recouvrir.

Malheur à tout rimeur qui de la sorte écrit,
Au pays canadien, où l'on n'a pas l'esprit
Tourné, si je m'en crois, du côté de la grâce ;
Où Lafare et Chaulieu ⁽¹⁾ marchent avec Garasse ⁽²⁾.
Est-ce par de beaux mots qui rendent un doux son,
Que l'on peut mettre ici les gens à la raison ?
Non, il y faut frapper et d'estoc et de taille,
Etre, non bel esprit, mais sergent de bataille.

Le poète soupçonne cependant que ses dédains littéraires ne sont au fond, qu'une forme de son impuissance. Il regrette même de n'avoir pas la verve d'Archiloque.

Mais qu'importe cela, puisque je suis en train,
Si je ne suis Boileau, je serai Chapelain :
Pourvu que ferme et fort je batonne, je fouette,
En dépit d'Apollon, je veux être poète.

Et alors Bibaud, qui s'est un peu attardé dans ces préliminaires et ses précautions oratoires, s'attaque enfin à l'avare.

Cet homme, comme on le sait, parmi nous n'est pas rare ;
Du golfe de Gaspé jusqu'au Côteau du Lac,
Du fond de Beauharnois jusque vers Tadoussac,
Traversez, descendez, ou remontez le fleuve,
En vingt et cent façons, vous en aurez la preuve.

Et Bibaud essaie d'illustrer ces cent et vingt façons d'être avare. Il trace une série de portraits à la manière de La Bruyère, et il raconte comment Orgon, Ormont, Alidor, Richegris, Gourat, Aliboron

(1) Auteurs de poésies légères pleines d'esprit et d'agrément.

(2) Ecrivain sans jugement, dont les ouvrages sont remplis de turlupinades indécentes et d'injures grossières. (Ces deux notes sont de M. Bibaud).

et madame Drabeau ont donné à la passion de l'avarice des formes différentes. De la ville il passe à la campagne ; il nous montre des cultivateurs occupés à thésauriser, négligeant pour plus amasser l'instruction de leurs enfants, risquant leur santé et leur vie plutôt que de consulter un médecin et faire quelque brèche à leur fortune.

Il semble bien que tous ces types que dessine ou crayonne Bibaud sont des êtres réels que le poète a rencontrés quelque part : ce sont, d'ailleurs, en même temps que des avares canadiens, des avares qui appartiennent aussi à l'humanité, et qui manifestent en leurs habitudes bizarres ce que l'avarice a de commun partout.

Il fallait voir Orgon, marchant dans sa cuisine,
Regardant, maniant jusqu'aux moindres débris.
Orgon, aimant le vin jusqu'à se mettre gris,
Pour le boire, attendait que la liqueur fût sûre ;
Jamais il n'eut l'esprit de la savourer pure ;
On l'a vu gourmander les gens de sa maison,
Pour avoir, selon lui, mangé hors de saison.
« Il est », leur disait-il, « juste qu'un homme dine ;
« Mais, manger le matin, c'est mauvaise routine ;
« On doit, pour être bien, ne faire qu'un repas ;
« Et manger plusieurs fois, c'est œuvre de goujats ».

L'avarice peut même expliquer, selon Bibaud, la situation anormale de quelques célibataires.

Un bâton à la main et le corps en avant,
Richegris semble fuir ou voler en marchant ;
Quoiqu'il ait cinquante ans, s'il n'en a pas soixante,
Et qu'il possède au moins vingt mille écus de rente,
Il n'est ni vieux ni riche assez pour épouser ;

Il veut encor vieillir, encor thésauriser ;
La toilette est coûteuse et la vie est fort chère ;
Si Richegris épouse, il mourra de misère.

Ces portraits et ces développements d'allure, plutôt que de style, classique, dénotent une observation juste, précise, mais pas assez pénétrante. La psychologie de l'avare n'a guère été enrichie par Michel Bibaud. Euclion et Harpagon sont restés les vrais types de la passion sordide. Notre poète se rend compte, d'ailleurs, que ses récits et ses vers ne peuvent rien contre le vice qu'il dénonce, et ceux qui en sont les victimes. Il propose même en finissant, et contre les usuriers, qu'on les bâtonne plutôt qu'on ne les conseille.

Est-ce par des bons mots qu'on corrige ces gens ?
Il leur faut du bâton ou du fouet sur les flancs.

Bibaud sera moins dur, moins agressif contre les envieux. Il dirige contre eux sa deuxième satire, et il essaie de faire voir à la surface des existences humaines et au fond des consciences les subtiles manifestations de la jalousie. C'est encore dans la société qui les entoure que le poète va chercher ses modèles, ou, pour parler plus proprement, des exemples : une mère envieuse de sa fille, Élise jalouse des grâces de Sylvie, Médor qui calomnie son riche voisin Philaris, l'ignorant qui prend ombrage du savant, l'habitant des campagnes qui envie le citadin, le Canadien qui ne peut souffrir la bonne fortune d'un compatriote, et qui s'acharne plutôt à le rabaisser au niveau commun.

L'étranger qui s'en vient habiter notre terre,
Voyant chez nous si peu d'accord ou d'amitié,
S'indigne contre nous, ou nous prend en pitié.
Faut-il que l'envie entre en des cœurs magnanimes !
Ici, Germains, Bretons sont toujours unanimes :
Nous ne les voyons point se nuire. s'affliger,
Pour un brinborion prêts à s'entr'égorger ;
Plaider pour un brin d'herbe, une paille, une cosse.
Voyez surtout, voyez les enfants de l'Ecosse ;
Comme ils s'entr'aident tous, du manant au marquis.
Voyez les Iroquois et les Abénaquis :
Nous osons les traiter de nations barbares ;
Mais voyons-nous chez eux des jaloux, des avarés ?
De la simple nature ils suivent les sentiers ;
Ils sont farouches, fiers, indociles, altiers ;
Mais il faut voir entr'eux la conduite qu'ils tiennent ;
Comme ils sont tous d'accord, et toujours se soutiennent.

Et Bibaud n'est pas éloigné de penser que par ces lourdes réflexions, et par tous ces tableaux authentiques il a mis en lumière quelques traits ignorés de l'envie.

On a beaucoup écrit et parlé de l'envie :
Mais dans tous ses replis l'a-t-on jamais suivie ?

A la vérité, Michel Bibaud lui-même n'en a pas fouillé tous les replis. Sa satire se remplit parfois un peu trop de commérages : la pensée ne profite guère à s'étendre et à se diluer ainsi en de trop faciles développements. Les portraits manquent de ces fines couleurs et de cette souplesse de ligne qui font tout le prix d'une peinture, et que Michel Bibaud est impuissant à réaliser.

La troisième satire vaut mieux ; et elle traite de la paresse. On peut n'avoir été ni avare, ni jaloux ; mais il est rare qu'on n'ait pas été quelque jour victime docile de la paresse. Bibaud lui-même n'avait-il pas, depuis qu'il prêcha les envieux, gardé pendant six mois le silence ? Au lecteur qui s'en peut étonner il avoue qu'il était aux prises avec cette mollesse et cette langueur qu'il veut aujourd'hui dénoncer ; c'est, au surplus, ses luttes personnelles avec la paresse qui lui ont suggéré le thème de cette nouvelle satire.

Mais la muse de Bibaud est encore quelque peu endormie au moment où le poète commence sa satire, et il définit comme suit, plaisamment et prosaiquement, son sujet.

Je demande et répons : qu'est-ce que la paresse ?
Une indigne langueur, une lâche mollesse,
Qui fait qu'on ne fait rien, quand on doit travailler,
Ou qu'on dort mollement, quand on devrait veiller ;
Quand on est bien portant, fait qu'on se dit malade ;
Fait, enfin, que l'on fait comme faisait Vervade.

La définition de la paresse ne suffit pas pour en inspirer l'horreur. Bibaud va donc plus outre, il en décrit les stériles effets, et il remonte, comme doit le faire tout poète qui se pique de philosophie, jusqu'aux causes du mal qu'il veut guérir. Et il constate qu'au Canada la paresse dont nous sommes collectivement coupables doit être attribuée à deux causes, ou, pour parler comme Bibaud, à deux poisons qui engourdissent et qui paralysent, quand ils ne la tuent pas, notre activité. Et

ces deux poisons dont on abusait déjà évidemment à l'époque où vivait Bibaud, c'est l'alcool et le tabac.

Bibaud prêche donc aussi la tempérance : ce fut un Mailloux ou un Quertier avant la lettre.

Le rhum, en nos climats, fait d'horribles ravages,
Et, sous tous les rapports, cause d'affreux dommages ;
Que de jeunes gens morts, pour en avoir trop pris !
Combien d'autres n'auront jamais les cheveux gris,
Si, malgré tant d'avis, de malheureux exemples,
Ils en prennent encore à mesures très amples...

Et le poète démontre que l'ivresse, avant qu'elle ne brise la vie, est cause de ruines pour les familles, fait l'homme inutile et capable de rien.

Mais encore qu'« en nos climats » les intempérants soient multiples, plus nombreux encore sont ceux qui aspirent

à longs traits, par un tube, une pipe,
La vapeur et l'esprit d'un suc assoupissant.

.....
La pipe, au Canada, produit un grand dommage ;
Y tient trop souvent place et d'étude et d'ouvrage.
Passez-vous par les champs, dans le temps des moissons,
Vous entendez partout : « Allumons ! allumons ! »
Aussitôt fait que dit ; mais pendant qu'on allume,
Et qu'on fume, le fer refroidit sur l'enclume.
Chez notre laboureur, cinquante fois le jour,
Et le sac à tabac et la pipe ont leur tour :
Il fume en se levant, fume quand il se couche ;
En un mot, a toujours une pipe à la bouche.

Après avoir fait ce petit tableau de nos mœurs, découpé cette petite tranche de vie canadienne, et

signalé toute la perte de temps qu'entraîne l'abus du tabac, Bibaud, pour charger davantage son réquisitoire, oublie qu'il s'agit en son poème de la paresse, et raconte tout au long comment un jour *Tabager* visitant sa grange remplie de six mille gerbes, se livre d'abord à des calculs ambitieux, escompte déjà une abondante prospérité, puis s'endort en fumant sur le foin, et met le feu à ses récoltes, et voit en un moment

sa gloire en fumée et sa richesse au vent

Après cette digression, ou ce hors-d'œuvre, notre poète revient par droit et court chemin à son sujet, et lui, l'ouvrier si actif qui a tant fait pour « restaurer » la presse et la littérature canadienne, et qui a si souvent rencontré chez ceux qui n'étaient pas ses abonnés de décourageantes apathies, il écrit contre la paresse intellectuelle du Canadien une des plus violentes pages de sa satire. Il insiste sur l'horreur que nous avons pour l'étude, sur le peu de cas que nous faisons des choses de l'esprit.

Cultiver son esprit?---- Ah ! c'est une autre chose :
On ne peut s'y résoudre, on le craint, on ne l'ose :
On est fier d'un verger, d'un champ, d'un palefroi,
D'un chien : de son esprit nullement...

.....
Oh ! combien ce pays renferme d'ignorants
Qu'on aurait pu compter au nombre des savants,
S'ils n'eussent un peu trop écouté la Paresse,
Et s'ils se fussent moins plongés dans la mollesse !
Combien, au lieu de lire, écrire ou travailler,
Passent le temps à rire, ou jouer, ou bâiller !

C'est à cette paresse intellectuelle, dont, hélas ! est encore trop victime notre esprit canadien, aussi bien qu'à cette indolence qui nous fait incapables de suffisamment réagir contre les influences qui nous entourent, que Michel Bibaud attribue la corruption de notre parler français. Il ne dit rien de notre prononciation, où se trahit déjà la nonchalante mollesse du langage, mais il met au compte de cette insouciance les termes impropres et les anglicismes qui farcissent nos conversations et nos discours.

La paresse nous fait mal parler notre langue :
Combien peu, débitant la plus courte harangue,
Savent garder et l'ordre et le vrai sens des mots ;
Commencer et finir chaque phrase à propos ?
Très souvent, au milieu d'une phrase française,
Nous plaçons, sans façon, une tournure anglaise ;
Presentment, indictment, impeachment, foreman,
Sheriff, writ, verdict, bill, roast-beef, warrant, watchman.
Nous écorchons l'oreille, avec ces mots barbares,
Et rendons nos discours un peu plus que bizarres.

*
* *

L'idée principale, l'idée fixe que Bibaud avait rapportée et gardée de la composition de cette satire, c'est que la paresse est mère de l'ignorance, et que l'ignorance est, ici comme partout, un crime très grave qu'il importe de poursuivre en ses diverses manifestations. Il écrit donc sa quatrième et dernière satire contre l'ignorance.

Il s'excuse de persister en un genre de poésie qui ressemble si souvent à la prose. A quoi lui servirait d'ailleurs de chanter sur un ton plus élevé, et de s'abandonner à l'inspiration lyrique, ou de célébrer les merveilles de l'art et de la nature.

Serait-on bien compris au pays canadien,
Où les arts, le savoir sont encore dans l'enfance,
Où règne, en souveraine, une crasse ignorance ?
Peut-on y dire, en vers, rien de beau, rien de grand ?
Non, l'ignorance oppose un obstacle puissant,
Insurmontable même au succès de la lyre
Qui s'élève au-dessus du ton commun de dire...

Et voici donc Bibaud introduit par ce détour dans le vif de son sujet. Il stigmatise avec vigueur, mais avec une vigueur tempérée parfois d'une pitoyable modération, l'ignorance de ses compatriotes et les effets plus ou moins déplorables de cet état d'esprit. Son pessimisme est particulièrement sévère pour les Canadiens qui vivaient sous le régime français.

Il suffit de savoir que, sous notre ancien maître,
Louis, nul imprimeur ici n'osa paraître ;
Qu'on n'y faisait, vendait ni livre, ni journal.

Bibaud n'entreprend pas, d'ailleurs, de préciser autrement les causes et la gravité de cette situation intellectuelle ; il ne s'inquiète pas d'entrer dans les détails de l'organisation scolaire de cette époque, ni de mesurer son jugement sur des informations d'une exactitude scientifique. Michel Bibaud sait bien que le poète satirique n'est point un historien ;

et aussi que la poésie satirique est faite pour exagérer les choses, et par ce moyen mettre en meilleur relief le mal auquel elle s'attaque. En quoi la satire ressemble souvent à l'éloquence, et en quoi toutes deux prouvent qu'elles connaissent assez bien l'âme humaine et les avenues par lesquelles il la faut aborder.

Au reste, Michel Bibaud a pris soin de corriger lui-même à plusieurs reprises l'impression trop pénible que l'on pourrait recevoir de sa poésie. Bien qu'il s'impatiente des transformations un peu lente de notre vie sociale, il reconnaît qu'il y a eu progrès de l'instruction dans notre pays.

Il ne veut pas laisser entendre

Que les premiers colons, nos ancêtres, nos pères,
Furent, bien plus que nous, entourés de lumières ;
Qu'ils apprenaient bien mieux le latin et le grec ;
Que les arts florissaient beaucoup plus dans Québec.

Nous nous préoccupons plus que nos pères de nous initier aux rudiments de la science :

Pourtant le temps n'est plus, où, chose inexplicable,
Un noble campagnard paraissait dédaigner
L'art de lire, était fier de ne savoir signer.

Au reste, celui-là seul est ignorant, au sens où Bibaud emploie ce mot, qui a volontairement négligé les moyens qu'il avait de s'instruire. Celui qui n'a pu apprendre,—et dans l'appréciation des progrès de l'enseignement primaire au Canada, il faut tenir compte de tous les obstacles qu'il a fallu

surmonter, et de tous ceux qu'il n'était pas toujours possible de franchir, pour atteindre toutes les âmes d'enfants—celui donc qui n'a pu apprendre n'est pas l'ignorant que flagelle Bibaud. Il s'en explique assez lourdement.

L'ignorant est celui qui put, dans son enfance,
Apprendre, mais par goût, manqua de diligence ;
Qui, pouvant être utile à ses concitoyens,
De les servir un jour négligea les moyens.

Mais l'ignorant, quel qu'il soit, est coupable s'il se risque et se fourvoie en des situations qu'il ne peut occuper.

Qui croirait qu'on a vu plus d'un représentant,
Par la foule porté dans notre parlement,
Ignare jusqu'au point de ne savoir pas lire,
Et de la main d'autrui se servir pour écrire !
« A la chambre », dit-on, « si tous savaient parler,
Ils ne finiraient plus ». Mais, s'il faut leur souffler :
Oui, non, n'est-ce pas chose et honteuse et nuisible ?

L'ignorance est donc présomptueuse, et elle s'installe en des fonctions où ne peut briller que sa sottise. Mais il est un mal plus grand qui est le fruit naturel de l'ignorance, c'est l'erreur et la superstition. Et Bibaud décrit avec abondance et parfois avec une certaine force de style cette hydre de la superstition :

Monstre informe, hideux, horrible, détestable ;
Pour l'homme instruit néant, mais être formidable
Pour l'ignorant, surtout pour notre agriculteur ;
De plus d'un accident inconcevable auteur ;
Cahos, confusion de notions bizarres,

Roulant, s'accumulant dans des cerveaux ignares ;
D'où naissent, tour à tour, mille fantômes vains ;
Revenants, lous-garous, sylphes, sabbats, lutins ;
Les nécromanciens, les sorts, l'astrologie,
Le pouvoir des esprits, des sorciers, la magie,
Et mille autres erreurs dont le cerveau troublé
Du superstitieux croit le monde peuplé.
Pour le peuple ignorant, l'orage, le tonnerre,
Les tourbillons de vents, les tremblements de terre,
Tout est miraculeux, tout est surnaturel.
Heureux, encore heureux, si Dieu, si l'Éternel
Est cru l'auteur puissant des effets qu'il admire,
Ou leur cause première ; et si dans son délire,
Sous les noms de sorcier, d'enchanteur ou devin,
Il n'attribue à l'homme un pouvoir surhumain.

On se rappelle que parmi les plus belles pages de Lucrèce, il faut citer celles où le poète raconte les effets désastreux de la superstition dans le monde. Bibaud est bien loin, certes, de se hausser jusqu'au niveau du poète latin, mais il a vraiment écrit sur ce sujet quelques-uns des meilleurs vers que l'on puisse lire dans ses satires.

Bibaud termine son poème en saluant l'aurore de temps nouveaux. Il voit l'horizon s'éclairer des lumières de la science ; et les collèges classiques qui ont été fondés, il y a quelques années, à Montréal et à Nicolet, par les abbés Curoteau, Brassard, et par Mgr Plessis, lui sont un gage que le savoir va partout se répandre. Cette satire fut composée en 1819. Dix ans après, quand le recueil des poésies de Michel Bibaud fut publié, trois autres collèges, ceux de Saint-Hyacinthe, de Chambly et de Sainte-Anne, avaient été ouverts à la jeunesse

par l'initiative de quelques prêtres. Déjà, par conséquent, commençait à se réaliser l'espérance et le souhait par lesquels le poète finit cette satire :

Je crois même entrevoir, dans un avenir proche,
Le temps où, délivré d'un trop juste reproche,
Où par le goût, les arts, le savoir illustré,
Comptant maint érudit, maint savant, maint lettré,
Le peuple canadien, loué de sa vaillance,
Ne sera plus blâmé de sa rustre ignorance ;
Où justement taxé d'exagération,
Mon écrit, jadis vrai, deviendra fiction.

*
* *

Il semble qu'avec cette dernière satire s'apaise l'esprit de Michel Bibaud ; les derniers vers nous laissent entrevoir une âme ouverte à la bienveillance. Aussi le poète ne fera-t-il plus de cette sorte de poésie. Mais pour persévérer dans l'imitation d'Horace et de Boileau, il publiera deux *Épîtres* où le moraliste reprend sous une autre forme, voisine encore pourtant de la satire, ses études de l'homme. Dans la première, qui est intitulée *Est modus in rebus*, il conseille la modération, la mesure en toute chose ; il la conseille surtout aux écrivains, et en particulier à ces critiques qui ne peuvent rencontrer chez des auteurs différents deux vers ou deux phrases qui se ressemblent sans crier au plagiat, et voudraient que l'on écrive *blanc* parce qu'un autre a dit *noir*, ou que l'on dise *trébucher* parce qu'on a déjà dit *choir*.

« Un autre a dit la chose avant vous. » — Je vous crois ;
Mais, c'est que par hasard il vient avant moi.
Je l'eusse dite avant, avenu le contraire.

La seconde épître, qui a pour titre *Decipimur specie recti*, nous met en garde contre les apparences qui trompent et induisent l'homme en erreur. Presque toujours, dit Bibaud, en un vers qui est aussi de la prose :

Presque toujours l'erreur vient de l'apparence.

Et, par exemple, les absurdités astronomiques de l'antiquité :

La terre est un plateau, le ciel une calotte.
L'étoile un clou d'argent, légère papillotte,
A la vieillesse, au temps sujette à succomber,
Et que l'homme, à ses pieds, très souvent, voit tomber.

C'est aussi la fausse piété des anciens, et, on ne s'y attendait pas, l'inquisition, les guerres religieuses, et une brave femme de la colonie du Massachusetts, Suzanne Martin, qu'on accusa de sorcellerie, et que l'on fit monter sur le bûcher. Heureux le Canada ! s'écrie enfin Bibaud :

de ces erreurs fatales

Jamais il ne souilla ses antiques annales.
Et jamais il ne vit un fanatisme ardent
D'un crime imaginaire accuser l'innocent,
Le condamner à mort, le conduire au supplice.
Non, la religion y fut consolatrice ;
Y conserva des mœurs l'aimable aménité,
Et ne s'arma jamais d'un pouvoir redouté.

Enfin, et peut-être pour pousser jusqu'au bout l'imitation de ses deux maîtres Boileau et Horace, Michel Bibaud s'est essayé dans la poésie lyrique, et nous a laissé des hymnes, des odes, des chansons, voir même des poésies galantes comme le *Pouvoir des Yeux* et les *Peines de l'Amour*. Cette partie de son œuvre poétique est celle qui nous intéresse le moins. L'hymne aux *Savants de la Grèce* est une revue assez terne de découvertes que l'on doit au génie grec ; l'ode aux *Grands Chefs indiens*, à tous ces rois de la forêt qui régnèrent ici avant nous, ou à côté de nous, avec qui nos gouverneurs ont traité comme avec des princes, est d'inspiration factice, et reste bien éloignée de la sauvage beauté de ces vies libres et puissantes. Les poésies patriotiques consacrées à quelques-unes de nos gloires nationales, ou bien dirigées contre ce projet d'union des deux Canadas qui en 1822 excita vivement les esprits, n'offre guère d'autre intérêt que celui du sujet lui-même. Les nombreuses strophes où le poète célèbre les *Mœurs acadiennes*, sont une sorte d'idyle où le fiancé d'Angéline raconte avec plus de précision que de grâce les viriles énergies d'un peuple qui, suivant l'expression de l'abbé Casgrain, fut plus grand que ses malheurs.

Parfois, enfin, Bibaud, comme tant de poètes dont les vers sont l'unique produit d'une longue patience, s'amuse à jouer avec les rimes, à faire révenir les mêmes finales, et par exemple à accoupler vingt-six fois une rime en *ec* avec le mot Québec.



Après que le recueil de Michel Bibaud fut publié, en 1830, une revue de Paris, la *Revue encyclopédique* signala son œuvre. L'auteur de l'article était précisément cet Isidore Lebrun qui préparait alors l'ouvrage si intéressant, quoique souvent mal inspiré, qu'il publia en 1833, le *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*. Isidore Lebrun, assez bienveillant d'ailleurs pour Michel Bibaud, lui reproche de n'avoir pas assez emprunté ses sujets à la nature, à l'histoire, aux mœurs du Canada ; il lui assure que les « peines d'amour », le « pouvoir des yeux » sont des sujets partout usés ou connus ; il observe aussi que ses idées sont parfois mal coordonnées, que son style est heurté, incorrect, diffus, et qu'il y a dans ses vers des inversions et des emjambements que n'autorise pas l'auteur de l'art poétique.

Michel Bibaud crut devoir répondre dans son recueil littéraire, le *Magazin du Bas-Canada* ⁽¹⁾, et se défendre de quelques reproches injustes qu'on lui adresse. Il déclare tout d'abord, et il l'en faut louer, qu'il a écrit pour les Canadiens et non pour les Français, qu'il choisit donc pour eux les sujets qui leur conviennent, et que les *peines d'amour*, et le *pouvoir des yeux*, encore qu'ils soient devenus

(1) Cf. *Magazin du Bas-Canada*, pp. 21-31, où M. Bibaud reproduit et commente l'article de la *Revue encyclopédique* de Paris.

choses anciennes et banales, intéressent encore les Canadiens aussi bien que les Français ; il rappelle, d'ailleurs, que la plupart de ses pièces sont faites avec de la matière canadienne. Il affirme avec grand sérieux que ses idées sont bien coordonnées dans son cerveau, et que si elles ne le sont plus sur le papier cela dépend. . . de son style ; il avoue d'ailleurs que la rime est faite pour le gêner ; il s'insurge contre certaine règle étroite de Malherbe qui proscriit l'emjambement ; et il s'excuse de ses faiblesses ou de ses incorrections, et il s'en justifie en citant des vers de Boileau qui sont aussi plats et aussi mal faits que les siens.

Au reste, Michel Bibaud ignorait moins que tout autre que son œuvre était assez éloignée de la perfection. Dans sa dernière satire, il raconte comment, pendant un songe, Phébus lui reprocha, très aimablement d'ailleurs, et en le tirant par l'oreille, d'oser faire des vers.

Crois-tu qu'impunément l'on se permet de rire,
M'a-t-il dit, des neuf Sœurs, de Minerve et de moi ?

Seulement, parce que Minerve et les Muses se sont montrées douces et pitoyables au poète, lui, Phébus, ne lui infligera qu'un léger châtiment : il n'entrera jamais dans la terre promise des sommets du Parnasse.

Tu resteras au bas : ainsi je l'ai voulu,
Ainsi l'a décrété mon pouvoir absolu :
Tu seras, en un mot, plus rimeur que poète :
Différent de celui que ton pays regrette,

Qui, fort du beau génie et de l'heureux talent
Que des mains de Nature il reçut, en naissant,
Et que je réchauffai de ma divine flamme,
Brilla dans la chanson, l'épître et l'épigramme,
Y montra de l'esprit les grâces et le sel :
N'espère point, enfin, d'être un autre Quesnel ⁽¹⁾.

« Plus rimeur que poète », voilà donc comment s'estime Bibaud ; cet aveu ne fait pas sa poésie meilleure, mais il est tout de même louable et rare sur les lèvres d'un versificateur.



Avec Michel Bibaud, nous terminons, semble-t-il, une première période de l'histoire de la poésie canadienne : la période des origines. D'autres poètes vont paraître bientôt, F.-X. Garneau, Joseph Lenoir, dont les vers ne ressemblent déjà plus tout à fait à ceux de Michel Bibaud, et se sentiront des influences du romantisme.

Pendant cette première période de notre littérature, la prose, celle des journaux, du *Canadien*, du *Courrier de Québec*, de *l'Aurore*, du *Spectateur*, fut mieux que la poésie représentative de la pensée et de l'esprit canadien. Aussi bien, notre poésie du commencement du dix-neuvième siècle se peut-elle distribuer en deux courants d'inégale importance, dont l'un dérive immédiatement de l'âme française, et l'autre descend en droite ligne de l'âme canadienne. Et ce double courant n'est, en réalité,

(1) *Satire contre l'ignorance.*

que le prolongement de cette double influence, étrangère et nationale, que déjà l'on peut retracer dans les premières œuvres de notre dix-huitième siècle.

Or, notre poésie qui est d'inspiration française et qui est écrite par des poètes émigrés est, sinon plus abondante, du moins plus parfaite que l'autre qui est d'inspiration et de facture canadiennes. Elle est plus souple, plus gracieuse, plus artistique. Mais cette poésie est elle-même tout particulièrement pénétrée de ce qui fut l'âme et la vie un peu grêle des poésies du dix-huitième siècle français : poésies légères, badines, très agréables parfois, et qui reflètent la surface, plus encore que les profondeurs de l'âme humaine. Parfois pourtant, elle se colore aussi des nuances qu'elle emprunte aux paysages, elle se remplit des gazouillements et des mille petits bruits de la nature, quand elle n'essaie pas de reproduire le mugissement terrible de notre Niagara ; et dès lors elle trahit cette tendance qui ira désormais s'accroissant, qui emportera bientôt en France vers la nature aimée, comprise et interprétée, la poésie, et qui ici, au Canada, ne s'affirmera pendant longtemps encore qu'en de timides essais.

D'autre part, la poésie qui est ici l'œuvre des Canadiens, si elle est parfois assez copieuse, et si elle s'étale volontiers dans les colonnes des journaux, et surtout sur la quatrième page du *Spectateur*, ne s'élève guère au-dessus d'une très ordinaire envolée. Souvent elle est lourde, et le souffle

manque à ses couplets ou à ses strophes. Elle se préoccupe parfois des choses de la vie nationale ; elle se fait guerrière quand de toutes parts on court aux armes pour défendre le pays, mais elle se plaît surtout à lancer contre les journalistes, les politiques et les poètes le trait de l'épigramme et de la satire. Et ces poésies n'ont donc qu'un intérêt assez limité, très particulier, qui ne peut que rarement solliciter encore l'attention de la postérité. Bibaud seul, ou à peu près, fait exception, et écrit des satires dont quelques vers auront peut-être leur place dans une anthologie de nos anciens poètes canadiens.

Mais l'inspiration de Bibaud est plutôt classique, c'est-à-dire déterminée par le désir d'imiter, sinon de continuer, ceux qui ont, aux époques principales des littératures française et latine, manié l'arme du sarcasme et de l'ironie. Or, il est périlleux de recommencer Horace et Boileau ; l'imitation est parfois trop visible, et il reste toujours à l'auteur le chagrin, et au critique le devoir de constater que la copie est beaucoup plus pâle que l'original. Au surplus, Bibaud a su parfois peindre et ridiculiser avec précision quelques-uns de nos authentiques travers, et cela assure à ses satires l'intérêt qui s'attache aux documents historiques.

Les contemporains ne se sont pas fait illusion sur le mérite artistique de leurs poètes et versificateurs ; et ceux-ci, d'ailleurs, ont été, les premiers, modestes. Mais la modestie n'excuse pas toujours

la médiocrité, et souvent on le fit bien voir à ceux qui, en dépit d'Apollon, persistaient à faire des vers. Il y eut de temps à autre dans les journaux des articles de critique, qui ne sont pas sans doute des modèles du genre, mais qui révèlent à la fois un sens assez juste de la beauté littéraire et une franchise de correction un peu brutale. « On me dira peut-être, écrit l'un de ces critiques, que la poésie est encore dans son enfance en ce pays ; je ne discute pas cela, mais quand on est en enfance on ne doit pas se montrer en public. » ⁽¹⁾

Ce jugement est trop sévère et nous ne reprocherons pas aux rimeurs de ce temps de s'être montrés en public. Il faut un commencement partout, même quand il s'agit de l'histoire des lettres, et les commencements de l'art sont rarement glorieux. Mais il faut savoir gré à ceux qui osent quand même, et qui au prix de leurs insuccès tracent la voie à d'autres qui viendront après et les pourront dépasser. Outre que leurs œuvres sont un document précieux qui nous aide à fixer et à apprécier la valeur intellectuelle des hommes de leur temps, ils sont aussi le témoignage d'un effort qui fut à la fois utile et généreux. Ce mérite paraît assez mince sans doute, si on le rapproche de celui des grandes œuvres qu'il prépare, mais il est réel, et cela suffit pour que nous soyons reconnaissants à nos premiers prosateurs et à nos premiers poètes.

(1) *Le Spectateur*, 22 juillet 1813.

L'HISTORIEN

Il n'a pas suffi à Michel Bibaud d'avoir publié en 1830 un recueil de vers : notre premier poète à voulu devenir aussi notre premier historien. Mettre au jour le premier volume de poésies et la première histoire nationale—il s'agit ici d'une simple priorité de temps—qu'il y ait dans la littérature d'un peuple, est, certes, un assez beau titre de gloire, et qui pouvait solliciter l'ambition littéraire de l'auteur des *Satires*. Les initiateurs, les premiers venus, ont au moins sur les autres le mérite d'avoir frayé des voies, et l'on sait que ce fut jadis l'une des grandes consolations de Lucrèce, poète philosophe.

Du reste, vers 1830, notre histoire du Canada offrait à l'ouvrier des lettres un champ aussi fécond qu'il était nouveau. Depuis Charlevoix, qui, au siècle précédent, avait publié une *Histoire* de la Nouvelle-France, aucun écrivain français n'avait tenté de reprendre et de compléter ce récit. Or, l'*Histoire* de Charlevoix ne va pas au delà de 1725 ; et Charlevoix étant lui-même un Français de France, il restait donc à faire la première histoire complète du Canada, et la première aussi qui fût signée d'un nom canadien. Michel Bibaud n'a pas manqué, dans la *Préface* de la première partie de son *Histoire* de faire remarquer au lecteur cette lacune et ce besoin, et d'insinuer toute l'opportunité et toute l'originalité de son œuvre.

D'autre part, que d'événements s'étaient accomplis depuis 1725, qui avaient profondément et totalement modifié notre existence nationale ! Et quels événements se préparaient encore que l'historien pouvait prévoir ! quelles œuvres laborieuses, tourmentées, dont il pouvait suivre déjà et décrire la très pénible élaboration ! Aussi, le sujet devait tenter Michel Bibaud, comme il attirait depuis quelques années l'esprit si actif de Jacques Labrie. Labrie et Bibaud travaillèrent à peu près en même temps, mais avec un esprit très différent, à la composition d'une *Histoire* complète du Canada. Par le moyen des recueils littéraires dont il prit tour à tour la direction, Bibaud put livrer tout de suite à l'imprimeur, et en quelque façon au fur et à mesure qu'il les rédigeait, les feuillets de son manuscrit, tandis que Jacques Labrie attendit que son *Histoire* fut terminée avant d'entreprendre de la publier ; et l'on sait comme il mourut, en 1831, à la veille de faire imprimer cette œuvre, et comme aussi, malheureusement, en 1837, cette œuvre périt, encore inédite, dans l'incendie de Saint-Benoît.

C'est donc bien Michel Bibaud qui fut notre premier historien canadien ; et ce fut donc à lui de prendre, devant la postérité, la responsabilité de porter sur les événements et les agitations de son siècle les premiers jugements de l'histoire.

Né en 1788, Bibaud se trouvait être le contemporain de toutes les querelles politiques qui remplirent jusqu'à 1837—l'année où il interrompt son récit—les premières périodes de cette partie de notre histoire qu'on appelle la « domination anglaise ». Si donc, il lui fallait, pour écrire pertinemment sur la « domination française, » faire toutes les recherches qu'exige l'étude du passé lointain, il ne lui était pas moins nécessaire de se placer au-dessus des quotidiennes animosités pour voir et montrer dans une pure lumière de vérité les desseins et les actions de ses contemporains. Mais il est si difficile à l'homme de s'abstraire de tous les intérêts, de toutes les passions qui l'entourent et l'enveloppent ! L'histoire écrite, nul ne l'ignore, est toujours plus ou moins imprégnée de ces multiples courants d'idées, de sympathies et de haines qui ne cessent de circuler à travers le peuple, et elle se ressent toujours aussi des inclinations personnelles et des impressions de l'auteur. Mais si l'on ne peut attendre de l'historien, et si même il n'est pas convenable à l'historien, qu'il soit impassible et neutre, du moins peut-on de lui exiger qu'il soit équitable, et qu'il réalise, dans la plus grande mesure possible, cette haute vertu morale qui est l'impartialité.

Or, disons-le tout de suite, Michel Bibaud ne nous paraît pas avoir suffisamment montré à travers son œuvre l'image et le rayonnement de cette vertu. Aussi bien, a-t-il vécu à une époque, la

plus troublée de toute notre histoire, où les meilleurs esprits, trop souvent comprimés par une politique oppressive, se sont vivement excités et sont plus d'une fois sortis de leurs bornes. Les réactionnaires aussi bien que les progressistes, les bureaucrates aussi bien que les patriotes, ont alors oublié la juste mesure qu'il faut savoir donner à son geste et à sa pensée, et il n'est donc pas étrange qu'à ce moment où l'on ne pouvait être indifférent aux graves problèmes dont on pressait de toutes parts les tardives solutions, il fût extrêmement difficile d'apprécier avec indépendance et suffisante modération les hommes et leurs actions.

Aussi faut-il, quand on veut juger l'œuvre historique de Bibaud et se rendre compte de l'esprit qui anime l'écrivain, distinguer assez nettement entre l'historien qui raconte, d'une façon d'ailleurs assez brève et sèche, les événements de la domination française, et l'annaliste, le témoin qui enregistre tous les accidents de nos premières luttes parlementaires. Les récits de la domination française, bien dépassés, corrigés et complétés par les historiens qui ont depuis repris ce sujet, n'offrent plus guère d'intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui. Ils attestent seulement l'effort louable de l'auteur, assez incomplètement documenté, pour répandre dans le public canadien une connaissance plus précise des origines de notre histoire. C'est sur la seconde partie de l'ouvrage, celle qui comprend les diverses phases de la domination anglaise, que s'est

plutôt attachée et concentrée l'attention des contemporains et des critiques.

Et l'on a pensé définir d'un mot l'historien sympathique à l'oligarchie anglaise qui nous gouvernait : on l'a appelé du vocable alors flétrissant de « bureaucrate ». A cette époque, être bureaucrate, c'était sans doute et d'abord être fonctionnaire ; c'était aussi être l'ami, le partisan de ces employés de l'administration qui souvent se plaisaient à traiter les Canadiens comme des vaincus et des conquis, et qui avaient donc apporté d'Angleterre dans ce pays la morgue insolente que les métropolitains se dispensent rarement de faire voir à leurs coloniaux. Il y eut presque toujours parmi nous des amis indiscrets et intéressés du conquérant. En 1792, dès le début de notre vie parlementaire, ce fut Pierre-Louis Panet qui sacrifiait volontiers aux exigences de ses collègues anglais sa langue maternelle et celle de ses concitoyens ; ce fut ensuite le juge de Bonne qui, au début du siècle dernier, conduisait le groupe des anglophiles, et attirait sur lui l'anathème des députés patriotes. On donnait alors à ces courtisans du vainqueur le surnom de « chouayen », lequel servit à désigner d'abord les soldats français, qui à la bataille de Chouayen ou Oswégo, désespérant de remporter la victoire passèrent à l'ennemi. Les chouayens, les bureaucrates, les conciliateurs à outrance, Michel Bibaud les connut bien, et les fréquenta sans doute. A l'époque des impatientes colères de Craig, ils se créèrent un organe, et firent vivre d'une existence

éphémère, que l'anglomanie elle-même devait tuer, le *Vrai Canadien* ⁽¹⁾. C'est à ce parti dévoué aux anglais, et c'est à ces fonctionnaires que l'on regardait comme des étrangers, que s'opposait le parti des nationalistes ou des « patriotes ». Et Michel Bibaud manifesta plus d'une fois dans son *Histoire*, en même temps que sa répugnance à accepter la politique des patriotes, ses inclinations évidentes pour le parti des bureaucrates.



Être historien bureaucrate, c'était donc, au siècle dernier, écrire l'histoire au profit des Anglais qui régentaient et malmenaient la colonie, et au détriment des Canadiens français qui ne cessaient d'y revendiquer leurs droits ; c'était encore, et plus justement peut-être si l'on songe à Michel Bibaud, laisser voir dans l'appréciation des événements et des agitations au Canada, d'une part, une sympathie trop complaisante pour l'esprit et les procédés anglo-saxons, et d'autre part une sévérité excessive et trop souvent indignée pour la tactique parfois maladroite, et pour l'esprit même des chefs canadiens-français.

Non pas que Michel Bibaud ait été traître à sa race, comme on l'a quelquefois insinué. Cette accusation nous paraîtrait bien excessive, et imméritée. Bibaud ne manque pas, au début de l'histoire de la domination anglaise, de signaler et de

(1) Fondé le 7 mars 1810. Vécut une année.

condamner les fautes de la bureaucratie gouvernementale ⁽¹⁾ ; et quand, en 1822, pour mettre fin aux difficultés financières qui s'étaient élevées entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, le gouvernement de l'Angleterre conçut le projet de fondre ces deux provinces en une seule, proposa manifestement de restreindre nos libertés politiques et d'anglifier les Bas-Canadiens, Michel Bibaud réprouva ce dessein, et il fit alors paraître deux poésies où il ridiculise, bien lourdement d'ailleurs, les *unionnaires* du Haut-Canada. ⁽²⁾

Mais si Bibaud reste canadien-français, et ne souhaite nullement l'absorption de sa race par les Anglo-saxons, il s'obstine parfois à ne pas comprendre, ou du moins il s'abstient de suffisamment dénoncer les menées ambitieuses et anticanadiennes des personnages officiels, des fonctionnaires, des conseillers législatifs et des députés anglais. Il a l'admiration trop facile et presque toujours prête pour les procédés politiques de nos adversaires ; il ne cesse d'opposer la sérénité calme du Conseil législatif, composé surtout d'anglais omnipotents, aux agitations nécessaires, mais quelquefois turbulentes, de notre impuissante chambre d'assemblée.

Peut-être Bibaud a-t-il trop facilement confondu, dans une commune sympathie qui ne pouvait jusque là s'étendre, la politique des cabinets britanniques et la politique des officiers coloniaux de

(1) Cf. *Hist. du Canada*. II, 20-22.

(2) *Hist. du C.* II, 232-235 ; *Épîtres Satires*, etc., p. 79-86.

Québec. La première fut plutôt, dans son ensemble, libérale et progressive. Elle fut un jour assez bien définie par Wedderburne, solliciteur-général dans le cabinet de lord North, au cours de la discussion du projet de notre constitution de 1774. A ceux qui au Parlement de Londres soutenaient que «le vainqueur peut, en vertu du droit de conquête, imposer les lois qu'il lui plaît», il répondit avec un ferme bon sens : «Il est certainement au pouvoir du vainqueur de disposer à discrétion de ceux qu'il a vaincus, et lorsque la captivité était la conséquence de la victoire, cette proposition aurait pu être vraie, mais dans des temps plus civilisés, depuis que le but de la guerre est la souveraineté, depuis que la victoire a pour objet d'acquérir des sujets et non des esclaves, la conquête ne donne nul autre droit que celui d'organiser le gouvernement civil et politique du pays, laissant aux individus la jouissance de leurs propriétés et de tous les privilèges qui ne sont pas contraires à la conservation du pays conquis». ⁽¹⁾

Cette pensée de justice prudente et suffisante qui inspire, à Londres, les créateurs de l'Acte de 1774, fut encore le motif très louable qui les fit voter, en 1791, notre constitution parlementaire. Il ne faut pas trop reprocher aux hommes d'état anglais, de ce temps, de ne nous avoir donné alors et d'abord qu'un simulacre de gouvernement constitutionnel, qu'une copie mal faite du gouvernement

(1) Cité par M. A. DeCelles, dans son livre sur *Papineau*, p. 26-27.

de la métropole. Souvenons-nous comme il est naturel qu'un vainqueur craigne de voir lui échapper sa conquête, et comme, malgré des preuves incontestables de fidélité, il doit lui en coûter de laisser à ses propres conseils une colonie dont il veut tirer quelque honneur et profit. Au reste, les Canadiens eux-mêmes n'étaient pas pressés de sortir du régime de 1774 ; ils s'estimaient heureux sous cette loi ; et eux, que l'absolutisme de l'administration française n'avait nullement préparés au gouvernement populaire, ils virent avec appréhension s'élaborer à Londres un régime nouveau qui les jetterait dans l'inconnu, et les livrerait peut-être à l'arbitraire des Anglais du Canada ; la protestation qu'ils envoyèrent à Londres fut précisément l'une des raisons qui engagèrent le cabinet britannique à modifier le projet primitif, et à créer, pour la plus grande sécurité des Canadiens français, au lieu d'une seule province, deux provinces distinctes.

Si, maintenant, la constitution de 1791, qui devait ici faire surgir tant de querelles, ne nous donna pas la liberté complète, c'est que l'Angleterre ne nous jugeait pas, à tort sans doute, capables encore de bien utiliser ce cadeau ; c'est qu'elle redoutait de notre part, une émancipation que personne ne souhaitait, ou un retour à la France auquel, certes, on ne voulait plus songer ; c'est qu'enfin l'Angleterre avait à notre égard adopté une politique de successives et partielles largesses qui satisfaisait, mais aiguïait et irritait tout ensemble, nos légitimes appétits.

Il reste donc que s'il n'a pas manqué à Londres, à la fin du dix-huitième siècle et au siècle dernier, de politiques qui auraient plutôt voulu nous asservir au bon plaisir britannique, l'esprit qui anima la plupart des hommes d'état de ce temps fut plutôt bienveillant à l'endroit des coloniaux du Canada. Michel Bibaud en fut persuadé ; il le vit plus nettement que beaucoup de ses contemporains ; et il le vit si clairement qu'il oublia plus d'une fois d'apercevoir à ses côtés le fanatisme, l'esprit de lucre et de domination de ces fonctionnaires du type Ryland, ⁽¹⁾ que la métropole nous avait envoyés.



Cette disposition d'esprit de Michel Bibaud, qui le fait facilement pardonner aux Anglais leurs moins louables démarches, apparaît dès les premières pages où l'historien raconte notre vie parlementaire. On sait avec quelle audacieuse assurance, dès l'ouverture du premier parlement, les députés anglais ⁽²⁾—dont plusieurs ne devaient leur élection qu'à l'extrême condescendance des Canadiens—proposèrent pour la présidence de la Chambre un de leurs collègues anglais, et comment un débat très vif fut alors engagé pour défendre les droits de la langue française, méconnue et contestée comme langue officielle par l'infime minorité anglaise. Bibaud raconte tout cela en quelques

(1) Secrétaire de Craig.

(2) Sur cinquante députés, les Canadiens avaient élu seize Anglais.

lignes seulement, signale sans y appuyer les injustes prétentions des Anglais, et ne mentionne que dans une note, au bas de la page, les attaques portées par le député Richardson contre la langue française. ⁽¹⁾ Combien d'extravagances plus excusables, commises par des députés canadiens-français, trouveront plus tard en Michel Bibaud un censeur toujours âpre à les flétrir ! Pourtant l'historien n'avait-il pas le devoir de comprendre, de saisir, de fixer dès le début de cette période d'agitations politiques la mentalité des Anglais, de surprendre le dessein qui va inspirer désormais leur conduite, et d'enregistrer soigneusement tout cela pour le faire servir à son instruction personnelle, à l'édification de ses compatriotes ?

Si Bibaud ne l'a pas fait, et s'il se montre toujours aussi lent à condamner les Anglais qu'il est prompt à réprimander les Canadiens, c'est, nous l'avons dit, qu'il se refuse à croire ceux-là aussi coupables qu'ils le sont en effet, et c'est encore qu'il soupçonne ceux-ci d'exagérer leurs plaintes et les dangers que nous faisait courir la constitution de 1791.

Aussi bien, semble-t-il que Michel Bibaud n'ait pas su convenablement apprécier les efforts que l'on a faits, de son temps, pour perfectionner cette constitution, et pour en tirer tout ce qu'on en pouvait faire sortir. Et, par exemple, il ne paraît pas avoir assez bien vu la réelle contradiction sur laquelle repose tout système parlementaire qui ne

(1) *Hist. du C.* II, 114-115.

comporte pas la responsabilité ministérielle, et que de cette contradiction ne pouvaient manquer de surgir les plus graves conflits. La Chambre des députés n'est plus guère qu'une assemblée de parleurs inutiles, quand elle ne peut en rien contrôler l'administration du gouvernement ; et ses colères sont inévitables quand elle se heurte constamment à l'indépendance et à la résistance des ministres. C'est pour n'avoir pas assez bien vu ce vice radical de l'acte de 1791, que Bibaud, partisan déclaré de l'autorité du gouverneur et du Conseil exécutif, blâme trop facilement la Chambre lorsqu'elle s'insurge et regimbe contre la politique arbitraire des fonctionnaires. Cependant, quels autres moyens que les protestations et les agitations parlementaires et électorales pouvaient avoir à leur disposition, pour faire entendre leurs griefs, les députés canadiens qui vécurent sous le régime de 1791 ? Tout le pouvoir efficace et souverain était concentré entre les mains d'un gouverneur qui administrait la chose publique avec le concours d'un conseil exécutif très dévoué, et d'un conseil législatif composé d'une majorité anglaise et docile. La Chambre d'assemblée, impuissante, même après qu'on lui eut partiellement abandonné, en 1818, le droit de voter les subsides, n'avait guère d'autres ressources pour se défendre ou pour s'affirmer que ce que l'on a justement appelé « la faculté de se rendre désagréable ⁽¹⁾ ». Les commissaires royaux qui

(1) L'expression est empruntée à M. A. DeCelles. Voir son ouvrage sur *Papineau*, p. 34.

furent ici envoyés, en 1835, pour faire une enquête sur l'état de la colonie, reconnurent eux-mêmes combien anormale et dangereuse se trouvait être la composition de notre gouvernement. « La Chambre d'assemblée, observent-ils dans leur *Rapport* du 15 novembre 1836, ne tarda pas à s'apercevoir de l'importance des fonctions qui lui avaient été assignées par la Constitution : le gouvernement seul fut lent à s'en apercevoir, ou s'il s'en aperçut, à le reconnaître, et à en *rencontrer* les conséquences avec prudence. Au lieu de former sa politique de manière à gagner la confiance de cette Chambre, il adopta le parti malheureux de se reposer exclusivement sur l'appui du Conseil législatif... Le Conseil et l'Assemblée furent composés sur des principes opposés. Le Conseil se tenant fortement avec le pouvoir exécutif, prédomina pendant quelques années, mais la force inhérente à une assemblée populaire s'est développée avec le temps, et dans la grande lutte qui a eu lieu au sujet des finances, l'assemblée a eu un succès complet⁽¹⁾... »

Nos pères avaient donc eu raison de considérer d'abord avec quelque défiance le présent que voulait nous faire l'Angleterre quand elle prépara l'Acte de 1791, véritable simulacre ou caricature de gouvernement constitutionnel ; et il faut les louer d'avoir voulu par tant d'efforts compléter une liberté politique qu'on leur mesurait si parcimonieusement.

(1) Cité par Bibaud, *Hist. du Canada*, III, 391-392.

Michel Bibaud reconnaît bien, d'ailleurs, lui-même nos droits au gouvernement responsable. C'est par le vœu qu'un tel gouvernement nous soit donné, qu'il termine le deuxième volume de son *Histoire*. Mais ses instincts bureaucratiques l'avertissent que cette responsabilité ministérielle peut réduire jusqu'à l'impuissance l'autorité de nos gouverneurs anglais, et déjà il s'en alarme. Il souhaite que « par responsabilité, on n'entende rien d'incompatible avec la suprématie et les droits de la métropole ; avec les instructions, les fonctions élevées et la dignité du représentant du souverain ». ⁽¹⁾

Qu'aurait donc pensé ce timide politique, s'il avait pu prévoir la toute puissance de nos parlements d'aujourd'hui ? Mais peut-être que si Bibaud semble redouter pour nous une trop complète autonomie politique, c'est moins encore par respect pour nos gouverneurs que par défiance de ses propres compatriotes. Il explique au lecteur les hésitations de la métropole à lâcher les rênes à une colonie qu'elle ne croit pas encore assez apprivoisée et domptée ; mais il paraît bien croire aussi que nos députés ne sont pas préparés à jouir des institutions politiques vraiment libres, et il n'aperçoit guère que des frondeurs, des exaltés, et des jeunes parmi les hommes que la responsabilité ministérielle ferait demain les maîtres des destinées du pays.

(1) *Histoire du Canada*, II, 410.

C'est, vraisemblablement, pour cette même raison que Michel Bibaud n'a pas suffisamment compris, et n'a pas assez franchement approuvé l'attitude prise par les députés canadiens sur la question des subsides ? Lorsqu'en 1810, ces députés prièrent le gouverneur, Sir James Craig, de faire parvenir au roi, à la Chambre des Lords, et à la Chambre des Communes une adresse où ils offraient à l'Angleterre de payer désormais toutes les dépenses du gouvernement de la Province, Bibaud consent à peine à voir dans cette démarche le très efficace moyen que prennent nos députés pour obtenir le contrôle de tous les revenus du trésor public ; il insiste plutôt sur certaines naïvetés ou gaucheries de la rédaction de cette adresse. Il ne tient pas assez compte de ce fait que du libre vote des deniers publics, comme de la responsabilité des ministres, dépendait la pleine réalisation de nos libertés constitutionnelles ; que l'une et l'autre prérogatives sont l'essence même du régime parlementaire, et qu'il faut donc savoir gré à nos patriotes de l'avoir compris, d'avoir pour cette cause déployé tant d'activité, et sans cesse tenu en éveil l'opinion publique.



Mais précisément, Bibaud réproouve les agitations de l'opinion publique ; il condamne ce qui peut troubler bruyamment la quiétude des gouvernants

il respecte les puissants, il leur fait hommage de sa docile sujétion ; il n'ose les importuner ; et au lieu de chercher à mettre en lumière et à dénoncer leurs ambitions satisfaites ou avides, il s'applique à détailler et à blâmer les excès de zèle de nos députés canadiens.

Loin de nous, certes, la pensée de vouloir dissimuler toutes les intempérances de langage et de conduite dont se sont rendus coupables les patriotes de l'ancien régime. Excès il y a eu : et il n'en faut pas moins attribuer la cause à l'exaltation de certains chefs politiques, de Papineau surtout, qu'à la résistance inerte et irritante d'une oligarchie dédaigneuse. Mais s'il convenait de faire observer au lecteur—et Bibaud n'y a pas manqué ⁽¹⁾—que la simple prudence humaine obligeait nos députés à être patients, à tenir compte de la situation acquise d'une oligarchie maîtresse, il ne fallait pas moins savoir comprendre certaines exaspérations populaires, sinon pour les excuser tout à fait, du moins pour les expliquer avec quelque sincérité. Or, Bibaud ne se soucie guère d'expliquer les excès de ses compatriotes ; il lui plaît davantage et trop souvent de les étaler, de dénigrer leurs auteurs, en ne faisant voir que le côté faible et périlleux de leur conduite politique.

Il cherchera bien, certes, à analyser l'état d'esprit d'un Sir James Craig, à énumérer les influences qui l'ont déterminé, et en particulier les articles du

(1) *Histoire du Canada*, II, 142.

Canadien Courant de Montréal, où les Américains établis au Canada ne nous ménageaient pas leurs satires ; il trouvera même que le gouverneur est allé trop loin dans sa politique autoritaire et oppressive, mais il se contente à peu près de raconter les faits, il blâme avec calme et sérénité, et il ne paraît pas avoir aucune vive sympathie pour les victimes de la violence officielle. Volontiers il répèterait à leur sujet ce qu'il écrivait des députés du parlement de 1804 : « Malheureusement, l'élection générale de 1804 avait fait entrer dans le quatrième parlement des hommes d'une humeur impatiente et brusque, d'un caractère violent et vindicatif ⁽¹⁾ ». Il affirme même que si parfois Sir James Craig se montra lui-même « vindicatif ou haineux, quelques-uns des membres de l'assemblée ne lui en voulurent point céder sous ce rapport, ⁽²⁾ » et il enveloppe ainsi dans une commune condamnation l'oppresseur et les opprimés.

Il est possible de reconnaître la même tactique de l'historien à tous les moments pénibles de nos luttes patriotiques. Nul n'ignore que de toutes les agitations qui ont bouleversé notre province avant 1837, aucune ne fut plus ardente ni plus aiguë que celle des années 1827-1828. C'est la question des subsides qui en fut cause, et c'est elle qui s'aggravant toujours à mesure que l'on persistait à refuser à la chambre de disposer de tous les revenus publics, avait provoqué ce conflit dangereux où

(1) *Hist. du Canada*, II, 138.

(2) *Idem*, II, 143.

l'on vit aux prises, armés l'un contre l'autre, Dalhousie et Papineau, le gouverneur et l'assemblée. La Chambre s'obstinait à voter annuellement, et par articles détaillés, les subsides nécessaires pour défrayer les dépenses de l'administration ; elle estimait qu'il n'y avait pas lieu d'accorder une fois pour toutes et pour la vie du roi une liste civile qui eût échappé à son contrôle ; le gouverneur, au contraire, refusait de sanctionner tout bill de subsides qui portait atteinte à l'intégrité de ce que la bureaucratie anglaise appelait le « revenu permanent ». Les chambres dissoutes, des assemblées populaires un peu partout convoquées, une campagne de presse violemment conduite, des destitutions d'officiers faites inconsidérément après l'expiration des lois de milice, alors que furent remises en vigueur les anciennes ordonnances ; la réélection des mêmes députés que le gouverneur avait renvoyés, le refus de lord Dalhousie d'approuver l'élection de Papineau à la présidence de la nouvelle chambre, la persistance des députés à choisir le grand agitateur pour leur chef, et la prorogation immédiate de ce nouveau parlement : tout cela ne fit qu'irriter davantage et exaspérer les esprits ; jamais encore on n'avait vu le peuple canadien s'émouvoir jusqu'à ce point, et les journaux publièrent alors des articles si violents, que l'on put croire, à l'étranger, qu'une vague révolutionnaire passait sur la province du Bas-Canada.

Sans doute de telles agitations étaient malheureuses et retardaient le progrès du pays, mais nul

doute aussi qu'on n'en peut tenir pour seuls responsables les « patriotes » de 1827 ; et nul doute encore que ceux-là sont le plus à blâmer qui ne voulaient pas comprendre les justes revendications du peuple canadien. Pourtant Bibaud se montre surtout sévère pour les agitateurs de l'opinion publique, pour tous ces jeunes gens, « bien intentionnés, épris de l'amour de leur patrie et de leurs compatriotes, mais encore sans expérience qui s'étaient jetés, à corps perdu, dans la carrière de la politique ». Ce sont eux qui « devaient, en passant les bornes de la modération et de la prudence, se fourvoyer, et égarer ou mener trop loin, ceux qui les voulurent suivre. » ⁽¹⁾ Et Bibaud semble vouloir s'excuser lui-même et justifier ses sympathies de bureaucrate, quand il ajoute, après avoir déploré que la presse fût alors livrée à la folie des partis : « Alors, c'était la raison qui devait rester muette ; l'intolérance politique régnait en souveraine, et malheur aux Canadiens raisonnables et sensés qui essayaient de mettre un frein aux procédés irréguliers, aux étourderies politiques, dont ils étaient les témoins affligés.... Ceux-là, qui défendaient le gouvernement, ou même qui ne voulaient pas s'en déclarer les ennemis ouverts, étaient signalés comme dignes de la haine et du mépris du peuple.... Il y avait réellement despotisme sur la pensée ⁽²⁾. »

(1) *Histoire du Canada*, II, 305.

(2) *Idem*, II, 307-308.

Au reste, Bibaud n'a pas ménagé à la presse de ce temps ses réprimandes et ses conseils. Cette presse fut alors, comme elle peut l'être toujours, une arme toute puissante aux mains des patriotes ; et parce que l'excellence de la cause à défendre et des libertés à conquérir unissait dans une même pensée, dans un même élan tous les esprits, l'on vit tous les journaux mettre en commun leur influence et leur action. « Le journalisme en langue française, écrit Bibaud, était, pour ainsi dire, en une même main, mue par le même mécanisme, dirigée vers le même but. Il y avait unanimité chez les rédacteurs de la *Gazette de Québec*, du *Spectateur Canadien* et de la *Minerve*. » ⁽¹⁾ Mais Bibaud ne constate cette unanimité que pour la déplorer aussitôt, et pour dresser la longue liste des extravagances commises et des erreurs partout répandues par ces feuilles canadiennes. Et il ajoute plus loin : « Des orateurs et des journalistes comme ceux qui alors étonnèrent nos oreilles, ou éblouirent nos regards, auraient pu mettre en feu toute la Grèce, à l'exception, peut-être, de la Béotie, et le sang français qui *effervesce* dans les veines de notre jeunesse, ne lui permet pas de résister longtemps et victorieusement à l'impression des harangues flamboyantes et des diatribes inflammatoires ; et l'on ne doit pas en être surpris, quand on réfléchit que des discours ou des écrits médiocrement

(1) *Hist. du Canada*, II, 288

violents ont pu transformer le phlègme germanique en bile noire, et fanatiser des cervaux allemands. » ⁽¹⁾

Après avoir laissé tomber de sa plume cette boutade, Michel Bibaud déclare que « pour réprimer, régler l'enthousiasme des jeunes gens, diminuer la violence des partis, les hommes modérés n'avaient point d'organe public, et n'en pouvaient pas avoir alors ; presque partout l'exaltation politique avait « gagné les devans », et, comme dit un auteur moderne, « lorsque la presse est livrée à la folie des partis, il y a *despotisme sur la pensée* ; alors la médiocrité haineuse et violente usurpe la place du talent, et le génie, qui n'est plus compris, abandonne le sceptre de l'éloquence aux déclamations populaires et aux lieux communs des sectaires. » ⁽²⁾

Nul doute pour Michel Bibaud qu'à l'époque où nous sommes le talent et le génie fussent du côté des bureaucrates ; nul doute pour nous, aussi, que les rédacteurs des journaux de ce temps n'aient par des articles enflammés trop largement contribué à échauffer les esprits, et à préparer des scènes de violence inutiles. Nous étonnerions le lecteur si nous pouvions citer certains articles incendiaires de la *Minerve*. Seulement n'y avait-il vraiment qu'à blâmer ces hommes, et l'histoire ne doit-elle pas plutôt faire le juste départ de leurs bonnes et

(1) *Hist. du Canada*, II, 306.

(2) *Idem*, II, 307.

de leurs dangereuses actions ? Et est-il bien suffisant pour apprécier le rôle des journalistes canadiens de résumer ainsi leurs tendances et leurs œuvres :

« A l'époque où nous en sommes (1827-1828), la liberté, ou plutôt la licence de la presse, joue un rôle important, a un effet marqué sur l'état de la société dans les deux provinces. Dans le Bas-Canada, la licence de la presse, aidée de celle de la parole, avait donné lieu à quelques voies de fait, particulièrement dans le comté d'*York* (maintenant des *deux Montagnes*) : dans la province supérieure, elle occasionna, non seulement des voies de fait, des infractions flagrantes de la paix publique, mais encore des scènes ridicules et comiques, même dans les lieux et dans les occasions, où la décence publique et la gravité devaient seules régner. Au temps dont nous parlons, la presse radicale, ou soi-disant réformatrice, était devenue incivile, vexatoire, injurieuse ; en un mot, avait pris une teinte fort ressemblante à celle du sansculottisme, résultat de l'amalgame du *nivelisme* européen avec le républicanisme américain de la plus basse école ». ⁽¹⁾

L'exécution est fort sommaire, et ne comporte aucune nuance d'appréciation. Elle suppose, chez celui qui la fait, la conviction profonde que le parti des « patriotes », qui s'exprimait officiellement par la voix de ces journaux, était incapable de conduire

(1) *Histoire du Canada*, II, 320-321.

la lutte entreprise, qu'il n'était qu'imbu de doctrines échevelées, sans consistance, qu'il poursuivait une chimère insaisissable, qu'il ne pouvait donc que blesser inutilement l'autorité infrangible des gouvernants, et amonceler des ruines sur nos institutions chancelantes.

Au surplus, si l'on veut savoir quel fut, enfin, le véritable sentiment de Michel Bibaud sur ces événements de 1827 et 1828, voici comment, dans une page d'ailleurs concise et vigoureuse, il résume ses pessimistes impressions :

« La politique partiiale et bruyante de 1827 et 1828 avait fait rétrograder notre ordre social ; fait disparaître presque entièrement de nos conseils le sens rassis, le bon sens politique ; semblait avoir fait croire que les antipathies, les animosités, les dissensions publiques, étaient l'état naturel de la société civile, que le bruit de la politique était préférable à la tranquillité sociale : dans son adolescence ardeur, l'esprit de parti, pris par les deux populations pour le véritable patriotisme, n'avait plus connu de bornes, n'avait plus su respecter les convenances politiques et, en quelques cas, les relations sociales : l'égoïsme, l'amour-propre, l'orgueil, l'ambition, l'infatuation, ou l'exaltation de quelques particuliers, avaient été par lui pris et donnés calomnieusement, ou absurdément, pour les opinions, les intérêts, les besoins et les vœux du pays ou du peuple : il avait entièrement perdu de vue le résultat probable, ou plutôt certain, de l'enchaînement des causes et des effets ; méconnu le danger du

progrès et de l'entraînement. Au milieu des scènes bruyantes, fascineuses et assourdissantes, ceux qui en creusant un torrent lui avaient imprudemment donné une pente trop rapide, devaient y être entraînés imperceptiblement. Cette bouillante effervescence, cette tourmente avait compromis notre population, qui ne fut sauvée de l'état social ou politique qu'elle appréhendait, et dont elle était menacée, que par le résultat inattendu, la tournure imprévue donnée en Angleterre aux affaires du Canada, à la fin de juillet 1828 ⁽¹⁾. Notre beau pays avait été troublé, une partie de notre intéressante jeunesse avait été détournée d'occupations utiles, de l'application aux études nécessaires à son avenir, par une malheureuse question de finances qui, de quelque manière qu'elle fût décidée, ne devait faire ni perdre ni gagner annuellement un dernier à chacun des individus de la province. . . Notre politique indigène, déjà moins rationnelle que tranchante, particulièrement dans les *résolutions* de nos chambres législatives, semblait avoir fait perdre. . . dans ces chambres et hors de ces chambres, à nos mœurs et à nos habitudes sociales, quelque chose de cette franchise, de cette douceur et de cette amabilité louées par presque tous les historiens, les écrivains et les voyageurs qui ont parlé du Canada et des Canadiens; . . . elle avait

(1) A la Chambre des Communes, on loua et blâma tour à tour le parti canadien et le parti anglais; le rapport du comité chargé d'étudier la question, fut favorable dans son ensemble à notre chambre des députés. Lord Dalhousie fut rappelé.

retardé les progrès de l'industrie, et particulièrement des arts, des sciences et des lettres. »⁽¹⁾

On ne peut méconnaître qu'il y ait beaucoup de dures vérités dans cette page où se montre la philosophie de l'historien. Michel Bibaud comprend à merveille les inconvénients d'une politique d'agitation où la violence des esprits ne permet plus d'entendre les conseils de la prudence; et l'on ne pourrait que souscrire à son jugement s'il avait pris soin de suffisamment analyser d'abord les causes de ce bouleversement social, d'assigner à chacun sa part des responsabilités. Mais il semble qu'à mesure que nous approchons de la crise finale où va se dénouer dans le sang le conflit d'intérêts si opposés, Bibaud soit de moins en moins capable d'un tel discernement, et qu'il s'irrite davantage de l'attitude intransigeante de ses compatriotes. Sans indiquer lui-même d'autre remède à la situation qu'une modération qui ressemble étonnamment à une stérile résignation, il ne sait qu'accabler de ses plus vifs reproches ceux qui continuaient la lutte, et qui par leurs paroles et leurs actes l'aggravaient encore. Certes, l'historien impartial doit blâmer comme il convient les impatiences juvéniles et compromettantes d'une Chambre qui ne savait pas attendre l'heure opportune, et qui refusait même d'accepter les compromis honorables que lui offrait Lord Aylmer; il ne saurait approuver tous ces excès de langage et tous ces

(1) *Hist. du Canada*, II, 400-401.

articles de journaux acrimonieux qui ne pouvaient qu'envenimer la querelle, qui aboutirent, en effet, à des bagarres sanglantes ⁽¹⁾, et rendaient beaucoup plus difficiles à offrir les concessions gouvernementales ; il doit aussi condamner certaines audaces plutôt démagogiques dont se rendit coupable Papineau, et qui éloignèrent alors de lui quelques-uns de ses plus fermes lieutenants, comme Neilson, Cuvillier, Quesnel et Debartzch : mais nous ne pensons pas qu'il ait pour cela accompli toute sa tâche, et il lui reste encore sans doute à distribuer avec quelque mesure et impartialité ses réprimandes et ses sympathies.



Entre toutes les actions qu'il faut mettre au compte de l'exaspération patriotique des agitateurs de 1830, il n'en est pas pour laquelle Bibaud se soit montré plus sévère, ni plus irrité que les fameuses 92 Résolutions. Avouons qu'il n'en est pas, non plus, où se soient mieux traduites l'inexpérience et l'exaltation des chefs politiques de ce temps. On assure que c'est Morin, inspiré par Papineau, le bon et doux Morin que l'on retrouve si sage après 1840, qui rédigea dans le style pompeux et emphatique des révolutionnaires notre « déclaration des droits

(1) Au moins de mai 1831, pendant l'élection d'un député pour la ville de Montréal, il y eut des désordres si graves que l'on dut faire sortir les soldats anglais de la garnison pour les réprimer ; trois citoyens, amis de Papineau, furent tués par les soldats qui firent feu sur la foule.

de l'homme ». Nos patriotes voulurent alors faire grand, aussi grand que les constituants de 1789, et se montrèrent plus solennels que les congressistes de Philadelphie en 1774. Ils firent entrer dans les 92 Résolutions, outre leurs griefs véritables, des déclarations de principes démocratiques, des critiques de la constitution anglaise, des éloges de la république américaine, et des menaces à peine voilées de rébellion et d'annexion, qui ne pouvaient qu'effrayer ou indisposer le gouvernement anglais. Tout cela pouvait être sincère, mais tout cela fut infiniment maladroit. Aussi, sans égard pour ce qu'il pouvait y avoir de légitime et de juste dans quelques-unes de ces 92 Résolutions, voici comment Michel Bibaud apprécie ce document.

« Le 17 (février 1834), M. Bédard (Elzéar) présente le commencement de cette série, qui doit atteindre le nombre 92, fruit incohérent, pour ne pas dire monstrueux, d'un travail où l'on put reconnaître évidemment la manière de penser et d'écrire de M. Papineau... » ⁴⁾ Et après avoir donné au lecteur la substance des 92 Résolutions, il ajoute ce violent commentaire : « Tel est le résumé d'une œuvre dont on n'aurait pu trouver nulle part le pendant, l'eût-on cherché dans les annales de la plus grande démenée révolutionnaire... Peu d'hommes pouvaient croire qu'il fût décent ou prudent de dénaturer les faits, d'invectiver, d'insulter et de menacer d'une manière si

(1) *Hist. du Canada*, III, 198-199.

folle et si furieuse ; tous devaient voir dans cet incongru verbiage les efforts pénibles faits pour trouver les termes les plus injurieux et leur donner la tournure la plus offensante : les passions concentrées de l'orgueil, de l'amour-propre blessé, de la haine invétérée, et de l'aveugle esprit de vengeance, ne trouvant pas assez d'espace pour se déborder, d'issues assez larges pour s'exhaler ; l'effervescence cérébrale, enfin le délire politique parvenu à son plus haut paroxysme. » ⁽¹⁾

Michel Bibaud ne pouvait guère en un style plus violent accentuer davantage ses répugnances et ses dédains de bureaucrate. Et nous pourrions bien un peu retourner ici contre lui les reproches qu'il adresse sans cesse à Papineau, lorsque le tribun porte sur tous les points de la province son éloquence si âpre, et ses déclamations stridentes. Bibaud et Papineau sont tous deux aux extrémités opposées d'une situation où ni les excès de complaisance, ni les crises d'une rage impuissante ne pouvaient utilement servir la cause des Canadiens. Le premier ne paraît pas avoir le courage qu'il faut pour démasquer la duplicité du fonctionnarisme officiel, et le second s'enhardit jusqu'à compromettre par sa trop libre parole les droits imprescriptibles qu'il voudrait conquérir. Ni l'un ni l'autre ne peuvent, à ce moment de l'histoire de nos luttes nationales, recueillir l'unanime approbation des contemporains et de la postérité.

(1) *Hist. du Canada*, III, 209-210.

Cependant, et quoi qu'il en soit, si nous devons regretter que les agitations qui ont précédé 1837 n'aient pas été conduites toujours avec la sagesse et la modération qui conviennent, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une vive sympathie pour le geste impatient et sincère de tous ces hommes qui tenaient tête à une oligarchie conservatrice toute puissante, et luttaien sans fatigue pour arracher à leurs maîtres des libertés légitimes. Nous estimons que cette période de notre histoire, malgré les imprudences qui ont pu retarder le succès de nos revendications, est l'une des plus généreuses, et l'une des plus instructives pour la postérité. Bibaud, lui, en juge tout autrement, et, au moment de déposer la plume qui a raconté toutes les péripéties d'un drame si mouvementé, il écrit : « Les sept années (1830-1837) que nous venons de parcourir forment indubitablement une des périodes les plus tristes de l'Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise, sans en excepter celles du « règne militaire », et des deux guerres américaines ; car si la guerre fait appréhender des périls et cause des terreurs, elle offre aussi, pour récréer l'esprit, des actes héroïques, souvent des triomphes et de la gloire ; mais les contentions des factions, les discordes civiles, l'anarchie ne produisent qu'aigreurs, haines, animosités, méfiances réciproques, anxiétés et afflications d'esprit. »⁽¹⁾

*
* * *

(1) *Hist. du Canada*, III, 504-505.

L'état d'âme, irrité, qui fut celui de Michel Bibaud quand il a raconté nos luttes politiques, enlève à son histoire l'autorité, la valeur scientifique qui est indispensable à cette sorte d'œuvres littéraires. Il faut lire cette *Histoire du Canada* avec précaution et défiance, et c'est peut-être pour cela qu'on ne la lit guère aujourd'hui. Mais cela même nous fait aussi vivement et doublement regretter que nous ne puissions avoir à lui opposer, pour les confronter du moins et, peut-être, les corriger l'une par l'autre, l'*Histoire du Canada* qu'avait écrite cet autre témoin des mêmes événements, le docteur Labrie. Labrie n'était, certes, pas de l'école de Bibaud, encore que, en 1807, il ait paru réprover la littérature trop agressive du *Canadien*, et qu'il ait fondé, pour donner un modèle de véritable journalisme politique, prudent et modéré, le *Courrier de Québec*.

Mais, au témoignage de Bibaud, Labrie s'était laissé lui-même entraîner, et plus d'une fois, dans le courant des effervescences juvéniles, et c'est de lui qu'il a dessiné ce portrait : « Homme laborieux, instruit, mais esprit excité, impatient du frein de l'opposition ou de la contradiction, susceptible de se courroucer à la vue d'abus réels ou apparents, en se les exagérant outre mesure, le docteur Labrie devait voir tout bien d'un côté, tout mal de l'autre ; ne pouvait pas être un écrivain politique impartial, même en s'efforçant d'être équitable. » ⁽¹⁾

(1) *Hist. du Canada*, II, 311.

Ce jugement de Bibaud nous laisse assez entrevoir que l'*Histoire du Canada* faite par Labrie devait assez peu ressembler à celle du bureaucrate dont nous étudions l'œuvre. Mais l'attitude plutôt calme et froide qu'avait prise le fondateur du *Courrier de Québec* au début même des batailles du journalisme politique, nous permet aussi de penser que nous aurions trouvé dans les pages où il racontait les agitations de la vie publique contemporaine une plus juste appréciation des événements et des causes qui les ont déterminés.

Ce qui est certain, c'est que l'œuvre historique de Michel Bibaud ne paraît pas avoir captivé beaucoup, ni retenu longtemps l'attention du public. Sans doute, le dernier volume, celui qui raconte les événements qui se sont passés depuis 1830 jusqu'à 1837, n'a été publié qu'en 1878, longtemps après la mort de son auteur, mais le deuxième volume, celui qui comprend toute la première période de la domination anglaise (1760-1830) a été livré au public en 1844, et le premier volume qui raconte l'histoire de la domination française a été successivement édité en 1837 et en 1843, et l'on ne voit pas que l'on s'en soit beaucoup préoccupé. Pendant que l'*Histoire du Canada* que Garneau commençait à publier en 1845, excitait partout la plus vive admiration, alimentait le patriotisme des jeunes gens dans les collèges, et attirait à son auteur des éloges enthousiastes, l'*Histoire* que venait de publier Michel Bibaud, et qui heurtait de front les convictions

ardentes de la plupart des lecteurs, ne pouvait provoquer beaucoup d'applaudissements. De Gaspé affirme même que lorsqu'apparut l'œuvre de Garneau, l'histoire de notre pays était encore lettre close pour les Canadiens français ⁽¹⁾.

Pendant, l'on ne peut nier que Michel Bibaud ait fait de considérables efforts pour donner à son ouvrage une réelle valeur scientifique. Et rien ne le fait mieux voir que l'étude comparée des différentes éditions qu'il a données de son premier volume. C'est dans la *Bibliothèque Canadienne*, recueil littéraire fondé par Bibaud lui-même, en 1825, et dans le premier numéro paru au mois de juin, qu'il commença à publier ce récit. Chaque livraison contenait une partie, une tranche de l'histoire de la domination française, et le dernier numéro du recueil, daté de juin 1830, en livrait au lecteur les dernières pages. Ce ne fut qu'en 1837 que Bibaud publia en volume cette première partie de son travail : or ce volume était déjà en réalité une seconde édition revue et augmentée ; le texte qu'on y lit est fort différent de celui de la *Bibliothèque Canadienne*. En 1843, parut la deuxième édition de ce premier volume, et nous y voyons un texte encore tout autre, et cette fois beaucoup plus abondant et plus satisfaisant que celui des éditions précédentes. L'auteur a surtout corrigé bien des erreurs où il avait donné, à la suite de

(1) *Les Anciens Canadiens*, par De Gaspé, p. 201, 1^{re} édition. Voir aussi, à ce sujet, les *Souvenances Canadiennes*, encore inédites, de l'abbé Casgrain, II, 81.

Charlevoix, sur Cartier et Roberval, et il s'étend plus librement sur les périodes intéressantes de la découverte et de la conquête. Des collaborateurs qu'il accueille avec bienveillance l'aident dans son travail, et publient dans la *Bibliothèque Canadienne*, en 1827, une série d'articles et de documents sous le titre général de *Matériaux pour l'Histoire du Canada*. Lorsque, d'ailleurs, des documents nouveaux lui tombent sous la main, et lui permettent de rectifier sa première rédaction, Bibaud s'empresse d'en informer le public : le premier article du premier numéro du *Magasin du Bas-Canada*, qu'il publie le 1^{er} janvier 1832, est consacré à remettre au point certaines pages de la *Bibliothèque Canadienne* que Bibaud lui-même avait écrites sur Sébastien Cabot et Jacques Cartier.

Michel Bibaud s'est imposé un semblable travail de revision et de remaniement de textes pour la première partie de son deuxième volume, lequel parut d'abord, sous forme d'articles, dans le recueil *l'Observateur*, publié en 1830 et en 1831.

Il est regrettable qu'au fur et à mesure qu'il retouchait ses manuscrits, Bibaud n'ait pas songé à élargir davantage le cadre de son *Histoire*, et à y faire entrer plus de faits et d'idées sur la vie économique, sur les institutions sociales et sur les mœurs de son pays. Le deuxième et le troisième volume surtout sont trop exclusivement consacrés aux agitations parlementaires et électorales du Canada. C'est à la Chambre des députés, sans doute, et au Conseil législatif que se concentrait alors la vie

politique, mais encore eût-il été opportun pour l'historien de cette époque de jeter un coup d'œil plus attentif sur tous les mouvements de la civilisation canadienne, et de nous mieux renseigner, par exemple, sur les questions de colonisation, de commerce, et d'éducation qui sont si intimement liées à la fortune du pays.

Mais la vie parlementaire elle-même sur laquelle l'auteur a tant insisté ne nous est pas présentée, dans cette *Histoire*, d'une façon suffisamment personnelle et intéressante. Michel Bibaud avait sous la main les discours des gouverneurs, les adresses de la Chambre des députés, et aussi tous ces vœux formulés par la majorité, et qu'en langue canadienne et impropre on appelle des *résolutions* : et il s'est abondamment et copieusement servi de tous ces documents officiels. Il les cite longuement, et il les cite sans cesse ; et l'on passe d'un document à un autre, d'un discours à une adresse, et d'une adresse à une *résolution*, et l'on finit par perdre pieds, et par ne plus savoir où l'on va ni d'où l'on vient. La méthode la plus détestable dont puisse user un historien est bien celle qui consiste à coudre bout à bout les pièces officielles sur lesquelles doit s'étayer son œuvre. Son métier à lui doit être plutôt de nous épargner la peine de lire tous ces informes matériaux, et d'en extraire pour nous les faits essentiels, les idées générales, la substance et la moelle. Bibaud ne le fait pas assez ; il trouve plus commode de servir tous crus ces morceaux indigestes, et le mérite littéraire des

deux derniers volumes de son *Histoire* en est d'autant diminué.

Ajoutons à cela que la mauvaise rédaction des tables des matières, et que la division par livre que l'auteur a finalement adoptée, offrent cet inconvénient particulier que chacun de ces livres, formé d'une suite trop longue de documents, et pas assez fourni de dates précises, oblige le lecteur qui veut consulter l'ouvrage, à feuilleter longtemps avant de se retrouver au bon endroit, et laisse souvent l'esprit en proie à une fatigante incertitude chronologique.

Et pourtant Michel Bibaud sait être intéressant quand il veut se donner la peine de bien arranger son récit, d'exprimer sa propre pensée, et de nous donner ses conclusions. Aussi voudrait-on celles-ci plus nombreuses, plus souvent distribuées à travers les événements; l'auteur se contente trop volontiers de raconter rapidement et brièvement les faits. L'on ne peut nier, cependant, qu'il y ait malgré cette sobriété et cette sécheresse dont est coutumier l'esprit de Bibaud, des pages de l'*Histoire du Canada* qui sont bien écrites, fortes, et d'une allure toute classique. Jamais, certes, Bibaud ne cherchera à agrémenter ses narrations, même lorsque l'événement pourrait s'y prêter: il paraît s'interdire tout effort d'imagination, ou plutôt il laisse apercevoir à chaque instant qu'il n'en peut faire. Il s'attardera, par exemple, pendant trois pages à nous informer minutieusement du juge Foucher, accusé

d'irrégularités judiciaires ⁽¹⁾, tandis qu'il rapporte en quelques lignes seulement l'héroïque bataille de Châteauguay ⁽²⁾. Mais l'esprit de Bibaud, indigent plutôt que varié, excelle parfois à tracer de petits portraits, ou à composer de petits jugements dont le style est d'une rare fermeté. Voici comment, après avoir raconté l'œuvre de Champlain, il ramasse en quelques lignes les traits principaux de son caractère.

« C'était un homme de bien et de mérite : il avait des vues droites et était doué de beaucoup de pénétration. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'étaient son activité, sa constance à suivre ses entreprises ; sa fermeté et son courage dans les plus grands dangers ; un zèle ardent et désintéressé pour le bien de l'état ; un grand fond d'honneur, de probité et de religion. Au reproche que lui fait Lescarbot, d'avoir été trop crédule, Charlevoix répond que c'est le défaut des âmes droites, et que, dans l'impossibilité d'être sans défauts, il est beau de n'avoir que ceux qui seraient des vertus, si tous les hommes étaient ce qu'ils devraient être. » ⁽³⁾

A côté de ce portrait, l'on pourrait citer ces avis judicieux que Bibaud adresse aux jeunes gens qui veulent trop tôt se jeter dans la carrière politique : propos mesurés où se révèle toute l'expérience d'un moraliste. « Les jeunes gens sont l'espoir de la patrie, non son conseil ; et pour réaliser, ne

(1) *Hist. du Canada*, II, 190-193.

(2) *Idem*, II, 175.

(3) *Idem*, I, p. 108, 2^e édit.

pas tromper cet espoir, ils doivent attendre que leur temps soit venu, que l'âge, l'expérience, la réflexion et l'étude aient éclairé leur raison et mûri leur jugement ; autrement ils courent le risque de compromettre leur avenir, en faisant ce que, dans la suite, ils voudraient pour beaucoup n'avoir pas fait, après avoir reconnu que le parti embrassé avec chaleur n'était ni le plus sage, ni le plus sûr ; ou qu'il n'était ni sûr ni sage de l'embrasser trop chaleureusement. Le journaliste, l'orateur, l'historien qui, loin de chercher à réprimer, à modérer du moins la fougue des jeunes gens, chercherait à l'exciter, nous paraîtrait manquer essentiellement à son devoir public. Les hommes âgés, les sages ne doivent pas seulement à la jeunesse le sourire de la bienveillance et des bons souhaits ; ils lui doivent encore l'avis de se garder de son âge. Montesquieu avoue qu'il y a dans son premier ouvrage, les *Lettres Persannes*, des étourderies de jeune homme, des *juvenilia*. » ⁽¹⁾

Si donc, il y a dans l'*Histoire du Canada* de Michel Bibaud, une littérature généralement trop diffuse, et parfois un décousu bizarre auquel l'expose l'ordre chronologique qu'il observe ; si l'on pourrait souhaiter que l'auteur se préoccupât davantage de faire la synthèse des événements qu'il raconte, il est incontestable que parfois aussi il y a des pages qui retiennent l'attention, qui font réfléchir le lecteur, et où s'exprime avec vigueur la langue plutôt abstraite de l'historien.

(1) *Hist. du Canada*, II, 305-306.

Au lendemain de la mort de Michel Bibaud, le rédacteur d'un journal de Montréal, *le Pays*, disait de l'*Histoire du Canada*: « C'est une œuvre méritoire, nous le reconnaissons volontiers, malgré les erreurs qu'on y rencontre, et quoique nous soyons loin d'en partager toutes les opinions. . . . Nos idées politiques et celles de Michel Bibaud ne furent pas les mêmes. Cependant nous admirons l'indépendance de son caractère, et nous sommes et nous serons souvent heureux de le citer à l'appui de nos principes démocratiques. » ⁽¹⁾

Ce jugement est assez exactement celui de la postérité. L'*Histoire du Canada* de Michel Bibaud est aujourd'hui inférieure au point de vue de la vérité historique, à celles qui ont été faites depuis, et qui ont bénéficié de recherches plus étendues, et d'informations plus précises. L'esprit dont elle est pénétrée en fait la lecture plutôt désagréable, et l'empêchera toujours d'être un livre populaire et vraiment national. Mais elle peut être utile à consulter, et elle doit être consultée à cause des documents précieux qu'elle renferme, et plus encore à cause même des tendances bureaucratiques de son auteur. N'est-il pas toujours bon de connaître la pensée de ceux qui nous sont contraires, et cela ne nous empêche-t-il pas de tomber dans des excès opposés à leurs excès? La situation périlleuse qui nous fut faite par l'acte constitutionnel de 1791, et la situation plus difficile encore où s'engagèrent

(1) *Le Pays*, 4 août 1857.

eux-mêmes les patriotes, sont des questions politiques très complexes que nos historiens n'ont peut-être pas encore assez froidement étudiées, et que Garneau, venu après Bibaud, n'a pas non plus tout à fait résolues. Ne peut-on pas du moins déjà les corriger l'un par l'autre? Et si Michel Bibaud, qui eut le tort très grave de n'apercevoir jamais que les fautes des chefs de la résistance, leur a précisément, quoique trop amèrement, reproché leurs extravagances, ne lui doit-on pas savoir gré d'avoir ainsi montré tout un aspect trop peu connu de ces brûlantes questions?

Pour nous, qui regrettons, certes, que Bibaud se soit laissé trop souvent entraîner en des courants d'opinions inacceptables, nous devons, semble-t-il, au cours de ces études sur les origines de notre littérature, lui bien marquer sa place en tête de la liste de nos historiens.

Décembre 1907,

MICHEL BIBAUD, JOURNALISTE

ET LA VIE LITTÉRAIRE DE SON TEMPS ⁽¹⁾

Monsieur le Gouverneur, ⁽²⁾

Mesdames, Messieurs,

La Société du Parler français au Canada est heureuse de souhaiter encore ce soir la bienvenue à l'auditoire si nombreux et si bienveillant qui s'empresse à cette séance, à cette fête annuelle. Et c'est encore pour moi un très agréable devoir de vous remercier en son nom d'une sympathie qui ne se lasse pas. Votre assiduité, mesdames et messieurs, nous persuade que notre travail n'est pas inutile, puisque vous l'appréciez si hautement. Nous sommes particulièrement honorés, monsieur le Gouverneur, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à l'œuvre de notre Société. La Société du Parler français était à peine née que vous vous hâtiez de vous faire inscrire sur la liste de ses membres actifs, et vous donniez ainsi, avec votre précieux concours, un exemple que voudront imiter

(1) Conférence faite à la séance publique de la Société du Parler français, le 21 janvier 1908.

(2) Sir L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

tous ceux qui dans cette province se soucient des progrès de notre belle langue française.

J'adresse dès maintenant un cordial merci aux membres de notre Société qui nous apportent ce soir le fruit toujours savoureux de leurs recherches et de leurs études. Nos conférenciers trouveront sans doute dans votre attention si judicieuse leur première et leur meilleure récompense.

Merci, enfin, à la Société symphonique de Québec pour cette note harmonieuse qu'elle mêle à tous nos discours ; merci à ces artistes qui nous reviennent cette année, avec tout le prestige qui s'attache aux triomphateurs, et qu'il n'est plus besoin de louer puisque, désormais, ils portent à leur front le laurier qui raconte leur victoire. ⁽¹⁾

Je voudrais prolonger encore le doux plaisir de vous parler des autres, de ceux-là qui sont nos amis et nos collaborateurs, mais il me faut bien vous dire tout de suite que cette année le bureau de direction de la Société du Parler français impose à son président la tâche, d'ailleurs très honorable, de traiter devant vous, au début de cette séance publique annuelle, l'un ou l'autre sujet qui, de près ou de loin, se rattache à l'histoire ou à l'étude de notre langue française au Canada.

Or, messieurs, notre langue française ne vivant pas seulement dans nos discours, mais aussi dans les livres où elle traduit encore nos pensées, vous

(1) L'hiver précédent, la Société symphonique avait remporté le premier prix au concours musical organisé, à Ottawa, par Son Excellence Lord Grey, gouverneur-général du Canada.

ne trouverez pas que ce soit inopportun, ni que ce soit verser dans le hors-d'œuvre, de vous présenter ce soir, à côté d'excellentes dissertations sur notre parler national, quelques considérations sur la vie littéraire de l'une des premières périodes de l'histoire des lettres canadiennes. C'est, d'ailleurs, ce Michel Bibaud sur lequel nous avons appelé depuis quelques mois l'attention des lecteurs du *Bulletin*, qui nous fournit lui-même l'occasion et le motif de ce sujet.

Non pas que Bibaud soit l'écrivain le plus élégant et l'historien le plus sympathique de cette époque; mais, à coup sûr, il est celui qui a le plus cherché à entraîner ses contemporains dans les courants de la vie intellectuelle, et cela suffit pour que nous tentions de grouper autour de lui et de son œuvre tous les efforts qu'il provoqua ou dont il fut seulement le témoin attentif. Puisqu'il a publié le premier recueil de poésies canadiennes que nous ayons, et notre première *Histoire du Canada*, et puisqu'il a fondé à lui seul deux journaux et quatre revues ou recueils périodiques, il a bien toutes les chances d'être celui qui connut le mieux et qui éprouva davantage les ardeurs ou les indifférences intellectuelles de ses contemporains. Et, d'ailleurs, Michel Bibaud qui se glorifiait d'avoir créé pour notre langue le mot *énerguménie*, qu'il fait dériver d'énergumène,

Et d'où vient, réponds-moi, cette étrange manie,
Ce fol empressement, cette énerguménie, ⁽¹⁾

(1) *Épîtres, Satires, etc.*, par Michel Bibaud, p. 62.

et d'avoir inventé le mot *décrue* ⁽¹⁾ qui fut trouvé bien avant lui, ne serait pas fâché d'apprendre, dans la grande paix littéraire qui enveloppe sa mémoire, que la Société du Parler français s'est souvenu de son labeur. Ne mérite-t-il pas encore qu'on rappelle ici son nom et son travail celui qui, vers 1820, écrivait de bons articles et rimait de mauvais vers pour dénoncer ce projet d'Union des Canadas qui alors menaçait de détruire dans notre vie les vieilles traditions, et de ruiner sur nos lèvres le doux parler des ancêtres ?



On sait comme Michel Bibaud fut un personnage littéraire assez complexe : mais de Bibaud poète, historien ou journaliste, dont on peut tour à tour rappeler le souvenir, c'est le journaliste qu'il importe de faire revivre pour une heure, puisque c'est lui qui a le plus pressé ses compatriotes de se mettre au travail de la pensée, d'écrire convenablement leur langue maternelle, et puisque c'est justement à l'occasion des jugements, des critiques et des reproches du journaliste que l'on peut se demander quel fut vraiment de son temps l'état des lettres canadiennes.

Michel Bibaud, s'il faut en croire son fils, Maximilien ⁽²⁾, commença au *Spectateur* de Montréal, fondé en 1813, sa carrière d'écrivain. Mais

(1) *Épître, Satires, etc.*, p. 54.

(2) Cf. *Panthéon canadien*, article *Michel Bibaud*, p. 23.

le rôle de collaborateur ne pouvait évidemment suffire à l'activité grande dont il était doué ; en 1815, Michel Bibaud s'associait donc à Joseph-Victor Delorme pour fonder et publier l'*Aurore*. Il semble bien qu'à cette époque c'était trop de deux grands journaux à Montréal, et l'on vit, en 1819, le *Spectateur canadien* se fusionner avec l'*Aurore* et l'absorber. Le *Spectateur* n'eut qu'à ajouter à son titre, pour marquer cette étape de son évolution, le sous-titre qu'avait adopté l'*Aurore* : « journal de littérature, de politique et de commerce. » Il n'en fit guère, d'ailleurs, pour cela beaucoup plus de littérature ; en l'on peut plutôt constater, à parcourir ces vieilles feuilles de Montréal imprimées sur du très mauvais papier, que la littérature du commerce, je veux dire les annonces, passionnait déjà par dessus tout les industriels journalistes de notre grande métropole.

On attribue encore à Michel Bibaud la fondation du *Courrier du Bas-Canada*⁽¹⁾, qui n'aurait eu, en 1819, qu'une existence éphémère ; et on assure qu'il collabora plus tard à la *Minerve* et à l'*Ami du Peuple*.⁽²⁾

C'est dans ces journaux, et surtout dans le *Spectateur*, que Michel Bibaud publia, avec sa prose anonyme, les poésies qu'il devait réunir en volume en 1830. Mais ce n'est là, à notre avis, que la plus humble part du travail de celui que son fils

(1) Cf. le *Répertoire National*, I, notice biographique de M. Bibaud, p. 113.

(2) *Le Panthéon canadien*, p. 34.

appelle modestement le « restaurateur de la presse à Montréal ». ⁽¹⁾ Beaucoup plus importante, au point de vue de l'histoire de nos lettres, est l'œuvre entreprise par Michel Bibaud quand, en 1825, il fondait sa première revue, ou son premier recueil périodique, la *Bibliothèque Canadienne*. Ce périodique, qui parut tous les mois, à 36, 40, puis 24 pages, et qui devint bimensuel en 1829, vécut l'espace de cinq ans, et disparut donc en 1830. « Cette *Bibliothèque Canadienne*, écrit Maximilien Bibaud, est peut-être le plus beau titre de gloire de mon père. Le docteur Labrie lui-même, le docteur Meilleur, Jacques Viger, et l'abbé Bellenger, dont on retrouve un poème en trois chants sur la mort « déplorable » d'un écureuil, furent ses principaux collaborateurs. » ⁽²⁾

La *Bibliothèque* est toute pleine d'articles littéraires, historiques, politiques, géographiques, sur le Canada et sur les pays étrangers. On y laissait déborder parfois la *Saberdache*, on signalait aux lecteurs les publications canadiennes; les études y étaient variées, et le public instruit pouvait assurément s'intéresser à une pareille revue.

Mais, en 1830, sous la pression de ses amis, sans doute, Michel Bibaud voulut composer et orienter autrement son recueil périodique. Le *Spectateur* n'existait plus, et Montréal s'ennuyait de n'avoir pas un papier-nouvelles. On persuada

(1) *Ibid*, p. 23.

(2) Cf. *Tableau des progrès matériels et intellectuels du Canada*, par Max. Bibaud, p. 38.

donc Michel Bibaud de faire, de son recueil périodique, et tout à la fois, un journal littéraire et une gazette. Ce fut pour accomplir une partie de ce dessein qu'en 1829 la *Bibliothèque* devint bimensuelle; et ce fut pour entrer tout à fait dans ces vues qu'au mois de juillet 1830 Michel Bibaud remplaçait la *Bibliothèque Canadienne* par l'*Observateur*.

Aussi bien fallait-il se hâter? Le docteur Jacques Labrie et Auguste-Norbert Morin avaient déjà songé à publier, eux aussi, un recueil qui eût été plus encyclopédique que celui de Bibaud. Le prospectus⁽¹⁾ en avait été lancé au mois de septembre 1829, et le *Coin du Feu* devait bientôt paraître. Il offrirait à ses lecteurs, comme s'exprimait dans une lettre le docteur Labrie, « cette variété nécessaire dans un pays pauvre, où l'on est obligé de tout mettre dans le même journal, parce qu'on n'a pas les moyens d'en publier plusieurs. »⁽²⁾ Le *Coin du Feu*, qui devait paraître « tous les trois mois en cahiers de 144 à 160 pages, in-8, proprement brochés », essaierait donc de prendre dans les foyers la place du journal littéraire de Bibaud, qui ne semblait pas assez « répondre à l'attente du public, non plus qu'aux besoins du pays. »⁽³⁾

On pouvait sans doute se demander comment un périodique qui ne serait publié que tous les

(1) Voir des extraits de ce Prospectus dans la *Bibliothèque Canadienne*, IX, 141.

(2) Cf. *Le Docteur Jacques Labrie*, par l'abbé Auguste Gosselin, 1^{re} édit., p. 175-183, *passim*.

(3) *Idem* p. 179.

trois mois pourrait bien suffisamment tenir ses lecteurs au courant, et comment donc le *Coin du Feu* ferait son rôle de journal pour tous, lorsque Michel Bibaud, plus pratique que Labrie et Morin, sut parer le coup qui allait frapper sa *Bibliothèque*, modifia le programme de celle-ci, l'adapta mieux aux nécessités de l'information quotidienne, changea le nom du recueil, et, le 10 juillet 1830, présenta à ses abonnés *l'Observateur*. *L'Observateur* parut toutes les semaines : périodique hybride qui tenait à la fois du papier-nouvelles et de la revue, et dont ne furent, en somme, pleinement satisfaits ni Michel Bibaud, ni ses souscripteurs. Après une année et demie de circulation, *l'Observateur* se transforma à son tour, et, le 1^{er} janvier 1832, il devenait le *Magasin du Bas-Canada*. Or, le *Magasin*, *journal littéraire et scientifique*, c'était la *Bibliothèque* ressuscitée, comme elle mensuel, et comme elle uniquement consacré aux articles d'ordre littéraire et scientifique. Le *Magasin* cependant ne fut pas assez solidement édifié, et il s'effondrait au bout d'une année, le 1^{er} décembre 1832.

Ce ne fut que dix ans plus tard, et après que les tristes dénouements de 1837-1838 eurent ramené un peu de tranquillité dans les esprits, que Michel Bibaud essaya une dernière fois d'assurer à ses concitoyens une revue ou un recueil littéraire, et il fonda *l'Encyclopédie Canadienne*. La presse fit bon accueil à ce nouveau périodique. Jacques Viger offrit encore une fois sa collaboration, et il écrivit à Bibaud : « Je débouclerai de temps en temps ma

Saberdache pour l'amusement, l'édification et l'instruction de tous et de chacun en particulier. » (1) Mais toutes ces sympathies prodiguées autour du berceau de ce recueil, ne suffirent pas à le faire durer longtemps, et l'*Encyclopédie*, comme toutes ses aînées, ne vécut guère que ce que trop souvent vivent les revues, l'espace d'une année.



Telle est, réduite à ses lignes essentielles, l'œuvre de Michel Bibaud, journaliste. Et l'on ne peut méconnaître que cette œuvre ait été courageuse et utile au progrès des lettres canadiennes.

Sans doute le papier-nouvelles, le journal politique eut à cette époque un représentant plus illustre que Michel Bibaud, plus que lui penseur avisé, mieux que lui apprécié par ses contemporains, et qui n'est autre qu'Etienne Parent. Mais si l'on ne considère ici que le fondateur et le directeur de revues ou de recueils périodiques, il faut avouer que Michel Bibaud est le seul qui se soit alors autant inquiété d'en pourvoir les lecteurs, et qu'il exerça, de ce chef, une action et une influence qu'on ne peut lui nier.

Les préfaces ou les prospectus de ses périodiques témoignent d'abord de son vif désir de travailler au progrès intellectuel des Canadiens français.

« Un savant ou un littérateur étranger qui voyagerait dans le Bas-Canada, » écrit Bibaud dans le

(1) *Encyclopédie Canadienne*, I, 48.

Prospectus de la *Bibliothèque Canadienne*, « et y observerait l'état de la Société, sous le rapport de la littérature et des sciences, serait sans doute fort surpris de voir que dans cette province, peuplée d'un demi million d'individus parlant la langue française, il ne se publie pas en cette langue un seul journal littéraire et scientifique ; et il ne pourrait s'empêcher de conclure, avec une grande apparence de vérité, quo qu'à faux dans le fonds, que parmi les Canadiens d'origine française, il n'y a pas un seul homme capable de conduire un journal de ce genre ou pas assez de lecteurs *instruits* ou amis de l'instruction, pour le soutenir ⁽¹⁾. »

Or, c'est précisément pour qu'on ne reproche pas aux Canadiens une trop grande inertie intellectuelle, que lui-même il fonde sa revue, et c'est pour cela encore qu'il fait appel à la collaboration et à la générosité de ses concitoyens. De semblables motifs l'engageront plus tard à varier, et à transformer son œuvre au gré des circonstances, et à faire de sa *Bibliothèque* le Protée des périodiques.

Au reste, Michel Bibaud ne changeait souvent le menu de ses recueils que pour l'accommoder à l'esprit des clients. Nous trouvons un peu de tout dans la *Bibliothèque Canadienne*, dans l'*Observateur*, dans le *Magasin du Bas-Canada* et dans l'*Encyclopédie Canadienne*. Le directeur réserve la place d'honneur, la première place à son *Histoire du Canada* dont il écoule, à mesure réglée, le premier jet. Puis viennent les articles sur la géogra-

(1) Cf. la *Bibliothèque Canadienne*, I, p. 1, juin 1825.

phie générale et canadienne, sur le mouvement scientifique et les inventions modernes, et l'on voit, à ce propos, dans la *Bibliothèque* un article curieux sur les « pompiers incombustibles⁽¹⁾ » ; on peut y lire encore des études sur l'histoire naturelle, sur l'agriculture au Canada, sur l'économie rurale et domestique, sur les antiquités américaines, sur la philologie indienne, sur les chansons sauvages du Canada — Michel Bibaud fut un américaniste avant la lettre, — sur toutes les choses littéraires, scientifiques, anecdotiques qui pouvaient piquer la curiosité des lecteurs. Et l'on pense bien que pour traiter tant de sujets si divers, Bibaud mettait largement à contribution les journaux et les périodiques des États-Unis et de l'Europe. Il puisait même trop volontiers dans des sources étrangères et déjà vieilles : et il semble que souvent son recueil n'était pas assz rempli de l'actualité. Dans l'*Observateur*, il laissa s'introduire la politique, qui alors — comme de nos jours — excitait et divisait profondément les esprits. Michel Bibaud y fit paraître cette modération qu'il a toujours affichée volontiers, qui se confondit assez souvent chez lui avec l'esprit bureaucratique et anticanadien, esprit de conciliation extrême dont il ne s'est guère départi que lorsqu'il s'est agi de dénoncer et de condamner l'ardeur combative des patriotes ⁽²⁾.

(1) *Bibl. Canad.*, VII, 177.

(2) Voir dans *Histoire du Canada*, de Michel Bibaud, III, 67, ce que l'auteur dit lui-même du rôle politique de l'*Observateur*.

Michel Bibaud se plaît encore à causer avec ses lecteurs de l'éducation dans le Bas-Canada et de l'état des lettres canadiennes. Il y revient souvent, et il le fait sans doute pour attirer sur ces graves objets l'attention de ses compatriotes. Il rend compte des examens publics que l'on faisait alors dans les collèges et les couvents, où l'appareil le plus théâtral encadrait la science laborieuse et prudente des candidats ; il invite ses compatriotes à seconder plus ardemment le zèle des éducateurs, et à répandre plus abondamment dans nos campagnes l'instruction. Il note avec soin toutes les manifestations de notre vie littéraire ; il signale les brochures et les manuels qui paraissent, et dresse dans *l'Encyclopédie* ⁽¹⁾ une liste aussi complète que possible des ouvrages scolaires qui ont été composés et publiés dans le Bas-Canada. Il ne laisse passer aucune occasion d'exhorter ses compatriotes au travail intellectuel, et de leur recommander d'accroître par tous moyens la vie de l'esprit. Lui-même, il aurait donné un bel exemple de cette activité qu'il voulait communiquer à d'autres, s'il est vrai qu'il publia, avant même ses poésies, et son *Histoire* et ses recueils, ce récit du *Voyage de Franchère* ⁽²⁾, dont Maximilien Bibaud lui attribue la rédaction.



1 Cf. Vol. I, pp. 387, 391, 430, 434, 468, 472.

(2) *Relation d'un voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, dans les années 1810, 11, 12, 13 et 14*, par G. Franchère, fils, Montréal, 1820. — Voir à ce sujet le *Panthéon canadien*.

Cependant, malgré toutes ces exhortations et toutes ces insinuations, et tous ces exemples, la littérature canadienne ne se développa pas au gré de Michel Bibaud. Le propriétaire de journaux et de revues éprouva plus d'une fois l'apathie de ses concitoyens, et il s'en est plaint amèrement : et sans doute il ne faut pas voir dans ces doléances le seul dépit d'un directeur malheureux. Chauveau lui-même reconnaissait, au lendemain de la mort de Bibaud, « qu'il a dû être bien difficile au rédacteur de ces périodiques de les publier avec le peu d'encouragement que les recueils de ce genre pouvaient alors recevoir. »⁽¹⁾

Rien n'est plus curieux, d'ailleurs, que de recueillir sous la plume de Bibaud ou de quelques contemporains les reproches qu'à cette époque l'on s'accorde à faire à l'esprit canadien. Lorsqu'en 1818, Henri Mézière, de retour au Canada après vingt-trois ans d'absence, fonda l'*Abeille*, il déclara très poliment à ses lecteurs qu'il était étonné de voir « le culte empressé qu'ici l'on rendait maintenant aux sciences et aux belles-lettres » ; et l'on sait que ce compliment trop flatteur ne réussit pas à faire vivre plus de six mois l'*Abeille* éphémère. Michel Bibaud ne voulut pas risquer un pareil conflit entre les idées et les faits, et il se contenta d'affirmer dans le prospectus de la *Bibliothèque Canadienne*, qu'il était au moins convenable, pour

(1) *Journal de l'Instruction publique*, I, p. 166. Chauveau rend hommage, dans cet article, à l'initiative de Bibaud, et déclare « qu'il aura toujours le mérite d'avoir été un des premiers pionniers de notre littérature. »

l'honneur des Canadiens français, qu'ils eussent un journal littéraire et scientifique. Au fond, il n'était pas éloigné de penser que l'on pouvait reprocher aux Canadiens de 1825 ce que dans l'*Observateur* ⁽¹⁾ il affirmait des Canadiens de 1792, à savoir qu'ils ont laissé s'affaiblir et rétrograder le désir de s'instruire. Certains articles du *Spectateur*, plutôt sévères pour nos compatriotes, semblent refléter assez justement sur ce point la pensée intime de Michel Bibaud.

Et d'ailleurs, n'a-t-il pas lui-même écrit une satire sur *la Paresse*, où il reproche aux Canadiens, en termes très prosaïques, mais très durs, leur dégoût de l'étude ?

Cultiver son esprit?... Ah ! c'est une autre chose ;
On ne peut s'y résoudre, on le craint, on ne l'ose...
Oh ! combien ce pays renferme d'ignorans,
Qu'on aurait pu compter au nombre des savans,
S'ils n'eussent un peu trop écouté la Paresse,
Et s'ils se fussent moins plongés dans la mollesse !
Combien, au lieu de lire, d'écrire ou travailler,
Passent le temps à rire, à jouer ou bâiller ! ⁽²⁾

Et dans sa satire sur *l'Ignorance*, voyez comme il s'excuse de pratiquer un genre de poésie plutôt voisin de la prose :

Serait-on bien compris, au pays canadien,
Où les arts, le savoir, sont encore dans l'enfance,
Où règne, en souveraine, une crasse ignorance ⁽³⁾ ?

(1) Cf. l'*Observateur*, 25 juin 1831, II, p. 397.

(2) *Épîtres Satires, etc.*, par Michel Bibaud, p. 37.

(3) *Idem*, p. 47.

Et lorsqu'en 1839, Joseph Laurin publia sa *Géographie élémentaire* où il définit les Canadiens « spirituels, industriels, patients, enjoués, amateurs des sciences et des arts, » Bibaud ne peut laisser passer ce dernier qualificatif ; il déclare que « M. Laurin juge de ses compatriotes d'après lui-même », que Raynal en pensait « bien autrement, quand il disait, en parlant d'une époque antérieure à celle où il écrivait, qu'on ne leur trouvait (aux Canadiens) aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination, nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. » Sans doute, le directeur de l'*Encyclopédie* reconnaît que les choses ont bien changé depuis, qu'il y a beaucoup de Canadiens qui sont « aussi amateurs des sciences et des arts qu'on puisse l'être en aucun pays du monde, mais qu'il en est encore qui sont éloignés d'être tels à un point qui causerait partout ailleurs le plus grand étonnement » ; compatriotes qui sacrifient volontiers de l'argent « en frivolités et inutilités », mais qui croiraient « qu'une dépense de quinze ou vingt schelings par année, pour la propagation des arts, des sciences et de l'instruction, serait pour eux d'une conséquence ruineuse. »⁽¹⁾

Déjà dans le prospectus même de l'*Encyclopédie*, Michel Bibaud avait essayé de secouer la somnolence des Canadiens, et il les opposait, eux qui n'avaient pas encore de revue littéraire et scientifique, aux Canadiens anglais qui déjà « outre un

(1) *Encyclopédie Canadienne*, I, 390, *passim*.

grand nombre de feuilles politiques, possédaient encore plusieurs journaux uniquement destinés à la propagation des arts, des lettres et des sciences. » ⁽¹⁾

Au surplus, les Anglais eux-mêmes s'apercevaient bien à cette époque de notre inactivité littéraire, et ils prirent occasion de l'apparition de l'*Encyclopédie* pour nous la reprocher. Le *Montreal Transcript* reconnaît, certes, que « les talents abondent assez parmi les classes éclairées de ses co-sujets d'origine française pour soutenir la publication d'un tel ouvrage », et il souhaite « qu'une généreuse émulation les porte à encourager une entreprise qui mérite de prospérer, » mais le *Morning Courier* s'étonne « que les descendants d'une race à imagination aussi vive que l'étaient, à n'en pas douter, les anciens Normands, eussent si peu à montrer en fait de littérature. » La faute n'en est pas au peuple, à la masse de la population, « puisque ce n'est pas de cette classe généralement que la littérature attend son soutien, mais du petit nombre des personnes éclairées ». « Ces personnes, » déclare-t-il à propos et comme pour atténuer son jugement, « se trouvent, pensons-nous, à Montréal et à Québec, aussi bien qu'à New-York et à Londres ». Le même rédacteur fait ensuite observer que le moment ne pouvait être plus opportun pour publier un tel périodique, que les changements politiques de l'heure présente mettent en péril notre langue française, et que

(1) *Idem*, I, Prospectus.

celle-ci peut trouver sa force et sa sauvegarde dans la publication de ces sortes d'œuvres littéraires.

Le *Times* relève à son tour les doléances de Bibaud sur l'état peu florissant de notre littérature, et sur le peu d'encouragement que les Canadiens français accordent aux arts et aux sciences. « Ce sont là, dit-il, des aveux pénibles pour un Franco-canadien ; mais il est plus sage et plus magnanime de reconnaître un défaut que de chercher à le pallier en déguisant le fait ». Et il ajoute : « M. Bibaud se sera acquis un droit à la reconnaissance des Canadiens d'origine française, s'il parvient à leur inspirer du goût pour un genre de littérature plus relevé que ce qu'ils sont accoutumés à glaner dans les étroites colonnes des gazettes... » ⁽¹⁾ Ne sait-on pas enfin, que lord Durham, dans son rapport fameux sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique, affirmait, en 1839, que nous étions dénués de tout ce qui peut donner de la vigueur et de l'élévation à un peuple, que nous n'avions ni histoire ni littérature ⁽²⁾.

Et l'on devrait donc conclure de toutes ces admonestations de la presse anglo-canadiennes, et de cette comparaison pour nous défavorable que Bibaud a faite de notre situation littéraire avec celle de nos concitoyens anglais, qu'à ce moment de notre histoire, ce sont eux les Canadiens anglais qui étaient, ici, les ouvriers de l'esprit ; ce sont

(1) *Encycl. Canad.*, I, 68-71, *passim*.

(2) *Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, traduct. fr., p. 69.

eux, les enfants pratiques de l'Angleterre, qui étaient alors au Canada les véritables intellectuels. Au contraire de ce qui est, ou de ce qu'on dit aujourd'hui, ce sont nos co-sujets d'origine britannique qui étaient, à cette époque, les Athéniens de notre froide Hellade, et nous n'étions, nous, les Français, que de très lourds Béotiens !

Cette réputation d'indolence et d'inactivité littéraire s'en allait même en France avertir nos cousins que nous avions dégénéré. Dans son *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, que publiait en 1833, à Paris, Isidore Lebrun, ouvrage très documenté, dont il faut admirer l'information beaucoup plutôt que l'esprit, l'auteur écrit que « dans le Bas-Canada la plupart des journaux sont anglais, parce que les habitants britanniques cherchent le plus à s'instruire, et qu'ils font presque exclusivement le commerce. » ⁽¹⁾ Ce jugement laisse clairement entendre qu'il peut y avoir quelque rapport entre la prospérité matérielle d'un peuple ou d'une race et sa fortune intellectuelle, mais il n'en est pas moins vrai qu'on affirme encore, dans ce témoignage d'un étranger, le peu de souci dont nous étions alors travaillés pour les choses de l'esprit.



Notre fierté nationale supporte mal ces accusations de l'histoire. Les peuples, plus encore que

(1) *Tableau stat. et pol. des deux Canadas*, p. 258.

les individus, souffrent avec peine qu'on les taxe d'ignorance, ou de paresse intellectuelle. Et lors même qu'un examen attentif et minutieux des faits nous pourrait révéler à nous-mêmes que nous avons été coupables, nous regimbons spontanément et vivement sous la critique qui ose dire toute la vérité, nous reprochons à l'historien sa cruelle franchise. Les peuples sont un peu comme certains écoliers : ils s'imaginent volontiers qu'ils ont toujours fait tout leur possible pour s'instruire, et ils avouent difficilement leur indolence certaine, et le temps perdu.

Obéissant d'abord nous-mêmes à cet instinct qui est de l'homme, nous croyons pour le moins exagérés les reproches d'inactivité littéraire que fait à ses compatriotes l'auteur des *Satires* et le directeur de l'*Encyclopédie canadienne*. Le temp rament de Michel Bibaud, ses tendances pessimistes, et l'impopularité même qui s'attachait à sa personne nous persuadent qu'il eut bien des motifs d'être trop sévère pour ses contemporains.

On sait, en effet, et les anciens qui ont connu l'homme nous l'apprennent volontiers, que Michel Bibaud ne rencontra guère de sympathie dans le milieu social où il vécut. Ses convictions bureaucratiques, non moins sans doute que son caractère plutôt désagréable, en furent cause. Les portraits que nous avons de Michel Bibaud nous font comprendre à merveille ce que nous affirment de l'impopularité de l'homme ses contemporains. Il est très dangereux, certes, d'imiter Clitandre et de juger

Trissotin par sa figure, mais on peut croire que le masque large et glabre de Michel Bibaud, que sa mine hautaine, que sa longue chevelure qui retombe en désordre sur les oreilles, que les yeux froids qui regardent avec quelque mépris, que la lèvre dédaigneuse qui s'étale sous un nez trop robuste, nous révèlent assez quelle bonne grâce l'homme pouvait apporter dans sa vie sociale, et comment ses œuvres purent souffrir des attitudes du personnage. N'est-il pas vrai que certains hommes, qui sont la postérité d'Alceste, portent imprimés sur leur visage leur perpétuel mécontentement, et le stigmate ou le sourire cruel de leur pessimisme ? Michel Bibaud n'eut donc pas l'heur de plaire à ses concitoyens, et d'exercer sur eux une suffisante attirance ; ses concitoyens purent s'en venger en lui mesurant le concours dont il avait besoin pour mener à bien ses entreprises littéraires ; et cela explique dans quelque mesure—mais dans la moindre mesure—l'échec successif de ses quatre périodiques, et cela explique donc encore dans quelque mesure—mais dans la moindre mesure—les appréciations plutôt sévères que souvent Michel Bibaud a faites de notre vie intellectuelle.

Mais il ne faut pas attacher à ces considérations d'ordre très personnel—qu'il convenait de ne pas omettre—une valeur trop grande. Si, en effet, les déceptions littéraires de Bibaud n'avaient tenu qu'aux désagréments de sa personne, il resterait encore à expliquer pourquoi d'autres, plus avisés et aussi soucieux de procurer la gloire de nos

lettres, n'ont pas cherché en même temps que lui à exploiter et à développer cette si grande curiosité intellectuelle et littéraire que l'on voudrait accorder aux Canadiens.

En 1830, la Province du Bas-Canada comptait déjà six maisons d'enseignement secondaire, dispersées sur tous les points du territoire, et ces centres de culture classique qu'étaient alors Québec, Montréal, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne de la Pocatière, préparaient à notre société les hommes de savoir et d'étude qui auraient pu, à cette époque, alimenter les périodiques et se préoccuper des arts et des lettres. Sans compter qu'à ces collèges et séminaires il faut ajouter les nombreuses écoles presbytérales et les écoles latines que l'on avait, en plusieurs endroits de la campagne, organisées.

A quoi donc étaient occupés tous ces esprits, tous ceux-là qui constituaient l'élite et la classe dirigeante de notre société ? A leurs devoirs professionnels sans doute, et à cette recherche du pain quotidien sans lequel on n'apprécie guère celui de l'intelligence. Les préoccupations familiales et économiques dans un pays comme le nôtre où les fortunes personnelles sont si rares, et n'échoient guère aux lauréats des collèges, ont toujours été bien propres à paralyser ou à entraver nos développements intellectuels. Mais ceci même ne peut encore rendre suffisamment compte de l'indifférence que l'on ne manquait de montrer pour le travail persévérant de l'esprit, et pour ceux qui auraient

eu le courage de faire des livres ou de fonder des périodiques.

Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'esprit canadien, quand il n'était pas retenu aux affaires domestiques ou professionnelles, était tout entier sollicité par les affaires publiques et tout entier absorbé par la politique. Aussi bien, y avait-il alors péril en l'État, et nos droits étaient-ils souvent contestés et souvent violés. Ceux-là, parmi nos compatriotes, que leurs talents et leur culture désignaient pour être les chefs du parti canadien, s'élançaient au combat avec une ardeur qu'il est inutile de rappeler, et ils ne s'inquiétaient pas, dans cette mêlée des intérêts pratiques les plus essentiels à la vie nationale, de poursuivre leur développement intellectuel, et de faire produire à leur esprit des œuvres littéraires. Et parce que la bataille politique, toujours plus populaire et plus bruyante que les tournois de la littérature, attirait tous les regards et toutes les sympathies, il fut bien difficile, à ce moment tragique de notre histoire, de faire aux lettres et aux arts leur part légitime.

Malheureusement nos pères devaient contracter pendant cette longue période d'agitation de tenaces et lâcheuses habitudes, dont il n'est pas bien sûr que nous, de la Province de Québec, nous nous soyons suffisamment corrigés. Notre esprit, à cette époque, s'est tellement pénétré de préoccupations politiques, je veux dire de discussions, de luttes et de querelles ; et le journal, avec la littérature

violente dont il débordait, devint l'aliment piquant et si recherché de tous, que nous avons alors—et pourquoi ne pas l'ajouter, et vous ne me lapiderez pas, j'espère, si je l'ajoute—que nous avons à cette époque, et aussi plus tard et jusqu'à maintenant, bien volontiers et trop souvent borné aux mêlées de la politique de parti et au dialogue quotidien et contradictoire des journaux le domaine de nos principales études. Le journal a ici plus encore peut-être qu'ailleurs pris la place du livre. La lecture en est si facile et d'une digestion si peu laborieuse ! Mais le journal trop amoureux et trop exclusivement recherché peut bien faire une élite de lecteurs, il ne crée jamais une élite de travailleurs. Il y eut sans doute, et de tout temps, des exceptions honorables, et quelques hommes qui cherchèrent à placer en dehors de ces deux sphères de la politique et du journal leur idéal intellectuel, mais nous parlons ici de l'ensemble, de la masse de nos esprits cultivés ou instruits, de la mentalité générale de nos classes dirigeantes, et nous croyons qu'il n'est pas exagéré de dire que trop volontiers nous nous sommes enfoncés, absorbés dans les agitations plus ou moins fécondes de la politique et dans la littérature plus ou moins classique du journal.

Il serait difficile de calculer combien de forces vives s'épuisent encore dans une activité qui ne profite à personne, ou s'immobilisent dans la lecture attentive et patiente et presque exclusive des

volumineux quotidiens. Passe-temps qui ressemblent plutôt aux distractions des carrefours ; préoccupations assez semblables aux inquiètes légèretés des Athéniens, quand ils ne furent plus curieux que de s'informer des nouvelles de la rue, et de la maladie de Philippe. Les Canadiens du siècle dernier, de la première moitié de ce siècle, ont avidement recherché ces faciles satisfactions intellectuelles avec lesquelles, aujourd'hui encore, on voudrait excuser et couvrir des plus spécieux prétextes de sollicitude patriotique, notre paresse d'esprit.

Mais il ne faut pas l'oublier non plus, si, à l'époque où l'éternelle question des subsides, et les conflits inévitables de notre Chambre des députés avec le gouverneur et ses Conseils soulevaient les plus irritantes discussions, si, à cette époque de nos plus violentes batailles de la tribune et de la presse, l'esprit canadien s'est laissé prendre à tant de luttes nécessaires, et s'est aussi laissé entraîner à bien des actions qui furent vaines et dangereuses ; s'il a dépensé, à cette époque, et bien souvent depuis, en des querelles stériles des forces qu'il eût employées plus utilement à accroître notre patrimoine artistique et littéraire, la faute en est à ceux qui nous administraient, aux Anglais d'abord, qui ont donc mauvaise grâce à nous le reprocher, et ensuite à l'esprit canadien lui-même qui est essentiellement combatif, étant né français ; et la faute en est donc aux vertus mêmes de notre tempérament, qui se passionne pour toutes les causes

justes, et qui s'irrite des résistances iniques du plus fort ; qui s'enfonce avec ardeur et joie dans la lutte des idées et des principes, qui s'acharne dans les disputes de la parole, qui s'éprend enfin, et s'enivre si volontiers de l'éloquence, et, à son défaut, du verbiage des tribunes populaires.

Mais cet esprit même qui nous fait encore si ardents, malgré les refroidissements que nous ont valu les longs hivers canadiens, et qui nous pose toujours et un contraste si net avec nos compatriotes anglais, plus calmes et plus utilitaires, cet esprit français qui est resté le nôtre, et tous ses mouvements, et toutes ses tendances font voir à merveille que nous sommes bien propres à l'étude, à la production, et à l'apostolat des idées et que nous ne pouvions donc pas, même pendant les cinquante ans de vie si dramatique et si distraite qui sont toute l'époque contemporaine de Michel Bibaud, ne pas nous préoccuper des choses de l'art et de la littérature. N'est-ce pas la politique elle-même, et toutes les vexations de la bureaucratie, et toutes les accusations que l'on porta contre le passé des Canadiens, qui nous ramenèrent alors à l'étude de notre histoire, et qui provoquèrent les travaux de Jacques Labrie, de F.-X. Garneau, et de Michel Bibaud lui-même ?



Au surplus, Québec et Montréal ne laissèrent pas d'apparaître de temps à autre, pendant ce

demi-siècle, comme des centres où se manifestait quelque activité littéraire.

Québec, que Michel Bibaud visitait en 1811, et qu'il n'avait pas vu depuis douze ans, Québec où il retrouvait «les manières amènes, affables de ses notables habitants, l'urbanité, la politesse française»⁽¹⁾ et que pour cela il déclarait être «le Paris de l'Amérique», Québec est bien alors le foyer principal de la culture et de la vie intellectuelle. Le Séminaire y continue l'œuvre classique qu'il a entreprise après la conquête. C'est ici la capitale des esprits et aussi la capitale politique. Ici se concentrent périodiquement pour les luttes parlementaires les forces vives de la nation; d'ici partent donc les mouvements généreux qui s'en vont ébranler la conscience populaire. Ici le journalisme éclot et ouvre au vent capricieux de l'opinion ses premières feuilles: la *Gazette de Québec* (1764), le *Canadien* (1806), le *Courrier de Québec* (1807), le *Vrai Canadien* (1810); ici paraissent les premiers recueils de littérature et de science, le *Magasin de Québec*, publié dans les deux langues française et anglaise, en 1792; l'*Abeille Canadienne* en 1818⁽²⁾; le *Journal de Médecine*⁽³⁾, 1826; une autre *Abeille Canadienne* qui s'avise encore de butiner pendant l'hiver de 1833-1834, et qui meurt d'inanition au bout de quelques semaines; le *Coin du Feu*⁽⁴⁾, et

(1) *Encyclopédie canadienne*, 1, 309. *Mon dernier voyage à Québec.*

(2) Vécut à peine six mois.

(3) Paraît pendant deux ans.

(4) Paraît pendant un an.

le *Journal des Etudiants* ⁽¹⁾, fondés en 1840, le *Ménestrel* ⁽²⁾ de 1844, et l'*Abeille* ⁽³⁾ du Séminaire qui commence, en 1848, à courir *de fleur en fleur*.

A Québec encore se formèrent les premiers groupements de forces intellectuelles : le *Club constitutionnel*, en 1792 ; la *Société littéraire* en 1809 ; la *Société historique et littéraire*, en 1824, que l'on fonde au Château Saint-Louis, sous la présidence de lord Dalhousie ; la *Société pour l'encouragement des Sciences et des Arts*, en 1827, qui se fusionne bientôt, en 1829, et pour l'absorber presque, avec la *Société historique et littéraire* ⁽⁴⁾ ; une *Société de Médecine*, en 1827 ⁽⁵⁾, l'*Institut Canadien*, en 1848.

Certes, l'existence des sociétés littéraires et scientifiques ne suppose pas toujours une grande intensité de vie intellectuelle dans le milieu où elles se sont formées ; il arrive souvent que l'activité de leurs fondateurs et de quelques-uns de leurs membres fait un étrange contraste avec l'indolence générale de ceux qui les entourent ; et il ne faut donc pas exagérer l'importance de ce témoignage historique. Mais il est sûr que les sociétés québécoises, tour à tour laborieuses et somnolentes,

(1) Paraît pendant quelques mois.

(2) Paraît pendant 15 à 18 mois.

(3) Paraît jusqu'en 1854 ; ressuscite en 1858, disparaît en 1862 ; reprise en 1877, disparaît une dernière fois en 1881. — Voir au sujet de ces périodiques, pour plus amples renseignements l'*Historique des Journaux de Québec*, par Horace Tétu.

(4) Cf. *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*, par Isidore Lebrun, p. 275.

(5) *Hist. du Canada*, par M. Bibaud, II, 402-406, *passim*.

furent un stimulant pour les esprits cultivés qui voulurent répondre à leur appel. Elles organisèrent de temps à autre des concours, comme celui de la Société des Sciences et des Arts, en 1827 ⁽¹⁾, ou cet autre de la Société littéraire et historique qui, en 1831, proposait trente-deux sujets littéraires, historiques ou scientifiques, et offrait aux concurrents bénévoles de nombreuses médailles d'argent, sans compter les médailles honoraires, qui étaient peut-être de bronze ⁽²⁾. Ce fut sans doute pour récompenser le zèle de cette même Société, la doyenne aujourd'hui languissante de nos institutions littéraires, que le gouvernement lui alloua, en 1832, 300 livres sterling, qu'elle devait employer à « se procurer les documents relatifs à l'histoire des premiers temps du Canada. » ⁽³⁾

Si donc il est certain qu'avant 1850, et par exemple, en 1827, il existait quelque part dans notre province, dans une ville ou bourgade dont on n'a pas voulu transmettre le nom à l'histoire ⁽⁴⁾, une *Société de la Pipe* qui symbolisait assez justement la préoccupation favorite de nos joyeux grands-pères, société fortement organisée où n'entraient que ceux qui avaient fait leurs preuves certaines, et qui pouvaient, au jour de la réception, jurer « sur un grand calumet sauvage, d'être féal et loyal confrère de la

(1) Cf. *Bibliothèque Canadienne*, V. 192.

(2) Cf. *l'Observateur*, II. 364.

(3) Cf. *Tabl. au statistique et politique des Deux Canadas*, par Isidore Lebrun, p. 275.

(4) Voir sur ce grave sujet, *l'Encyclopédie canadienne* I, 380-387.

tabagie fumante;» si un jour l'un des récipiendaires croyait pouvoir remercier ceux qui l'avaient élu, de lui avoir procuré « l'honneur le plus signalé que puisse désirer un humble mortel », il n'en reste pas moins vrai que des sociétés plus propres à développer le goût de l'étude et de l'instruction s'étaient aussi constituées, et travaillaient avec quelque succès au relèvement du niveau intellectuel de notre province.

Montréal, qui déjà se piquait de disputer à Québec les palmes de la littérature et de la science, y contribuait pour sa large part. On y fondait, en 1827, la *Société d'Histoire naturelle* ⁽¹⁾, et on y organisait, en 1828, une bibliothèque de droit ⁽²⁾. En 1831, on y formait, sous la direction de M. Prudhomme, élève de Talma, une compagnie qui prit le nom de *Théâtre de Société* ⁽³⁾ et mit à la scène les pièces du répertoire classique et celles aussi du répertoire contemporain; en 1844, naissait le fameux *Institut Canadien* de Montréal.

Mais, avant même que ces sociétés se fussent constituées, on aimait, à Montréal, à lire les vers et la prose, et on se souvient du groupe d'admirateurs qu'y comptait, en 1814, le poète militaire Joseph Mermet, et comment Jacques Viger conduisait alors avec entrain le chœur des dévots ⁽⁴⁾. Denis-

(1) Cf. *Bibliothèque Canadienne* V. 117. Cette Société était l'œuvre de l'élément anglais de Montréal.

(2) Cf. *Hist. du Canada*, par M. Bibaud, II, 402-403, *passim*.

(3) Cf. *l'Observateur*, II, 16.

(4) Voir notre étude sur *Joseph Mermet*, plus haut, surtout pp. 168 et suivantes.

Benjamin Viger, qui se croyait poète, aux heures mêmes où, sans s'en apercevoir, il ne rimait que de la prose, publiait ses pesantes strophes dans le *Spectateur* ; et le Montréal intellectuel de ce temps protestait contre une telle inconvenance. A ce moment-là sans doute se développa le goût de la lecture. Michel Bibaud a écrit quelque part ⁽¹⁾ qu'il y eut un temps « où l'on ne trouvait à acheter chez le seul libraire qu'il y eût à Montréal, M. François Sarraut, que des calendriers, des alphabets, des catéchismes et quelques livres d'église et de dévotion », mais en 1817, H. Bossange établit à Montréal même un commerce de librairie plus considérable ⁽²⁾, et le *Spectateur Canadien*, du 7 juin 1817, publiait une annonce où le clergé et le public en général sont avertis que M. Bossange a déjà reçu et attend par « les navires qui vont arriver un assortiment considérable de livres français, etc., consistant surtout en livres de jurisprudence, religion, histoire, sciences et arts. » D'après les renseignements ⁽³⁾ qui ont été fournis à l'auteur du *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*, la bibliothèque de Montréal contenait, en 1822, 8,000 volumes ⁽⁴⁾, et elle pouvait donc déjà consoler ses habitués de n'avoir pas à leur disposition, comme les Québécois, la bibliothèque du Parlement.

(1) *Encyclopédie Canadienne* I, 387.

(2) *Hist. du Canada*, par M. Bibaud, II, 406.

(3) Un grand nombre de ces renseignements lui ont été communiqués par A.-N. Morin. Voir le *Panthéon Canadien*, article A.-N. MORIN.

(4) *Hist. du Canada*, par M. Bibaud, II, 403

Les Montréalais purent aussi s'alimenter dans les journaux et dans les recueils littéraires qui furent publiés chez eux, le *Spectateur* (1813), l'*Aurore* (1815), la *Minerve* (1827), l'*Ami du Peuple* (1832), le *Populaire* et la *Quotidienne* (1837), l'*Aurore des Canadas* (1839), le *Jean-Baptiste* (1840) et beaucoup d'autres qui, après 1840 ⁽¹⁾, se multiplient, naissent et meurent vite. C'est à travers tous ces journaux, et pour suppléer à leur programme trop limité aux choses de la politique et de la réclame que Michel Bibaud lança à plusieurs reprises ses graves périodiques.

*
* *

C'est, d'ailleurs, le journalisme qui absorbe à cette époque la meilleure part de notre activité littéraire. C'est par lui que notre littérature canadienne avait commencé, c'est par lui qu'elle se continua, et c'est en lui qu'elle trouvait alors sa forme habituelle. Sans doute, notre journalisme n'est pas, dans la première moitié du siècle dernier, aussi fortement organisé qu'il l'est aujourd'hui, et il n'a pas les moyens puissants de propagande dont disposent maintenant les propriétaires des grands quotidiens, mais il est courageux et tenace, âpre à la lutte, souvent impitoyable pour les bureaucrates et les gouvernements. C'est en 1806

(1) Voir le tableau des *Journaux et Revues de Montréal*, dressé par M. Horace Têtu.

que la liberté de la gazette fut ici reconnue, le jour même où le *Canadien* entra en campagne. Cette liberté, brisée en 1810 par la violence de Craig, retrouvera plus tard une forme nouvelle et belliqueuse dans la *Minerve* de Montréal, feuille combative et hardie que Morin avait fondée, et qui porta sur tous les points de la province, avec le mot d'ordre de la résistance, la critique la plus acerbe et la plus audacieuse qui se soit vue. Le *Canadien*, dirigé alors par Étienne Parent, et tout entier lui aussi à la défense de nos droits méconnus, ne se rendra pas coupable de si grands excès.

Michel Bibaud ne manquera pas de gémir sur ces excentricités de la presse canadienne-française, et il en fera retomber sur les jeunes toute la responsabilité. La liberté de la presse, écrira-il, devient le fléau de la société civilisée quand, tombée en des mains ineptes ou puériles... elle dégénère en licence. Et il ajoute : « Il n'y a qu'au Canada, croyons-nous, où des jeunes gens, à peine sortis de l'adolescence, aient entrepris de rédiger des journaux politiques, avec la prétention de diriger l'opinion publique. » (1)

Il y eut, certes, autre chose que de la jeunesse dans l'exubérante et dangereuse campagne de presse qui, à partir de 1827 surtout, tint en haleine tous nos fonctionnaires irresponsables. Et tout n'est jamais dit quand on a affirmé d'un contradicteur qu'il est jeune. Au reste, à cette même époque, les journaux du Haut-Canada ne le cédaient guère

(1) *Histoire du Canada*, II, 404. Note au bas de la page.

en ferveur extrême aux journaux des Canadiens français, et c'est donc que des causes profondes, que tout le monde sait, déterminaient cette agitation ⁽¹⁾.

A côté des journaux et des périodiques que l'on multiplia pendant les cinquante premières années de notre dix-neuvième siècle, il y eut un nombre assez considérable de brochures, de pamphlets et de manuels. Un étranger qui voulait sans doute flatter Bibaud, et nous décerner une louange qu'il faut bien ne pas accepter tout entière, écrivait, en 1832, au directeur du *Magasin du Bas-Canada* : « Je me suis occupé depuis quelque temps à parcourir les colonnes des différents journaux publiés en ce pays, et j'ai pu juger d'après les nombreuses annonces d'ouvrages importants sortis de la plume de vos compatriotes, qu'en Canada comme en Europe, les sciences sont cultivées avec zèle et persévérance, et que cet intéressant pays ne le cèdera bientôt en rien à l'ancien continent. » ⁽²⁾

Puis l'aimable étranger distingue, entre toutes ces publications qui le ravissent, le *Traité de Chimie* du docteur Meilleur, le *Traité d'Agriculture* et les études sur l'éducation de Joseph Perrault, le *Traité sur les lois civiles du Bas-Canada* par H. Desrivières Beaubien, les ouvrages de M. Bibaud, et « particulièrement son traité sur l'Arithmétique,

(1) Sur la presse du Haut-Canada, sur son développement et la qualité de la rédaction, on peut lire le *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*, p. 251-260.

(2) *Magasin du Bas-Canada*, I, 193.

dont l'utilité s'est si bien fait sentir à la jeunesse de ce pays ».

Ce correspondant, qu'inspire la bienveillance, aurait pu faire une liste bien plus longue encore des petits ouvrages, brochures et manuels qui avaient été jusqu'alors publiés. Et, par exemple, il aurait pu mentionner *les premiers Rudiments de la Constitution britannique*, par le docteur Jacques Labrie (1827). Quant aux manuels de géographie, d'arithmétique, et quant aux grammaires françaises, latines, et même grecques, il y en eut toute une floraison que Michel Bibaud a soigneusement signalée dans l'*Encyclopédie canadienne* ⁽¹⁾.

Mais la littérature pédagogique, qui demande moins que d'autres de l'effort et de l'originalité, celle des manuels et surtout celle des grammaires, des géographies et des traités d'arithmétique, n'a que des points de contact assez limités avec la littérature proprement dite. Elle peut, en quelque mesure, et de bien loin, la préparer par les manuels de l'enseignement primaire, mais elle n'en est pas, d'ordinaire, une suffisante manifestation. Au reste, voici que des livres considérables seront bientôt publiés. Joseph Bouchette fait paraître à Londres, en 1831, et à grands frais, sa description topographique et statistique des *Possessions britanniques de l'Amérique septentrionale* ⁽²⁾; le docteur Labrie que des amis trop enthousiastes appellent le Tite-Live

(1) Voir pp. 387, 430, 468. Voir aussi Lebrun, *op. cit.*, p. 265.

(2) Cf. *Magasin du Bas-Canada*, I, 172-176, où l'on fait une critique assez sévère de cet ouvrage.

du Canada, prépare son *Histoire* dont le manuscrit inédit, sera, en 1837, la proie des flammes ⁽¹⁾ ; Michel Bibaud lui-même écrit son grand ouvrage, et F.-X. Garneau commence à publier, en 1845, notre histoire classique du Canada. Avant que ne disparaisse Bibaud, Philippe Aubert de Gaspé, le fils de celui qui devait plus tard nous donner les *Anciens Canadiens*, publie l'*Influence d'un livre* ou le *Chercheur de Trésor* (1837), auquel collabore son père, et P.-J.-O. Chauveau nous donne avec son *Charles Guérin* (1853), une première image du roman de mœurs canadiennes.

C'était sans doute en prévision de ces ouvrages, et d'autres qui pouvaient paraître, que dès l'année 1832 le parlement provincial reconnaissait et protégeait par une loi spéciale les droits d'auteur ⁽²⁾.

La poésie, non moins que la prose, cherchait à se développer et à étendre ses ailes encore trop courtes. Après Bibaud, qui publia, en 1830, notre premier recueil de vers ⁽³⁾, voici venir d'autres poètes comme F.-X. Garneau, Joseph Lenoir, Auguste-Norbert Morin, Joseph-Guillaume Barthe, Réal Angers, et Octave Crémazie qui les domine

(1) A.-N. Morin s'était chargé de la publication du manuscrit de Labrie. Dès le 30 novembre 1831, un mois après la mort de l'auteur, Morin demandait à la chambre de voter 500 livres sterling pour l'achat d'un certain nombre d'exemplaires. Cette publication fut retardée, et le manuscrit brûlé dans l'incendie de Saint-Benoît. Voir sur le projet de Morin, Lebrun, *op. cit.*, p. 273.

(2) Sur la nature de cette loi, voir Lebrun, *op. cit.*, p. 275.

(3) *Épîtres, Satires, Chansons*, etc., par M. Bibaud, Montréal, 1830.

tous. Ces bardes cultivent surtout la poésie patriotique, l'ode et la chanson. La chanson française qui pénétra jusque dans les cantons les plus reculés, provoqua des imitations plus ou moins heureuses que nos grands-pères aimaient à répéter. Béranger, qui fut très populaire à Québec et à Montréal, y eut de nombreux et plus ou moins habiles disciples ⁽¹⁾.



Au reste, toute cette littérature de la première moitié du siècle dernier fut le plus souvent fort imparfaite. Maximilien Bibaud, qui était de Montréal, mais qui savait, comme son père, apprécier la politesse des citadins de Québec, estimait en 1858 que si l'on voulait juger cette dernière ville par ses écrivains, on lui trouverait « la physionomie d'une ville barbare ». Il ne fait exception que pour M. Chauveau qui, d'ailleurs, depuis plusieurs années habitait Montréal. « Depuis ce temps-là, ajoutait-il avec l'ironie lourde qui est sienne, et qui n'est pas précisément la marque d'un art très avancé, depuis ce temps-là on ne le compte plus ordinairement entre les barbares. » ⁽²⁾

Nous n'avons pas à décider entre Québec et Montréal, ni surtout à louer l'un au détriment de

(1) Cf. Lebrun, *op. cit.*, p. 270, où l'on trouve quelques renseignements sur ce sujet.

(2) Cf. *Tableau historique des Progrès matériels et intellectuels du Canada*, par Bibaud, jeune, Montréal, 1858, p. 38-39.

l'autre. Ces sortes de rapprochements et d'oppositions ne sont pas sans quelque danger d'errer. Il nous suffit de constater que nos écrivains ne pouvaient du premier coup s'égaliser à ceux du vieux continent. Notre Tite Live n'est pas encore né, bien que des admirateurs indiscrets aient quelquefois donné ce nom à Jacques Labrie, et Racine et Hugo se font attendre. Nos premiers poètes, peu capables de s'envoler par eux-mêmes, s'appuient sur l'aile des classiques, comme Bibaud et Viger, ou sur l'aile des romantiques, comme Garneau et Lenoir, mais leurs amplifications sont diffuses, et leur vers n'a pas cette grâce aisée et continue qui seule plaît au lecteur. On a aussi remarqué, à cette époque, que le patriotisme qui inspire parfois ces versificateurs n'est pas assez réfléchi, pas assez pénétré de vie canadienne, ni partant assez original, « qu'il se jette par élan dans l'avenir sans se recueillir dans des souvenirs historiques. » ¹⁾

Aussi bien, est-ce encore de n'être pas suffisamment nationale que l'on accuse alors notre jeune poésie. Pourquoi ne chante-t-elle pas les vieilles légendes indiennes sur lesquelles s'est superposée notre civilisation? pourquoi ne s'avise-t-elle pas de célébrer, mieux que Bibaud ne l'a fait, les guerriers épiques des tribus de l'Amérique, « Ourehouharé, orateur et si habile diplomate; Ponthiac, le Spartacus moderne: Proctor, brave comme

(1) Cf. *Tableau stat. et pol. des Deux Canadas*, par Lebrun, p. 266.

Bayard ; Tércumsé, qui dans notre siècle, s'est montré un autre Guillaume Tell ? » ⁽¹⁾

Ce pays si neuf ne pourrait-il davantage fournir la matière de nos poèmes ? « Les grands fleuves, les lacs immenses, l'été plaines liquides parsemées de mille îles verdoyantes, l'hiver dures comme les couches primitives du globe, ont vu sur leurs bords pittoresques des nations puissantes, bien avant les cités de l'européenne civilisation. Ces climats que les orages et les brouillards disputent tour à tour aux aurores boréales, à la sérénité ou glaciale ou brûlante ; ce pays qui possède une triple gloire, la sienne, celle de son ancienne fondatrice, avec la gloire des tribus aborigènes, n'inspireraient pas des poètes, quand les échos des forêts vierges répètent toutes les sortes de chants, la ballade écossaise et galloise, la complainte huronne, le lai irlandais et la romance française ? » ⁽²⁾

Cette indifférence trop grande de nos anciens poètes pour les sources originales de notre vie canadienne n'était-elle pas, en même temps que l'effet d'une impuissance évidente, l'indice d'un affaiblissement notable du culte de nos traditions. Déjà, en effet, vers 1830, l'on se plaignait de voir disparaître « les souvenirs populaires, les contes de vieilles, les chansons, les proverbes, les superstitions » qui nous venaient des pays normands et bretons. C'est Morin, croyons-nous, qui écrivait alors à

(1) *Idem*, p. 268.

(2) *Idem*, p. 266-268. *Passim*.

Isidore Lebrun, auquel il fournissait volontiers des renseignements pour son *Tableau statistique et politique des Deux Canadas* : « J'ai beaucoup vécu, quoique jeune, avec les aïeux de la génération actuelle, et avec leurs trisaïeux, au moyen des récits des vieillards : je me ferais au besoin généalogiste des migrations les plus reculées de la population du pays. Je vois donc avec regret que nos contes s'oublient, que nos vieux dictons cessent d'être entendus du peuple : c'est autant d'effacé de notre nationalité. » ⁽¹⁾

Or, n'est-ce pas le devoir des poètes et des écrivains de corriger par leurs œuvres où se doit refléter la vie nationale, ce fléchissement du respect des traditions et ces oublis de la mémoire du peuple ? Il n'est donc que juste de signaler ici cette lacune dans notre littérature ; comme il convient de remarquer aussi que déjà, après 1840, nos écrivains se préoccupent davantage de chercher dans l'histoire de notre pays et dans l'âme de notre peuple le thème de leurs œuvres.



Au reste, notre littérature elle-même ira bientôt s'élargissant et multipliant les livres. Michel Bibaud meurt à la veille du jour où le mouvement littéraire de 1860 viendra coordonner les efforts, les grouper et les orienter. Après Bibaud, Parent,

1 Cf. *Idem.* p. 267.

Labrie, Morin, Garneau, Crémazie, Chauveau, d'autres vont venir plus enthousiastes peut-être, et plus actifs, comme Casgrain, Taché, Gérin-Lajoie, LaRue, qui travailleront, s'agiteront et se donneront même l'illusion qu'ils créent la littérature canadienne.

Les anciens, les ouvriers de la génération précédente qui assistèrent à ces juvéniles labeurs, applaudirent ; mais ils ne purent s'empêcher de sourire, eux les patriarches, quand ils apprirent que ces derniers venus s'imaginaient commencer ici l'empire des lettres ; et ils s'obstinèrent à ne douter pas de leur réelle paternité. Peut-être se seraient-ils souvent amusés de semblables disputes faites autour du berceau des lettres canadiennes-françaises, s'ils avaient davantage vécu, et s'ils avaient pu voir combien depuis se sont levés qui ont pensé tour à tour devenir les pères authentiques de notre littérature ! Est-il bien sûr, d'ailleurs, qu'aujourd'hui même il n'y ait personne parmi nous qui ne s' imagine l'avoir au moins découverte ?

Michel Bibaud se consolerait peut-être au spectacle de tant de sollicitudes. Cela mettrait quelque joie sur le masque austère de son pessimisme. L'auteur des *Satires* pourrait sans doute trouver dans nos mœurs contemporaines la matière de nouveaux couplets sur la paresse, mais il pourrait aussi louer l'ardeur de ceux qui sont venus après lui, et qui ont mieux que lui réalisé l'idéal de sa vie.

Reconnaissons, d'ailleurs, avant de finir, que si des ouvriers plus habiles que lui se sont rencontrés

dans le champ de nos lettres, nul peut-être n'a mis à le cultiver plus d'assiduité et plus de persévérance. C'est, au surplus, ce qui fait le principal intérêt de cette physionomie curieuse, complexe, peu sympathique, à l'étude de laquelle nous nous sommes peut-être trop attardé, mais que nous ne pouvions pas ne pas apercevoir au centre du mouvement littéraire que nous avons essayé de définir. Michel Bibaud sera bientôt éclipsé par la gloire plus vive de ceux qui montent à l'horizon, au moment où lui-même y descend. On l'oubliera presque tout à fait, et le silence va se faire autour de son œuvre laborieusement édifiée. Ce silence vient d'être un peu troublé. Nous n'avons pas pensé qu'il fallait taire le nom de cet écrivain et ignorer ses considérables efforts. N'est-ce pas parfois le métier de l'historien, quand il visite la nécropole du passé, d'en exhumer des hommes qui ne devaient pas mourir tout entiers ? Nous ne prétendons, certes, pas avoir donné à Michel Bibaud une vie nouvelle et précieuse ; nous avons seulement voulu, en étudiant successivement en lui le poète, l'historien, et le journaliste, le replacer, avec son œuvre, dans le milieu où il a vécu. Ce n'était pas sans doute le mettre en une lumière intense, et dans un relief capable de séduire le regard, mais un pareil dessein pouvait, semble-t-il, contribuer à rendre quelque justice à la tâche ingrate et patiente de l'un des premiers ouvriers de notre littérature.

APPENDICE

Les *prospectus* des journaux et des revues représentent généralement autre chose que la pensée personnelle du fondateur du journal ou du directeur de la revue. Ils indiquent, dans une certaine mesure, l'état d'esprit ou les préoccupations intellectuelles de la société où surgissent ces journaux et ces revues. Et à une époque où les documents littéraires sont assez rares, comme il arrive pour l'époque de « nos origines » nous croyons que ces *prospectus* sont plus particulièrement significatifs. C'est pour cette raison suffisante que nous avons pensé devoir reproduire ici quelques-uns de ces *programmes* de littérature canadienne, qui furent lancés à la fin de notre dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième.

I

ARTICLE PROGRAMME

DE LA

GAZETTE DU COMMERCE ET LITTÉRAIRE

POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL ⁽¹⁾

AUX CITOYENS

Messieurs,

Je me félicite de vous avoir proposé l'établissement d'un Papier Périodique, non pas tant par rapport à moi-même, que par les avantages que vous en retirerez. Je vois que plusieurs d'entre vous, Messieurs, m'encouragent par leurs Souscriptions, et que malgré la disette présente de ce qui peut intéresser le Commerce ou d'autres objets qui flatterait (sic) votre curiosité, vous recevez avec empressement les offres sincères que je vous ai faites, de travailler autant qu'il serait à mon pouvoir pour la satisfaction de tous et d'un chacun en particulier.

(1) Cet article se trouve en première page du premier numéro de la *Gazette*, paru le samedi, 3 juin 1778. La *Gazette* est publiée à quatre pages, format 7 p. 6 × 9, chez Mesplet et C. Berger, Imprimeurs et Libraires, Montréal.

Je m'étais proposé de remplir la Feuille des Avertissements publics et des affaires qui pourraient intéresser le Commerce. L'un et l'autre manquent pour le présent. Peu d'Avertissement, vu que le Papier n'est pas encore connu : vous savez, Messieurs, aussi bien que moi, la situation présente quant au Commerce, en conséquence je crois n'avoir aucun reproche à recevoir pour ces deux articles.

Quant aux morceaux variés de Littérature, j'espère me mettre à l'abri par le soin que je prendrai pour vous procurer ceux que je croirai les plus amusants et les plus instructifs. Je n'ignore point la difficulté de plaire à tous à la fois ; mais qu'arrivera-t-il ? La Feuille qui contiendra une plus grande quantité de matières sérieuses ne plaira pas à quelques personnes, mais bien à d'autres. La Semaine suivante, celui qui n'eût pas daigné jeter un coup d'œil sur le Papier précédent, saisira avec avidité le suivant, parce qu'il flattera son caractère, ou sera plus à la portée de ses connaissances, les sujets lui seront plus familiers, les objets peints de manière qu'il n'ait pas besoin de microscope pour les appercevoir : chacun tour à tour y trouvera son amusement et son instruction. Le père de famille trouvera des ressources pour procurer de l'éducation à ses enfans. Les enfans y liront des préceptes dont la pratique sera avantageuse. Les différentes matières qui seront traitées plairont aux uns, déplairont aux autres, mais chacun aura son tour.

Il est peu de Province qui aient besoin d'encouragement autant que celle que nous habitons ; on peut dire en général, que ses ports ne furent ouverts qu'au commerce des choses qui tendent à la satisfaction des sens. Vit-on jamais, et existe-t-il encore une Bibliothèque ou même les débris

d'une Bibliothèque qui puisse être regardée comme un monument, non d'une Science profonde, mais de l'envie et du désir de savoir. Vous conviendrez, Messieurs, que jusqu'à présent la plus grande partie se sont renfermés dans une sphère bien étroite ; ce n'est pas faute de disposition ou de bonne volonté d'acquérir des connaissances, mais faute d'occasion. Sous le règne précédent vous n'étiez en partie occupés que des troubles qui agitaient votre Province, vous ne receviez de l'Europe que ce qui pouvait satisfaire vos intérêts ou votre ambition, vous ignoriez qu'il était possible d'être Grand sans richesses, et que la Science tenait lieu de biens et d'honneurs ; sous le règne présent vous n'avez point changé d'objet, il ne vous en a point été offert d'autre. Je n'entends pas vous dire qu'il faut abandonner ses intérêts et même sacrifier la moindre partie de son bien-être pour se donner tout entier à la Science ; outre que je ne ferais aucun prosélyte, je trouverais et j'aurais moi-même de la peine à suivre une Morale aussi sévère ; mais que le Commerçant se délasse quelquefois par la lecture de quelque Pièce instructive, qu'il cherche le mot d'une Enigme, qu'il soit un instant Physicien et toujours bon Citoyen, qu'il soit un moment Laboureur et Artisan, ce ne sera plus une occupation qui le distraira de ses travaux, mais un amusement satisfaisant pour lui et avantageux à ses Compatriotes par la part qu'il leur fera de ses réflexions : l'Artisan s'accoutumant à lire y prendra insensiblement goût, il s'efforcera de connaître, il en sentira l'utilité et même la nécessité, et si (ce qui n'arrive que trop dans ce pays) jusqu'à présent il a négligé de faire instruire ses enfans, il travaillera avec plus d'activité pour se procurer les moyens de les élever et de leur faire acquérir des connaissances. Le Laboureur rougira de son ignorance

et s'attachera à empêcher qu'elle ne soit héréditaire dans sa famille.

Il est quantité de jeunes Gens qui avancent dans la Carrière du Sçavoir: ils trouvent aujourd'hui la facilité d'essayer leur génie, ils peuvent communiquer leurs Productions sans être connus ; ils seront sans doute critiqués par leurs Condisciples mêmes sans les soupçonner. Ces disputes excitent l'émulation, (qui a toujours manqué dans ce pays) et qui est absolument nécessaire.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous prier de réfléchir sur les motifs qui me dirigent, et vous connaîtrez que je n'ai principalement pour but que l'utilité publique, et que tous les soins que je donnerai ne tendent qu'à votre satisfaction particulière. Je désire mériter par la manière de remplir mon projet, votre Approbation.

L'IMPRIMEUR.

II

PROSPECTUS

DU

CANADIEN

PROSPECTUS D'UN PAPIER PÉRIODIQUE⁽¹⁾

Il y a déjà longtemps que des personnes qui aiment leur pays et leur Gouvernement, regrettent en secret, que le trésor rare que nous possédons dans notre constitution, demeure si longtemps caché, faute de l'usage de la liberté de la presse, dont l'office est de répandre la lumière sur toutes ses parties.

Ce droit qu'à un peuple Anglais, sous une telle constitution, d'exprimer librement ses sentiments sur tous les actes publics de son Gouvernement, est ce qui en fait le principal ressort.

L'exercice de ce pouvoir censorial si redoutable pour tous ceux qui sont chargés de l'administration est ce qui assure le bon exercice de toutes les

(1) Ce *prospectus* fut publié le 13 novembre 1806. Le premier numéro du *Canadien* parut le 22 novembre suivant, imprimé à Québec, par Charles Roi, rue Saint-François. Ce journal était alors hebdomadaire, et paraissait le samedi, à quatre pages. Format 8 p. 2 × 10.2.

parties de la constitution, et surtout l'exécution exacte des lois, en quoi consiste la liberté d'un Anglais, qui est à présent celle d'un Canadien.

Ce pouvoir est si essentiel à la liberté, que l'état le plus despotique où il serait introduit, deviendrait par là même un état libre; et qu'au contraire la Constitution la plus libre, telle que celle d'Angleterre, deviendrait tout à coup despotique, par le seul retranchement de ce pouvoir.

C'est cette liberté de la presse qui rend la constitution d'Angleterre propre à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa protection. Tous les gouvernemens doivent avoir ce but, et tous désiraient l'obtenir, mais tous n'en ont pas les moyens. Le despote ne connaît le peuple que par le portrait que lui en font les courtisans, et n'a d'autres conseillers qu'eux. Sous la constitution d'Angleterre, le peuple a le droit de se faire connaître lui-même par le moyen de la liberté de la presse, et par l'expression libre de ses sentimens, toute la nation devient pour ainsi dire le conseiller privé du Gouvernement.

Le gouvernement despotique toujours mal informé, est exposé sans cesse à heurter maladroitement les sentimens et les intérêts du peuple qu'il ne connaît pas, et à lui faire, sans le vouloir, des maux et des violences dont il ne s'aperçoit qu'après qu'il n'est plus tems d'y remédier, d'où vient que ces gouvernemens sont sujets à de si terribles révolutions. Sous la constitution d'Angleterre où rien n'est caché, où aucune contrainte n'empêche le peuple de dire librement ce qu'il pense, et où le peuple pense pour ainsi dire tout haut, il est impossible que de pareils inconvéniens puissent avoir lieu, et c'est là ce qui fait la force étonnante de cette constitution qui n'a reçu aucune atteinte, quand

toutes les constitutions de l'Europe ont été bouleversées les unes après les autres.

La liberté de la presse en faisant connaître le peuple à celui qui gouverne, fait connaître au peuple l'excellence de son gouvernement, et le rend continuellement témoin du bien qu'il lui fait, par la part qu'il y prend il s'y attache et s'y affectionne, et le regarde comme à lui, et voilà pourquoi il ne faut pas s'étonner si le peuple qui a une fois joui d'une telle constitution, est toujours prêt à tout sacrifier pour la défendre.

La communication continuelle, entretenue par la liberté de la presse, entre le Gouvernement et le Peuple, unit étroitement l'un à l'autre de sentimens, et forme ce tout si désiré, mais si rarement obtenu dans la formation des états.

En un mot par la liberté de la presse la constitution d'Angleterre est celle dont on peut dire qu'elle ne craint ni l'œil ni l'observation du sujet.

En représentant continuellement l'intérêt général et entretenant une communication continuelle entre toutes les parties du peuple, la liberté de la presse efface les divisions et les factions qui sont toujours entretenues par le préjugé, qui est lui-même entretenu par l'isolement et le défaut de communication. On ne se hait que parce qu'on ne se connaît pas; tel qui a regardé son concitoyen avec les yeux de ses anciens préjugés, finit par rire de sa simplicité lorsqu'il vient à le connaître.

Mais pour que l'exercice de la liberté de la presse ait ces bons effets, il faut qu'il soit général pour tous les côtés. S'il était asservi à un parti, il aurait un effet tout contraire, il ne servirait qu'à créer des divisions odieuses, à entretenir d'un côté des préjugés injustes, et à faire sentir profondément à l'autre côté, l'injustice de la colonnie, sans lui laisser les moyens de la repousser.

Les Canadiens, comme les plus nouveaux sujets de l'empire Britannique, ont surtout intérêt de n'être pas mal représentés.

Il n'y a pas bien longtems qu'on les a vus flétris par de noires insinuations, dans un papier publié en Anglais, sans avoir la liberté d'y insérer un mot de réponse; tandis que certain parti vantait sans pudeur, la liberté de la presse dans les exertions illibérales de ce papier.

Si les Canadiens ne méritent pas ces insinuations, la liberté de la presse, à laquelle ils ont droit aussi, leur offre le moyen de venger la loyauté de leur caractère, et de défier l'envie du parti qui leur est opposé, de venir au grand jour avec les preuves de ses avancés.

Ils ont intérêt de dissiper les préjugés qu'entretient ce parti envieux dans l'esprit d'un nombre des anciens sujets de Sa Majesté avec qui ils ont à vivre unis dans ce pays; ils ont intérêt surtout d'effacer les mauvaises impressions que les coups secrets de la malignité de ce parti auraient pu faire dans l'esprit des sujets de Sa Majesté en Angleterre, et peut-être dans celui même de Sa Majesté; et ils y ont d'autant plus d'intérêt que les bienfaits qu'ils ont reçus les rendraient coupables d'ingratitude; et qu'ils mériteraient de perdre ces mêmes bienfaits et les avantages de leur constitution, si ces insinuations étaient vraies.

On leur a fait des crimes, on leur en a même fait de se servir de leur langue maternelle pour exprimer leurs sentiments et leur faire rendre justice, mais les accusations n'épouvantent que les coupables, l'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes les langues, celle de la déloyauté, de la bassesse et de l'envie, celle qui sème la division entre des concitoyens qui ont à vivre en frères, déshonorent également toutes les langues.

Ce n'est pas au langage, c'est au cœur qu'il faut regarder, celui qui ne s'y sent rien que de loyal n'a rien à craindre. *Fiat Justitia ruat Cælum*. Ce sera le motto du papier. LE CANADIEN en sera le nom. C'est celui dont l'honneur est à venger.

Cette publication déjà encouragée par des personnes qui ont à cœur l'honneur de leur pays et le soutien de leur constitution, est offerte aux Canadiens pour les faire jouir de la liberté de la presse. C'est à eux à la soutenir. Qu'ils s'y expriment librement et on les connaîtra tels qu'ils sont.

III

PROSPECTUS

DU

COURRIER DE QUÉBEC

Gratum est quod patriæ civem populoque dedisti.
Si facis ut patriæ sit idoneus.—JUVENAL, Sat. 14.

Mardi, 29 octobre, 1806 ⁽¹⁾.

ENCORE UN PAPIER-NOUVELLE !!!

Le peu de succès qu'ont eu dans cette province, les publications de ce genre, ne peut qu'intimider ceux qui voudraient s'y appliquer. Les rédacteurs de ces feuilles éphémères, dont la chute a suivi de

(1) Le premier numéro du *Courrier* ne parut que le 3 janvier 1807, imprimé et publié pour les Editeurs à la Nouvelle Imprimerie, N° 19, Rue Buade. Format 5 p. $\times$ 8. On remarquera que ce prospectus fut publié quinze jours avant celui du *Canadien*. Le *Canadien*, cependant, devait paraître plus d'un mois avant le *Courrier*.

si près la naissance, en rejettent probablement la faute sur le public. Quelques messieurs canadiens, d'une opinion contraire, et persuadés que le faible qu'avaient les éditeurs de ces papiers publics pour leur langue maternelle, sont (sic) la vraie cause de leur peu de réussite, ont dessein, si l'on veut bien encourager leurs efforts, d'entreprendre une nouvelle publication.

Le but de ces papiers nouvelles doit être d'être entendus de ceux pour qui on les écrit, et voilà pourquoi LE COURRIER DE QUÉBEC sera tout en français, et dans un style à la portée de tous les habitants de cette province. Il y a longtemps que l'on désire un semblable ouvrage, et c'est ce qui fait espérer à ceux qui se proposent de rédiger cette feuille, qu'elle sera reçue avec empressement, si elle peut répondre aux désirs de ceux pour qui ils l'entreprennent.

Les nouvelles politiques, étrangères et locales, les nouvelles littéraires, des recherches sur l'histoire de notre pays, en général, tout ce qui sera cru devoir intéresser, seront les matières du COURRIER DE QUÉBEC.

Cette feuille étant aussi entreprise dans le dessein de donner aux personnes qui aiment à écrire un véhicule pour leurs compositions; les éditeurs recevront toujours avec une parfaite reconnaissance, tout ce qu'on leur adressera et qui méritera d'y être inséré. Ils prient même d'avance ceux qui auront quelque moment de loisir, de vouloir bien leur communiquer ce qu'ils croiront devoir contribuer au succès de ce papier.

Pour ne pas ennuyer les lecteurs par une longue suite de pièces originales et mal digérées, comme il arrive souvent, les éditeurs s'appliqueront à ne donner qu'une idée des nouvelles rapportées dans les papiers étrangers, à les

comparer, et à en tirer quelques conclusions certaines ou probables. Ils prennent aussi avec le public l'engagement formel de ne rien insérer, dans leur publication, de contraire aux principes religieux, au bien de l'état, ou aux intérêts des particuliers ; en un mot ils se feront un devoir, de prendre pour modèle, le journaliste dont le Duc de Nivernois nous trace ainsi le portrait ; « Le « journaliste exerce une sorte de ministère public « et légal ; c'est un rapporteur, qui après avoir fait « le dépouillement des matériaux dont il extrait la « substance, ne peut sans prévention rien déguiser, « rien exagérer, ni rien omettre ; ses fonctions sont « de rigueur, il doit être impassible comme la loi. « Il est coupable, si l'esprit de satire ou celui de « partialité lui font publier ou aggraver des fautes ; « s'il s'attache malignement à relever des défauts, « ou si, entraîné par quelque affection particulière, « il ne s'occupe qu'à faire valoir les beautés. Mais « celui qui ne perdant jamais de vue ses devoirs et « la dignité de son emploi, n'offre au lecteur que « des analyses exactes et précises, des résultats « clairs et légitimes, des conclusions judicieuses et « impartiales, celui là mérite la reconnaissance des « auteurs, des lecteurs et de la république des « lettres. »

IV

ARTICLE PROGRAMME

DU

COURRIER DE QUÉBEC

CHERCHER à rendre utiles à son Roi, à son pays et à ses concitoyens les prémices de sa jeunesse doit être la passion des âmes vertueuses et bien nées. Il semble, que, sur la fin de sa carrière, rien ne doit la rendre plus agréable, que le doux souvenir d'une jeunesse consacrée uniquement à ses devoirs et à l'utilité publique. Tel fut le motif qui nous engagea à entreprendre cette nouvelle publication. Liés depuis longtemps par une conformité de goûts et de caractères, nous nous voyons souvent, nous étudions ensemble, et réellement amis du pays qui nous a vu naître, nous déplorions, en secret, le peu de moyens qu'à (sic) une partie de nos concitoyens d'acquérir des connaissances et le peu d'usage qu'en fait une autre. Le projet, regardé d'abord comme téméraire, d'essayer une publication périodique adaptée à nos vues, fut bientôt le fruit de ces réflexions. L'esprit de parti ou de vengeance, comme on peut bien le penser,

(1) Cet article se trouve en tête du premier numéro paru le 3 janvier 1807.

n'y devait point régner ; ce papier entrepris pour l'instruction et l'amusement, devait avoir pour but principal, d'inspirer aux heureux sujet (sic) du Canada, le zèle, l'amour et la fidélité pour le glorieux monarque qui les gouverne ; de leur faire goûter notre constitution en leur démontrant qu'il n'y a de malheureux que ceux qui croient l'être.

Cette feuille devait aussi fournir des mémoires sur l'histoire de notre pays ; rappeler à nos concitoyens, la valeur, la fidélité et les mœurs exemplaires de nos pères en un mot, sachant qu'il suffit aux Canadiens de connaître le bien pour le pratiquer, puiser dans leur (sic) propres familles les exemples qu'ils doivent imiter.

L'histoire naturelle du Canada étant de la plus grande importance et pour nous et pour les étrangers, nous devons faire nos efforts pour nous procurer des connaissances sur cette branche en nous adressant aux personnes qui l'ont cultivée plus particulièrement.

La littérature ne devait point y être oubliée, et pour en inspirer le goût, nous projetions de faire connaître les meilleurs ouvrages que l'on peut se procurer et en donner quelquefois des extraits ; informer nos lecteurs des nouvelles publications et nous permettre d'en donner nos opinions.

Les nouvelles politiques devaient toujours trouver place dans notre publications (sic) et nous choissions les deux jours que la poste arrive en cette ville pour faire sortir notre feuille afin que l'on sût plus promptement les nouvelles les plus intéressantes.

Ce qui se passe, parmi nous, est peut-être ce qui nous intéresse le plus vivement, aussi devons nous donner la plus grande attention aux nouvelles locales. Les villes aiment toujours à connaître ce qui se passe d'important dans les campagnes, et

les campagnes se plaisent à savoir les moindres particularités des villes qu'elles avoisinent.

Ce projet avait eu lieu, il y a plus d'un an et demi; diverses circonstances en avaient empêché l'exécution; enfin plus heureux nous pûmes publier notre *Prospectus*, en Octobre dernier. Depuis ce temps même, ce projet aurait eu le sort de tant d'autres, sans les efforts généreux de quelques personnes pour qui nous conserverons toujours la plus parfaite reconnaissance. Nous pouvons aujourd'hui commencer notre publication, et nous nous flattons, que lorsque nos intentions seront bien connues, les amis de la Constitution et de la tranquillité publique encourageront ce papier, qu'une plume trop satyrique et qu'un esprit de vengeance n'empoisonnera jamais.

Pour remplir la tâche que nous nous sommes imposé (sic), notre feuille sera toujours divisée en trois parties. La première intitulée, *Mélanges* contiendra ce que nous aurons à donner sur la littérature, de la poésie, des anecdotes intéressantes, des pièces légères et badines, etc.

Les nouvelles locales rempliront la seconde partie qui aura pour titre *Canada*. C'est aussi sous ce titre que nous donnerons ce que nous avons à dire sur l'histoire de notre pays, sur notre constitution, etc.

La troisième partie sera celle où nous placerons les nouvelles étrangères.

Tel est le plan du *Courrier de Québec*; il a toujours été celui que nous nous étions proposé et nous avons eu depuis le bonheur de rencontrer l'approbation de plusieurs personnes dont les sentimens et les connaissances feront toujours honneur à leur pays. Puisse cette feuille être aussi utile que nous le désirons, et si elle n'a pas le bonheur d'être approuvée de tous, qu'elle soit du

moins un monument de notre fidélité et de notre loyauté. Cette espérance est pour nous, la plus douce joie que nous soyons capables de ressentir. Nous nous flattons toujours de trouver des amis de notre papier, et des personnes qui voudront bien contribuer à son succès ;

Quisquis es, ô faveas, nostrisque laboribus adsis.
Virg. X.

V

PROSPECTUS

DU

SPECTATEUR

Prospectus d'un nouveau Papier Périodique,

intitulé LE SPECTATEUR ⁽¹⁾

(Respicere exemplar morum vitæque)

On se propose de l'imprimer à Montréal, aussitôt qu'il se trouvera un nombre suffisant de Sousscripteurs, qui puissent mettre le Soussigné à même de subvenir aux frais de l'impression. En offrant cette nouvelle feuille au Public, il croit de son devoir de lui faire part du but qu'on se propose dans cette entreprise.

Quelque soit le mérite d'un Papier périodique consacré aux Nouvelles, on ne saurait disconvenir

(1) Ce *Prospectus* fut imprimé sur une simple feuille, qui fut publiée le 7 avril 1813. Le premier numéro du journal parut le 27 mai suivant, « imprimé et publié par Charles B. Pasteur, à son imprimerie, rue St-Jacques ». Format 9 pouces × 14.5.

qu'un peu de variété dans sa composition ne le rendit plus utile et plus intéressant pour toutes les classes de lecteurs, dans un pays où les livres sont rares, surtout dans les campagnes, où l'aisance qui les multiplie n'est pas très générale, où le nombre des établissemens d'Education n'est pas proportionné au besoin de ses habitans. Sans proscrire les Nouvelles qui entrent essentiellement dans le plan de cette feuille, il est aisé de sentir qu'il serait utile d'aller un peu plus loin et de ne pas perdre de vue ce qui se passe habituellement sous nos propres yeux, et tout ce qui peut nous intéresser par rapport à notre propre pays.

Les différentes parties de cette Province se trouvent, à certains égards, aussi étrangères les unes aux autres que si elles étaient entièrement séparées et sans communication entre elles. Les Connaissances utiles ne sauraient s'y répandre avec facilité. L'Agriculture, par exemple, n'a été portée à un aussi haut degré de perfection dans quelques parties de l'Europe, et surtout dans la Grande Bretagne depuis un demi-siècle, que par le soin assidu et le zèle actif avec lesquels on s'est attaché à répandre sur cet art important les lumières qui pouvaient contribuer à en accélérer les progrès. Elle semble avoir été entièrement perdue de vue parmi nous, quoiqu'elle soit ici, comme partout ailleurs, la véritable source et l'unique fondement de la prospérité et du bonheur public.

La plupart de nos Gazettes étant imprimées dans une langue inconnue à la presque totalité des habitans de cette Province, il n'est pas surprenant qu'on s'y attache moins qu'ailleurs. Sur cet objet ainsi que sur beaucoup d'autres les leçons et les avis ne sauraient parvenir à ceux qui sont les plus intéressés à en faire leur profit, ils deviennent

inutiles. Dans ces circonstances, il est plus difficile pour le peuple de ce pays d'apprendre à tirer parti de tous les moyens de prospérité qui sont à sa disposition, sous une forme de Gouvernement et sous une Constitution, où ses intérêts sont si habilement et si sagement ménagés, que ses maux ne pourraient être que son ouvrage, ou le fruit d'une indifférence apathique, de l'oubli de ses droits comme de ses devoirs. Jamais il n'a été plus nécessaire de lui faire connaître le prix de ses avantages que dans ce moment de crise, où une Puissance ennemie attise les feux de la GUERRE pour nous les ravir.

Des morceaux de Politique, des Anecdotes instructives ou amusantes, des morceaux choisis de Poésie ou de Littérature, d'Histoire Naturelle, surtout de celle du pays, l'Histoire des Phénomènes de la nature, les plus remarquables et les plus récemment observés, etc, devraient aussi naturellement trouver leur place dans une feuille de la nature de celle qu'on projette de donner au Public.

Ce plan paraîtra sans doute un peu vaste. Ce n'est pas non plus avec l'espérance présomptueuse de le remplir dans toutes ses parties, et d'atteindre la perfection, ni dans le dessein d'en imposer et d'éblouir, que ces idées sont mises au jour. On ne peut se flatter de voir les premiers essais couronnés d'un succès brillant. On ne peut d'ailleurs donner en commençant au SPECTATEUR une grande étendue. Je me propose de lui en donner davantage, aussitôt que les circonstances me le permettront : si surtout, comme j'ose m'en flatter, le nombre des souscripteurs me donne l'espérance des dédommagemens. Au reste il faut ôser. Quelques soient les difficultés, elles peuvent n'être pas insurmontables, le tems peut les aplanir. J'espère aussi de l'indulgence du Public, en commençant cette

entreprise. On peut au moins s'assurer que si elle est accueillie, on ne négligera aucun des moyens qui sont à portée d'être employés, et qu'ils seront successivement mis en œuvre pour former un recueil propre à amuser et instruire. On recevra d'ailleurs avec reconnaissance toutes les Communications qui pourront tendre à ce but désirable. Il est presque inutile de prévenir que les productions qui pourraient tant soit peu répugner au respect que l'on doit à la Religion, aux Mœurs et à l'Etat, étant de nature à nous éloigner de notre but au lieu de nous en rapprocher, ne trouveront jamais leur place dans le SPECTATEUR.

CHARLES B. PASTEUR.

Montréal, 7 avril, 1813.

VI

L'ABEILLE CANADIENNE

JOURNAL

DE

LITTERATURE ET DE SCIENCES

PROSPECTUS ⁽¹⁾

En rentrant dans notre patrie, après vingt-trois années d'absence, nous admirâmes la nouvelle

(1) Ce *Prospectus* se trouve en tête du premier numéro de l'Abeille Canadienne, paru le 1^{er} août 1818. Cette revue était publiée deux fois le mois par « Henri Mézière, anglo-canadien, éditeur et propriétaire, à Montréal, chez Lane, imprimeur, rue Saint-Paul, près du Marché neuf. » Format 5 p. $\times$ 8.4. Elle porte comme épigraphe sur la couverture ces vers d'Horace, avec la traduction :

.....Ego apis Matinæ
More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum circa nemus, uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo.

HORACE, Livre IV, Ode I.

Et moi, tel que l'Abeille de Matina, qui picore avec des travaux infinis le suc délicieux du thym, autour des bois et le long des ruisseaux de l'humide Tivoli ; je compose, non sans peine, des ouvrages proportionnés à ma faiblesse.

physionomie qu'elle avait prise, les édifices en tout genre dont elle avait été enrichie, les moyens de communications qu'elle s'était créés, les améliorations introduites dans l'agriculture, l'extension du commerce, l'aisance des campagnes, le luxe des villes, et enfin le culte empressé que l'on y rendait aux Sciences et aux Belles-lettres.

Au lieu de deux minces journaux, seulement, que nous avons il y a vingt-cinq ans, il s'en imprime huit actuellement (*non compris ceux du Haut-Canada, qui n'était pas alors défriché,*) en langues Anglaise et Française, dont quelques uns contiennent parfois des productions, que ne dédaigneraient point les littérateurs d'outre-mer. Nul doute que ces puissans véhicules aient plus ou moins contribué à faire naître une généreuse émulation, et à développer l'industrie : l'on ne saurait donc trop encourager, sous ce rapport, les éditeurs de ces feuilles, utiles lorsqu'elles sont soignées et bien entendues. Mais comme l'abus se trouve toujours à côté du bien, on se sert quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique ; pour flatter, pour tromper la multitude ; pour lui persuader que tout doit céder à ses caprices, et qu'elle n'a d'autre loi à suivre que celle de sa suprême volonté. Bientôt même les *devoirs* les plus sacrés de l'homme seront mis en question, tandis qu'on ne l'entreiendra plus que de ses *droits* ; et en abjurant d'anciennes erreurs, on en adoptera qui ne sont pas moins dangereuses si elles portent moins le sceau de la barbarie.

D'un autre côté nous ne sommes point sans crainte, relativement à la funeste influence que pourraient exercer, dans ces heureuses contrées, certaines productions repoussées de l'ancien monde, à cause des sanglantes catastrophes qu'elles y ont

occasionnées. Nous savons bien que dans notre patrie, (fière de relever du plus noble Empire de l'Univers,) les principes religieux marchèrent toujours de pair avec la loyauté envers le Prince ; les fidèles trouvant à la fois dans leurs pasteurs, le précepte et l'exemple. Cet état de choses devrait, ce semble, nous rassurer contre les bouffées d'une prétendue philosophie, où la Religion est remplacée par le pur déisme, pour ne rien dire de plus ; la liberté par la science ; le respect pour l'autorité légitime, par l'insurrection ; la sainteté des sermens, par l'incrédulité ; les nœuds indissolubles du mariage, par le divorce ; les liens de la famille par l'insubordination ; d'une philosophie, en un mot, qui soumettant tout au fatalisme, transforme en un être-machine, en un simple automate, l'homme lui-même, ce chef-d'œuvre de la création—l'homme dont le rang et la destination se trouvent si heureusement indiqués dans ces deux vers, les plus sublimes peut-être que nous tenions de la belle latinité :

*Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sydera tollere vultus.*

Néanmoins, pour ne pas être pris éventuellement au dépourvu par l'invasion subite de semblables doctrines, comme aussi pour remplir une lacune assez considérable dans notre domaine littéraire, il nous est venu en pensée de publier un ouvrage périodique, où, maintenant le respect dû à la Religion, aux mœurs, et à l'autorité légitime, nous pourrions retracer, avec critique et discernement, tout ce qui concerne les Sciences, les Arts et la Littérature ; moyennant quoi il fût facile au lecteur de suivre, dans ses découvertes, le génie éprouvé de la vieille Europe, et à la fois l'essor que

prend, sur notre Continent, une jeune Nation, dont l'esprit d'entreprise rappelle naturellement l'origine.

Mais une tentative de cette nature exigeait l'établissement d'une correspondance avec des littérateurs de premier mérite, soit en Europe, soit de ce côté-ci de l'Océan : c'est à quoi nous avons employé tous nos soins depuis plus d'un an. Aujourd'hui que nous sommes parvenus à intéresser les savans étranger en faveur de nos essais littéraires, nous avons l'honneur d'offrir aux honnêtes gens ce journal, le premier dans ce genre qui ait paru en Canada, et que nous produirons deux fois par mois, à dater de ce jour, sous le titre de *L'ÂBEILLE CANADIENNE*.

Présenter l'annonce raisonnée des ouvrages que produisent toutes les littératures étrangères, et spécialement l'Anglaise et la Française ; exposer les grandes découvertes qui intéressent les arts et la morale publique ; emprunter aux sciences ce qu'elles offrent de plus applicable et de plus utile aux besoins journaliers de la société ; donner la note et l'explication de tous les procédés qui obtiennent, en Europe, des brevets d'invention ; profiter des expéditions du commerce, pour faire connaître en même tems les mœurs, l'industrie, et la situation politique des peuples éloignés de nous et quasi inconnus : tel est, en peu de mots, le but que l'on se propose dans la rédaction de ce nouveau journal.

Nous y donnerons accessoirement l'analyse des Poèmes, des pièces fugitives de quelque importance, des traductions nouvelles de nos vieux auteurs classiques, des voyages qui, aux notions les plus utiles, joignent quelquefois tout l'intérêt du drame, et enfin des notices historiques ou biographiques sur les hommes célèbres de tous les pays, et spécialement sur ceux de nos compatriotes qui ont

servi ou illustré le nôtre, n'importe dans quelle profession. Nous sollicitons à cet effet, les renseignemens nécessaires, et nous y attacherons d'autant plus de prix, que l'éloge de pareils hommes est en soi un appel puissant à la vertu des contemporains.

Dans les analyses annoncées, les formes un peu sérieuses de l'érudition sauront se dépouiller à propos de leur austérité. On évitera les détails puériles et fastidieux, pour n'offrir que des aperçus piquans, ou des résultats utiles.

Persuadé que si les vers sont en général peu goûtés, c'est beaucoup moins la faute des lecteurs, que celle des poètes, on ne s'engage à publier des pièces de poésie, qu'autant que l'on pourra en offrir où la grâce se trouve unie à la justesse. Si, dans ce genre, on n'ose toujours se promettre de présenter des morceaux au dessus de la critique, du moins est-on bien décidé à ne jamais insérer de ces vers, comme on en voit trop, que réprouvent à la fois le bon sens et les premières règles du langage. Quelquefois une historiette intéressante, des anecdotes peu connues ou quelques fragmens inédits des plus célèbres écrivains, viendront occuper la place de ces bluettes poétiques, qui ne donnent pas le même plaisir à toutes les classes de lecteurs.

Les productions de nos jeunes compatriotes, dans l'une et l'autre langue, seront accueillies avec le plus vif intérêt, lors même qu'elles n'annonceraient encore que d'heureuses dispositions ; purvu qu'il y règne d'ailleurs cette teinte de modestie et de pudeur, qui convient sans doute à tous les âges, mais qui sied mieux, ce semble, à l'adolescence, dont elle fait ressortir le charme touchant. Que s'il y avait lieu à des observations critiques de

notre part, il serait facile d'y apercevoir les ménagemens dus au talent naissant, et même cette mesure d'encouragement que sait distribuer la justice, sans offenser la science. — Jeunes Canadiens, espoir de la patrie! pénétrez-vous bien de ce dire du sage Thalès : « la félicité du corps consiste dans la santé, et celle de l'esprit dans le savoir. » *Mens sana in corpore sano.*

Les événemens politiques les plus remarquables seront aussi rapportés dans notre journal, mais succinctement, et dégagés des conjectures que se permettent volontiers les gazetiers : nous nous contenterons d'exposer simplement les faits, laissant à nos lecteurs le plaisir d'en tirer eux-mêmes des inductions. *Non licet inter vos tantos componere lites.*

Nous avons au surplus l'honneur de prévenir la portion du Public dont nous ambitionnons les suffrages, que des dispositions ont été faites pour continuer la publication de ce journal, sur le même plan et d'après les mêmes principes, avenant la maladie, l'absence ou le décès de l'éditeur. Il n'y a donc pas lieu de présumer que l'entreprise actuelle (honorale peut-être pour notre pays) puisse éprouver aucune interruption. ⁽¹⁾

Notre Cinquième Numéro qui paraîtra le premier Octobre prochain, contiendra la liste des personnes qui auront bien voulu nous savoir gré de nos bonnes intentions, et que l'on pourra regarder, avec raison, comme les véritables fondateurs d'un premier établissement, destiné principalement à la culture des Belles-lettres, et au maintien des principes conservateurs de nos institutions les plus chères.

H. MEZIERE.

(1) On sait que l'*Abeille Canadienne* parut pour la dernière fois en janvier 1819. Elle vécut six mois.

LA BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

EXTRAIT DU PROSPECTUS ⁽¹⁾

Nul homme instruit ne peut, il nous semble, révoquer en doute l'utilité, la nécessité même, dans le Bas-Canada, d'un ouvrage comme celui que nous commençons de publier. « Il n'y a pas ici, » a dit dernièrement un correspondant du *Spectateur Canadien* une seule de ces feuilles périodiques au moyen de laquelle on puisse faire connaître les idées, ou les ouvrages qui ont cours ailleurs, et ont quelque prix aux yeux des hommes instruits de tous les pays, le nôtre excepté, sur la littérature, les arts, les sciences... Que de réflexions pénibles à faire sur cet état de choses!... que deviendrons-nous, s'il durait?... Détournons les yeux de ce spectacle affligeant: espérons qu'il se

(1) Cet « Extrait » est le premier article du premier numéro de la *Bibliothèque Canadienne ou Miscellanées Historiques, Scientifiques et Littéraires*, paru en juin 1825. Ce recueil porte en première page cette épigraphe: *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* (Hor. de Art. Poet.) Michel Bibaud est l'éditeur-propriétaire. Le recueil est imprimé à Montréal, à l'imprimerie de J. Lane. Format 5 p. 2×8.2.

trouvera parmi nous assez de raison et d'esprit public pour effacer ce que l'on peut appeler une tache à notre pays. »

En effet, un savant ou un littérateur étranger qui voyagerait dans le Bas-Canada et y observerait l'état de la société sous le rapport de la littérature et des sciences, serait sans doute fort surpris de voir que dans cette province, peuplée d'un demi-million d'individus parlant la langue française, il ne se publie pas en cette langue aucun journal littéraire et scientifique ; et il ne pourrait s'empêcher d'en conclure, avec une grande apparence de vérité, quoiqu'à faux dans le fonds, que parmi les Canadiens d'origine française, il n'y a pas un seul homme capable de conduire un journal de ce genre, ou pas assez de lecteurs instruits, ou amis de l'instruction, pour le soutenir.

Faire disparaître ce qui peut réellement être regardé comme une tache à notre pays ; répandre parmi la généralité de ses habitants la connaissance de ce que les sciences, les arts et les lettres offrent de plus agréable et de plus utile dans le commerce de la vie ; encourager et propager, autant qu'on le peut faire au moyen de la publication, parmi les Canadiens, tous les genres d'industrie dont leur pays est capable ; faire ressortir, par un éloge mérité, les talens et les connaissances souvent trop inconnus ou trop modestes de nos compatriotes, morts ou vivants ; mettre au jour des monuments littéraires, des traits d'histoire, ou des faits à l'honneur ou à l'avantage du pays, restés jusqu'à cette heure dans l'obscurité ; inspirer à nos jeunes compatriotes le goût de l'étude et de l'instruction, et faire naître ou entretenir parmi eux une noble et louable émulation ; enfin, faire connaître toute l'étendue de pays qu'on appelle ou

qu'on peut appeler Canada, mieux et plus avantageusement qu'il ne l'est même de ses propres habitants ; tels sont les principaux objets que nous avons en vue, en entreprenant de publier la *Bibliothèque Canadienne*.

La tâche que nous annonçons est forte sans doute, et il y aurait de la témérité de notre part de nous en charger si nous comptions uniquement pour y réussir sur des connaissances aussi bornées et des talens aussi médiocres que ceux que nous pouvons posséder. Nous ferons nous-mêmes tout ce que nos faibles moyens personnels nous permettront de faire pour donner à notre journal le mérite de l'intérêt local et de l'originalité, en mettant au jour nos propres idées ou en accompagnant de réflexions les extraits que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs ; mais pour faire en sorte que l'épigraphe que nous avons adoptée ne paraisse pas trop disconvenir à notre travail ; pour parvenir au but désirable de joindre véritablement ensemble l'utile et l'agréable, nous regarderons la correspondance, les secours littéraires et scientifiques de nos concitoyens éclairés, comme notre principale ressource. Ces secours nous seront indispensablement nécessaires, avec les ouvrages publiés depuis peu dans le Canada, ou sur le Canada, et les journaux qui s'y impriment, pour connaître et faire connaître l'état actuel du pays, sa topographie, son agriculture, son commerce, les progrès de l'éducation, etc.

Pour l'histoire naturelle, l'histoire littéraire et politique de ce pays, etc., les sources où nous nous proposons de puiser principalement sont les historiens du Canada, les lettres des anciens missionnaires jésuites et autres, les voyages au Canada, les anciens journaux publiés dans le pays, les mémoires imprimés ou inédits, quand on voudra

bien nous en communiquer de tels, et les autres documens qui pourront nous tomber sous la main.

Un journal comme celui que nous commençons de publier, ne peut s'entreprendre ni se soutenir, sans un puissant encouragement : cet encouragement nécessaire, nous prenons la liberté de le solliciter, et osons espérer l'obtenir de la part de nos compatriotes instruits, et amis de l'instruction, ainsi que de l'honneur et de la prospérité de leur pays.

VIII

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE

EXTRAIT DU PROSPECTUS ⁽¹⁾

L'utilité, nous dirons presque la nécessité d'un journal scientifique et littéraire, publié en langue française dans ce pays, n'a pas besoin d'être prouvée ; elle doit être profondément sentie et universellement reconnue. Si l'on n'en jugeait que par l'apparence sans se rappeler en même temps combien elle est quelquefois trompeuse, on pourrait être tenté de croire que l'instruction, le goût des arts, l'amour des sciences et des lettres sont à peu près nuls parmi la population Canadienne d'origine française, et que, sous ce rapport, cette population est infiniment au-dessous de celle qui parle la langue anglaise.

(1) Cet « extrait » sert de préface au premier numéro de *l'Encyclopédie Canadienne ou journal littéraire et scientifique*, paru au mois de mars 1842. Michel Bibaud en est l'éditeur-proprétaire. Il a mis en première page l'épigraphe de la *Bibliothèque Canadienne* : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*. Le recueil est imprimé à Montréal, chez John Lovell. Format 5 p. 2 × 8.

En effet, tandis que la population Canadienne de naissance ou d'extraction britannique possède, outre un grand nombre de feuilles politiques, plusieurs journaux uniquement destinés à la propagation des arts, des lettres et des sciences, il ne s'en publie pas un seul de cette dernière espèce en langue française, pas un seul du moins qui ne se borne pas à de simples extraits, ou à un genre particulier de littérature. Un journal qui se compose principalement de pièces originales (nous voulons dire canadiennes), ou du moins nouvelles, sur les différentes branches des sciences et des lettres ; de morceaux ayant immédiatement rapport à l'état passé ou présent de notre pays, nous a longtemps manqué, et nous manque encore aujourd'hui.

C'est pour suppléer à ce défaut, pour subvenir à ce besoin de la population franco-canadienne, qu'on forme la présente entreprise ; et on la forme dans la résolution de faire en sorte que le plan d'après lequel le journal sera conduit réponde au titre qui lui est donné. Une partie des articles dont il se remplira sera fournie par l'histoire générale, la biographie et la bibliographie du Canada ; d'autres seront puisés dans la topographie, la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie de ce pays et des états voisins : les progrès de l'industrie, de l'agriculture et du commerce procureront des matériaux qu'on s'efforcera de mettre en œuvre de la manière la plus profitable pour les lecteurs ; les inventions nouvelles, les découvertes scientifiques ne seront pas oubliées ; et les questions légales, médicales, ou autres, ne seront pas regardées comme étrangères au journal, pourvu que les discussions ou les contestations, s'il y en a, soient

conduites avec la modération et la décence convenables. Il n'est pas nécessaire d'avertir que rien de contraire à la religion, à la morale, ou aux convenances sociales n'y sera admis. Quelques pages de l'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE seront égayées par des extraits de ce que les journaux littéraires étrangers offriront de plus intéressant, ainsi que par les anecdotes et les bons mots du jour : enfin, pour que le journal ne laisse rien à désirer, du côté de l'utilité et de l'agrément, on insèrera, à la fin de chaque numéro, un résumé succinct des nouvelles étrangères les plus importantes, et, sous le titre de *Chronique Canadienne*, ou autre, un précis des incidens les plus remarquables qui auront eu lieu dans la province, durant le mois dont ce numéro portera la date, et qui, pour cet effet, ne sera publié qu'au commencement du mois suivant.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-Propos.....	7
I.—Jusqu'où remonte notre histoire littéraire. Pourquoi notre littérature fut tardive et languissante.....	11
II.—NOTRE LITTÉRATURE DE 1760 A 1800.—Dans quel milieu historique et social elle est née. Création du journalisme. Nos premières poésies. Les premiers discours parlementaires.....	49
III.—NOTRE LITTÉRATURE AU COMMENCEMENT DU XIX ^e SIÈCLE.—Les journaux à Québec et à Montréal. La « Société littéraire de Québec. » La poésie....	89
IV.—JOSEPH QUESNEL.....	125
V.—JOSEPH MERMET.....	159
VI.—MICHEL BIBAUD, poète et historien.....	205
VII.—MICHEL BIBAUD, journaliste, et la VIE LITTÉRAIRE de son temps.....	279
APPENDICE.....	321
Prospectus de la GAZETTE LITTÉRAIRE..	322
« du CANADIEN.....	326
« du COURRIER DE QUÉBEC.....	331
« du SPECTATEUR.....	338
« de l'ABEILLE CANADIENNE.....	342
« de la BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE.....	348
« de l'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.....	352